

## SUPPLÉMENT Automobile

TOUT SUR l'auto, au Mondial 2002, du 28 septembre au 13 octobre, porte de Versailles à Paris. Tout sur l'auto dans notre supplément : le réveil de Renault, la voiture caméléon de Citroën, la 307 coupé-cabriolet de Peugeot, le 4 x 4 luxueux de Porsche...

### ALLEMAGNE

Les priorités de Gerhard Schröder p. 6

### MAROC

Elections législatives le 27 septembre p. 4

### VITROLLES

Retour aux urnes p. 10

### RENAULT

Intérim et flexibilité de l'emploi p. 21 et 22

### PRESSE

Concentrations accélérées p. 24

### MUSIQUES

Alain Gerber, le diseur de jazz. Portrait p. 36

### VINS

Foires et guides p. 29



### L'ÎLE À HÉLICE

Les rêves flottants d'Alstom p. 30

International.....	2	Communication.....	24
Union européenne.....	7	Marchés.....	25
France.....	8	Carnet.....	27
Société.....	12	Aujourd'hui.....	28
Abonnements.....	14	Météorologie.....	31
Régions.....	15	Jeux.....	31
Horizons.....	16	Culture.....	32
Entreprises.....	21	Radio-Télévision.....	37

### ENQUÊTE

## Météo France en sentinelle

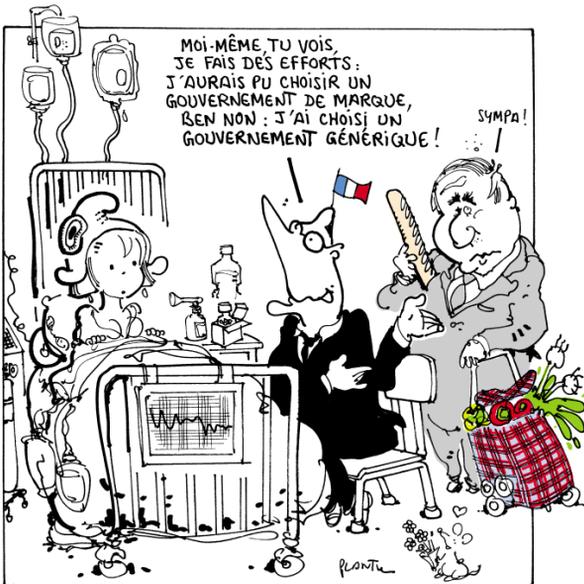


A TOULOUSE, les prévisionnistes de Météo France sont chargés de donner l'alerte en cas de danger. Ils l'ont fait pour le Gard.

Notre enquête page 16 et nos informations page 15

# La Sécurité sociale retombe dans le rouge

SELON LA COMMISSION des comptes de la Sécurité sociale, le régime général accuserait un déficit de 3,3 milliards d'euros en 2002 et, si rien n'est fait, de 4,6 milliards en 2003. Après trois années d'excédents de la Sécurité sociale, c'est l'assurance-maladie qui creuse le déficit. Ses dépenses ont progressé de 7,2 % par rapport à 2001, alors que l'objectif de progression avait été fixé à 4 %. En attendant un projet de loi de programmation quinquennale, qui sera déposé au printemps 2003, Jean-François Mattei, ministre de la santé, annonce de fortes économies sur les médicaments. D'ici trois ans, le gouvernement envisage de ne plus rembourser les 835 produits répertoriés comme ayant un « service médical rendu » insuffisant. D'autres, dont le Doliprane, ne seraient plus remboursés qu'à hauteur de leur équivalent générique. Avec ces efforts, le ministre espère ramener le déficit du régime général à 3,9 milliards d'euros en 2003.



► Un déficit prévu de 3,3 milliards d'euros en 2002 et de 4,6 en 2003

► Le ministre de la santé annonce des mesures d'économie

► Des médicaments seront remboursés au prix de leur équivalent générique

► Forte hausse des arrêts maladie des « 55-59 ans »

Lire page 8

Lire page 12 et notre éditorial page 20

## Irak : la guerre d'usure a commencé

LES ÉTATS-UNIS mènent une double stratégie contre l'Irak. Ils cherchent à affaiblir le potentiel militaire de Bagdad, et ils accélèrent le déploiement de leurs forces susceptibles d'intervenir lorsque George W. Bush le décidera.

Depuis un mois, des avions américains et britanniques pilonnent des centres de commandement et de communications dans le nord et le sud de l'Irak. Il s'agit d'une guerre d'usure destinée à mettre hors circuit les infrastructures grâce auxquelles Saddam Hussein

et son état-major peuvent donner des ordres aux armées. L'objectif est de rendre le dispositif irakien « aveugle et sourd » avant toute intervention. 60 000 soldats américains pourraient être mobilisés dans le Golfe à la mi-octobre.

A Londres, le gouvernement britannique a publié, mardi 24 septembre, un rapport selon lequel l'Irak a la capacité de déployer des armes chimiques et biologiques en 45 minutes et pourrait fabriquer une arme nucléaire dans un ou deux ans.

► Les centres de communications irakiens bombardés

► Selon Londres, Bagdad peut déployer des armes chimiques en 45 minutes

Lire pages 2 et 3

## Un ministre argentin rattrapé par son passé à Roissy

venu chercher à Paris l'appui d'un pays du G7 qui plaiderait la cause de Buenos Aires au sein du FMI, le ministre argentin des affaires étrangères, Carlos Ruckauf, est reparti non seulement bredouille mais, aussi, avec dans ses bagages une citation à comparaître comme témoin, émise par un juge français. A son arrivée à Paris, le 18 septembre à l'aube, la police de l'air et des frontières à Roissy lui a remis une demande du juge Gérard Caddeo, saisi d'une information judiciaire pour « séquestration et torture » d'un Français en Argentine, Maurice Jeger. Les faits remontent à octobre 1975, peu avant la mise en place, à Buenos Aires, de la dictature militaire (1976-1983). L'avocat Carlos Ruckauf était alors ministre du travail dans le gouvernement d'Isabel Peron.

Dès la veille de son arrivée à Paris, une journaliste allemande avait révélé que, lors d'une grève en 1975, 115 ouvriers de Mercedes Argentine avaient été licenciés. A cette époque, Carlos Ruckauf avait déclaré qu'il fallait « éliminer les éléments subversifs des usines » et il avait signé différents décrets répressifs. Quatorze ouvriers sur la liste des licenciés ont par la suite « disparu ».

La publication de ces informations par le quotidien d'opposition Pagina 12 et d'une photo de Carlos Ruckauf, souriant en 1975 au côté du futur dictateur Jorge Videla,

confirme pour beaucoup que les décrets qu'il signa en 1975 furent l'une des bases qui servirent aux forces armées de pseudo-légalité dans leur politique d'élimination d'opposants. A Paris, en présence de quelques journalistes, Carlos Ruckauf avait affirmé, jeudi 19 septembre, qu'il était disposé « à répondre par écrit à n'importe quel interrogatoire, de n'importe quel juge que n'importe quel pays souhaiterait nous remettre par les voies diplomatiques ». Ces révélations ont provoqué un scandale en Argentine, et de nombreux responsables de différents partis ont demandé la démission de Carlos Ruckauf, le jugeant « indigne de représenter l'Argentine ».

Par ailleurs, la demande de « déposition écrite » qui vise le président congolais, Denis Sassou Nguesso, dans l'affaire des 353 « disparus » du port fluvial de Brazzaville, en 1999, montre que les magistrats instructeurs en France tentent de resserrer l'espace judiciaire autour de personnalités étrangères ayant eu des responsabilités liées à des violations des droits de l'homme. Toutefois, le chef d'Etat du Congo a quitté Paris, mardi 24 septembre, sans que la requête de la justice française lui ait été remise...

Alain Abellard

### POINT DE VUE

## Les autres Basques

par Fernando Savater

SELON la légende, une femme avait passé commande de son portrait à Picasso. Quand le peintre lui remit l'œuvre, où ses yeux et narines dansaient allègrement, la dame ne put que protester : « Mais ce n'est pas du tout moi ! » Et Picasso de répondre : « Ne vous en faites pas, cela finira par vous ressembler. »

Il nous est arrivé au Pays basque une histoire similaire. Voilà plus de vingt ans, les nationalistes ont brosé de notre communauté un portrait ethnique, homogène, inconscientiel, d'un ruralisme idéologique factice, victimiste, cible de contagions venues de l'extérieur, incom-

patible avec ce qui est espagnol et sans autre visée, à moyen ou long terme, qu'un indépendantisme rédempteur : une véritable eau-forte signée Sabino Arana (1865-1903, fondateur du Parti nationaliste basque), première manière.

Plusieurs d'entre nous dénoncèrent alors le manque de ressemblance avec le modèle réel, mais aucun n'exigea d'être remboursé. Nous espérions que peu à peu, grâce à la démocratie, les artistes d'un jour - aujourd'hui au pouvoir - adouciraient les traits, ajouteraient des figures, effaceraient du paysage les vestiges d'intolérance de l'arrière-

plan. En un mot, le tableau allait changer pour devenir de plus en plus fidèle à la société représentée. Mais nous avons été floués. Si l'image officielle et le modèle en sont venus à coïncider, c'est que ce dernier a été contraint à la métamorphose. Comme il était impensable de briser le miroir, on a cassé la figure à tous ceux qui ne s'y reflétaient pas correctement.

Lire la suite page 17

FERNANDO SAVATER est philosophe et écrivain.

## Education : les surveillants en grève contre les suppressions de postes

EN PREMIÈRE ligne face aux violences scolaires, surveillants et aides-éducateurs des lycées et collèges étaient appelés à la grève par plusieurs syndicats, mardi 24 septembre. Ils entendent ainsi protester contre les coupes budgétaires dont ils vont être victimes. Alors que la disparition des 25 000 emplois-jeunes de l'éducation nationale est programmée, 5 600 postes de « pions » doivent être supprimés dans le budget 2003. Les syndicats soulignent la contradiction de cette mesure avec l'objectif de « pacification de l'école » affiché parmi les priorités du gouvernement. « Les surveillants font partie de ces personnels invisibles pour l'opinion publique mais qui sont irremplaçables pour la gestion quotidienne des établissements, notamment sur le front des incivilités », estime Jean-Paul Payet, coauteur d'un rapport sur les collèges.

Lire page 12

et notre éditorial page 20

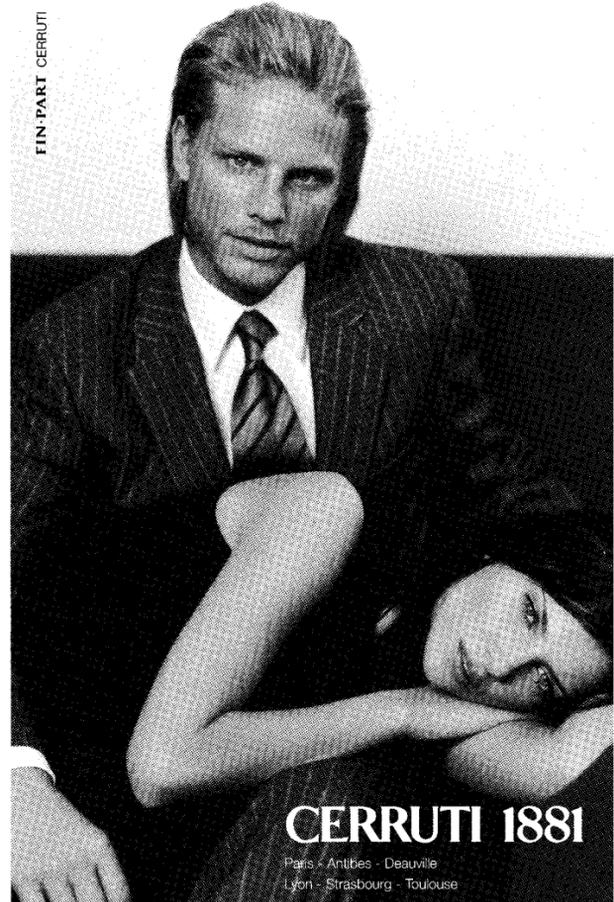
### CINÉMA

## « Le Pianiste » du ghetto de Varsovie



PALME D'OR à Cannes, le nouveau film de Roman Polanski, tiré des Mémoires de Wladyslaw Szpilman, relate l'histoire d'un pianiste dans le ghetto de Varsovie, seul de sa famille à survivre au génocide des juifs. Des épisodes entiers du film proviennent, eux, de l'autobiographie du cinéaste. Les autres sorties de la semaine, et notamment Corto Maltese, la cour secrète des arcanes.

Lire pages 32 à 35



CERRUTI 1881

Paris - Antibes - Deauville  
Lyon - Strasbourg - Toulouse

# INTERNATIONAL

## LA CRISE IRAKIENNE

Les préparatifs d'une **GUERRE** contre l'Irak, avec ou sans le feu vert des Nations unies, s'accroissent. Mardi 24 septembre, le gouvernement britannique a rendu public un **DOSSIER** de « preuves » justifiant une inter-

vention contre Bagdad, pour le premier ministre **TONY BLAIR**. Selon ce rapport, le régime irakien serait en mesure de fabriquer des **ARMES ATOMIQUES** dans un ou deux ans. Il disposerait d'ores et déjà d'**AR-**

**MEMENTS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES** susceptibles d'être déployés « en 45 minutes ». « Le tableau est devenu plus inquiétant depuis quelques mois », a assuré M. Blair. Les **ÉTATS-UNIS** ont engagé un vaste

déploiement de troupes dans la région : 60 000 hommes seront installés à la mi-octobre. Les conséquences d'une telle guerre sur l'**ÉCONOMIE MONDIALE** sont diversement évaluées par les experts.

## Les Etats-Unis accélèrent leur déploiement militaire autour de l'Irak

Les raids aériens se sont intensifiés ces dernières semaines pour détruire les postes de commandement de l'armée de Saddam Hussein. Parallèlement, soixante mille soldats américains seront installés dans la région à la mi-octobre et de nouvelles bases sont en construction

**LES ETATS-UNIS** mènent une double stratégie face à l'Irak, dans le but d'y préparer le champ de bataille à venir. D'une part, ils cherchent à affaiblir graduellement le potentiel irakien existant et, de l'autre, ils activent le déploiement de leurs forces susceptibles d'être mobilisées – avec des alliés – quand George W. Bush s'y résoudra.

D'abord, les opérations aériennes en cours. Depuis un mois, en effet, des avions américains et britanniques pilonnent des sites militaires – dans le nord et dans le sud de l'Irak – qui ne sont plus, comme par le passé, des rampes de missiles sol-air, mais qui sont des centres, fixes ou mobiles, de commandement, de contrôle et de communications contribuant à la défense irakienne.

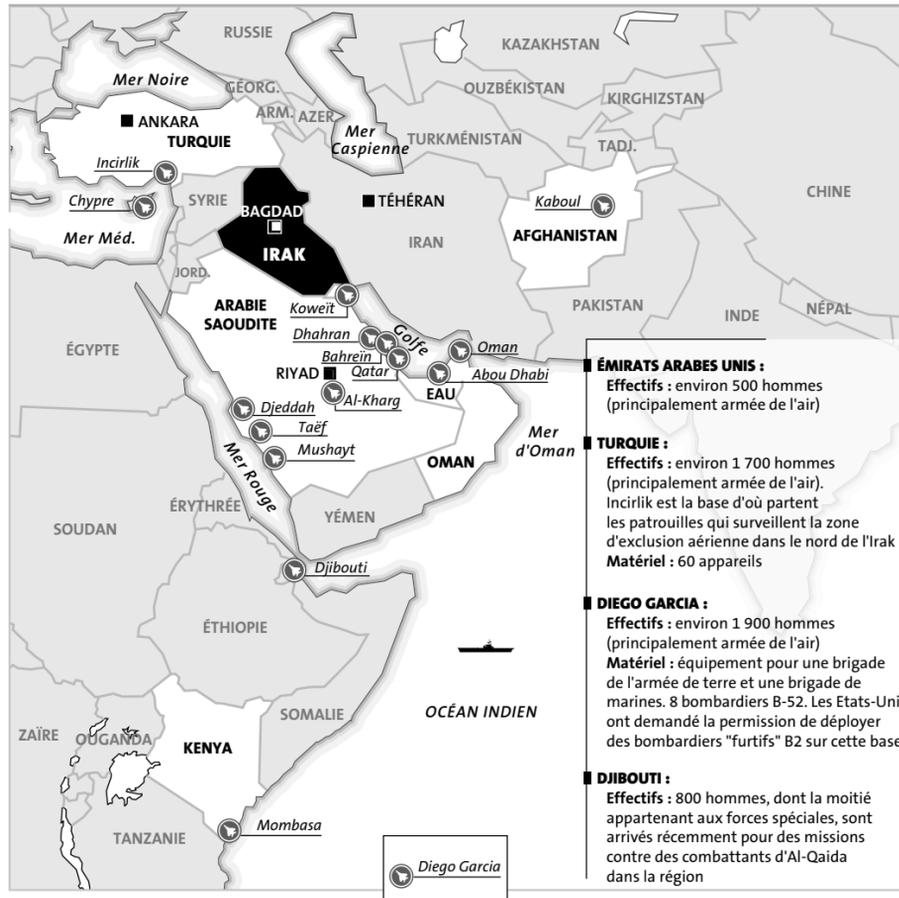
### GUERRE D'USURE

Il s'agit d'une guerre d'usure – les spécialistes parlent de « guerre d'attrition » – destinée à mettre hors circuit les infrastructures grâce auxquelles Saddam Hussein et son état-major seraient en mesure de donner des ordres aux armées. De ce fait, les raids visent à amoindrir, voire à anéantir les capacités de riposte de Bagdad dans l'éventualité d'une offensive américaine quelle qu'en soit la forme. On notera que, selon ce scénario, les Etats-Unis donnent l'impression, pour l'instant, de vouloir épargner – même s'ils s'en défendent – certains objectifs représentés par des unités irakiennes dont Washington croit pouvoir attendre un plausible revirement contre Saddam Hussein.

C'est le cas, en particulier, dans le sud du pays, autour de Bassora, où les services américains de renseignement auraient – à tort ou à raison – identifié deux corps (sur cinq au total) de l'armée régulière irakienne et trois divisions (sur six) de la Garde républicaine qui donneraient des signes d'indécision.

L'attitude de la Garde républicaine, avec ses 60 000 hommes, est scrutée avec beaucoup d'attention. En effet, il apparaît que Saddam

### LE DISPOSITIF MILITAIRE ACTUEL DANS LA RÉGION DU GOLFE



### LES FORCES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- EN MER :**  
Effectifs : environ 25 000 hommes  
Flotte : un porte-avions, 9 navires d'accompagnement et 70 avions
- KOWEÏT :**  
Effectifs : environ 9 000 hommes (principalement armées de terre et de l'air)  
2 200 marines sont attendus pour participer à des manœuvres en octobre  
Matériel : équipement prépositionné pour une brigade blindée avec 115 chars M-1A1 Abrams, 60 véhicules de combat M-2A2 Bradley, 100 transports de troupes blindés, 20 obusiers de 155 mm, 2 batteries de missiles antimissiles Patriot et environ 80 avions
- ARABIE SAOUDITE :**  
Effectifs : 6 600 hommes (principalement armée de l'air)  
Matériel : 2 batteries de missiles antimissiles Patriot, 72 avions. Un centre de commandement des opérations aériennes est installé sur la base Prince-Sultan à Al-Kharg
- BAHREÏN :**  
Effectifs : environ 4 200 hommes. Le quartier général de la 6<sup>e</sup> flotte est basé à Manama
- QATAR :**  
Effectifs : environ 3 300 hommes (principalement armée de terre) ; 600 militaires chargés de la planification des opérations ont été transférés de Central Command de Tampa (Floride) sur la base d'Al-Udeid  
Matériel : équipement prépositionné pour une brigade blindée
- OMAN :**  
Effectifs : environ 2 400 (principalement armée de l'air).  
Matériel : environ 24 appareils
- ÉMIRATS ARABES UNIS :**  
Effectifs : environ 500 hommes (principalement armée de l'air)
- TURQUIE :**  
Effectifs : environ 1 700 hommes (principalement armée de l'air). Incirlik est la base d'où partent les patrouilles qui surveillent la zone d'exclusion aérienne dans le nord de l'Irak  
Matériel : 60 appareils
- DIEGO GARCIA :**  
Effectifs : environ 1 900 hommes (principalement armée de l'air)  
Matériel : équipement pour une brigade de l'armée de terre et une brigade de marines. 8 bombardiers B-52. Les Etats-Unis ont demandé la permission de déployer des bombardiers "furtifs" B2 sur cette base
- DJIBOUTI :**  
Effectifs : 800 hommes, dont la moitié appartenant aux forces spéciales, sont arrivés récemment pour des missions contre des combattants d'Al-Qaïda dans la région

Source : New York Times

Hussein, dont elle a longtemps constitué l'armée prétorienne, la tiendrait désormais à distance, notamment à Bagdad même où le président irakien vient de lui préférer une Garde républicaine spéciale de 25 000 hommes, jugée plus fidèle encore et vouée à opérer, lors de combats de rue éventuels, avec le Special Security Service (SSO), le service de renseignement Moukha-

barat (contrôlé par le parti Baas) et avec la police secrète.

Pendant que les Américains et les Britanniques visent le dispositif irakien pour le rendre aveugle et sourd, c'est-à-dire le moins réactif possible, avant toute intervention, Washington accélère ses préparatifs militaires autour de l'Irak. C'est le deuxième volet des opérations conduites par les Etats-Unis.

Le « cerveau » du déploiement devrait être la base d'Al-Udeid, près de Doha, au Qatar, où commence à être transférée une partie du quartier général du Central Command installé en temps normal à Tampa (Californie). Le coût de ces nouvelles infrastructures de commandement, de contrôle et de communications est évalué à 1,5 milliard de dollars. Le Qatar y participe-

ra pour 400 millions de dollars. Il s'agit d'une construction, achevée en décembre, qui tend à passer outre au refus des Saoudiens de prêter leur poste de commandement d'Al-Kharg, au cas où les Etats-Unis s'estimeraient en situation de frapper l'Irak sans un consentement préalable de l'ONU. Al-Udeid devrait être aménagée pour accueillir 3 000 hommes, des

appareils de combat et des avions-espions Global Hawk ou Predator.

D'autres indices témoignent du fait que les Américains et, dans une moindre mesure, les Britanniques positionnent des moyens aéroterrestres ou navals et les personnels pour les servir au Koweït (5 000 hommes y sont à l'entraînement), en Arabie saoudite, à Bahreïn (5 000), à Oman (2 000), en Turquie (2 000) et à Diego Garcia, dans l'Océan Indien (où une demi-douzaine à une douzaine de bombardiers américains B2, dits « furtifs », devraient trouver à se déployer sur une base sous contrôle du Royaume-Uni).

### SATELLITES-ESPIONS

Au total, on pourrait recenser, à la mi-octobre, quelque 60 000 soldats américains dans le Golfe, sans compter le dispositif embarqué – avions, hélicoptères et commandos –, à bord d'une escadre de six porte-aéronefs américains à venir dans le Golfe avant fin 2002. L'un d'eux patrouille, déjà, sur zone.

La cartographie militaire, autrement dit la liste des cibles potentielles en Irak et la trajectoire la plus probable des moyens offensifs mis en œuvre par le Pentagone pour les atteindre, a déjà été dressée. Des avions de guerre électronique, tels le Prowler de la marine américaine, et des satellites-espions se sont attelés à la tâche.

*Aviation Week and Space Technology*, la revue spécialisée américaine qui obtient ses informations de sources compétentes au Pentagone, a récemment révélé que six satellites de reconnaissance militaire – trois KH 11 et trois Lacrosse – venaient d'être détournés de leur mission initiale : ils surveillent désormais en priorité tout ce qui peut se passer en territoire irakien. Chacun de ces satellites a coûté 1 milliard de dollars et travaille pour le compte du National Reconnaissance Office (NRO) du Pentagone.

Jacques Isnard

## Londres assure que Bagdad a les moyens d'utiliser « en 45 minutes » des armes de destruction massive

### LONDRES

de notre correspondant

Saddam Hussein dispose d'armes de destruction massive et il est prêt à les utiliser. Telle est la principale charge contenue dans le dossier que le gouvernement britannique a publié, mardi matin 24 septembre, et qui, selon les premières réactions des experts, ne contient cependant aucune véritable nouvelle révélation sur l'état de l'armement irakien.

La plus grave accusation britannique contre Bagdad vise les stocks d'armes chimiques et biologiques. Londres affirme que Sad-

dam Hussein a les moyens militaires de lancer certaines de ces armes « dans un délai de 45 minutes après qu'il en a donné l'ordre ».

Selon ce dossier de 55 pages, dont la publication était annoncée depuis trois semaines, le président irakien « continue de développer des armes de destruction massive au moyen desquelles il peut infliger de dégâts réels à la région, ainsi qu'à la stabilité mondiale ». D'après Londres, Bagdad a conservé jusqu'à 20 missiles Al-Hussein, fabriqués à partir de missiles soviétiques Scud, d'une portée de 650 km, capables de transporter ces armes chimiques ou biologiques, et il s'efforce d'accroître la portée des autres missiles.

S'agissant de l'arme nucléaire, les Britanniques assurent que l'Irak pourrait fabriquer une arme nucléaire « dans un ou deux ans » et qu'il a tenté, à cet effet, de se procurer des « quantités importantes » d'uranium en Afrique alors qu'aucun programme nucléaire civil ne le justifie. Londres ne précise pas auprès de quel pays Bagdad a entrepris ces démarches.

Les Britanniques affirment, de manière plus générale, que les dirigeants irakiens ont appris « comment cacher leur matériel et leur documentation » aux inspecteurs de l'ONU. Le dossier contient aussi une carte montrant que les armes irakiennes pourraient atteindre Israël, l'ensemble du Proche-Orient, la Grèce et la Turquie.

Dans une introduction au dossier, le premier ministre, Tony Blair, affirme : « Le tableau dressé par le Comité britannique conjoint de renseignement est devenu plus inquiétant depuis quelques mois. Je n'ai aucun doute que cette menace est sérieuse et permanente. Je suis

tout à fait convaincu que Saddam fera le maximum, et, à vrai dire, c'est déjà le cas, pour cacher ces armes et éviter d'avoir à y renoncer. Le dossier montre qu'il [Saddam Hussein] ne considère pas ces armes seulement comme des armes de dernier recours. Il est prêt à les utiliser, y compris contre sa propre population, et il est déterminé à les conserver, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. »

Lundi, en fin d'après-midi, Tony Blair avait réuni, pendant deux heures, et à huis clos, ses principaux ministres à Downing Street

pour leur dévoiler les grandes lignes de ce dossier. M. Blair a souligné auprès de ses ministres que le « problème grave et réel » que pose le programme irakien d'armes de destruction massive s'est « aggravé » depuis le départ de Bagdad des inspecteurs de l'ONU, en décembre 1998.

### « UN PROGRAMME CONTINU »

« La vérité, a-t-il expliqué, c'est que la politique d'endiguement n'a pas fonctionné. Il [Saddam Hussein] a pu développer son programme d'armes de destruction massive et il faut l'en empêcher. Je

### Les principales conclusions du rapport britannique

Préfacé par Tony Blair, le dossier de 50 pages a été établi par le comité conjoint de renseignement britannique qui considère que « le tableau est devenu plus inquiétant depuis quelques mois, pas moins ».

- Il n'y a aucun doute, selon le dossier, que l'Irak continue de développer des armes chimiques et biologiques, qu'il est sur la voie d'acquiescer des armes nucléaires et qu'il a accru le rayon d'action de ses missiles balistiques. Bagdad a ainsi conservé jusqu'à 20 missiles Al-Hussein, fabriqués à partir des missiles SCUD ex-soviétiques, dont la portée est de 650 km.
- Certains de ces missiles ont été conçus pour pouvoir atteindre l'ensemble du Moyen-Orient, la Grèce, la Turquie et Chypre. « Ces missiles ont été conservés par l'Irak en violation des résolutions de l'ONU » qui visaient, entre autres objectifs, un désarmement des vecteurs capables d'emporter

des munitions chimiques et biologiques.

- L'Irak a développé des laboratoires mobiles à destination militaire, « ce qui corrobore des rapports précédents à propos de la production mobile d'agents biologiques ».

- « Le régime irakien a tenté, de façon clandestine, d'acquiescer une technologie et des matériaux qui pourraient être utilisés dans la production d'armes nucléaires », est-il indiqué. Bagdad a cherché à se procurer « des quantités importantes » d'uranium en Afrique alors que, selon le dossier, aucun programme à vocation civile ne le justifie.
- « Si les sanctions de l'ONU contre l'Irak étaient levées, estime le gouvernement britannique, Saddam pourrait développer une arme nucléaire dans les douze mois ou les deux ans ». M. Blair se dit convaincu que « Saddam fera le maximum, et, à vrai dire, c'est déjà le cas, pour cacher ces armes

et éviter d'avoir à y renoncer ». Le premier ministre britannique considère que l'Irak a beaucoup appris des inspections précédentes et qu'« il fera tout son possible pour cacher ses armes » à l'occasion de nouveaux contrôles. Au demeurant, des spécialistes ont été rappelés à leurs postes de responsabilités pour travailler sur des projets d'armement nucléaire.

- Le dossier affirme que Saddam Hussein a « des plans militaires » d'emploi de son arsenal d'armes chimiques et biologiques, le cas échéant contre sa population. Le président irakien a centralisé, entre ses mains, les moyens de décider de l'emploi des armes de destruction massive. Ce qui laisse supposer que le mode de propulsion des missiles qui pourrait les transporter a été modifié par rapport à celui des missiles précédents.

savoir que Londres continuait de prendre sa part à la rédaction d'un nouveau projet de résolution, qui sera présenté au Conseil de sécurité « dans les prochains jours ».

Tony Blair semble avoir rétabli, lundi, un apparent consensus dans son cabinet. Il a eu, avant la réunion, des entretiens en tête à tête avec ses collaborateurs les plus réticents envers une action militaire en Irak, notamment Margaret Beckett, secrétaire à l'environnement, et Clare Short, secrétaire au développement international.

Connue pour son franc-parler et son opposition à tout recours à la force, cette dernière avait déclaré dimanche : « Il est dangereux de regarder le monde comme s'il était peuplé de cow-boys et d'Indiens, et où nous sommes les bons face aux méchants, où nous pouvons bombarder tous ceux qui se trouvent sur notre chemin. »

Lundi soir, M<sup>me</sup> Short, beaucoup moins disert, a assuré que les ministres avaient eu « une bonne discussion », à l'issue de laquelle « nous sommes tombés d'accord ». Les débats au Parlement, réuni mardi en séance extraordinaire – avant de repartir en vacances jusqu'au 15 octobre – devraient être moins consensuels.

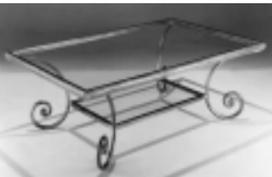
Un groupe d'élus travaillistes de base a publié un document intitulé « L'affaire malhonnête de la guerre en Irak », que l'un d'entre eux, Jeremy Corbyn, commente ainsi : « C'est, en vérité, une guerre, à propos de George W. Bush, des armes et du pétrole. Nous demandons à Tony Blair pourquoi la Grande-Bretagne ne peut pas avoir une politique étrangère indépendante. »

Jean-Pierre Langellier

## VUE SUR TABLE S

RIONEL PARIS

### LA BOUTIQUE AUX 1000 TABLES



LA SEULE BOUTIQUE PARISIENNE CONSACRÉE AUX TABLES BASSES

Classiques, contemporaines, en fer forgé, métal, bois, pierre, verre, altuglass. Carrées, rectangulaires, rondes ou ovales.

### « SUR MESURE »

OBJETS DE DÉCORATION LISTES DE MARIAGE

Ouvert du lundi au samedi

89, av Paul Doumer - 75116 Paris  
Tél. : 01.45.27.87.59  
Fax : 01.40.50.93.36



ALI HAIDER / AP

## Préparatifs irakiens

A 20 kilomètres de Bagdad, des troupes spéciales irakiennes s'entraînent, début septembre, à des manœuvres militaires en prévision d'un débarquement de l'armée américaine en Irak. Le dossier à charge présenté, mardi 24 septembre, par le premier ministre britannique,

Tony Blair, sur les armes de destruction massive présumées de l'Irak a été qualifié, d'« infondé », par le ministre irakien de la culture, Youssef Hammadi. Bagdad avait annoncé, jeudi, son accord à un retour inconditionnel des inspecteurs de l'ONU en désarmement.

## La hausse du prix du pétrole pèsera durablement sur une conjoncture mondiale déjà déprimée

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Guerre-éclair ou enlèvement ? A Washington, à la veille des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et de la réunion des ministres des finances du G 7, les experts soupèsent l'impact d'une intervention militaire contre Bagdad sur une conjoncture mondiale déjà déprimée. Le directeur général du FMI, Horst Köhler, estime, comme la plupart des économistes, qu'« une action militaire de courte durée, circonscrite à l'Irak, aurait probablement un impact limité sur la croissance ».

Elle pourrait même, selon lui, produire « un effet positif » car ce serait « une clarification de la situation ». « Cette menace diffuse, cette situation peu claire rend les investisseurs hésitants », estime-t-il. En revanche, une guerre prolongée contre l'Irak créerait une situation « imprévisible » qui handicaperait la reprise.

L'inquiétude de la communauté internationale face à la flambée du baril de pétrole met fin au mythe selon lequel les économies s'étaient suffisamment affranchies du pétrole pour ne pas se soucier de son prix. La hausse de l'or noir, il y a deux ans, avait été l'un des facteurs de la récession mondiale. Ces dernières semaines, le prix du

baril a varié au gré de la perception qu'ont eu les opérateurs de la tournure des événements.

Les spécialistes répètent en vain que rien ne justifie une telle hausse : en cas d'arrêt de la production irakienne, le marché a suffisamment de stocks pour compenser. Pourtant, les cours du pétrole se sont à nouveau envolés lundi 23 septembre. A New York, le prix du brut de référence gagnait 78 cents à 30,62 dollars, son cours le plus haut depuis février 2001.



« Cette menace diffuse, cette situation peu claire rend les investisseurs hésitants »

HORST KÖHLER

L'impact d'un baril installé durablement à 30 dollars n'épargnera aucun pays. Selon les modèles économiques, une hausse de 10 dollars pendant un an ampute la croissance de 0,5 % et pousse les prix à la consommation du même montant la première année. Dans l'environnement déprimé actuel, cela pourrait représenter un basculement vers la récession.

Pour les économies européennes, la hausse du brut est une mauvaise nouvelle de plus. L'inflation dans la zone euro s'est accélérée

en août, à 2,1 % sur un an, et son évolution reste liée aux aléas d'une guerre en Irak.

Pour les prochains mois, les économistes tablent généralement sur une relative stabilisation de l'indice des prix qui devrait revenir sous les 2 %. Mais ce scénario reste très incertain. « Les risques concernant le niveau des prix sont pour le moment contenus mais la situation actuelle est très incertaine ; tout développement négatif au Moyen-Orient qui pourrait avoir une influence sur le prix du pétrole changerait la donne », a déclaré Domingo Solans, un des dirigeants de la Banque centrale européenne.

Aux tensions inflationnistes s'ajoutent de mauvais indicateurs. Mercredi 18 septembre, l'Insee avait annoncé un fléchissement de la productivité industrielle en France. Mardi 23, l'institut allemand ZEW a estimé que « la probabilité d'un nouveau fléchissement de la conjoncture a augmenté ». La reprise de l'activité en Allemagne ne devrait pas intervenir avant l'été 2003, a prédit un autre institut de conjoncture, l'IFW. Quant au gouvernement italien, il s'est résigné à réviser en forte baisse sa prévision de croissance pour 2002 à environ 0,6 % contre 1,3 % estimée en juillet.

Babette Stern

## M. Chirac opposé à « tout acte unilatéral »

Le président français renouvelle sa mise en garde à Washington

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

Un ton plus haut que précédemment, Jacques Chirac a précisé, lundi 23 septembre, ses mises en garde à Washington contre tout règlement militaire unilatéral de la crise irakienne. « La France est opposée à tout acte unilatéral. Il appartient au Conseil de sécurité, et à lui seul, d'assumer le cas échéant la responsabilité d'une décision après en avoir débattu et après avoir voté selon les règles », a martelé le président de la République, lors d'une réunion à huis clos des chefs d'Etat ou de gouvernement présents au Danemark au sommet de l'ASEM. Ce Forum Asie-Europe regroupé depuis 1996 les Etats membres de l'Union européenne et dix pays asiatiques.

A l'heure où le président américain, George W. Bush, réclame une « résolution forte » de l'ONU, c'est avec fermeté que M. Chirac a fait entendre sa différence. Evoquant « un certain nombre de bruits sur d'éventuelles actions unilatérales », il a souligné les « risques et dangers d'une action de ce type : des risques militaires mais aussi des risques politiques ».

M. Chirac s'est référé aux « conséquences que ce genre d'actions peut avoir sur la cohésion de la coalition internationale contre le terrorisme, ainsi que sur ses conséquences

dans la région et en particulier dans le monde arabe », selon ses propos rapportés par la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna.

Paris reste attaché à un traitement progressif du dossier par l'ONU : d'abord, l'adoption d'une résolution rappelant à Bagdad ses obligations internationales et lui fixant une échéance à court terme ; ensuite, si l'Irak continue de régimber, le Conseil de sécurité devra formuler une deuxième résolution, pour laquelle Paris n'exclut a priori aucune hypothèse.

LA « DETTE » DES ANNÉES 1940

L'insistance de M. Chirac sur les règles de vote onusiennes, commente-t-on dans son entourage, est un signal adressé à ses partenaires, Etats-Unis en tête. La France – membre permanent du Conseil de sécurité, où elle détient, à ce titre, un droit de veto – « ne se liera pas à une décision prise à Washington qui envisagerait l'automatisme de l'usage de la force au cas où l'Irak n'aurait pas respecté ses obligations internationales ».

Un brouhaha européen a cependant dominé le sommet de l'ASEM (Asia Europe Meeting). Intervenant après le président français, le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a d'abord souligné que les Européens ne doivent pas oublier la « dette » contractée dans

les années 1940 à l'égard des Américains. M. Berlusconi a même considéré que le recours à l'« action préventive » est quasi légitime.

Reprenant alors la parole, M. Chirac a déclaré qu'un tel concept d'action préventive risquerait de donner des idées à d'autres nations, citant notamment la Chine. Son premier ministre, Zhu Rongji, n'a pas bronché à cette évocation d'une intervention armée à Taïwan.

De son côté, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, s'est démarqué de la position italienne en déplorant que, avec l'attaque de Pearl Harbor en décembre 1941, son pays ait cru bon de « lancer des actions préventives contre les Etats-Unis ».

Tentant de rétablir un semblant de cohérence à l'ensemble, le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, dont le pays assure la présidence de l'Union européenne, a estimé que les divergences européennes constitueraient des « nuances ». Incontestablement plus unis, les autres membres de l'ASEM (Brunei, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam) ont privilégié, quant à eux, une solution « multilatérale » de la crise irakienne.

Erich Inciyan

## L'économie américaine ne sortira pas indemne d'un conflit

Le coût estimé d'une intervention : 100 à 200 milliards de dollars

NEW YORK

de notre correspondant

L'invasion du Koweït en 1990 par l'Irak et la guerre du Golfe en 1991 avaient précipité les économies occidentales dans la récession. Un tel scénario peut-il se reproduire si les Etats-Unis lancent une offensive contre Saddam Hussein ? Les économistes de la Réserve fédérale et des grandes banques identifient quatre risques majeurs : une forte hausse des cours du baril, une nouvelle dégringolade de Wall Street, une perte de confiance des consommateurs et une augmentation sensible du déficit budgétaire.

Aujourd'hui, seuls les marchés, plus particulièrement pétroliers, ont commencé à anticiper les conséquences d'un conflit. « Jusqu'au début des opérations, l'incertitude et l'anxiété vont progressivement augmenter et peser de plus en plus sur les marchés et les décisions des chefs d'entreprise et des consommateurs », prévient Thomas Gallagher, économiste du groupe ISI.

La réaction vive de Spencer Abraham, le secrétaire américain à l'énergie, critiquant à la fin de la semaine dernière l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) après sa décision de ne pas augmenter sa production, illustre la préoccupation de l'administration de Bush face à la hausse rapide du prix du pétrole. « A long terme des cours élevés et des marchés volatils causent du tort à tout le monde », a-t-il déclaré.

L'augmentation de 45 % depuis un an du baril, passé lundi 23 septembre au-dessus du seuil des 30 dollars, pèse d'ores et déjà sur l'économie américaine. Selon Peter Hooper, économiste en chef de la Deutsche Bank, chaque hausse d'un dollar se traduit par une

dépense supplémentaire pour les Etats-Unis de 12 milliards de dollars sur douze mois.

Les exportations irakiennes représentaient environ 800 000 barils par jour en août, une quantité suffisamment faible pour que son absence ait peu d'impact. Elle serait compensée par des pays comme la Russie, le Mexique ou le Venezuela. Depuis plusieurs mois, les Etats-Unis augmentent aussi graduellement leurs réserves stratégiques. Elles représentent aujourd'hui au moins 584 millions de barils, l'équivalent de 120 jours d'importations des pays de l'OPEP.

Pour ce qui est de l'impact des opérations sur le moral des con-

les autour du logement et de la consommation vont éclater dans un futur pas très éloigné. Elles pourraient entraîner les Etats-Unis dans une longue période de déflation. »

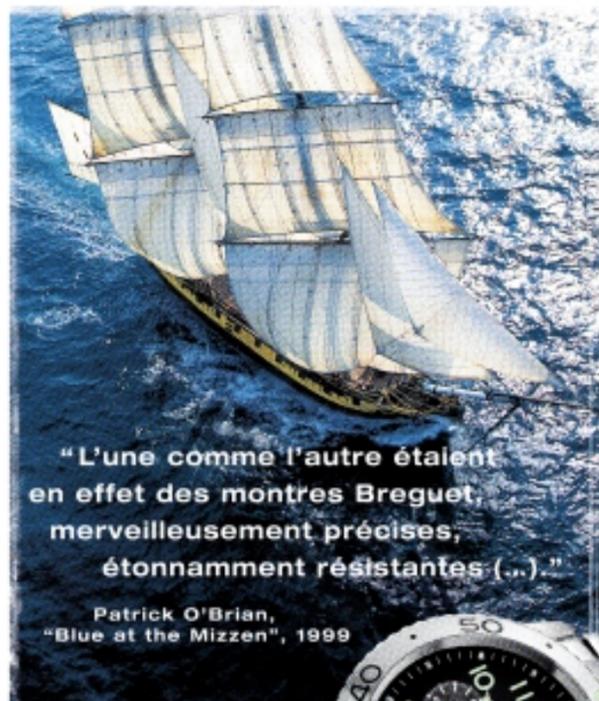
Le scénario d'une guerre courte, victorieuse et peu coûteuse en vies humaines pourrait pourtant être assez favorable à l'activité. Elle bénéficierait du regain d'optimisme et de confiance patriotique des ménages et du coût de pouce momentané de l'accroissement des dépenses publiques. Mais si le conflit se prolonge au-delà de quelques semaines, si les critiques internationales redoublent, si l'Irak utilise des armes chimiques ou bactériologiques et si la guerre s'étend à l'Arabie saoudite ou à Israël, le risque d'une nouvelle récession devient considérable.

Il faudra aussi subir les conséquences du gonflement du déficit budgétaire, des ponctions accrues sur les marchés et de la hausse des taux d'intérêt pour le financer. D'ores et déjà, le déficit s'annonce cette année supérieur aux prévisions initiales de 165 milliards de dollars (presque autant en euros).

Lawrence Lindsey, le principal conseiller économique de George Bush, a produit un certain effet en déclarant que les opérations pourraient coûter entre 100 et 200 milliards de dollars. Lors de la première guerre du Golfe, les dépenses s'étaient élevées à « seulement » 61 milliards et le conflit en Afghanistan a coûté 10 milliards pour le moment.

Lawrence Lindsey prend en compte la nécessité de maintenir un nombre important de troupes pendant une période assez longue sur le territoire irakien et la volonté américaine de reconstruire rapidement le pays.

Eric Leser



Breguet. La passion laisse des traces.

Chronographe Type XX Transatlantique en acier, avec fonction "retour en vol". Mouvement à remontage automatique avec date et petite seconde. Compteurs de 30 minutes et de 12 heures. Lunette tournante graduée. Chiffres et aiguilles luminescents. Couronne vissée. Etanche à 100 mètres.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 85 00  
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22  
Boutique Tourbillon, 6, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 55 35 01 50

www.breguet.com

Breguet  
Depuis 1775

## Yasser Arafat refuse de céder à Israël et de livrer ses compagnons

Le siège de la Mouqata'a se poursuit à Ramallah alors qu'une nouvelle incursion de Tsahal dans la bande de Gaza a fait neuf morts

JERUSALEM

de notre correspondant

Les rideaux de fer des magasins de la rue Salah Eddine, la grande rue commerçante de Jérusalem-est, sont restés baissés, lundi 23 septembre. La partie orientale de Jérusalem a suivi massivement l'appel à la grève lancé la veille en protestation contre le siège par l'armée israélienne de la Mouqata'a, le quartier général de Ramallah, presque entièrement détruit, où le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat se trouve reclus. La mobilisation palestinienne a été également forte dans les principales villes de la bande de Gaza où la plupart des magasins sont restés fermés. A Bethléem, une manifestation a rassemblé quelques centaines de personnes.

A Ramallah, des dizaines de manifestants, selon des sources palestiniennes, ont bravé une nouvelle fois le couvre-feu imposé sur la ville par l'armée israélienne pour défiler, vers minuit, en signe de solidarité avec M. Arafat. Un concert de casseroles a accompagné la marche que les soldats israéliens se sont efforcés de disperser par des jets de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes.

Cette mobilisation palestinienne inattendue, alors que l'armée israélienne réoccupe depuis trois mois la plupart des villes de Cisjordanie soumises par ailleurs au couvre-feu, a renforcé la position de M. Arafat, assiégé depuis le 19 septembre à la suite d'un attentat suicide perpétré à Tel Aviv.

Ce dernier s'est adressé par téléphone aux manifestants rassemblés à Bethléem, mais également au Liban, dans le camp de réfugiés de Miyé Miyé, pour les assurer de sa détermination. Alors que l'émiss-

saire européen pour le Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, était empêché par l'armée israélienne de parvenir à la Mouqata'a - décrétée, ainsi que l'ensemble de Ramallah, « zone militaire fermée » -, un proche conseiller du chef de l'Autorité palestinienne, Saëb Erekat, a été en revanche autorisé lundi à rencontrer M. Arafat pour tenter de trouver une issue à la crise.

Les deux camps se poursuivent cependant restés figés sur leurs positions. Le chef de l'Autorité palestinienne a refusé catégoriquement de fournir à Israël la liste nominative des personnes retranchées avec lui dans un espace désormais des plus



**Le siège de la mouqata'a « n'aide pas la paix et la réforme des institutions »**

ARI FLEISCHER

réduits et dans des conditions sanitaires difficiles. Il a, en revanche, exigé la levée immédiate et inconditionnelle de son siège. Selon les estimations, environ 200 Palestiniens entourent pour l'heure M. Arafat.

Le gouvernement israélien exige la reddition d'un certain nombre d'entre eux qu'il accuse d'avoir organisé ou soutenu des attentats anti-israéliens. Le chef des renseignements pour la Cisjordanie, Taoufic Tiraoui, fait officiellement partie de ces personnes recherchées. Les autorités israéliennes, qui semblent avoir des difficultés pour identifier les personnes retranchées dans la Mouqata'a, n'ont d'ailleurs pas rendu public que la liste des Palestiniens dont

elles exigent la reddition et dont le nombre a varié au fil des jours, selon les sources.

Le précédent siège de la Mouqata'a, de mars à mai, s'était soldé par l'emprisonnement ou l'exil d'activistes palestiniens recherchés par Israël. L'opinion publique palestinienne s'était alors vivement indignée des compromis acceptés par M. Arafat, dont la cote de popularité avait chuté.

L'opération israélienne contre M. Arafat, décidée après l'attentat-suicide revendiqué par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), a continué de susciter les critiques internationales, notamment de la part des Etats-Unis qui ont redit lundi, par le biais du porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, qu'elle « n'aide pas la paix et la réforme en profondeur des institutions palestiniennes ».

Parallèlement aux manifestations de soutien à M. Arafat, les violences n'ont d'ailleurs pas cessé dans les territoires palestiniens. A Hébron, un Israélien a été tué par des tirs palestiniens qui ont également blessé des enfants. Enfin, dans la nuit de lundi à mardi, l'armée israélienne a lancé un raid important sur la bande de Gaza. Selon des sources palestiniennes, neuf Palestiniens ont été tués à la suite d'acrochages avec l'armée israélienne.

Celle-ci a détruit les maisons de responsables d'opérations anti-israéliennes ainsi que plusieurs ateliers de métallurgie où seraient confectionnés, selon les Israéliens, des mortiers artisanaux avec lesquels les activistes palestiniens harcèlent les colonies situées à l'intérieur de l'étroite bande de terre.

Gilles Paris

## Maroc : le monde rural se mobilise pour une élection « transparente »

Dans les villes, la campagne pour les législatives du 27 septembre est morne

RABAT, CASABLANCA, AZROU (province d'Ifrane)

de notre envoyée spéciale

« Allons-nous vraiment avoir des élections transparentes ? Peut-on y croire ? » Dans les salons de Rabat et de Casablanca, comme au fin fond des villages du Moyen Atlas, cette question revient sans cesse. A quelques jours des législatives du 27 septembre - le premier rendez-vous électoral organisé depuis l'accession au trône du roi Mohammed VI il y a trois ans -, les Marocains semblent encore incrédules. Le souverain et le gouvernement ont beau avoir solennellement promis, à de nombreuses reprises, honnêteté et transparence pour ce scrutin, la population peine à se mobiliser.

Ouverte le 14 septembre, la campagne électorale a été jusque-là plutôt terme, en dépit du nombre élevé - vingt-six - de partis politiques en lice. Dans les grandes agglomérations, on ne constate aucune tension ni effervescence liées aux élections, excepté lors de la publication de nouveaux sondages, qui ont pour particularité de déclencher la fureur des « perdants » - en particulier celle du parti Istiqlal, donné régulièrement battu d'une tête par l'Union socialiste des forces populaires (USFP) d'Abderrahmane Youssoufi, l'actuel premier ministre.

Si les salles de cinéma et de congrès se remplissent certains soirs à l'occasion de meetings, les panneaux d'affichage réservés aux députés restent pour nombre d'entre eux désespérément vides. Les programmes se ressemblent au point de paraître parfois interchangeables. Il y est beaucoup question de chômage, d'investissement, de solidarité, etc. Les questions qui fâchent sont occultées, telles la réforme éventuelle de la Constitution ou la nécessaire clarification de la répartition des pouvoirs entre le roi et le gouvernement, un sujet que seul le parti de la Gauche socialiste unifiée (GSU) s'est aventuré à soulever.

Pour sortir de la torpeur d'une campagne sans relief, il faut quitter les centres urbains. Dans les villages, on attend en effet beaucoup plus de l'élu et, en premier lieu, « qu'il cesse de nous voler notre bien et de se moquer de nous ». Gare à celui qui a failli à sa mission, et surtout à celui qui s'est mis aux abonnés absents ces cinq dernières années et qui brigue un nouveau mandat.

Et parce que peu de personnes, dans les campagnes, font la distinction entre les fonctions d'un maire



A Rabat, le 22 septembre. Les législatives du 27 septembre au Maroc sont les premières élections depuis l'accession au trône de Mohammed VI il y a trois ans. Par le biais de spots diffusés à la radio et à la télévision, les autorités du royaume s'efforcent de convaincre les Marocains de se rendre aux urnes. Le taux de participation est l'un des enjeux du scrutin.

et celles d'un député, le candidat à la Chambre des représentants se voit réclamer, pêle-mêle, du travail pour le chef de famille, de l'eau courante à la maison et une ampoule pour le lampadaire de la ruelle voisine...

De fait, ce n'est pas dans les villes, mais bien dans les campagnes - où le nombre d'analphabètes dépasse pourtant largement la moyenne nationale de 61 % - que le taux de participation, le 27 sep-

### Les questions qui fâchent, comme l'éventuelle réforme de la Constitution, sont occultées

tembre, promet d'être le plus élevé.

Ce taux, le palais royal et le gouvernement le surveilleront ce jour-là comme le lait sur le feu. Un boulevirement majeur de l'échiquier politique n'étant pas attendu vendredi prochain, les deux principaux enjeux de ce scrutin seront en effet la participation et la transparence. C'est un peu comme si le processus de démocratisation au Maroc passait un test capital.

Mais, dans un pays où les scrutins ont toujours été marqués par la fraude, comment persuader la

population que « quelque chose a changé » et que, désormais, chaque voix sera prise en compte ? Le gouvernement s'y emploie avec vigueur et mène depuis plusieurs semaines une campagne nationale de communication inédite.

La radio et la télévision diffusent à longueur de journée - en français, en arabe, en berbère, et même en hassani (le dialecte des régions du sud) - des petits films incitant les citoyens à voter, et dénonçant la corruption. Des chanteurs et des acteurs ont été appelés en renfort pour participer à cette opération qui se veut pédagogique. « Celui qui achète ta voix aujourd'hui te vendra demain », avertit ainsi l'un des spots. « Ta voix... ton droit ! », « Ton vote... ton choix ! », martèlent dans la presse écrite privée des encadrés publicitaires, payés par le gouvernement.

Dans le même temps, on apprend la suspension ou la révocation d'agents d'autorité (notamment deux caïds, un cheikh, et un commissaire) et même le rappel d'un gouverneur pour « comportement susceptible de nuire à la transparence des élections ».

Ainsi, l'administration marocaine ne se contente plus seulement de garder une stricte neutralité dans le déroulement de la campagne électorale et l'organisation des législatives, elle s'est transformée en éducateur politique.

Florence Beaugé

## 28 résolutions ignorées par Israël, 16 par l'Irak

Les pays arabes et les non-alignés dénoncent à l'ONU une vision partielle

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

L'Irak n'a pas eu de peine à s'inviter à la séance publique que le Conseil de sécurité des Nations unies a tenue, lundi 23 septembre, à la demande du groupe des pays arabes, sur « la situation au Proche-Orient, y compris la question de la Palestine ».

Le mot « Irak » n'a jamais été prononcé, mais les allusions étaient limpides. Dénué de la moitié de traitement entre les violations des résolutions du Conseil de sécurité commises par le régime de Bagdad et celles que s'autorisent les autorités israéliennes depuis le vote de la résolution 242 le 22 novembre 1967.

Comme l'a fait remarquer Kofi Annan, la question du « deux poids, deux mesures » n'est pas nouvelle : « Le Conseil lui-même est

conscient » du problème, a-t-il dit. Mais après le discours de George Bush, le 12 septembre, mettant en cause l'ONU pour son incapacité à faire respecter seize de ses résolutions sur l'Irak, les orateurs n'ont pas craint de reprendre l'argumentaire.

L'observateur permanent de la Palestine à l'ONU, Nasser Al-Kidwa, a dénoncé les « trois décennies de défi » aux Nations unies représentées par la politique israélienne, une allusion transparente au livre blanc (A Decade of Defiance) publié par les autorités américaines sur le régime irakien. L'ambassadeur palestinien avait, lui aussi, fait les comptes : vingt-huit résolutions ont été adoptées par le Conseil de sécurité sur la situation dans les territoires occupés, a-t-il affirmé. « Aucune n'a été appliquée », a-t-il fait remarquer.

### « RELEVER LES DÉFIS »

L'ambassadeur syrien a repris ce même chiffre et ironisé sur les conséquences à en attendre : « Quand un Etat n'a pas respecté les résolutions du Conseil, on le menace de fin du monde. » Son homologues libyen a estimé que le gouvernement Sharon « ridiculisait les Nations unies ». « On perd toute crédibilité lorsque l'on autorise les exceptions », a fait valoir le représentant saoudien.

Tous les intervenants ont abondamment cité les textes : la résolution 242 de 1967, soulignant « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre » et réclamant « le retrait des forces israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ». La 1 402 du 30 mars dernier dans laquelle le Conseil, pré-occupé par les attentats-suicides et l'offensive militaire contre le quartier général de Yasser Arafat, réclame un retrait israélien des villes palestiniennes réoccupées, « y compris Ramallah ». La 1 403, quatre jours plus tard, qui « exige » l'application « sans délai » de la précédente...

Les pays arabes et musulmans n'ont pas été les seuls à évoquer la question. Au nom des 115 pays du groupe des non-alignés, l'Afrique du Sud a estimé que « la légitimité et la crédibilité des Nations unies

sont menacées ». La Chine a appelé le Conseil à « assumer ses responsabilités », la Russie à « relever les défis jetés à son autorité ». La France pour sa part a souhaité la mise en œuvre des résolutions du Conseil : « Toutes valent de la même façon pour tous et dans toutes leurs dispositions. »

Alors que l'ambassadeur israélien estimait qu'une nouvelle résolution n'était pas nécessaire, la délégation américaine a senti la pression monter. L'après-midi, elle a créé la surprise en proposant un texte de résolution appelant Israël à « cesser les mesures » qui « aggravent » la situation « dans et autour » de Ramallah, pour contrebalancer le projet déposé par la Syrie.

Chacun des textes étant inacceptable pour l'autre partie, les Européens ont proposé une synthèse. Finalement, les Américains, souhaitant éviter d'avoir à mettre un veto, se sont abstenus, n'empêchant pas l'adoption de la résolution exigeant la fin du siège de la Mouqata'a. Le texte demande également à l'Autorité palestinienne de traduire en justice les auteurs d'actes terroristes. A l'origine, les Etats-Unis exigeaient une condamnation explicite du Hamas et du Djihad islamique.

Corine Lesnes

### Kofi Annan veut faire des économies

Malgré l'Irak, le conflit israélo-palestinien et la mauvaise humeur de Washington à son égard, le secrétaire général Kofi Annan a pris le temps de présenter, lundi 23 septembre, le deuxième volet de la grande réforme de l'ONU à laquelle il s'attelle depuis son élection en 1996.

L'objectif de ce plan est de simplifier les procédures administratives et de faire des économies. Dans son rapport, M. Annan relève quelques excès : 15 484 réunions en 2000-2001 ; 5 879 rapports publiés pendant la même période. Le secrétaire général propose de créer un organe chargé d'estimer le nombre de rapports nécessaires aux Etats membres.

Il suggère aussi de regrouper les 71 centres d'information de l'ONU à travers le monde en organismes régionaux, en commençant par l'Europe occidentale.

Sur les tensions prêtées avec Washington, M. Annan a indiqué que chacun avait un « rôle » différent et que celui du secrétaire général des Nations unies n'était par définition pas identique à celui du secrétaire d'Etat américain. - (Corresp.)

**2ème et 3ème cycles Professionnels**  
ADMISSION: BAC +2, BAC +4/5 ou 2 à 3 ans d'expérience professionnelle

**BS Bachelor of Science & Master Programs**

Partner of Tiffin University (USA)

In International Hotel Management  
In Restaurant Business  
In Communication and Public Relations  
In Leisure and Sports Management  
In International Hospitality Industry

Formation bilingue français/anglais en  
Hôtellerie, communication, événements et sports loisirs en alternance professionnelle internationale

01.45.26.59.28  
52 rue St Lazare 75009 PARIS

*Pour une carrière internationale en management*  
*Inscription immédiate*

FI. B.

## La Tchétchénie à l'heure de la terreur et des explosions

La « normalisation » vantée par Moscou est loin de régner dans la République rebelle

### GROZNY

de notre envoyée spéciale

Grozny ressemble-t-elle à « Belfast, mais avec plus de destructions » ? C'est la description qu'a faite de la capitale tchétchène, lors d'une conférence de presse à Moscou, le 5 septembre, le rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Lord Judd, de retour d'un bref voyage dans le Caucase du Nord. « Il y a des hélicoptères dans le ciel, il y a des échoppes, des bus qui roulent, des voitures. Grozny n'est pas une ville fantôme », a-t-il affirmé. Mais il a ajouté aussi, pour sans doute plus de mesure : « Il y a de l'insécurité. Il est inacceptable que des gens vivent dans de telles conditions, aujourd'hui, dans une ville d'Europe. »

Près de trois années se sont écoulées depuis l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, le 2 octobre 1999, dans le but de mener une « opération antiterroriste » après une série d'explosions d'immeubles à Moscou et Volgograd (300 morts), attribuée par les officiels russes à des Tchétchènes. Vladimir Poutine a encore tenu à décrire ces attentats, lors d'une récente conversation téléphonique avec George W. Bush, comme l'équivalent « russe » des attaques du 11 septembre 2001.

Les pertes officielles dans les rangs des forces armées russes s'élèvent à près de 5 000 morts, soit plus que pendant le conflit mené par Boris Eltsine, de 1994 à 1996. Cet été, les incidents armés opposant la guérilla indépendantiste aux militaires se sont multipliés. Explosions de mines télécommandées, assassinats d'officiels prorusés dans les principales localités de Tchétchénie... le Kremlin a de plus en plus de mal à accréditer l'idée qu'une quelconque « normalisation » est en cours dans la République rebelle.

Grozny, où vivent entre 50 000 et 100 000 personnes, au

### Critiques timides dans la presse moscovite

Si, à Moscou, le débat médiatique, largement placé sous l'emprise du Kremlin, reste étouffé, certaines voix s'interrogent. « La deuxième campagne de Tchétchénie est entrée dans une impasse sanglante », écrit le commentateur russe Andreï Piontkovsky. « Mais il est extrêmement difficile, pour Vladimir Poutine, arrivé au pouvoir sur la vague de cette guerre, de reconnaître cet état de fait, ajoute-t-il. Il faudrait pour cela que le lieutenant-colonel Poutine soit capable de réitérer le geste du général de Gaulle (...), qui a su reconnaître l'absurdité de la guerre d'Algérie en 1961. »

Les déclarations de Vladimir Poutine, menaçant la République de Géorgie d'intervention armée si elle ne livrait pas les « terroristes » tchétchènes réfugiés sur son territoire, ont été interprétées comme une tentative de détourner l'attention sur les événements en Tchétchénie même. « La Géorgie ne contrôle pas la situation dans les gorges de Pankissi [zone frontalière], note Andreï Piontkovsky, mais la Russie ne contrôle pas plus la situation en Tchétchénie. »

milieu des ruines, est un concentré de terreur et de misère. « Nous sommes tous terrifiés. Des gens sont tués, emportés, chaque jour pratiquement, par des soldats russes masqués. Nous n'osons pas parler, de peur d'être éliminés. Il n'y a aucune stabilité, aucune sécurité. La télévision russe ment », dit en privé la responsable administrative d'un quartier du centre.

Comme des centaines de Tchétchènes, cette habitante travaille formellement pour l'administration prorusse, mise en place depuis la fin des bombardements lourds en 2000. C'est l'un des rares moyens de gagner de l'argent. Mais elle n'en pense pas moins. En public, interrogée par Lord Judd, soigneusement encadré d'accompagnateurs russes, cette femme s'en tiendrait à la langue de bois sur une progressive « stabilisation » : nécessités de la vie dans un pays sous occupation militaire.



Mais pendant ce temps, des civils, chaque jour, disparaissent.

L'histoire d'Idriss Djabraïlov, 66 ans, est un cas banal dans la Tchétchénie d'aujourd'hui. Il a été enlevé en pleine nuit à son domicile, le 4 septembre, dans le quartier de Starāia Sounja, par des militaires russes masqués, qui portaient des armes munies de silencieux, selon un témoin. « Ils l'ont emmené, habillé de son pyjama, après avoir tiré dans le sol à plusieurs reprises. » « Voilà de quelle manière des hommes tchétchènes de tous âges disparaissent », dit l'un de ses proches.

L'armée russe continue aussi de tirer aveuglément, à l'artillerie, sur des habitations tchétchènes, faisant de nombreux morts. A Tchetchen-Aoul, un hameau situé à 5 km au sud de Grozny, un vieil homme, Soupiān, contemple les débris de sa petite maison en torchis, perforée par des tirs d'obus, qui ont tué, le 7 septembre son fils, sa belle-fille, et sa petite-fille, âgée de 3 ans.

La famille prenait le thé sur le pas de la porte quand les premiers projectiles se sont écrasés. « Les enquêteurs russes ont d'abord essayé de faire croire que ma famille avait été victime d'une bombe télécommandée » posée par les combattants indépendantistes, s'insurge le vieillard.

### DÉTOURNEMENT DE FONDS

Une propagande russe nouvelle cherche à dissimuler le degré de peur qui règne au sein de la population tchétchène. Des panneaux sont disposés le long d'artères que parcourent les rares délégations étrangères invitées par le Kremlin. « Je crois en l'avenir de la Tchétchénie », « Préservons la paix pour nos enfants », « Prenez des livres en main, pas des armes », disent ces slogans. Moscou s'est employé à mettre en place un double système de répression dans la République, à l'approche du « référendum » qu'elle compte y organiser cet hiver. Il repose sur l'impunité générale accordée aux troupes russes commettant des exactions contre les civils et sur la mise en place de milices tchétchènes prorusées, qui comptent désormais plusieurs milliers d'hommes.

Equipées d'uniformes, de véhicules, d'armements, celles-ci servent de supplétifs à des unités russes, et d'hommes de main au chef de l'administration mise en place par Moscou, l'ancien mufti (chef religieux) Ahmed Kadyrov. Les « services » de ce dernier détournent une partie des fonds envoyés par Moscou pour la « reconstruction » de la Tchétchénie, et participent, aux côtés des militaires russes, au trafic de pétrole. Ces forces prorusées sont accusées par la population de commettre des atrocités.

Une relève préparée pour l'armée russe ? C'est à ces unités que Vladimir Poutine a fait allusion, dans son récent message au Conseil de sécurité de l'ONU concernant les opérations dans le Caucase du Nord. « Nous pouvons commencer à réduire le groupe des forces fédérales en Tchétchénie, a affirmé le président russe, avant d'ajouter : « Nous avons lancé la création, dans cette République membre de la Fédération de Russie, d'agences de maintien de l'ordre formées entièrement d'un personnel tchétchène. »

Natalie Nougayrède

## Le Maroc et le Gabon proposent un sommet pour circonscrire le conflit en Côte d'Ivoire

Abidjan a accusé plusieurs pays voisins de soutenir la rébellion d'une partie de son armée

LES EFFORTS FRANÇAIS pour ramener le calme en Côte d'Ivoire se doublent d'une initiative africaine. Jeudi 26 septembre, à l'invitation conjointe du roi du Maroc, Mohammed VI, et du président gabonais Omar Bongo, qui séjourne actuellement au royaume, six chefs d'Etat africains devaient se réunir pour « lancer un processus destiné à trouver une solution politique au conflit en cours en Côte d'Ivoire et à mettre en œuvre une réconciliation nationale ».

Outre le président ivoirien, Laurent Gbagbo, qui, mardi matin, n'avait pas encore confirmé sa participation, les dirigeants du Burkina Faso et du Mali, deux pays voisins de la Côte d'Ivoire, ainsi que ceux du Togo, du Sénégal et du Congo-Brazzaville ont été conviés, de même que des représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne et du gouvernement français.

Ce dernier, déjà engagé dans une discrète médiation sur place, entre forces loyalistes et rebelles, tente ainsi de circonscrire le danger d'un enlèvement dans le conflit ivoirien, après avoir « prépositionné », lundi, plusieurs centaines de

soldats français à Yamoussoukro, 300 km au nord d'Abidjan. « Nous ne voulons pas nous ingérer dans les affaires intérieures ivoiriennes, a déclaré le commandant de ce détachement, le colonel Charles de Kersebiac. Nous sommes dans une posture de précaution, pour faire face à une dégradation de la situation qui mettrait en péril nos ressortissants. »

Lundi, dans la soirée, des tirs à l'arme lourde à Bouaké, l'une des deux villes de l'intérieur que les insurgés contrôlent depuis une semaine, ont fait craindre le déclenchement de la reconquête par les forces loyalistes, annoncée depuis plusieurs jours par le gouvernement ivoirien. Mais, selon des habitants contactés par téléphone mardi matin, la nuit a été calme à Bouaké, ville carrefour de près d'un million d'habitants – dont 600 Français et 150 enfants d'une école américaine –, de même qu'à Korhogo, la principale agglomération du nord, à une centaine de kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso.

Depuis le début du coup de force, jeudi 19 septembre, les autorités ivoiriennes ont mis en cause, sans les nommer explicitement,

des pays voisins qualifiés d'« Etats voyous » – la terminologie américaine pour désigner les Etats complices de forces terroristes – qui soutiendraient les insurgés. A mots couverts, le Burkina Faso et le Libéria, sinon le Mali et la Sierra Leone, ont été accusés.

Les circonstances pour le moins troublantes dans lesquelles le général Robert Gueï, l'ancien chef de

nées d'être liées à ce soulèvement, ou d'autres opposants politiques, ne soient l'objet de règlements de comptes et, notamment, d'exécutions sommaires ». Amnesty redoute aussi une « nouvelle poussée xénophobe contre les personnes étrangères et les Ivoiriens musulmans originaires du nord du pays » qui « pourrait menacer le pays ».

Mardi, dans un entretien au journal *La Croix*, l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, bête noire de la classe politique ivoirienne en raison de sa prétendue « nationalité douteuse », a déclaré qu'une « véritable brigade de la mort » de la gendarmerie – le corps d'armes ayant joué un rôle décisif lors de l'accession au pouvoir du président Gbagbo en octobre 2000 – aurait tenté de l'assassiner à son domicile, jeudi dernier. « Le même char qui est venu chez moi, jeudi à 14 h 30, défonçant le portail, était passé avant chez le général Robert Gueï, qui a été assassiné ainsi que son épouse, ses enfants et des proches », a-t-il affirmé.

Stephen Smith, avec Théophile Kouamouo (à Yamoussoukro)

## Deux morts dans l'explosion d'un véhicule à Bilbao

**BILBAO.** Une explosion survenue dans une voiture à Bilbao, au Pays basque espagnol, dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 septembre (photo), a fait deux morts. Les victimes pourraient être deux membres d'un commando de l'organisation séparatiste basque ETA, a annoncé la police. La déflagration s'est produite dans un véhicule de location, dans un quartier périphérique de la ville, et a complètement déchiqueté les corps des deux passagers, dont les restes n'ont pas été identifiés. Autour de la voiture, la police a découvert un pistolet et des télécommandes destinées à faire exploser des bombes par radio. Selon la police, il pourrait s'agir d'une erreur de manipulation de la bombe par le copilote, laquelle aurait provoqué l'explosion, a indiqué le porte-parole de la police basque. Le gouverneur de Bilbao, Inaki Azkuna, a estimé que les deux victimes faisaient partie d'un commando de l'ETA. — (AFP.)



VINCENT WEST/REUTERS

## Des bombardements ont fait 26 morts au Sud-Soudan

**NAIROBI.** Les rebelles du Sud-Soudan ont accusé le gouvernement de Khartoum, lundi 23 septembre, d'avoir tué 26 villageois et blessé des dizaines d'autres lors de bombardements de villages au cours du week-end. Des avions Antonov et Mig-29 et un hélicoptère auraient bombardé les régions de l'Equateur-Occidental, du Nil supérieur central et du Nord-Bhar el-Ghazal, selon un communiqué de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) publié à Nairobi. « Ces attaques sont absolument injustifiées, car dirigées contre des cibles non militaires », soulignent les rebelles. Des pourparlers pour un cessez-le-feu, qui se tenaient à Machakos (Kenya), avaient été suspendus le 2 septembre, au lendemain de la prise de Torit par la SPLA. Outre cette importante agglomération du Sud du pays, les rebelles contrôlaient déjà Kapoeta, autre ville-clé de la région, depuis le début du mois de juin. Depuis, ils accusent Khartoum de multiplier les attaques contre le sud. Le conflit oppose depuis 1983 la rébellion de la SPLA, basée dans le Sud, à majorité animiste et chrétienne, et le gouvernement musulman de Khartoum. — (AFP.)

## Raid des opposants ukrainiens contre la télévision d'Etat

**KIEV.** Les chefs de l'opposition ukrainienne ont brièvement envahi les locaux de la télévision d'Etat UT-1, lundi soir 23 septembre, pour exiger de passer à l'antenne, à la veille d'une grande manifestation contre le pouvoir en place. Ce raid de plusieurs dizaines d'opposants, dont le leader socialiste Olexandre Moroz, le chef communiste Petro Simonenko, et la dirigeante d'une coalition de centre-droit, Ioulia Timoshenko (photo), a forcé UT-1 à annuler son journal télévisé du soir. Après presque deux heures de négociations avec le président de la chaîne, Igor Storojouk, les opposants ont quitté les locaux dans le calme et sans que leurs exigences aient été satisfaites. M. Storojouk leur a cependant promis qu'une « décision serait prise mardi dans la matinée » sur la possibilité de leur donner du temps d'antenne, mercredi 25 septembre. Le chef du Comité d'Etat pour l'information, Ivan Tchij, arrivé d'urgence à la chaîne, a condamné cette invasion. L'opposition a promis de réunir, mardi, des dizaines de milliers de personnes à Kiev pour exiger la démission du président Léonid Koutchma qu'elle accuse de corruption et de dérive autoritaire. — (AFP.)



SERGEI SUPINSKY/AFP

### DÉPÊCHES

■ **ARGENTINE: l'ancien président Carlos Menem (1989-1999)** a obtenu, lundi 23 septembre, le renvoi à jeudi de son audience devant la justice qui doit l'interroger sur un compte bancaire en Suisse qu'il avait caché au fisc. « L'accusation de dissimulation » dont il est l'objet, est passible de deux ans de prison et d'une inéligibilité à vie. M. Menem a annoncé son intention de revenir à la tête du pays à l'occasion de l'élection présidentielle du 30 mars 2003. — (AFP.)

■ **CHINE : 21 collégiens sont morts et 47 autres ont été blessés**, lundi 23 septembre, dans l'effondrement de l'escalier d'un établissement scolaire de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, a indiqué, mardi, l'agence Chine nouvelle. L'accident est survenu à l'Ecole numéro 2 de la ville de Fengzen, lorsqu'une rampe d'escalier s'est rompue, alors que les élèves étaient en train de quitter le collège après la fin des cours. — (AFP.)

■ **VIETNAM : des inondations et des glissements de terrain ont fait 65 morts**, depuis le 20 septembre, dans le centre du pays. L'état d'alerte a été maintenu car l'arrivée d'une nouvelle dépression tropicale est annoncée. Ces inondations sont les plus importantes de l'année. Elles ont provoqué la mort de 48 personnes dans la province de Ha Tinh, à 340 km au sud de la capitale, Hanoi, et de 17 personnes dans la province voisine de Nghe An. — (Reuters.)

## Népal : 76 rebelles maoïstes tués dans des combats avec l'armée

**KATMANDOU.** Au moins 76 rebelles maoïstes présumés ont été tués, dimanche 22 septembre, dans des opérations des forces de sécurité népalaises, a indiqué, lundi, le ministère de la défense. Ces opérations militaires ont été lancées dans sept districts de l'Ouest et du Nord-Ouest du pays, précise un communiqué. La radio publique a ajouté qu'un soldat avait également trouvé la mort mais le ministère n'a pas confirmé cette information. Il y a deux semaines, des membres de la guérilla maoïste avaient attaqué deux postes de police, tuant 109 soldats. Une centaine de rebelles avaient également été tués dans ces combats. La guérilla lutte depuis six ans pour renverser la monarchie et établir une république communiste dans le petit royaume himalayen enclavé entre la Chine et l'Inde. Depuis 1996, 5 000 personnes ont été tuées dans ce conflit. — (AFP, Reuters.)

# Au lendemain des élections, le chancelier Schröder se prépare à des batailles difficiles au Bundestag

Disposant d'une faible marge de manœuvre, la nouvelle majorité SPD-Verts se fixe deux priorités : la lutte contre le chômage et l'amélioration de ses relations avec Washington

**BERLIN**  
*de notre correspondant*

Au lendemain de sa victoire mouvementée, le chancelier Gerhard Schröder, qui a réuni la direction du SPD à Berlin, lundi 23 septembre, a clairement énoncé ses dossiers prioritaires : le marché du travail et la politique étrangère, à cause, notamment, de la dégradation des relations germano-américaines. Celles-ci ont sérieusement pâti du refus catégorique de Gerhard Schröder de suivre le président Bush dans l'affaire irakienne, et des propos de la ministre de la justice, Herta Däubler-Gmelin, accusée d'avoir comparé le comportement politique du président américain à celui d'Adolf Hitler. Mme Däubler-Gmelin ne fera plus partie du prochain cabinet, mesure qui ouvrirait la voie à une délicate tentative de réconciliation avec Washington, peut-être à l'occasion d'un rapide voyage du ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer.

Plus difficile encore à régler seront les questions économiques et, avant tout, celle du chômage. Le patronat n'a pas perdu de temps en demandant, lundi, que le gouvernement s'attelle prioritairement à revoir les coûts du travail, « notre talon d'Achille », selon l'expression d'un dirigeant. Est ici visé le vieil échafaudage de la cogestion syndicat-patronat qui fait encore la spécificité de l'Allemagne.

Clairement, certains secteurs patronaux demandent que l'on y

mette un terme, estimant que le système, qui avait assuré la croissance et le plein-emploi, fait désormais de l'Allemagne un pays où les coûts du travail sont parmi les plus élevés au monde, ce qui nuit à la compétitivité et à l'emploi. La réplique syndicale n'a pas tardé : quelques heures après le patronat, la direction du puissant syndicat de la métallurgie IG Metall (1,7 million d'adhérents) mettait en garde Gerhard Schröder en lui demandant de ne pas oublier qu'il avait gagné les élections « grâce aux travailleurs et pas grâce au centre ».

Le résultat serré des élections et le renforcement des Verts laissent présager des négociations ardues entre ces derniers et les sociaux-démocrates sur le programme et la composition du prochain gouvernement. Celles-ci devront tenir compte de la marge de manœuvre réduite du chancelier et de son allié, Joschka Fischer, face à un groupe parlementaire Vert qui détient plus qu'avant la clé de la majorité au Bundestag.

Pour se préparer aux joutes à venir, les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates de la CDU ont procédé, dès lundi, à d'importants réaménagements à la tête de leurs états-majors. Les résultats des élections étaient encore à peine connus que les deux partis, en une remarquable manœuvre parallèle, annonçaient le remplacement des chefs de leurs groupes parlementaires respectifs. Friedrich Merz, pour la CDU, est écarté au

profit d'Angela Merkel, présidente de l'Union chrétienne-démocrate ; quant à Ludwig Stiegler, qui n'était président du groupe parlementaire SPD que depuis juin, il est remplacé par le secrétaire général du parti, Franz Müntefering.

Ces deux nominations de premier plan indiquent l'importance, dans la nouvelle constellation politique, du Bundestag, qui sera le prochain terrain d'affrontement des « rouges » et des « noirs ». Franz Müntefering est le bras droit

### Contre la coalition

#### « rouge-verte », les « noirs » ont bien l'intention de mener, au Parlement, une guérilla de tous les instants

de Gerhard Schröder dans l'appareil du SPD. Austère et déterminé, il est le plus court chemin possible entre le chancelier et les députés chargés de défendre sa politique au Parlement. Avec Franz Müntefering à la tête des députés sociaux-démocrates, Gerhard Schröder s'offre ce qu'on fait de mieux en matière de contrôle des troupes.

Du côté de la droite, les préoccu-

pations paraissent identiques : Edmund Stoiber restant en Bavière après sa courte défaite, la présidente de la CDU, Angela Merkel, une Allemande de l'Est, prend les rênes. Elle dirigera désormais aussi le groupe parlementaire, prenant la place de Friedrich Merz, un des jeunes loups de sa formation, qui ne compte pas parmi ses meilleurs amis. M. Merz, lundi, a tenté de faire contre mauvaise fortune bon cœur en estimant que l'unité devait prendre le pas sur les ambitions personnelles.

A l'issue de la réunion de la direction chrétienne-démocrate, Angela Merkel a expliqué que les prochains combats rendaient la centralisation nécessaire, conviction partagée et défendue par Edmund Stoiber, qui y a fait écho lors d'un entretien accordé ce même jour à la télévision bavaroise. La direction de la CDU/CSU clame que la majorité sortie dimanche des urnes ne tiendra pas la distance, incapable qu'elle sera de régler les problèmes du chômage et de la croissance. Dans moins de deux ans, estime-t-elle, elle sera contrainte de convoquer à nouveau les électeurs.

La droite compte bien y contribuer en menant au Bundestag une guérilla de tous les instants. La majorité dont elle dispose au Bundestag, la Chambre haute du Parlement, devrait lui faciliter les choses.

Georges Marion

## Artisans de la victoire, les Verts affrontent les nouveaux défis du pouvoir

**BERLIN**  
*de notre correspondant*

Un adjectif témoigne de leur succès : durable. Accolé au substantif « développement », il constitue la signature des Verts allemands, la marque qu'ils ont imprimée sur la politique et l'économie de leur pays, jusqu'à en contaminer les forums les plus conformistes.

Les Verts ne sont pourtant pas qu'une force idéologique dont l'écologie constituerait la petite manie. Dans l'histoire politique du pays, ils représentent un courant de gauche original, à la spécificité tout allemande, résultante de sensibilités issues de l'opposition extraparlementaire des années 1960, des mobilisations antinucléaires et des manifestations démocratiques qui ont précipité la chute de la RDA.

Les Verts sont nés de la réunion, formalisée en 1993, du parti Vert d'Allemagne de l'Ouest, de son homologue surgi en Allemagne de l'Est après la chute du mur, et de divers groupes issus du Mouvement civique est-allemand. Son nom officiel témoigne de ces fusions : Alliance 90/les Verts.

Indifférents au mouvement ouvrier qu'organisent syndicats et sociaux-démocrates du SPD, étrangers à la culture héritée du stalinisme que véhiculent les néocomunistes du Parti du socialisme démocratique (PDS), les Verts se sont développés par leur volonté de faire de la politique « autrement », à la base, dans leurs quartiers et dans leurs villes. Démocratie directe dominée par l'assemblée générale, non-cumul des mandats, parité hommes-femmes aux organismes de direction, ont longtemps été

leur marque originale. Depuis, le fonctionnement du parti a changé en même temps qu'évoluait son programme politique. La démocratie interne y est parfois toujours aussi brouillonne. Le groupe parlementaire, exemple unique au Bundestag, y est présidé conjointement et à égalité par une femme et par un homme, mais les ministres, et notamment le plus prestigieux d'entre eux, Joschka Fischer, y sont un peu plus égaux que d'autres.

### REVIREMENT IDÉOLOGIQUE

Parti « anti-parti » à sa naissance, les Verts sont peu à peu devenus un parti alternatif qui désire s'installer dans le système pour mieux y diffuser ses valeurs. L'évolution n'est pas allée sans crises ni départs (quelque 5 000 membres sur les 51 000 qu'il comptait alors ont quitté le parti Vert depuis quatre ans), mais le bilan est là. Pourtant, en même temps qu'il imposait certaines de ses valeurs, notamment en matière d'écologie, d'énergie, d'agriculture, ou dynamisait les conceptions sclérosées du SPD sur la famille, l'immigration ou le respect des minorités sexuelles, le parti s'exposait aux rayonnements de son nouveau milieu.

Sa fibre pacifiste a été la première à en faire les frais. D'abord lors du déploiement de la Bundeswehr dans les Balkans, première expédition militaire allemande hors des frontières nationales depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ensuite et surtout, après le 11 septembre 2001, lorsque leur gouvernement a envoyé un important contingent combattre en Afghanistan aux côtés des Américains. Les remous qui ont alors

agité les Verts ont failli faire voler en éclats la coalition gouvernementale « rouge-verte ». Un revirement idéologique fondamental était imposé à un parti qui, il y a peu, parlait d'abolir l'armée.

Les Verts ont finalement surmonté l'épreuve. Rien ne les menace sur leur gauche : ni les néocomunistes qui jouent, avec une crédibilité de plus en plus limitée, la carte d'un pacifisme laissé en jachère ; ni les antimondialistes qui tentent maladroitement de structurer en organisation ce qui n'est encore qu'une mouvance.

Depuis qu'ils ont accédé au pouvoir, en 1998, les Verts ont perdu des forces dans les élections régionales intermédiaires. Les mauvais augures prédisaient qu'ils en perdraient beaucoup plus encore dans ces dernières élections législatives. Prophétie inexacte. Avec 8,6 % des suffrages et 55 sièges, ils ont fait, le 22 septembre, un score qu'ils n'espéraient pas eux-mêmes, prenant, derrière les deux « grands » partis que sont le SPD et la CDU/CSU, cette troisième place que visait le Parti libéral (FDP).

Leur résultat de dimanche les autorise à briguer, à côté de celui des affaires étrangères, de l'environnement et de l'agriculture, un quatrième ministère, qui pourrait être celui de la justice. Mais, plus important qu'un quatrième poste, il leur faudra définir avec leur allié du SPD comment ils entendent, concrètement, lutter contre le chômage et l'anémie économique qui ont constitué les thèmes majeurs de la campagne électorale.

G. M.

## Accueil glacial à Washington, félicitations européennes

Jacques Chirac et Gerhard Schröder se rencontreront en octobre au cours d'un dîner informel

**LA MAUVAISE PASSE** que traversent les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne a été mise en évidence, lundi 23 septembre, par les réactions officielles du gouvernement américain à la victoire de la coalition dirigée par le chancelier Gerhard Schröder.

Le président George W. Bush n'a fait aucun des gestes habituels en pareil cas : ni appel téléphonique adressé à M. Schröder pour le féliciter de son succès, ni message écrit, ni déclaration du porte-parole. Celui-ci a renvoyé les journalistes au briefing quotidien du département d'Etat, dont le porte-parole, Richard Boucher, a fait une déclaration glaciale écrit notre correspondant à Washington.

« Les électeurs allemands se sont exprimés clairement, au travers d'un processus démocratique, a déclaré M. Boucher. Nous nous préparons à travailler avec le gouvernement allemand sur les sujets d'intérêt commun. » Pressé de questions, le porte-parole s'est borné à ajouter que le ministre allemand

des affaires étrangères, Joschka Fischer, avait appelé au téléphone, lundi matin, le secrétaire d'Etat, Colin Powell. Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, qui était en visite à Varsovie pour une réunion de l'OTAN, a refusé de commenter le résultat des élections, mais observé qu'elles avaient été « menées d'une manière notablement négative ». Il précisait qu'il n'avait pas prévu d'entretien avec son homologue allemand à l'occasion de la réunion, mardi.

### « MARQUER LE COUP »

Au département d'Etat, on indiquait officieusement, lundi, que la réaction de Washington était destinée à « marquer le coup », au terme de la campagne électorale allemande, mais dans l'intention de pouvoir, ensuite, « aller de l'avant ».

Dès dimanche soir, le premier ministre britannique, Tony Blair, avait appelé Gerhard Schröder pour le féliciter. Son porte-parole

a tenu à minimiser les différences de vues sur la question irakienne : « Pendant la campagne, le chancelier allemand a exprimé certaines inquiétudes. Des questions sensées ont été soulevées mais le premier ministre pense qu'en fin de compte, la communauté internationale agira de concert. »

Le président Chirac se trouvait, lundi, au Sommet Asie-Europe (ASEM) de Copenhague, où il a réaffirmé, pour sa part, une position proche de Berlin sur l'Irak. Saluant la « belle victoire électorale » de M. Schröder, le président de la République avait confirmé, dans un message rendu public lundi matin, sa volonté de parvenir à « un nouveau développement des relations entre la France et l'Allemagne ».

Au cours d'un entretien téléphonique, plus tard dans la journée, MM. Chirac et Schröder sont convenus de se retrouver pour un dîner informel, en France, avant le sommet européen à Bruxelles des 24 et 25 octobre. En juillet, à

Hanovre, ils avaient décidé de se rencontrer désormais une fois par mois.

A Copenhague, plusieurs dirigeants européens ont également salué, lundi, la victoire de Gerhard Schröder. Le premier ministre social-démocrate suédois, Göran Persson, qui a mené son parti à la victoire la semaine dernière, semblait particulièrement satisfait.

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB



meubles Decor Actuel 80, rue Claude-Bernard 75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

## Sans élections majeures dans les deux ans, l'Europe devrait accélérer ses réformes

Elargissement, financement, refonte des institutions : les gouvernements sont au pied du mur

### BRUXELLES

de notre bureau européen

La voie est libre pour faire avancer l'Europe. Mis à part le référendum irlandais sur le traité de Nice, le 19 octobre, les élections allemandes étaient le dernier grand rendez-vous électoral dans l'Union. Aucun scrutin majeur n'est attendu avant 2004 : seuls les Autrichiens, les Finlandais et les Belges voteront d'ici là. Au cours des deux années à venir, l'agenda politique sera européen : élargissement, réforme des institutions, entrée du Royaume-Uni dans l'euro et réforme du pacte de stabilité, révision des politiques agricoles communes et structurelles.

Les dirigeants européens, qui ne pourront pas se dérober pour cause d'élections, ont une « fenêtre de tir » de deux ans. L'affaire est loin d'être gagnée. L'« Europe rose » de 1997 était dominée par les gouvernements de gauche. Avec MM. Berlusconi, Aznar, Blair et Chirac, l'Union de 2002 est conduite par des dirigeants peu favorables à une intégration approfondie pour répondre aux défis de l'élargissement.

Ce dossier ne devrait pas échouer du fait des gouvernements. Fin octobre, les Quinze doivent se mettre d'accord pour faire une offre financière aux pays candidats. Le dossier est bloqué parce que quatre pays - Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède et Allemagne - veulent être sûrs que la politique agricole commune (PAC) ne sera pas ruinée, avant d'accorder progressivement aux agriculteurs de l'Est les mêmes droits qu'à ceux de l'Ouest.

Chacun estime, à Bruxelles, que l'Allemagne va bouger rapidement et débloquer le dossier. Un accord pour l'entrée dans l'Union de dix pays, début 2004, doit être conclu impérativement, pour tenir les délais, au sommet de Copenhague en décembre.

Les risques sont avant tout externes. La ratification du traité de Nice, qui a fixé les modalités de l'élargissement, a été bloquée par l'Irlande. « S'il y a un deuxième "non" irlandais, on ne bouclera pas les négociations d'adhésion au sommet de Copenhague en décembre », affirme un ambassadeur.



Viendront ensuite, le 3 novembre, les élections turques. Si elles confirment le virage démocratique pris l'été dernier, les Européens devront dire si, oui ou non, la Turquie est réellement appelée à rejoindre l'Union. Faute de signal des Quinze, Ankara pourrait utiliser ses fortes capacités de nuisance : elle peut appeler à son secours les Américains, bloquer l'utilisation par l'Union des facilités de l'OTAN et surtout compliquer l'adhésion de Chypre à l'Union.

### MISSION IMPOSSIBLE

Paradoxalement, Ankara facilite la tâche des Quinze à chaque fois qu'elle montre qu'elle n'est pas encore une démocratie. Car les dirigeants européens n'ont aucune envie d'affronter leurs propres opinions publiques, souvent hostiles à l'adhésion turque, et préfèrent rester dans le flou sur le sujet.

L'élargissement, si les négociations se terminent comme prévu, devra être ratifié par les pays candidats et les Quinze. L'opération n'est pas sans risques, les opinions publiques ont été peu informées sur

l'élargissement et dans plusieurs pays sont inquiètes. « Nous exigeons un référendum ! », ont demandé, le 20 septembre, les députés socialistes français Arnaud Montebourg et Christian Paul, reflétant le malaise dans certaines élites françaises.

Pour éviter précisément que l'élargissement ne paralyse l'Union, il convient donc de la redéfinir. La Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing doit faire des propositions au début de l'été 2003, tandis que le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, espère signer un nouveau traité de Rome fin 2003. L'exercice relève de la mission impossible. Les conventionnels peinent à se projeter dans une Europe à vingt-cinq. Comme principale innovation, ils demandent une

politique étrangère et de défense européenne. Les capitales n'y sont pas prêtes, comme le montrent les désaccords européens sur l'Irak ou la baisse des budgets de défense. Le renforcement des Verts allemands inquiète ses partisans. Actuellement, le débat oppose les partisans de la Commission, favorables à une Europe à tendance fédérale, et les partisans d'une Europe intergouvernementale, où les gouvernements gardent la main haute.

### ÉCUEILS ÉCONOMIQUES

M. Giscard d'Estaing veut que la Convention ne complique pas la tâche de Tony Blair, qui pourrait organiser un référendum sur l'euro au printemps. Celui-ci sera sans doute précédé par un débat sur la gestion commune de la monnaie unique, seul grand succès de l'Europe des dernières années, mais qui est en passe de connaître sa première crise grave.

La croissance ne repart pas, les grands pays ont les plus grandes difficultés à respecter les contraintes du pacte de stabilité, et ils ne se concentrent pas entre eux. Une discussion de fond devrait avoir lieu début 2003, selon le ministre français des finances, Francis Mer. Une initiative franco-allemande serait bienvenue, mais M. Mer s'entend fort mal avec son homologue, Hans Eichel.

Au bout du compte, il restera à s'entendre sur le financement de l'Union et l'avenir des politiques agricoles et structurelles. L'enjeu sera de savoir si, avec l'élargissement, l'Europe se réduit à une vaste zone de libre-échange, qui aide les cousins pauvres de l'Est, ou si l'on maintient des politiques intégrées profitant à tous les pays.

Arnaud Leparmentier

## Le sort des candidats à l'UE suspendu au vote de l'Irlande

Le deuxième référendum sur le traité de Nice est organisé le 19 octobre, sous de meilleurs auspices

### LONDRES

de notre correspondant

Dans moins de quatre semaines, l'Europe saura si elle peut s'élargir sans trop de heurts. Le sort de cette mutation historique de l'Union européenne (UE), et de ses 380 millions d'habitants, est entre les mains des 3 millions d'électeurs irlandais appelés aux urnes le 19 octobre pour approuver - ou non - le traité de Nice. Cet instrument juridique, adopté par les Quinze en décembre 2000, permettra l'adoption des réformes institutionnelles liées à l'entrée dans l'UE d'une dizaine de nouveaux pays.

Les Parlements des 14 parlementaires de l'Irlande ont déjà entériné le traité. L'île d'Émeraude est le seul membre de l'UE où un référendum est constitutionnellement nécessaire. Le 7 juin 2001, les Irlandais ont, à la stupéfaction générale, dit « non » au traité, donc à l'élargissement, par 54 % des suffrages et avec 68 % d'abstentions. Ce fut un échec pour l'Europe, une déconvenue pour les pays candidats et un camouflet pour le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, dont la coalition avait, par péché d'orgueil, cru que les jeux étaient faits, laissant le champ libre au camp des « non », une alliance hétéroclite incluant notamment les Verts, le Sinn Féin - branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) - et le Parti socialiste.

Ce premier référendum avait vu la victoire du désenchantement envers l'Europe et surtout de l'ignorance. Le slogan des opposants à Nice, « Si vous ne savez pas [de quoi il retourne], votez non », avait fait mouche. La seconde bataille du référendum s'annonce sous de meilleurs auspices pour le gouvernement. En janvier 2002, l'Irlande a réservé un accueil enthousiaste à l'euro. En mai, le premier ministre sortant a

été triomphalement reconduit. Sur-tout, en juin, lors du sommet de Séville, l'UE a adopté, comme le souhaitait Dublin, une déclaration garantissant que l'entrée en vigueur du traité de Nice respecterait « la traditionnelle politique de neutralité militaire » de l'Irlande et n'imposerait aucun « engagement contraignant mutuel dans le domaine de la défense ». Lors du premier référendum, les partisans du « non » avaient enfourché comme cheval de bataille la sacro-sainte neutralité irlandaise, à laquelle le peuple adhère très largement, et que Nice met, selon eux, en péril.

### CAMPAGNE D'ÉPLICATION

Bertie Ahern a commencé, cette fois, d'entreprendre la pédagogie européenne qu'il avait négligé l'an dernier. Un livret de 14 pages a été distribué aux 1,4 million de foyers. Il détaille les changements qu'entraînerait une ratification du traité. Le pouvoir a encore du pain sur la planche : selon un sondage de l'hebdomadaire *Ireland on Sunday*, 54 % des Irlandais disent ne pas avoir bien compris les enjeux du référendum, et 35 % restent incédés. Deux personnes interrogées sur trois déclarent cependant vouloir voter « oui ».

De l'autre côté, les dirigeants et les commissaires européens répètent que l'UE n'a « aucune solution de rechange » en cas d'un deuxième « non » irlandais. La seule voix discordante fut celle, début septembre, de la ministre française déléguée aux affaires européennes, Noëlle Lenoir, qui déclara : « Si l'Irlande dit non, on continuera la procédure » et s'en remit à « l'imagination des diplomates » pour « trouver des modalités ». La ministre corrigea sa gaffe une semaine plus tard.

Jean-Pierre Langellier

## La réforme de la PAC aura lieu après l'élargissement

### BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission veut éviter que l'élargissement de l'Union ne soit pris en otage par la réforme de la politique agricole commune (PAC). Après avoir dévoilé ses projets de refonte de la PAC en juillet, et suscité un vif rejet, en particulier de la France et de l'Espagne, elle temporise. Le commissaire à l'agriculture Franz Fischler ne présentera des propositions législatives, assorties d'études d'impact, que fin novembre-début décembre. Il sera alors trop tard pour transformer le sommet de Copenhague, qui doit consacrer mi-décembre l'admission de dix pays dans l'Union, en un pugilat sur la PAC.

Les ministres de l'agriculture des Quinze, y compris l'Allemagne, qui a pourtant salué l'initiative, attendent les études que doit mener la Commission sur les conséquences de sa proposition la plus contestée, le « découplage » des aides de la production agricole. Concrètement, céréaliers et éleveurs bovins toucheraient une prime unique à l'hectare, fonction des aides reçues par le passé, qu'ils produisent ou non.

Ce « découplage » ne serait pas aussi révolutionnaire qu'il y paraît. Dans les céréales, les aides sont indépendantes de la production depuis 1992. « Que je fasse 30, 50 ou 100 quintaux à l'hectare, je touche la même aide à l'hectare », rappelle Didier Marteau, céréalier dans l'Aube et vice-président de la FNSEA. Dans le secteur bovin, les multiples aides ne sont pas attribuées en fonction du poids, mais du nombre de têtes de bétail.

L'astuce de M. Fischler consisterait à transformer des aides indirectement liées à la production, qui sont dans le collimateur de l'Organisation mondiale du commerce

(OMC), en des aides au revenu, inattaquables.

Les conséquences d'une telle réforme restent délicates à mesurer. Nul ne sait combien d'agriculteurs décideront d'arrêter de produire. Le ministre espagnol estime que 600 000 hectares de céréales ne seraient plus cultivés. « Quelle sera la reconnaissance par la société de ceux qui toucheront des chèques et n'auront plus l'obligation de produire ? », s'inquiète Christian Boisgontier, de la Confédération paysanne, qui se demande si l'octroi de primes automatiques ne va pas se répercuter immédiatement dans le prix du foncier et empêcher l'installation de jeunes agriculteurs.

### INQUIÉTUDE DES AGRICULTEURS

La Commission estime que sa réforme devrait limiter la course à la productivité, mais « cela peut aller dans les deux sens », rétorque M. Boisgontier. Certains paysans, dont le cheptel est aujourd'hui limité par les primes à 90 animaux, pourraient augmenter considérablement leur troupeau. D'autres peuvent décider de toucher les primes et de ne garder que quelques vaches.

Au fond, les agriculteurs craignent de ne plus avoir une production orientée et diversifiée par la puissance publique. Ils se voient contraints par la Commission de choisir deux systèmes qu'ils n'aiment guère : adopter les règles du marché erratiques, selon eux, aux dépens des consommateurs et des producteurs ; ou se transformer en fonctionnaires-jardiniers de la nature. Le ministre de l'agriculture français, Hervé Gayraud, a dénoncé, lundi 23 septembre à Bruxelles, les paradoxes d'une approche « ultralibérale » d'un côté et « bucolique » de l'autre.

Ar. Le.

Le Dell™ Dimension™ 8200 et le processeur Intel® Pentium® 4 : l'alliance de la performance et de la haute qualité graphique



Dell™ | Offre spéciale

### Dell™ Dimension™ 8200

- Vitesse et haute qualité graphique
- Processeur Intel® Pentium® 4 à 2,4 GHz
- Chipset Intel® 850E à 533 MHz
- 512 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 256 Mo de mémoire DDRAM
- Disque dur 40 Go 7200 tr/min
- Carte vidéo nVIDIA® GeForce 4MX AGP 4x avec 64 Mo de mémoire vidéo et sortie TV
- Moniteur 19" couleur
- Combo graveur CD RW 32/40 et lecteur DVD
- Enceintes Harman Kardou HK 395, 2x6 W et caisson de basse 18 W
- Carte modem PCI 56 K
- Appareil photo numérique Logitech Clicksmart 310
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0

1 253 € HT 1 498,59 € TTC

9 830,09 F TTC Réf. 170-D1038

Possibilité de financement : contactez-nous

Option sélectionnée :

Passage à l'écran plat 15"

165 € HT 197,34 € TTC



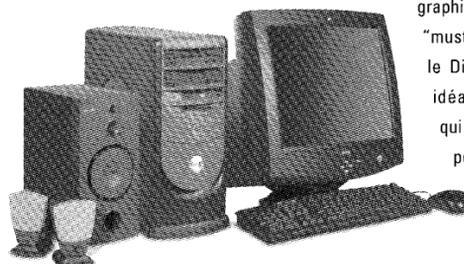
Offres valables jusqu'au 31/10/02, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Jusqu'à 100 € HT de réduction sur [www.dell.fr](http://www.dell.fr)

Offre valable sur certaines configurations Dell™ Dimension™ et Inspiron™. Voir [www.dell.fr](http://www.dell.fr) pour le détail de cette offre.

Doté du processeur Intel® Pentium® 4, le Dell™ Dimension™ 8200 assure des performances optimales dans les environnements multitâches, pour les technologies Internet et applications multimédias. La puissance de sa carte graphique et son écran 19" procurent un confort absolu pour les utilisations

graphiques. Considéré comme le "must" des ordinateurs Dell™, le Dimension 8200 est l'outil idéal pour les entreprises qui recherchent productivité, performance et stabilité.



Dell recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour les entreprises.

DELL™

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 107

0,110 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :

[www.dell.fr](http://www.dell.fr)

FRANCE  
SÉCURITÉ SOCIALE

La commission des comptes de la Sécurité sociale a annoncé, mardi 24 septembre, un déficit prévisionnel du régime général de **3,3 MILLIARDS D'EUROS** en 2002 et de **4,6 MILLIARDS** en 2003. Après trois ans

d'excédent, la « Sécu » retombe dans le **ROUGE**. Les branches vieillesse, famille et accidents du travail resteront excédentaires, mais l'assurance-maladie aura un besoin de financement de **6,1 MILLIARDS** d'euros

cette année et de **8,3 MILLIARDS** l'an prochain. Le ministre de la santé devait annoncer, mardi, un plan de redressement prévoyant le déremboursement de médicaments à faible efficacité thérapeutique et un

alignement de la base de remboursement de certains produits sur le prix de leur **GÉNÉRIQUE**. Jean-François Mattei a indiqué que la loi de financement de la « Sécu » 2003 devra être revue au printemps.

## Des centaines de médicaments ne seront plus remboursés

L'assurance-maladie accusera un déficit de près de 15 milliards d'euros sur 2002-2003. Le ministre de la santé, Jean-François Mattei, a annoncé, mardi 24 septembre, un plan de redressement prévoyant le déremboursement des produits pharmaceutiques à faible efficacité thérapeutique

**LE TABLEAU** est suffisamment sombre et les perspectives de croissance modestes pour que Jean-François Mattei évoque une évolution possible qui « nous ramènerait aux pires années (...) 1992-1993 », lorsque la Sécurité sociale accusait plusieurs dizaines de milliards de francs de déficit. Par pudeur, le ministre de la santé, « décidé à tourner la page de la régulation comptable », a soigneusement évité toute référence à 1995, année du plan Juppé. A l'occasion de la réunion de la commission des comptes de la « Sécu », mardi 24 septembre, M. Mattei a exposé les grandes lignes du projet de loi de financement 2003 qu'il doit présenter au conseil des ministres du 9 octobre.

« Ce texte traduit les lignes directrices et la philosophie de la nouvelle politique de santé et d'assurance-maladie », a-t-il souligné. Mais il reste « un texte de transition, car tout n'est pas possible tout de suite ».

L'assurance-maladie justifie, à elle seule, la dégradation des comptes du régime général (4,6 milliards d'euros de déficit en 2003), hors mesures correctrices. Les dépenses ont, en effet, progressé de 7,2 % par rapport à 2001, alors que l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam), voté par le Parlement, l'avait fixé à 4 % (soit

112,8 milliards d'euros). Jamais un tel dépassement n'avait été enregistré. Pour 2003, M. Mattei propose de fixer l'évolution de l'Ondam à 5,3 % (4 % pour les produits pharmaceutiques). « Je prends l'engagement de déposer au printemps un projet de loi de financement rectificatif, un "collectif social", en cas d'écart significatif constaté », a-t-il annoncé. Il promet également de déposer, au printemps 2003, un projet de loi de programmation quinquennal en santé publique, afin de définir, « avec des indicateurs détaillés, les objectifs prioritaires pour les cinq années à venir ».

**FORAITS-REMBOURSEMENT**

En attendant, les seules économies escomptées concernent le médicament. D'ici à trois ans, le gouvernement envisage de supprimer le remboursement des 835 médicaments (18,6 % des 4 500 spécialités) ayant, selon les experts, un service médical rendu (SMR) insuffisant. En 1998, Martine Aubry avait confié à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) le toilettage de la pharmacopée française. Achevée en 2000, ce travail a déjà abouti à une réduction de la prise en charge de certains produits, malgré les protestations des petits laboratoires français, particu-

lièrement concernés, qui ont toujours brandi la menace de suppressions d'emplois.

La première étape du plan de M. Mattei concerne toutes les classes de produits, une vingtaine, « contenant des antibiotiques ou de la cortisone », pour une économie estimée à 300 millions d'euros. La deuxième étape viserait tous les médicaments qui « peuvent, sans risque, faire l'objet d'une automédication » (magnésium, vénotoniques, anti-tussifs, soit 700 millions d'euros d'économies). La troisième vague, qui comprendrait notamment les vasodilatateurs, rapporterait 400 millions d'euros. Par ailleurs, des forfaits-remboursement vont être créés pour tous les 105 médicaments possédant leur « double » sous forme de générique. « Libre à chacun de choisir, mais l'assurance-maladie ne paiera plus désormais le surcoût attaché à la marque », souligne le ministre de la santé. L'économie atteindrait 600 millions d'euros en année pleine. Le gouvernement prévoit ainsi de ramener le déficit de la « Sécu » à 3,9 milliards en 2003.

S'agissant des soins de ville, M. Mattei souhaite promouvoir l'évaluation des médecins et mettre fin au « MICA », un système de financement de la retraite anticipée.

Au contraire, le gouvernement veut permettre « aux médecins et aux infirmières qui le souhaitent de reprendre une "activité complémentaire" après leur départ en retraite » afin de pallier la pénurie de personnels médicaux. La première tranche du plan « Hôpital 2007 » sera lancée, avec l'apport de 300 millions d'euros pour l'investissement. Des « partenariats public-privé » permettraient de porter l'effort à 1 milliard. Deux cents millions supplémentaires seront accordés pour l'achat de médicaments innovants. Enfin, dans le but d'améliorer la gestion hospitalière, une « mission permanente d'audit et d'expertise » serait

créée, « faisant notamment appel à des auditeurs privés ».

Côté « philosophie », M. Mattei annonce l'ouverture de trois chantiers. Un premier groupe de travail concernera la nouvelle « gouvernance » du système de santé et le rôle des différents acteurs (Etat, partenaires sociaux, professionnels de santé, usagers). Confié à Rolande Ruellan, conseiller maître à la Cour des comptes, et ancienne directrice de la « Sécu », il remettra un état des lieux le 15 novembre, avant le dépôt d'un projet de loi spécifique à l'automne 2003. Le deuxième chantier, piloté par Alain Coulomb, délégué-général de la Fédération de

l'hospitalisation privée, devra plancher sur « la crédibilité de l'Ondam » et remettre ses conclusions au premier trimestre 2003. Le troisième suscitera le plus de débats. Sous la responsabilité de Jean-François Chadelat, inspecteur général des affaires sociales, il étudiera « les champs de compétence de l'assurance de base et de l'assurance complémentaire », afin d'« évaluer la place de la solidarité nationale ». Autrement dit, il devra faire le tri entre ce qui doit être financé par le régime général et ce qui reste à la charge des mutuels, des assureurs et des ménages.

Enfin, sans remettre en cause le Forec, le fonds créé par le précédent gouvernement pour financer les allègements de charges sociales, M. Mattei a annoncé que le remboursement de la moitié de la dette de l'Etat vis-à-vis de la « Sécu » (1,2 milliard d'euros) sera financé par une ponction sur la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES), « sans allonger ni la durée de vie de la Cades, ni le niveau du CRDS [la contribution au remboursement de la dette sociale] ». Par ailleurs, l'assurance-maladie recevra 600 millions d'euros de transferts de recettes du tabac, dont les prix vont être relevés de 15 %.

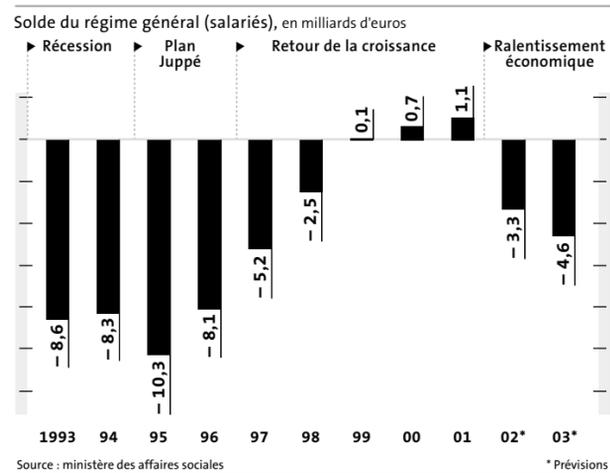
Isabelle Mandraud

## 3,3 milliards d'euros de déficit en 2002, 4,6 milliards en 2003

**LES COMPTES** de la Sécurité sociale se dégradent, et les prévisions sont loin d'être optimistes. Tournant définitivement le dos aux années fastes 1999, 2000 et 2001, le régime général (salariés du privé) renoue avec le déficit, estimé à 3,3 milliards d'euros en 2002 et, sans mesures correctrices, à 4,6 milliards en 2003. Trois des quatre branches de la « Sécu » restent pourtant excédentaires : la vieillesse, dont le solde atteindrait 1,6 milliard d'euros en 2002 (1,5 milliard en 2003) ; la famille, avec 1,1 milliard (après 1,7 milliard) ; les accidents du travail, avec 100 millions d'euros (400 millions).

En revanche, le déficit de l'assurance-maladie se creuse : 6,1 milliards en 2002, soit un niveau identique à celui de 1995, qui avait conduit à la mise en place du plan Juppé. La commission des comptes prévient qu'en 2003 ce déficit « s'annonce la plus important qu'ait connu la branche sur les dix dernières années », puisqu'il s'élèverait à 8,3 milliards d'euros.

Le rapport annuel explique cette « détérioration » par « la conjonction d'un ralentissement des recettes et d'une vive croissance des dépenses ». Les ressources, qui reposent à 70 % sur les cotisations et les impôts assis sur les salaires, dépen-

**LE RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE LIMITE LES RENTRÉES DE COTISATION**

dent de l'évolution de la masse salariale. Or, après une progression de 6,5 % de la masse salariale en 2000, notamment en raison de fortes créations d'emplois, celle-ci a fléchi en 2002 (3,7 %). « Cette phase exceptionnelle a pris fin et la masse salariale, sans s'effondrer, n'augmente plus aujourd'hui qu'au rythme du PIB », note le rapport. En 2003, cependant, elle s'accroît encore de 4,1 % (1,1 % au titre

de la croissance des effectifs salariés et 2,9 % pour le salaire moyen, soit +1,4 % en pouvoir d'achat). C'est, du moins, le scénario volontariste dessiné par Bercy pour le budget de l'Etat en 2003.

Les dépenses, elles, ont progressé de 5,7 %, un taux supérieur de deux points à la hausse des recettes (3,6 %). Le dépassement de l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) voté par

le Parlement est en cause. Il s'explique par une consommation de soins très soutenue, la mise en place des 35 heures dans les hôpitaux et les revalorisations des tarifs des professionnels de santé (généralistes, pédiatres). Ces hausses tarifaires coûteront 780 millions d'euros à l'assurance-maladie cette année, et le coût en année pleine sera plus élevé.

Les exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises pèsent également de plus en plus lourd. Équilibré en 2002, le Forec, le fonds finançant les allègements des charges, notamment pour les 35 heures, aura besoin de recettes supplémentaires, faute de quoi il deviendra déficitaire de 950 millions d'euros en 2003. Cette estimation tient compte du nouveau barème d'allègements créé par le ministre des affaires sociales, François Fillon, qui se substituerait aux aides Aubry et à la ristourne Juppé. En 2003, les exonérations prises en charge par le Forec augmenteraient de 6,4 % par rapport aux 15,6 milliards d'euros dépensés en 2002. Qu'elles soient compensées ou non par l'Etat, les exonérations de cotisations ont atteint 19,5 milliards d'euros en 2002. Près du triple du montant de 1995.

I. M.

## Moins de 9 000 généralistes prescrivent à eux seuls 30 % des produits pharmaceutiques

**ALORS QUE** les dépenses de produits pharmaceutiques ne cessent d'augmenter, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a rendu public, jeudi 19 septembre, une étude sur « les plus gros prescripteurs de médicaments ». En épluchant les fichiers qui lui permettent de retracer la prescription de chaque médecin, la Sécurité sociale a découvert que 8 700 généralistes (soit 15,6 % de la profession) sont à l'origine de 30 % de dépenses de médicaments remboursés, tous régimes confondus (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants). « Ces médecins ont prescrit, en moyenne, chacun pour 525 000 euros en 2001, soit 93 % de plus que la moyenne des omnipraticiens », note la CNAM.

Suractifs, ces praticiens effectuent en moyenne près de 8 200 consultations ou visites par an. Autant dire qu'ils ne se reposent jamais. Pourtant, la majorité d'entre eux exerce depuis au moins quinze ans. « S'ils travaillent 5,5 jours par semaine (ce qui est en général le cas) durant toute l'année sans prendre de congés, leur activité correspond à une moyenne de 29 rendez-vous par jour, un chiffre relativement élevé au vu des études déjà menées sur le sujet », calcule la CNAM.

Conséquence directe de cet emploi du temps très chargé : le total des honoraires qu'ils ont perçus l'année dernière a atteint 160 000 euros, « soit pratiquement 60 % de plus que ceux de leurs confrères », indique l'étude. A chaque séance, ils délivrent pour 64 euros de médicaments (contre 54 euros pour l'ensemble de la profession), et leur ordonnance comporte en moyenne cinq produits différents (contre quatre pour leurs confrères).

Quant à leur clientèle, elle est beaucoup plus nombreuse (2 400 patients vus en moyenne par an, contre 1 700 pour les autres généralistes), plus régulière (ils voient leurs patients en moyenne 3,4 fois chaque année), « légèrement » plus âgée et « surtout nettement plus souvent exonerée du ticket modérateur » (assurés en affection de longue durée, etc.), relève le document. « Les spécificités de cette clientèle ne paraissent pas pouvoir expliquer la relative surprescription de ces médecins », analyse la

CNAM, qui préfère mettre en avant le rythme de travail très soutenu de ces médecins.

Ces « très gros prescripteurs » ont néanmoins quelques points communs avec l'ensemble de leurs confrères : ils délivrent, eux aussi, peu de médicaments génériques (4 %) ; les spécialités dont le service médical rendu a été jugé « insuff-

## Les génériques sont mieux délivrés

En juin, la part des génériques dans le marché du médicament remboursable « a augmenté de 0,5 point, alors qu'elle avait diminué de janvier à mai », souligne une récente étude de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Au début de l'été, les génériques ont représenté 7,8 % du nombre de boîtes de médicaments remboursés. Un « signe encourageant », estime-t-on à la CNAM. L'accord signé le 5 juin entre les caisses de Sécurité sociale et les syndicats de généralistes, qui prévoyait le passage du prix de la consultation de 18,5 à 20 euros en contrepartie d'un engagement en faveur de la prescription de génériques, porte-t-il ses fruits ? La question reste ouverte, la CNAM ne distinguant pas, dans son étude, ce qui est imputable à un changement de comportement des médecins eux-mêmes et ce qui relève du droit de substitution des pharmaciens. L'accord prévoit que, d'ici à novembre 2003, un quart de leurs ordonnances devront être en produits génériques.

finisant » par la communauté scientifique représentent – comme pour l'ensemble des généralistes – 12,3 % du contenu de leurs ordonnances ; la liste des vingt produits médicamenteux qu'ils prescrivent le plus (l'anti-ulcéreux Mopral en tête, suivi de l'anticholestérol Tahor) est quasiment identique à celles des autres médecins de famille.

La CNAM promet de mener « une analyse plus approfondie » sur la répartition géographique de ces généralistes à très forte activité afin de comparer leur pratique médicale à celle « de leurs confrères les plus proches ».

Sandrine Blanchard

## La CNAM s'inquiète de la forte hausse des arrêts-maladie des « 55-59 ans »

**LES INDEMNITÉS** journalières (IJ) constituent, avant les honoraires et les prescriptions médicales, le poste de dépenses de soins de ville enregistrant la plus forte augmentation. Ainsi, sur les huit premiers mois de 2002, les arrêts pour cause de maladie ou d'accident du travail ont coûté 4,65 milliards d'euros, en

progression de 15,3 % sur un an. La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) relève qu'un tiers des indemnités journalières maladie remboursées par le régime général correspond à des arrêts de travail de longue durée (plus de trois mois) et que l'« essentiel de ces arrêts se concentre sur la tranche

d'âge 55-59 ans ». Si l'effet démographique joue un rôle (entre 2000 et 2002, cette population a augmenté de 13 %), elle « n'explique pas tout », insiste la CNAM, la progression des « IJ » dans cette tranche d'âge ayant « atteint 24 % entre les premiers trimestres 2000 et 2002 ».

Au-delà des tendances démographiques, la Caisse nationale met en cause « la fermeture progressive des dispositifs de préretraite ». Une étude du ministère du travail a montré que le nombre de leurs bénéficiaires a diminué de 21,7 % entre mars 2001 et mars 2002. Elle note également que « le maintien en allocation de chômage (avec dispenses de recherche d'emploi) jusqu'à la retraite n'est sûr qu'à partir de 57,5 ans et que les chômeurs peuvent bénéficier d'IJ en cas de maladie ». Dans la mesure où le versement de ces indemnités journalières entraîne la suspension temporaire des allocations de chômage et retarde d'autant la date de fin de leur versement, la CNAM en conclut que

« cette situation peut évidemment favoriser l'entrée et le maintien en IJ avant ou au cours d'une période de chômage de longue durée ».

Une partie des arrêts-maladie de longue durée seraient-ils, en fait, des « préretraites déguisées » ? Y aurait-il des abus ? A la Caisse nationale, on assure vouloir regarder la situation « de plus près ». « Cette augmentation paraît invraisemblable. Les arrêts de longue durée sont censés être les plus contrôlés par les médecins-conseils », s'étonne un de ses responsables. La CNAM est d'autant plus décidée à approfondir son étude que la part des 55-59 ans dans la population ne cessera d'augmenter d'ici à 2007-2008. « Le vieillissement de la population pourrait déjà commencer à avoir des conséquences sensibles sur les régimes d'assurance-maladie, avant même d'avoir un impact, d'ici à quelques années, sur le système des retraites », s'inquiète-t-elle.

S. Bl.

**OSP ventes aux enchères publiques**  
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex  
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

**75** Vente aux Enchères Publiques au Palais de Justice de Paris  
**Jeudi 17 Octobre 2002 à 14h30 - En un seul lot**  
**2 APPARTEMENTS à PARIS 15<sup>ème</sup>**  
**208, Rue Lecourbe - de 3 pièces chacun**  
1- **61,80 m²** au 4<sup>ème</sup> étage - **Occupé**  
2- **61,85 m²** au 5<sup>ème</sup> étage - **Libre**  
deux Caves au sous-sol  
**Mise à Prix : 140.000 €**

S'adres. à Me **PICARD, SCP CHAIN LACGER et Associés**, Avt à Paris 7<sup>ème</sup>  
19, avenue Rapp - Tél : **01.45.55.72.00 de 14h30 à 16h30** - Au Greffe des  
Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris - Internet : [www.licitor.com](http://www.licitor.com)  
**Sur les lieux pour visiter le 15 Octobre 2002 de 9h à 10h**

# Les Mégret jouent leur survie politique à Vitrolles face à une droite et à une gauche très divisées

Après l'annulation de sa élection, l'épouse du président du MNR veut reprendre la ville. Le candidat de l'UMP et celui du PS doivent l'un et l'autre affronter un dissident dans leur propre camp

## VITROLLES

de notre envoyée spéciale

Sur les affiches, on ne voit qu'un gros cœur, comme sur les magazines pour mininettes des années 1970. Un cœur rouge barré d'un slogan : « *Votons Catherine. Restons ensemble à Vitrolles.* » Pas un mot du parti de « *Catherine* », le MNR, ni même la mention de son nom, celui qui l'identifie irrémédiablement à son mari et à son camp : Mégret. « *Catherine* » fait cependant campagne aux côtés de celui-ci, sur les marchés de Vitrolles, pour reconquérir la mairie, les 29 septembre et 6 octobre.

M<sup>me</sup> Mégret, dont l'élection à la mairie a été invalidée pour cause de tract diffamatoire contre le candidat de droite André Rossi, mise désormais sur le lien affectif censé l'unir à ces électeurs qui l'ont déjà élue en 1997 et réélue en 2001. Ses tracts, parsemés de petits cœurs rouges, affirment donc qu'elle est « *la plus courageuse, la plus proche, la plus efficace et la plus sympa* ». Et lorsque des électeurs l'interrogent sur son programme, elle répète : « *Je ne suis pas une professionnelle de la politique, je suis une maman...* »

Le « *professionnel* » du couple, Bruno Mégret, celui que bien des Vitrollais évitent du regard lorsqu'ils s'adressent à « *Catherine* », ne la lâche pas d'une semelle. C'est lui qui, hors du champ des caméras, souffle les réponses lorsque les télévisions interrogent son épouse. Lui qui renvoie à « *la gestion socialo-communiste du département* » la passante qui proteste contre l'absence de construction du «  *rond-point que vous aviez pourtant promis, il y a cinq ans* ». Lui qui la tire par le bras lorsqu'un forain du marché d'origine maghrébine s'étonne sincèrement : « *Je ne comprends pas, je vote pour vous, je vous soutiens et la police municipale n'arrête pas de me contrôler !* » C'est lui aussi qui siffle un « *salopard !* » lorsque le couple croise Claude Bourge, le candidat du Front national qui mène campagne contre « *la ruse et la trahison des*



Catherine et Bruno Mégret, lors d'une conférence de presse à Marignane (Bouches-du-Rhône), le 6 septembre. M<sup>me</sup> Mégret tentera de reconquérir la mairie de Vitrolles les 29 septembre et 6 octobre, après l'annulation de son élection par le Conseil d'Etat pour avoir utilisé un tract jugé diffamatoire.

Mégret » et pourrait leur grappiller des points. Lui, enfin, qui joue sa survie politique et celle de son parti dans cette bataille où le MNR a mis ses derniers moyens.

C'est la quatrième fois en sept ans que les Vitrollais doivent élire leur équipe municipale. La quatrième fois aussi que les Mégret sont de la bataille. Et l'enjeu est de taille. Car malgré le traumatisme national du 21 avril, qui a porté Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle, ni les états-majors nationaux des partis, ni la droite et la gauche locale ne sont parvenus à faire taire leurs divisions dans ce qui est, depuis sept ans, un petit laboratoire de l'extrême droite en région PACA.

## UNE CONFUSION VISIBLE

Sur les marchés, dans les escaliers d'immeuble où tous les candidats se croisent, la confusion est visible. A gauche, on trouve deux candidats. Et leurs déchirements ne sont pas minces. Depuis 1995, la gauche change de candidat à chaque élection sans parvenir à en installer un. Cette fois, le PS, le PCF et les Verts se sont accordés pour investir Guy Obino, un médecin de 65 ans venu

au PS après être passé par la démocratie chrétienne et qui a, dit-il, « *mis au monde près de 2 000 bébés de la ville* ». Quand il parle de la gauche, il a une métaphore médicale : « *J'ai pris une ambulance brinquebalante.* » Mais lorsqu'il insiste sur son origine vitrollaise, c'est pour fustiger aussitôt « *les Mégret, qui habitent Saint-Cloud* », et « *Tichadou, qui vit à l'Estaque, à Marseille* ».

Dominique Tichadou, justement, est l'ancienne tête de liste du PS en 2001. Et il est déchaîné contre le docteur Obino, qu'il accuse « *d'être un homme de droite doté d'une fausse carte du PS !* » M. Tichadou, médecin lui aussi, a été élu conseiller général socialiste contre M. Mégret en 1998. C'est lui qui a déposé la requête ayant conduit à l'annulation de l'élection de M<sup>me</sup> Mégret en juillet. « *J'ai payé plus de 50 000 francs pour ce recours, sans l'aide du PS* », dit-il, estimant que la tête de liste devait lui revenir. Mais le président du conseil général des Bouches-du-Rhône, patron du PS dans le département, Jean-Noël Guerini, l'a évincé. Motif officiel : en 2001, M. Tichadou n'était pas parvenu à faire

l'union à gauche. A droite, la situation est aussi confuse. Christian Borelli, un commerçant RPR investi par l'UMP, est accusé par Henri-Michel Porte, un médecin venu de DL, d'avoir été plusieurs fois condamné par la justice. L'intéressé ne dément pas, en ajoutant : « *M. Porte était sur la même liste que moi, la dernière fois. Cela ne gênait pas alors !* » Le patron de l'UMP des Bouches-du-Rhône, le ministre Renaud Muselier, dit lui-même que les ombres du passé du candidat UMP « *sont des erreurs de jeunesse* », mais les Mégret en ont évidemment fait un de leurs chevaux de bataille.

Les anti-mégretistes comptent sur le score du FN, et sur le bilan municipal des Mégret, plusieurs fois épinglé par la chambre régionale des comptes. A l'exception de Bruno Gollnisch, supporter de M. Bourge et François Bayrou, venu soutenir M. Porte, aucun leader national n'a voulu faire campagne à Vitrolles. Mais le président de l'UDF se fait peu d'illusions : « *On ne pourrait imaginer une situation plus confortable pour les sortants.* »

Raphaëlle Bacqué

## Une gestion du personnel municipal teintée de brutalité et de favoritisme

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

La gestion du personnel par l'équipe Mégret a été marquée par la préférence partisane et une pression permanente des élus sur les fonctionnaires. Dès le début du mandat, en avril 1997, les éducateurs et agents de prévention sont licenciés. Plus de 80 contractuels et auxiliaires sont évincés dans les mois qui suivent. Cette brutalité dans la gestion du personnel crée un climat détestable. Dans le même temps, nombre de cadres préfèrent quitter la ville que servir les Mégret qui recrutent leurs amis. Cette gestion des effectifs a un coût puisque la chambre régionale des comptes (CRC) a calculé que le licenciement précipité des 31 contractuels a coûté 94 000 euros à la ville.

En mai 1998 la mairie décide de privatiser la collecte des ordures. Une grève de dix jours appuie un recours syndical devant le tribunal administratif. La mairie est contrainte d'annuler sa décision de passer une délégation de service public. Résultat : elle signe un marché avec la société Polyurbaine, mais elle est obligée de garder les 48 agents qu'elle espérait voir partir.

La direction de la ville cherche alors à mieux organiser ses rapports avec le personnel. Elle favorise, en mars 1999, la création d'une section Force ouvrière, afin de contrer la CGT et surtout la CFDT, qui lui menaient une incessante bataille.

### CONDAMNÉ POUR MEURTRE

Après la réélection de Catherine Mégret, en 2001, le climat s'alourdit à nouveau, et le recrutement des amis s'accéléra en juillet 2002 avec la « *stagiarisation* », ouvrant la porte à des contrats stables pour 52 personnes, dont nombre de candidats MNR aux dernières élections dans le Vaucluse, en Gironde et dans le Gard. Cette liste comprend aussi Mario d'Ambrosio, condamné à dix ans de prison en juin 1998 pour le meurtre, à Marseille, du jeune Français d'origine comorienne Ibrahim Ali.

Récemment publié, le bilan social de la mairie confirme ces tendances lourdes. Pour 796 agents titulaires, il y a 516 non-titulaires. Avec un agent pour 38 habitants, cela représente un taux supérieur de 30 % à la moyenne régionale, comme au temps de la gestion socialiste.

Pourtant, la CRC estime que « *l'administration municipale manque cruellement de compétences [car] de nombreux services n'ont pas de responsables* ». La CFDT précise qu'il n'y a pas « *d'ingénieur, de conservateur de bibliothèque, de conservateur du patrimoine, de directeur d'établissement d'enseignement artistique* ». Les cadres sont donc remplacés par des chargés de mission qui « *perçoivent des salaires supérieurs à leur qualification et à leur niveau professionnel* ». Et qui sont souvent des militants du MNR, comme Hubert Fayard, ancien premier adjoint, chef d'un service de sécurité de 12 personnes.

Le syndicat remarque aussi que l'absentéisme, qu'il attribue à cette gestion harcelante et au favoritisme politique, a nettement crû : il y a eu 16 812 journées d'absence pour maladie en 2001, contre 10 845 en 1997. Les congés de maladie de longue durée sont passés de 9 400 jours en 1997 à 15 678 en 2002. Un accroissement considérable qui n'est pas pour rien dans ce que la CFDT appelle, non sans emphase, « *la destruction du service public* ».

Michel Samson

## Roselyne Bachelot refuse les excuses de Laurent Ruquier

La ministre de l'environnement avait été victime d'insultes sexistes sur Europe 1

« *JE REÇOIS vos excuses mais je ne les accepte pas.* » Ainsi Roselyne Bachelot, ministre de l'environnement a répondu, par téléphone à Laurent Ruquier lors de l'émission d'Europe 1 « *On va s'égner* », lundi 23 septembre, enregistrée le matin et diffusée dans l'après-midi : « *Vous devriez présenter des excuses à toutes les femmes que vous avez insultées* », lui avait-elle lancé en préambule d'une conversation qui a duré à peine une minute. M. Ruquier avait admis qu'un des humoristes de l'émission dont il est « *responsable* » avait « *dérappé* » : « *Même si j'ai ri sur le moment, j'admets que j'en ai un peu honte aujourd'hui.* »

L'affaire a commencé vendredi 19 septembre. Au cours de l'émission, la conversation s'arrête sur M<sup>me</sup> Bachelot. M. Ruquier estime que la ministre n'est pas « *pas pré-*

sente » dans sa fonction : « *On lui a dit de se taire* » et, « *en femme qui se respecte, elle a écouté* ». L'un des chroniqueurs, Christophe Alévèque, explique alors que M<sup>me</sup> Bachelot « *doit être excitante au lit* » car « *quand elle parle ou qu'elle crie on a l'impression qu'elle jouit* ». Ce passage a déjà été utilisé le vendredi matin afin de promouvoir l'émission.

M<sup>me</sup> Bachelot raconte au *Monde* : « *Les ministres reçoivent les scripts retraçant des passages les concernant dans les médias. J'ai commencé à les lire, et là j'ai reçu un coup de poing en pleine figure. Je me suis trouvée dans un choc profond devant une agression aussi lâche. J'ai reçu de nombreux coups de téléphone de sympathie dont certains venaient d'Europe 1.* »

Les propos rapportés de l'émission déclenchent également la

colère de la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, Nicole Ameline. Dans un communiqué publié vendredi, celle-ci dénonce des « *propos sexistes tout à fait inadmissibles (...)* La grossièreté et le caractère infamant de tels propos sexistes sont tout à fait inadmissibles. Toutes les femmes, autant que les hommes, ont droit au respect et à la dignité. »

### « DES PORCS »

Le lendemain, la ministre a reçu un bouquet de fleurs provenant d'Europe 1 avant de trouver un message de M. Ruquier sur son portable, lundi : « *Il me proposait de recevoir ses excuses dans son émission.* » A-t-elle écouté la suite de l'émission après avoir rattrapé « *Surtout pas* », rit-elle. Un rien embêtés, les chroniqueurs ont parlé des « *fortes pressions* » que

subit M<sup>me</sup> Bachelot à son poste. Aujourd'hui, la ministre souhaite mettre un terme à cette affaire arguant que la résonance qu'elle y trouve ne fait que « *donner encore plus d'importance* » à ce genre d'émission : « *Devant des porcs, la meilleure réponse est l'indifférence* », explique-t-elle au *Monde*.

M<sup>me</sup> Bachelot fut l'une des premières femmes à signer le manifeste des Chiennes de garde, une association mixte née le 8 mars 1999, qui a pour objectif de défendre les femmes contre les insultes sexistes publiques. L'association, aujourd'hui présidée par Isabelle Alonso, également chroniqueuse d'une émission de M. Ruquier sur France 2 (« *On a tout essayé* »), n'a pas encore réagi aux propos tenus sur Europe 1.

Bénédicte Mathieu

## Les Verts quittent la séance du conseil de Paris

LES ÉLUS Verts du conseil de Paris ont quitté la séance, lundi 23 septembre, dans la soirée pour protester contre le refus de Christophe Caresche (PS), qui présidait alors l'assemblée municipale, de leur accorder une deuxième suspension de séance. Cet incident était motivé par l'échec de leur négociation avec le groupe socialiste, sur la répartition des nouveaux postes d'adjoints aux maires d'arrondissements, prévus par la loi Démocratie de proximité. A Paris, la loi Vaillant permet de créer 43 postes, dont 27 dans les 12 arrondissements de gauche.

Lundi, en marge du conseil de Paris, les quatre présidents de groupe de la majorité municipale (PS, Verts, PCF et MDC) se sont rencontrés pour discuter de la répartition des postes. Ils se sont séparés sur un contrat de désaccord entre le PS et les Verts. Pour Christophe Najdovski, président du groupe Verts, ces derniers seraient en droit de demander 11 des 27 postes réservées à la majorité pour compenser des déséquilibres enregistrés, selon lui, lors de la constitution des équipes municipales, en mars 2001.

## M. Le Gallou va abandonner ses fonctions à la direction du MNR

LE MOUVEMENT national républicain (MNR) n'en finit pas de perdre ses forces vives. Après le départ de nombreux secrétaires départementaux, le délégué général du MNR, Jean-Yves Le Gallou, a annoncé, lundi 23 septembre, qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de ses fonctions lors du prochain conseil national, le 16 novembre. Il entend « *prendre du recul* » sans pour autant démissionner du MNR. « *Je continue le combat politique* », a indiqué M. Le Gallou, qui envisage de créer une « *fondation doctrinale* » destinée à « *refonder les idées nationales et identitaires* ». M. Le Gallou a prévenu le président du MNR, Bruno Mégret ce même lundi. « *Il a compris ma démarche* », assure le conseiller régional d'Ile-de-France, qui est en désaccord avec M. Mégret sur la nouvelle stratégie définie par ce dernier lors de l'université d'été à Saint-Laurent-sur-Manoire (Dordogne), le 30 août. M. Mégret avait, à cette occasion, jugé indispensable de rompre « *avec tout ce que l'on peut qualifier d'extrême droite* ». La décision de M. Le Gallou intervient deux semaines seulement après le retrait de Franck Timmermans, l'ancien secrétaire général du MNR. « *M. Timmermans représentait un peu l'âme du mouvement*, déclare M. Le Gallou. *Le MNR n'échappera pas à une phase de réflexion. Les temps ont changé, il faut en tenir compte.* »

### DÉPÊCHE

■ **CONJONCTURE : selon des données publiées par l'Insee mardi 24 septembre, les dépenses de consommation des ménages français en produits manufacturés ont progressé de 1,3 % en juillet par rapport à juin, et se sont légèrement repliées de 0,1 % en août. A cette date, les dépenses de consommation en produits manufacturés affichaient une progression de 2,6 % sur douze mois, en données corrigées des variations saisonnières.**

## Cinq cantonales partielles

### VAR

Saint-Raphaël (second tour).

I., 25 665 ; V., 7 133 ; A., 72,21 % ; E., 6 774.

Claude Noël, UMP, adj. m. de Saint-Raphaël, 5 114 (75,49 %)... ÉLU

Évelyne Pierron, FN, 1 660 (24,51 %).

[Face à la candidate du FN, Claude Noël (UMP) remporte cette élection cantonale avec un score « à la Chirac ».

15 septembre 2002 : I., 25 665 ; V., 6 814 ; A., 73,45 % ; E., 6 701 ; Claude Noël, UMP, adj. m. de Saint-Raphaël, 4 064 (60,65 %) ; Évelyne Pierron, FN, 1 182 (17,64 %) ; Colette Pitol-Laugier, PS, c. m. de Saint-Raphaël, 1 056 (15,76 %) ; Didier Le Gall, MEI, 251 (3,75 %) ; Annick Tamborlani-Veillard, PCF, 148 (2,21 %).

22 mars 1998 : I., 23 053 ; V., 13 115 ; A., 43,11 % ; E., 12 737 ; Georges Ginesta, RPR, m., 5 108 (40,10 %) ; Évelyne Pierron, FN, c. m., 4 141 (32,51 %) ; Charles Laugier, PS, c. m., 3 488 (27,38 %).

### Six-Fours-les-Plages (second tour).

I., 26 319 ; V., 6 759 ; A., 74,32 % ; E., 6 249.

Alain Caillet, UMP, adj. m. de Six-Fours-les-Plages, 4 386 (70,19 %)... ÉLU

Michel de Maynard, FN, 1 863 (29,81 %).

[Alain Caillet, adjoint au maire de Six-Fours-les-Plages, succède dans ce canton au maire de la ville, touché par le cumul des mandats.

15 septembre 2002 : I., 26 356 ; V., 6 528 ; A., 75,23 % ; E., 6 391 ; Alain Caillet, UMP, adj. m. de Six-Fours-les-Plages, 2 745 (42,95 %) ; Michel de Maynard, FN, 1 208 (18,90 %) ; Bernard Senet, PS, 1 151 (18,01 %) ; Dominique Ianessi, UDF, 814 (12,74 %) ; Alain Doublet, div., 246 (3,85 %) ; Louis Cabras, PCF, 227 (3,55 %).

22 mars 1998 : I., 24 420 ; V., 13 879 ; A., 43,17 % ; E., 13 562 ; Jean-Sébastien Vialatte, RPR, m., 7 032 (51,85 %) ; Marie-André Maynard de Saint-Michel de, FN, 3 523 (25,98 %) ; Serge Maccio, PCF, 3 007 (22,17 %).

### MARTINIQUE

Le Lamentin-I (second tour).

I., 5 439 ; V., 1 056 ; A., 80,58 % ; E., 1 020.

Alfred Sinosa, div. g., 1 020 (100 %)... ÉLU

[L'unique candidat à la succession de Pierre Samot (div. g.), le maire de la ville élu député en juin, a dû attendre le second tour, en raison de la forte abstention, pour gagner son siège.

15 septembre 2002 : I., 5 439 ; V., 1 109 ; A., 79,61 % ; E., 1 061 ; Alfred Sinosa, div. g., 1 061 (100 %).

### RÉUNION

Saint-Benoît (premier tour).

I., 10 447 ; V., 5 689 ; A., 45,54 % ; E., 5 447.

Jean-Claude Fruteau, PS, 2 795 (51,31 %)... ÉLU

Daniel Moreau, UMP, 2 580 (47,37 %) ; Jean-Claude Viadère, nat., 72 (1,32 %).

[Jean-Claude Fruteau (PS) retrouve le siège que lui avait pris, en même temps que la mairie, Bertho Audifax (UMP) en mars 2001 et que ce dernier avait dû abandonner pour cause de cumul après son élection à l'Assemblée nationale en juin.

11 mars 2001 : I., 10 213 ; V., 6 599 ; A., 35,39 % ; E., 6 258 ; Jean-Claude Fruteau, PS, d.e., 2 647 (42,30 %) ; Bertho Audifax, UDF, 2 484 (39,69 %) ; Dany Nillameyom, div.d., 298 (4,76 %) ; Jean-Yves Payet, LO, 291 (4,65 %) ; Jean-Daniel Turpin, div., 145 (2,32 %) ; Luders Sévamy, div., 144 (2,30 %) ; Rose-May Trifot, div., 140 (2,24 %) ; Nicole Carrère, div. d., 109 (1,74 %).

### CALVADOS

Falaise-sud (premier tour).

I., 6 466 ; V., 2 303 ; A., 64,38 % ; E., 2 195.

Ball. : Roger Jardin, div. d., 1 110 (50,57 %) ; Denis Delasalle, PS, 878 (40 %). Élim. : Daniel Doudard, FN, 117 (5,33 %) ; Jacqueline Le Corre, PCF, 90 (4,10 %).

[Roger Jardin (div. d.), bien qu'ayant obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés, devra attendre le second tour, en raison du fort taux d'abstention, pour succéder à Claude Leteurtre (UDF), qui avait dû démissionner pour cause de cumul.

15 mars 1998 : I., 6 349 ; V., 3 695 ; A., 41,80 % ; E., 3 500 ; Claude Leteurtre, UDF-DL, m., 2 075 (59,29 %) ; Marc Férét, PS, 886 (25,31 %) ; René Lecomte, FN, 271 (7,74 %) ; Reynald Lecerf, PCF, 166 (4,74 %) ; Pascal Blanchetier, MDC, 102 (2,91 %).

# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

Surveillants et aides-éducateurs des collèges et des lycées étaient appelés à **FAIRE GRÈVE**, mardi 24 septembre, pour protester contre les coupes budgétaires dont ils vont faire l'objet. Tandis que le dispositif emplois-jeunes, qui

concerne près de 25 000 aides-éducateurs affectés dans le secondaire, ne sera pas renouvelé, les effectifs des surveillants, eux, vont **FONDRE DE 5 600 POSTES**, selon ce qu'annonce la lettre de cadrage envoyée au ministère

de l'éducation nationale par Jean-Pierre Raffarin. Pour Jean-Paul Payet, professeur de sociologie et co-auteur d'un rapport sur les collèges, « il y a **UNE CONTRADICTION** quand on parle de **SÉCURISATION ACCRUE** du

milieu scolaire et qu'en parallèle, on affaiblit le dispositif en supprimant des postes de surveillants. ». « Les surveillants sont nos yeux, nos oreilles », confie une conseillère d'éducation d'un collège d'Aulnay-sous-Bois.

# Les surveillants refusent d'être les victimes des coupes budgétaires

Avec les aides-éducateurs, dont la disparition est programmée, les « pions » devaient faire grève, mardi 24 septembre, contre la suppression de 5 600 postes dans le budget 2003. Ils soulignent l'incohérence de cette mesure avec l'affichage de la lutte contre les violences scolaires comme priorité du gouvernement

**ILS N'ONT** pas besoin d'attendre la confirmation officielle du budget 2003, mercredi 25 septembre, pour exprimer leurs inquiétudes. Les surveillants et les aides-éducateurs des collèges et des lycées étaient appelés à faire grève, mardi 24 septembre, par le SNE-SFUS, le principal syndicat enseignant du second degré, ainsi que par le SGEN-CFDT, le SNCL-FAEN et le syndicat étudiant UNEF.

Ces deux catégories de personnels, aux statuts bien distincts – les surveillants relèvent du droit public, les aides-éducateurs du droit privé – se retrouvent ensemble sous les fourches Caudines du gouvernement Raffarin : selon la lettre de cadrage envoyée au ministère de l'éducation nationale, 5 600 postes de maîtres d'internat-surveillants d'externat (MI-SE) ne seront pas renouvelés en 2003 (*Le Monde* du 5 septembre) tandis que le dispositif emplois-jeunes est, lui, appelé à disparaître. Les établissements scolaires vont ainsi perdre l'an prochain quelque 25 000 jeunes adultes non enseignants, dont plus de 14 000 pour les collèges et lycées.

Le ministère objecte qu'il ne supprime pas des effectifs puisqu'il travaille, dans le cadre de la décentralisation, à un nouveau statut de personnels chargés d'assumer ces missions de surveillance et d'encadrement. « Les hypothèses de travail sont très avancées mais nécessiteront des concertations », indique-t-on dans l'entourage de Luc Ferry, où l'on se refuse à en dire davantage pour l'instant. Jean-Pierre Raffarin

devait « donner une première orientation » de ses objectifs aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, mardi 24 septembre après-midi, lors d'une grand-messe exceptionnelle, à La Sorbonne, à Paris – c'est la première fois qu'un premier ministre s'adresse en direct aux plus hauts cadres de l'éducation nationale.

Sauf ajustement budgétaire ultérieur, les remplacements des surveillants et des aides-éducateurs risquent cependant de ne pas se faire à parité numérique : le projet de budget 2003 évoque une « enveloppe de 14 millions d'euros pour le cofinancement éventuel avec les collectivités territoriales d'un nouveau dispositif d'encadrement des élèves ». Une somme très modique comparée aux 25 000 postes appelés à disparaître.

Les syndicats ont vite fait les comptes. Et ont donc beau jeu de s'interroger sur les priorités affichées par la nouvelle équipe en charge de l'éducation nationale, qui fait de la « pacification de l'école » un de ses dossiers phares. Depuis dix ans que le problème de la violence scolaire est au cœur des préoccupations, sociologues et autres spécialistes du monde éducatif n'ont de cesse de rappeler la nécessité d'une forte présence adulte dans les établissements. « Les surveillants sont les garants des lieux, analyse Sébastien Roché, politologue et chercheur au CNRS. On ne fait pas vivre des règles par des affiches punaisées sur les murs. Il faut des gens vivants pour les faire exister. »

Comment le ministère de l'éduca-



tion nationale, dans le contexte de restrictions budgétaires qui est le sien, en est-il venu à porter son choix sur les surveillants, pourtant aux avant-postes dans le contact avec les élèves ?

### « RAPPORT QUALITÉ-PRIX »

Le statut qui régit ce corps est ancien – il date de 1937 – et mériterait des évolutions, souffle-t-on rue de Grenelle, où l'on estime que « le mythe du pion qui poursuis ses études » a vécu. La présence, depuis

vingt ans, des aides-éducateurs dans les établissements a sans doute contribué à souligner les défauts du statut des surveillants : ces derniers effectuent moins d'heures que leurs collègues emplois-jeunes pour un salaire légèrement supérieur. L'établissement se doit en outre de laisser les surveillants libres cinq demi-journées consécutives par semaine pour qu'ils puissent poursuivre leurs études. La période des examens universitaires, durant laquelle les surveillants sont absents, compli-

que aussi la vie des principaux et des proviseurs. « Le rapport qualité-prix n'est pas à la hauteur », estime un inspecteur d'académie d'Ile-de-France.

### « RÔLE D'ASCENSEUR SOCIAL »

Un rapport de l'inspection générale, cité dans le rapport de la commission des finances du Sénat sur la loi de finances 2002, estimait en outre, en avril 1999, que le bilan de l'insertion professionnelle des MI-SE est « sombre ». Alors que le statut des « pions » affichait au départ un objectif de prérecrutement pour les métiers de l'enseignement, « les chances de réussite aux concours sont faibles », notait notamment l'inspection générale.

Ce statut, dont bénéficient en priorité les élèves boursiers, demeure toutefois « l'un des rares dispositifs remplissant encore son rôle d'ascenseur social », souligne l'UNEF. Sur ce volet de l'aide financière aux étudiants, une réflexion est engagée au ministère pour revoir le système des bourses mais aussi envisager « une forme de travail au sein de l'Université ».

Sur le terrain, on a d'autant plus de mal à envisager une réduction du nombre des surveillants et des aides-éducateurs en 2003 que la rentrée 2002 s'est déjà accompagnée d'un grignotage de certains de ces postes. Des consignes de « gel du recrutement » des emplois-jeunes et des contrats emploi-solidarité (CES) ont été diffusées dans certaines académies : les postes qui se libèrent ne sont donc pas pour-

vus. « L'an dernier, j'avais cinq personnes chaque jour pour assurer l'encadrement. Cette année, je pourrais au mieux en mettre deux », explique le proviseur d'un lycée professionnel dans un quartier difficile des Yvelines. Il a donc dû réduire les horaires d'ouverture du foyer, supprimer les permanences surveillées, revoir son objectif d'appeler systématiquement les familles dès la première absence. Et se demande bien comment il va pouvoir, pendant le ramadan, sauver les séances vidéo qu'il avait l'habitude d'organiser à l'heure du déjeuner pour les élèves musulmans qui respectent le jeûne. Pour lui, il estime que c'est déjà « la catastrophe », qu'il assure à peine « le service minimum » dû aux élèves. « Et encore, pour l'instant, je n'ai pas de bagarre. »

Certains ont tiré profit de la perspective de la grève du 24 septembre pour améliorer leur situation. Au collège André-Malraux d'Asnières, où le jet d'une bouteille d'acide avait blessé des élèves dans la cour de récréation (*Le Monde* du 13 septembre), les enseignants avaient écrit au recteur, le 20 septembre, pour dire leur intention de se joindre au mouvement, dénonçant notamment le fait qu'« un seul surveillant était présent dans la cour le jour de l'explosion ». Lundi 23 septembre, le rectorat a exaucé toutes leurs demandes : 3 surveillants supplémentaires ont été accordés et les 3 postes d'enseignants vacants depuis la rentrée ont été pourvus.

Marie-Laure Phélippeau

## 50 000 « pions » et 25 000 aides-éducateurs

● **Surveillants.** 50 000 « pions » sont en poste dans les collèges et les lycées, soit comme maîtres d'internat (MI) ou comme surveillants d'externat (SE), souvent à temps partiel (soit 41 000 postes à temps plein). Agés en moyenne de 24,5 ans, ils doivent être étudiants pour postuler à ces fonctions. Ils bénéficient de ce statut pendant sept années maximum ou jusqu'à l'âge de 29 ans. Ils sont payés 990 euros net par mois pour 34 heures (MI) ou 28 heures (SE) hebdomadaires.

● **Aides-éducateurs.** Quelque 25 000 emplois-jeunes sont affectés dans les collèges et les lycées. Ils y font de la surveillance, mais aussi du soutien scolaire, des activités sportives ou culturelles, de la documentation ou de l'informatique. Sous contrat de droit privé d'une durée de cinq ans, ils sont payés 920 euros net par mois pour 35 heures hebdomadaires. Les premiers ont été recrutés en 1997-1998.

## Journée ordinaire pour Ahmed et Rachida, « pions » dans un collège d'Aulnay-sous-Bois

CE LUNDI 23 SEPTEMBRE commence mal au collège Victor-Hugo d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Au lieu de cinq surveillants, ils ne sont que deux présents, Ahmed et Rachida – les prénoms ont été changés –

### ■ REPORTAGE

« A notre niveau, nous sommes les plus proches des collégiens. Parfois, ils se confient à nous »

dans cet établissement de 720 élèves classé en ZEP (zone d'éducation prioritaire). L'un s'est fait porter pâle le matin même à 8 heures, un autre souffre d'une entorse depuis la semaine précédente et on attend toujours le troisième. Une recrue devait se présenter le jeudi précédent mais n'est jamais venue.

Ce matin, Ahmed est posté à la grille extérieure de l'établissement en briques. Il doit veiller à ce que les élèves rentrent sans bousculade et éviter que ne pénètrent au collège des jeunes qui n'auraient rien à y faire. Une fois le coup de feu passé, il migre vers le hall d'entrée

où il réceptionne les retardataires et vérifie que les élèves qui sortent y soient bien autorisés. Titulaire d'une licence de sciences de l'éducation, ce jeune homme de 27 ans, veut devenir professeur des écoles et prévoit de passer au printemps le concours en candidat libre. « Pour moi, c'est un petit plus d'être surveillant, explique-t-il. Ça m'apporte une expérience pour ma future carrière professionnelle. » Sans compter qu'il travaille 28 heures par semaine pour par loin de 1 000 euros par mois, alors que certains de ses copains travaillent au McDo ou dans des restaurants pour payer leurs études. « Et puis, à notre niveau, nous sommes les plus proches des collégiens, poursuit-il. Parfois, ils se confient à nous. Il nous arrive aussi de jouer avec eux même si nous avons aussi un rôle de sanction. »

A Victor-Hugo, les surveillants sont autorisés à « coller » les élèves récalcitrants et sont invités à prendre des initiatives. « Pour moi, ils ne sont pas de simples exécutants, assure la principale Edith Mairiot. Je souhaite qu'ils s'investissent dans d'autres tâches que la surveillance, comme l'aide aux devoirs. » Mais en ce lundi, ce sont les aides-éducateurs qui viennent en renfort. Faute de surveillants, ils gardent, dans les classes, les élèves dont les professeurs sont absents et viennent donner un coup de main à la récréation. Un moment de détente qui peut

dégénérer.

Dans la cour, ils sont au moins 500 à se dégourdir les jambes en milieu de matinée. Rachida s'est postée près des toilettes où les élèves aiment chahuter. Patrice, aide-éducateur, débambule aux aguets. Un peu plus loin, une conseillère principale d'éducation (CPE) est venue en renfort. Et puis, tout à coup, ça sent le brûlé. Dans les toilettes des garçons, un ou plusieurs petits malins, ont cru bon d'enflammer un gros paquet de papier. Heureusement, Rachida et la CPE interviennent rapidement, évacuent les lieux et éteignent le petit brasier...

### « NOS YEUX, NOS OREILLES »

Flutte, Rachida est à l'affût de la moindre bêtise. Dès qu'un groupe un peu trop dense se forme, elle n'hésite pas à intervenir et à hausser le ton. Les bagarres ne sont pas rares dans la cour. Comme Ahmed, elle se destine à l'enseignement et prépare une licence de sciences de l'éducation. « Un des avantages de ce travail, c'est aussi qu'il permet une grande souplesse dans l'emploi du temps, estime-t-elle, on peut choisir ses jours de surveillance en fonction de ses cours. » Comme Ahmed, elle n'avait pas demandé ce collège, elle qui était habituée à un public de lycée plus âgé et « plus responsable ».

« Aujourd'hui », explique Rachida, nous n'avons pas pu ouvrir notre bureau, faute d'effectifs. » Sur la table, des piles de certificats de scolarité attendent d'être distribués. C'est là que les surveillants reçoivent les élèves, récupèrent les mots d'absence. Mais cet après-midi, Rachida remplacera Ahmed à la surveillance de l'entrée et du hall qui lui-même la remplacera à la surveillance de l'étude.

12 heures : Ahmed, installé à une petite table à l'entrée du couloir qui dessert la cantine, coche le nom des élèves qui mangent sur place. Les faire avancer chacun à son tour, sans bousculade, relève du tour de force. Une fois à table, ça manque de dégénérer : un collégien s'est fait piquer des frites. Il ne faut pas moins de trois adultes pour ramener le calme.

« Les surveillants ont vraiment un rôle important dans ce collège, explique le principal adjoint, Serge Rodrigues. Globalement, il faudrait en permanence une dizaine d'adultes à chaque mouvement d'élèves. » A la récréation de l'après-midi, un collégien mettra le feu dans une poubelle. Cette fois-ci, il faudra un extincteur pour venir à bout des flammes. « Les surveillants sont nos yeux, nos oreilles, conclut une CPE, ici les gamins sont aussi valables qu'ailleurs mais il y a un gros travail de pédagogie. »

Martine Laronche

Jean-Paul Payet, professeur de sociologie à Lyon-II, co-auteur d'un rapport sur les collèges

## « Qui va faire leur travail ? Qui va récupérer la part de sale boulot qu'ils effectuent ? »

Quelle place occupent les surveillants dans les établissements ?

Leur travail est fondamental. Les surveillants font partie de ces personnels invisibles pour l'opinion publique mais qui sont irremplaçables dans la gestion quotidienne des établissements, notamment sur le front des incivilités. Ils effectuent un travail de grande proximité. De par leur âge – ils sont étudiants mais l'adolescence n'est pas si loin pour eux –, ils peuvent être à l'écoute des élèves. Ceux-ci leur disent des choses qu'ils n'oseraient pas dire aux enseignants ou aux autres adultes. De par leur culture, ils partagent les mêmes codes que les jeunes. Ils assurent donc une fonction qui va au-delà de la seule surveillance.

Qu'entendez-vous par l'idée de partage d'une même culture, des mêmes codes ?

La dimension socio-ethnique n'est pas explicite dans leur recrutement. Mais c'est une réalité : les sur-

veillants sont un des rares cas, dans l'éducation nationale, où la société est représentée dans sa dimension multiculturelle. On peut avoir des avis partagés sur cet aspect. Dans certains cas, cela peut apporter plus de proximité. Pour les élèves issus de l'immigration, en particulier, ils peuvent servir de modèle d'identification. Dans d'autres situations, si cette ressource culturelle n'est pas combinée avec des qualités personnelles, les surveillants peuvent avoir du mal à gérer cette connivence.

Qu'apportent les surveillants dans la lutte contre la violence à l'école ?

L'apprentissage de la citoyenneté s'effectue de trois manières au collège. L'une, scolaire, passe par les cours, l'éducation civique par exemple. La seconde, civique, se veut dans la logique de la représentation, avec les délégués de classe. On sait bien les limites de ces deux premiers modèles. Le troisième, appelons-le

civil, concerne la vie quotidienne dans l'établissement. A travers les interactions et les échanges ordinaires, il y a une vision plus concrète de la citoyenneté, où les surveillants jouent un rôle essentiel en servant de médiateurs. Ils font des rappels à la loi, mais ces rappels passent par des relations humaines, c'est-à-dire une version non écrite, vécue, du droit. Il y a donc une contradiction quand on parle de sécurisation accrue du milieu scolaire et qu'en parallèle on affaiblit le dispositif en supprimant des postes de surveillants. La question est alors : qui va faire leur travail ? Qui va faire ce travail indispensable de proximité ? Mais, également, qui va récupérer la part de « sale boulot » qu'ils effectuent en s'occupant des permanences, du portail ou de la cantine ? Avec les inquiétudes sur le remplacement des surveillants, on n'est pas dans l'idéologique. Très vite, on se rendra compte qu'il manque un maillon.

Comment expliquer qu'il y ait deux fonctions très différentes avec, d'un côté, les enseignants et, de l'autre, des personnels chargés de la « vie scolaire » ?

Pour comprendre la place des surveillants, il faut la relier à l'organisation du travail dans les collèges et les lycées français. Il y a en effet une séparation des tâches entre la transmission des savoirs et la gestion de la vie scolaire. Le collège s'est construit sur le modèle du lycée, où il y a toujours eu une très forte valorisation des savoirs. Dans d'autres pays, comme en Grande-Bretagne, les pratiques sont différentes : un enseignant peut ainsi être nommé responsable pour l'ensemble des classes d'un niveau et gérer les relations avec les élèves.

Dans un rapport sur le collège, vous écrivez, avec d'autres, que cette division des tâches peut aussi avoir des effets pervers. Pour quelles raisons ?

Nous disions alors que les collèges les moins paisibles sont souvent ceux qui se reposent uniquement sur le principal, le CPE (conseiller principal d'éducation) et les surveillants. Les enseignants sont alors repliés sur une conception individualiste de leur métier. Il y a là un risque de spécialisation et de délégation du « sale travail » qui peut conduire à une surexposition des personnels qui gèrent directement les problèmes de discipline.

Mais attention : l'existence de ce risque ne peut pas justifier la suppression de postes. Ou alors il faut proposer un autre modèle d'organisation en demandant aux enseignants d'intégrer dans leur travail des tâches aujourd'hui assumées par les surveillants. Des ministres de l'éducation nationale ont sauté pour moins que ça...

Propos recueillis par Luc Bronner

DU PLAISIR,  
DE LA DOULEUR  
ET DE QUELQUES AUTRES

XAVIER BARD

L'Harmattan Editions



Par l'auteur de  
POUR UNE LECTURE CRITIQUE  
DE  
LA TRANSCENDANCE DE  
L'ÉGO

## Louis Poirson exprime des regrets pour un double meurtre « qui n'aurait jamais dû arriver »

En août 1995, celui qui se surnomme lui-même « Rambo » a tué deux femmes qui l'avaient surpris en train de casser quelques tombes dans un cimetière de chiens, pour se passer les nerfs



### ÈVREUX (Eure)

de notre envoyé spécial

Louis Poirson n'a rien d'un « Rambo », si ce n'est ce surnom dont il s'était lui-même affublé, fasciné qu'il était par ce personnage de cinéma. Il n'a ni sa musculature ni son regard de méchant héros. Il est, au contraire, d'une triste banalité. Ce lundi 23 septembre, dans le box des accusés de la cour d'assises de l'Eure où il comparait pour l'enlèvement, la séquestration et le meurtre de Jeannine Villain, 67 ans, et de sa fille Monique, 44 ans, en août 1995, il apparaît maigrichon, les traits tirés et le visage très pâle. Même son discours verbeux, rapide et heurté trahit son manque d'assurance. Il reconnaît sans aucune difficulté les faits qui lui sont reprochés. « Ça n'aurait jamais dû arriver, admet-il, mais ça s'est enchaîné l'un dans l'autre. »

A en croire sa version, la mort des deux femmes n'aurait en effet jamais dû survenir. Son affaire n'a-t-elle pas commencé comme une simple altercation sans conséquence ? Ce 30 août 1995, Louis Poirson, tailleur de pierres à la ferme des Mollières, à Chaufour-lès-Bonnières (Eure), va prendre un verre dans un café. Il en repart assez vite, excédé par les aboiements d'un chien. Hors de lui, il décide de se rendre au cimetière pour chiens de Douains, pour y casser quelques tombes.

« Je ne comprends pas qu'on puisse dépenser tant d'argent pour ça alors qu'il y a des gens qui meurent de faim tous les jours dans le monde », justifie-t-il. Mais ses plans sont contrariés. Il a à peine le temps de casser la vitre d'une caba-

ne en bois, qu'il entend des pas. Il tente de se cacher mais Jeannine et sa fille l'ont vu. Cette dernière, une infirmière au caractère trempé, le prend à partie et menace à plusieurs reprises de le dénoncer à la police. Louis Poirson, qui a déjà passé plus de neuf ans en prison pour des vols et des vols à main armée dans l'est de la France, redoute plus que tout d'avoir à y retourner. Alors, il embarque ses futures victimes dans leur propre voiture et les achève dans un pré avant de mettre le feu aux cadavres pour effacer toute trace.

L'accusé ne sera confondu qu'en décembre 2000, plus de cinq ans après les faits, presque par hasard, alors qu'il est entendu par des gendarmes de la section de recherches de Versailles dans le cadre d'une autre enquête. Le modus operandi ressemble étrangement à celui utilisé sans difficulté par Jeannine et Monique Villain. Entendu sur cette dernière affaire, Louis Poirson reconnaît sans difficulté sa responsabilité. Jusqu'à son interpellation, un autre homme, Michel Villain, fils et frère des victimes, aujourd'hui partie civile mais à l'époque suspecté des crimes, avait passé trente-trois mois en détention provisoire.

### « PÈRE RIGIDE ET VIOLENT »

Outre les faits de vols et de vols pour lesquels Louis Poirson a été condamné en décembre 1985 par la cour d'assises du Bas-Rhin à quinze ans de réclusion criminelle, son casier judiciaire comporte une condamnation à trois ans de prison pour violences avec arme. Il attend aussi d'être jugé devant les assises des Yvelines pour le meurtre de deux autres personnes âgées en 1999 et le viol d'une jeune femme en 1998 (Le Monde du 9 juillet). L'accusé n'aime pas trop parler de lui et notamment de sa relation aux femmes. Mais il redevient soudaine-

ment très prolix lorsqu'il évoque, nerveux, son « père rigide et violent » qui lui donnait « une baffle pour n'importe quoi, une bêtise » et sa « mère passive, totalement soumise » à son mari.

Lui qui rêvait d'entrer dans l'armée pour faire les commandos, « un truc de haut niveau, intellectuel », devra se contenter d'être marinier sur le Rhin, avant de devenir tailleur de pierres à sa sortie de prison. Mais ses explications restent finalement très succinctes. Le président de la cour, Michel Mouchard, semble ne pas faire beaucoup d'efforts pour trouver la manière de faire sortir Louis Poirson de son discours convenu. Sa voix monocorde et ses longues hésitations avant de poser une question finissent même par faire peser une sorte d'ennui sur le prétoire.

Alors, on écoute encore l'accusé pour tenter de comprendre. Isabelle, l'une de ses anciennes compagnes ? « C'était l'amour de ma vie, j'en dirai pas plus. » Son travail ? « Quand on me donne un boulot, je me donne à fond. » Sa vie en prison ? « Faut s'adapter à la situation, au moins c'est régulier, c'est comme si c'était l'armée. » Ses sentiments ?

« J'ai appris à les interioriser, parler de moi c'est pas mon principal sujet. » Roland Coutanceau, le psychiatre qui l'a examiné, évoque pourtant une personnalité à la « dimension égocentrique », pour qui l'autre n'existe pas. Un homme qui « a fait la preuve de sa dangerosité criminologique », mais qui « ne tue pas pour le plaisir de tuer ». Selon l'expert, Louis Poirson se retrouve plutôt dans une « situation de départ relativement banale » qu'il ne maîtrise pas et qui « dégenère ».

Depuis le début de l'audience, sur le banc des parties civiles, Michel Villain écoute sans jamais broncher, même à l'audition des gendarmes qui l'ont mis en cause pour des faits qu'il n'avait pas commis. Tous regretteront que M. Villain ait fait, à tort, « ce séjour en prison ». Mais c'est de l'accusé lui-même que viendront, en fin de journée, les premières paroles de compassion : « Je regrette ce que j'ai fait aux victimes, tout autant que pour Michel Villain, qui a passé un certain temps en prison à ma place, même si c'est pas moi qui l'y ai envoyé. »

Acacio Pereira

## Le Conseil supérieur de la magistrature réservé sur les juges de proximité

Il faudrait les recruter hors de leur cour d'appel

L'INSTAURATION d'une justice de proximité donne du fil à retordre à la chancellerie. Après le Conseil d'Etat fin juillet, puis le Conseil constitutionnel fin août, c'est au tour du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), organe consultatif placé auprès du président de la République, d'émettre des réserves sur le projet de loi relatif aux juges de proximité, qui sera examiné au Sénat à partir du 2 octobre. Dans un avis spontané remis à Jacques Chirac, vendredi 19 septembre, le CSM critique notamment les conditions de nomination et d'exercice des juges de proximité, estimant que certaines des dispositions du projet de loi ne satisfont pas entièrement à « l'exigence d'impartialité » qu'implique la fonction de juger.

Instaurée par la loi Perben, la justice de proximité sera exercée sous forme de vacations par des juges non professionnels, qui trancheront les petits litiges civils ou sanctionneront les délits passibles de contraventions. Ces juges seront nommés pour sept ans non renouvelables, et devront justifier d'un diplôme de droit et d'une expérience professionnelle à caractère juridique d'au moins quatre ans. La chancellerie souhaite ainsi recruter des auxiliaires de justice - avocats,

huissiers, notaires -, mais aussi des juristes d'entreprise ou des professeurs d'université.

S'il ne remet pas en cause le principe de cette nouvelle juridiction, le CSM estime que le projet de loi n'apporte pas toutes les « garanties propres à satisfaire au principe d'indépendance, qui comprend l'exigence d'impartialité ». Le CSM considère ainsi que les juges de proximité recrutés parmi les auxiliaires de justice « ne devraient pas pouvoir exercer leurs fonctions dans le ressort de la cour d'appel où ils ont leur domicile professionnel ». Le Conseil recommande également que ces personnes, quand elles exercent leur profession d'avocat ou de notaire, par exemple, ne puissent accomplir aucun acte professionnel dans le ressort de leur juridiction de proximité.

Pour le CSM, ces « règles d'incompatibilité géographique seraient mieux à même de satisfaire aux exigences de la jurisprudence européenne relatives à l'impartialité objective du juge ». Elles pourraient, si elles étaient suivies par la chancellerie, compliquer le recrutement et l'organisation de la justice de proximité.

Cécile Prieur

## Selon le procureur général d'Aix, M. de Montgolfier « voit des ennemis partout »

LA DIVULGATION d'un prérapport de l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) du ministère de la justice, très critique à l'égard de l'action du procureur de la République de Nice, Eric de Montgolfier, et les déclarations de celui-ci dans l'entretien qu'il a accordé au Monde (nos éditions du 22-23 septembre), provoquent de nombreuses réactions. Mis en cause par M. de Montgolfier, Gabriel Bestard, procureur général d'Aix-en-Provence - et à ce titre supérieur hiérarchique du procureur de Nice - a déclaré au Monde, mardi 24 septembre, qu'il se sentait « meurtri d'être ainsi mis en cause ». « Lorsque M. de Montgolfier affirme que sa hiérarchie, en l'occurrence le parquet général, ne le soutient pas, c'est totalement faux. J'ai au contraire toujours été à ses côtés. » Selon M. Bestard, « le parquet général n'a jamais contrarié procéduralement le procureur de Nice. Ainsi, lorsque l'avocat Michel Cardix a été mis en examen, nous avons requis sa suspension ».

M. Bestard, qui assure ne pas vouloir « polémiquer » avec Eric de Montgolfier, estime que ce dernier, qu'il qualifie d'« habile et dangereux », « a tendance à mettre en cause les gens à la légère, comme l'a d'ailleurs souligné l'IGSJ ». « M. de Montgolfier se ferme de plus en plus sur lui-même, a-t-il conclu, sans doute parce qu'il a des difficultés. Il voit des ennemis partout, y compris dans son propre camp. » Le procureur général a également contesté ne pas avoir pris au sérieux les menaces de mort formulées en 2001 contre M. de Montgolfier : « C'est moi-même qui ai insisté pour que la police fasse une enquête, qui a d'ailleurs conclu qu'il n'y avait rien de sérieux. »

### UN « ENTIER SOUTIEN »

Dans un communiqué, publié lundi, deux députés socialistes, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon, ont eux apporté leur « entier soutien » à M. de Montgolfier. S'exprimant en leurs qualités respectives d'anciens rapporteur et président de la mis-

sion antiblanchiment de l'assemblée nationale, ils ont exprimé leur « stupéfaction après la publication d'un rapport d'inspection nettement orienté contre le travail pourtant exemplaire du procureur de Nice ».

Selon eux, « la chancellerie semble avoir décidé d'engager une opération de reprise en mains politique de "ses" parquets et notamment celui de Nice, afin d'organiser la protection des notables de la droite départementale aux prises avec la justice ». M. Montebourg a déclaré par ailleurs au Monde être « scandalisé que le ministre de la justice, Dominique Perben, garde sous le coude un rapport occulte portant, lui, sur les affaires sensibles étouffées au tribunal de Nice ». M. de Montgolfier avait déploré que la chancellerie ait annoncé son intention de ne rendre public que le rapport portant sur le fonctionnement du parquet. Le cabinet du garde des sceaux a indiqué lundi soir ne pas souhaiter commenter les déclarations des deux députés et affirmé que le « rapport occulte évoqué par M. Montebourg n'existe[ait] pas ».

Le procureur de Nice a reçu le soutien, certes plus mesuré, des principales obédiences maçonniques. Questionné sur les motifs qui pouvaient expliquer la tonalité, négative à son égard, du prérapport de l'IGSJ, M. de Montgolfier avait évoqué l'hypothèse d'« une vengeance des obédiences maçonniques qui n'ont pas supporté d'être mises en cause publiquement par un procureur ». Dans un communiqué, Alain Bauer et Michel Barat, respectivement grands maîtres du Grand-Orient de France et de la Grande Loge de France, ont affirmé leur « volonté de voir réussir, à Nice et ailleurs, les tentatives de nettoyage engagées contre des francs-maçons affairistes et corrompus ». La Grande loge nationale française (GLNF), par la voix de son porte-parole, Gérard Borg a également assuré le procureur de son « soutien ».

Fabrice Lhomme

Quand un poids lourd  
proche et rassurant  
remet son titre en jeu,

c'est forcément  
pour s'appeler...

## Le niveau des futurs commissaires est vivement mis en cause par le jury des concours

Candidats « faibles », tests insuffisants... Dans une note très critique, Gilles Sanson estime que la police recrute des « profils insuffisamment adaptés aux exigences croissantes du métier »

ADRESSÉE au directeur du cabinet du ministre de l'intérieur par le président des jurys des concours de commissaire de police, la note n'emprunte pourtant que très peu au style administratif. « Les candidats, globalement, ne sont pas à la mesure de ce qu'on devrait en attendre », écrit Gilles Sanson, fin connaisseur de la chose policière et ancien directeur central de la sécurité publique (1997-1999). En dix pages, datées du 12 juillet, et rédigées après discussion avec tous les membres du jury du concours 2002, le président dresse un bilan très critique du recrutement des commissaires de police. M. Sanson avoue ses scrupules à « trop généraliser » et reconnaît que certains aspirants au métier de commissaire « ont réalisé des prestations brillantes ». Il ajoute toutefois aussitôt qu'« il a été décidé à l'unanimité de ne dresser aucune liste complémentaire d'admission (...) faute d'avoir décelé chez les candidats placés juste en dessous de la barre les qualités minimum requises pour être commissaire ».

Le document énonce alors les multiples faiblesses recensées par les examinateurs. « Leur origine universitaire est de plus en plus fâcheusement stéréotypée », souligne M. Sanson, très critique envers les facultés de droit qui, selon lui, « exercent en fait un monopole dont les effets sont assé-

chants ». Conséquence jugée domageable : « Les candidats ont désormais tendance à tout apprécier à travers un unique prisme juridique. »

« Leur niveau de culture générale est dans l'ensemble extrêmement faible », constate encore la note. Elle relève successivement « une perte du sens et du goût analytiques », « une appréhension de l'environnement modelée sur celle que procure la télévision qui privilégie l'impression flash » et « une difficulté à exprimer des jugements ou des sentiments différenciés ».

Ces déficiences se traduisent aussi dans une « absence de repères extérieurs » qui devient « préoccupante », poursuit M. Sanson. « La géographie n'est pas leur fort, indique-t-il ainsi. On est stupéfait et consterné de voir certains candidats, dont le niveau moyen est bac + 4 ou + 5 ne pas arriver parfois à citer le nom ne serait-ce que d'un département breton ou les pays riverains de la Suisse. »

L'histoire ne s'en tire pas mieux. « Rares sont ceux qui peuvent aborder en quelques mots, ne seraient-ils que télégraphiques, Mai 1968, la guerre d'Algérie, ou citer le nom d'un dirigeant du régime de Vichy (dans le cas d'espèce, seul le nom de M. Papon est généralement prononcé). » La critique la plus vive porte toutefois sur l'absence d'intérêt constaté chez les candidats pour

« l'environnement social quotidien ». « La réalité musulmane française, cite la note en exemple, est le plus souvent totalement ignorée, quels que soient les dimensions ou les aspects les plus sommaires qui font l'objet d'interrogations. »

« APPRÉCIATIONS INSIPIDES »

Le concours interne, qui permet l'accès de gardiens de la paix ou d'officiers au statut de commissaire, n'est pas non plus épargné dans le document. M. Sanson stigmatise notamment le fait que « les candidats internes échappent à tout test », alors que « les appréciations de leurs supérieurs hiérarchiques quant à leurs aptitudes réelles à devenir commissaires sont fréquemment insipides et désinvoltes ».

L'auteur de la note s'interroge par ailleurs sur la pertinence des tests psychologiques auxquels sont soumis les autres candidats. Les résultats témoignent parfois de curieux « paradoxes ». Il pointe ainsi qu'« un candidat peut être reconnu inapte psychologiquement à la fonction de lieutenant mais apte à celle de commissaire, ou alors apte une année, mais pas l'autre ». Pour M. Sanson, qui relève également en 2002 un déséquilibre en faveur des femmes, « l'ensemble de ces éléments conduit donc à recruter des profils insuffisamment adaptés aux exigences croissantes du métier ».

« Il semble difficile d'échapper à l'avenir à une réforme de fond du mode de sélection des commissaires », conclut donc la note qui propose plusieurs pistes s'appuyant sur le même objectif d'« élargir significativement l'éventail des recrutements ». Les mesures à envisager pour améliorer le concours devraient d'abord, selon M. Sanson, « introduire plus d'équité et permettre au jury de faire preuve de plus de discernement ».

Le haut fonctionnaire, qui a été l'un des maîtres d'œuvre du colloque de Villepinte (Seine-Saint-Denis), où la gauche plurielle avait élaboré en octobre 1997 sa doctrine en matière de sécurité, énumère une longue liste de propositions dans laquelle on relève notamment l'ouverture du concours interne à d'autres catégories de fonctionnaires que les policiers, comme dans la justice ou les finances.

Le changement est en tout cas une nécessité, estime le rédacteur de la note. « Les commissaires, leur vanité dut-elle en souffrir, doivent accepter une remise en cause de la qualité de leur mode de sélection, assure-t-il en guise de conclusion. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce prix qu'ils pourront continuer à revendiquer légitimement leur appartenance à une grande école de catégorie I. »

Pascal Ceaux

## Reporters sans frontières se joint à la plainte contre les écoutes des journalistes

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis sa création, en 1985, Reporters sans frontières a décidé de mener bataille contre les écoutes des journalistes et de demander une réforme du droit de la presse, afin de mettre fin à la « pression » exercée par la justice pour « contraindre » les enquêteurs « à révéler leurs sources ». Pour « l'exemple », l'Association de défense de la liberté de la presse a ainsi choisi de se joindre à la plainte déposée le 5 juillet, pour « atteinte à la vie privée », du journaliste de *L'Est républicain* Laïd Sammari, dont les conversations avaient été placées sur écoutes judiciaires de janvier à juillet 2002.

M. Sammari avait pris connaissance dans *Le Monde* (du 4 juillet) de l'existence de procès-verbaux de ses conversations, effectués à la demande de la juge antiterroriste Laurence Le Vert, dans l'enquête sur Yvan Colonna, l'assassin présumé du préfet de Corse, Claude Erignac, le 6 février 1998. Le journaliste avait été placé sous écoute le 11 janvier pour trois mois, puis à nouveau le 11 avril, et la police avait retranscrit ses conversations avec un avocat ou un futur ministre, Patrick Devedjian, alors porte-parole

du RPR. Outre cette plainte contre X..., le journaliste de *L'Est républicain* avait également adressé au procureur de la République de Paris, une plainte visant nommément le juge Laurence Le Vert, ainsi qu'une plainte contre X... pour « divulgation du contenu des correspondances par agent public ».

« SECRET DES SOURCES »

L'usage établi limite les écoutes des professions dites « sensibles » dès lors qu'aucun délit n'a été commis. Ces interceptions intervenaient après celles d'au moins trois avocats et six journalistes dans l'enquête pour association de malfaiteurs visant le nationaliste François Santoni (*Le Monde* du 30 janvier), en 2000 et 2001. Pour Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières, « la mise en cause du secret des sources journalistiques en France est de plus en plus fréquente ». Les journalistes « ne doivent pas se transformer en auxiliaires de la justice. Ils sont là pour nous informer, pas pour servir d'informateurs à la police, a-t-il argumenté lors d'une conférence de presse, le 12 septembre, en présence de M. Sammari. La confiance

entre le journaliste et son informateur est l'une des conditions essentielles de l'exercice d'un journalisme d'enquête et d'investigation. Le secret des sources est une nécessité ».

Dans une lettre adressée le 10 septembre à Dominique Perben, M. Ménard demande par ailleurs au ministre de la justice une modification de l'article 109-2 du code de procédure pénale « afin de mieux protéger le droit des journalistes, entendus sur des informations recueillies dans l'exercice de leur activité, à ne pas en révéler l'origine ».

RSF en propose d'ailleurs une nouvelle rédaction : « Chaque journaliste a droit au respect de la confidentialité sur l'origine de ses informations. Tout journaliste entendu à quelque titre que ce soit sur des informations recueillies dans l'exercice de son activité pourra ne pas en révéler l'origine et nul ne pourra prendre de dispositions afin de l'y contraindre. » Le secrétaire général de l'organisation a enfin demandé un entretien au garde des sceaux – pour l'instant sans réponse.

Ariane Chemin

## Les évêques franciliens contre l'occupation d'églises

LES HUIT ÉVÊQUES d'Ile-de-France estiment que les occupations d'églises « ont montré leurs limites » et « ne servent pas la cause des personnes sans papiers », dans un communiqué publié lundi 23 septembre. « Nous demandons le respect du caractère religieux des lieux où les chrétiens se rassemblent en vue de la prière », insistent les évêques, qui affirment cependant qu'ils « continueront à offrir leur service de médiation » aux sans-papiers, « sans (se) substituer à ceux qui ont le devoir politique de veiller au bien commun dans un Etat de droit ». Ils demandent notamment « des mesures urgentes » concernant la durée des procédures d'examen des dossiers, le droit de travailler, l'asile territorial, les droits sociaux et l'hébergement, la situation des mineurs. Le communiqué est signé du cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et des évêques de Versailles, Saint-Denis, Nanterre, Evry, Créteil, Meaux et Pontoise.

## Les exilés italiens se mobilisent

LES ANCIENS activistes italiens d'extrême gauche exilés en France ont annoncé, lundi 23 septembre, l'ouverture d'une permanence de soutien au foyer protestant de la rue de l'Avre, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. A l'occasion d'une conférence de presse organisée par la Ligue des droits de l'homme (LDH), en présence de Danièle Mitterrand, ils ont demandé une clarification de la position du gouvernement qui a déclaré vouloir reconsidérer l'engagement du président François Mitterrand de ne pas les extraire. Dans un courrier adressé au chef de l'Etat, le président de la LDH, Michel Tubiana, en appelle à « l'éthique républicaine » et reproche au gouvernement de « laisser des familles entières dans l'incertitude sur leur sort ». Les anciens activistes, de leur côté, ont écrit une lettre ouverte à Jacques Chirac rappelant « l'engagement de la France ». Le 11 septembre, à l'occasion d'une rencontre avec son homologue italien, le ministre de la justice, Dominique Perben, avait déclaré assumer un « changement d'attitude » de la France sur ce dossier, sans lever l'ambiguïté sur les critères applicables à d'éventuelles extraditions.

## Prison avec sursis requise contre Lucette Michaux-Chevry

LE PARQUET a requis, lundi 23 septembre, devant le tribunal correctionnel de Paris douze à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 euros d'amende pour « favoritisme » contre Lucette Michaux-Chevry, 73 ans, présidente (UMP) du conseil régional de Guadeloupe et sénateur maire de Basse-Terre. M<sup>me</sup> Michaux-Chevry est poursuivie pour avoir attribué sans appel d'offres, en 1992-1994, des contrats d'agrandissement ou de construction de lycées à l'entreprise Gepremo, de Louis-Robert Jovignot. Contre l'entrepreneur qui aurait bénéficié de ce favoritisme et fraudé le fisc, le parquet a demandé deux ans d'emprisonnement ferme, 370 000 euros d'amende, une privation des droits civiques et l'interdiction d'accès aux marchés publics. Le substitut Dominique Perard a demandé la relaxe de M<sup>me</sup> Michaux-Chevry pour le délit de « détournement de fonds publics » au motif que « les faits ne sont pas établis ».

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a rejeté, lundi 23 septembre, la demande de remise en liberté d'Alfred Sirven, l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf, écroué depuis février 2001 à la prison parisienne de la Santé. Condamné en mai 2001 à quatre ans de prison dans un des volets de l'affaire Elf, il doit être rejugé en appel à partir du 4 novembre.**

■ **FAITS DIVERS : une femme de 36 ans, qui avait tué son fils de 7 ans en croyant tirer sur un cambrioleur samedi à Agde (Hérault), a été mise en examen, lundi 23 septembre, à Béziers, pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Elle a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire.**

■ **PRISON : seize personnes qui s'étaient rendues au parloir de Laon (Aisne), pour visiter des détenus, ont été « oubliées » pendant une heure par les surveillants dans un petit local fermé à clé, a révélé, lundi 23 septembre, l'Observatoire international des prisons (OIP). Après avoir tambouriné en vain à la porte, les visiteurs l'ont cassée et sont allés prévenir la direction de la prison.**



JACK LUEZ/ANP

## Polémique autour d'un rapport sur la catastrophe d'AZF

Le Comité d'hygiène et de sécurité est accusé d'avoir tronqué les conclusions d'un cabinet d'experts

TOULOUSE de notre correspondant régional

Le rapport d'enquête du Comité d'hygiène et de sécurité (CHST) d'AZF sur les conditions de l'explosion du 21 septembre, qui a fait 30 morts dont 21 dans l'enceinte de l'usine, est formellement contesté par Cidecos-Conseil, un organisme de consultants et d'expertise auquel le CHST d'AZF avait fait appel pour son enquête. Le cabinet fait savoir qu'il n'a été « associé ni à l'élaboration ni à la rédaction du rapport final du CHST » alors qu'il était chargé par celui-ci d'une « mission d'assistance ». Cidecos-Conseil vient de rendre public son audit dont les conclusions divergent nettement de celles du CHST, en particulier quant aux responsabilités de l'industriel, TotalFinaElf.

Le 11 septembre, le CHST présentait les résultats de sa propre enquête. Sans conclure sur les causes de

l'explosion, le rapport contestait formellement les hypothèses avancées par la justice, sur la base d'un long travail d'investigation des services de police et d'un comité d'experts. Il mettait particulièrement en doute « la piste chimique », privilégiée par l'enquête, à savoir le mélange fortuit d'un sac de 500 kg de dérivés chlorés avec le nitrate d'ammonium contenu dans le hangar 221, qui a explosé. Après son enquête, le CHST s'estime en mesure de dire que cette hypothèse est « écartée ». Au-delà de l'erreur humaine d'un manutentionnaire qui aurait confondu deux types de sac, cette orientation de l'enquête met en cause la responsabilité de l'entreprise sur le respect des règles de sécurité interne. Elle pourrait conduire à la culpabilité du groupe pétrolier.

Dans son rapport, le CHST insiste particulièrement sur la nécessité d'envisager une autre piste, celle

d'un dysfonctionnement électrique majeur survenu quelques secondes avant l'explosion sur le site, en provenance d'une entreprise voisine, qui aurait provoqué l'explosion par propagation d'un arc électrique. Cette hypothèse, rejetée par l'enquête officielle, est celle que la commission d'enquête interne du groupe TotalFinaElf met en avant.

« ABSENCE DE RIGUEUR »

Dans son rapport élaboré par Rémy Jean, Cidecos-Conseil ne fournit pas de révélations sur les causes de l'explosion. Néanmoins, il relève que l'hypothèse du mélange chlore-ammoniaque « si elle n'est pas démontrée », est « crédible et légitime ». Plus largement, le cabinet d'expertise, auquel les syndicats ont l'habitude de faire appel, met en cause les conditions de sécurité à AZF. « En tout état de cause, les risques liés au stockage du nitrate d'ammonium ont été pour le moins sous-estimés et cette sous-estimation s'est traduite par une absence de rigueur dans la gestion du stockage où l'explosion s'est produite ». L'audit révèle que « le suivi et le contrôle du stockage étaient approximatifs », que son organisation était « insuffisamment rigoureuse », que les conditions de stockage étaient « déficientes » et que le hangar 221 « présentait certaines non-conformités au regard de l'arrêté préfectoral ».

pres observations ou convictions, le CHST d'AZF s'expose à la critique d'avoir tronqué son rapport pour mieux conforter la thèse de la direction de l'entreprise.

Jean-Paul Besset

# RAFAL

ESPACE RENOVÉ  
encore plus de choix

habille les hommes  
**GRANDS ou FORTS**

15, place du Havre - 75008 Paris  
Tél. : 01 43 87 34 64

Face à la gare  
St-Lazare

En ne tenant pas compte des conclusions de l'audit qu'il avait lui-même commandé, sous prétexte qu'elles ne recoupaient pas ses pro-

### Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom : _____		
Prénom : _____		
N° : _____ rue : _____		
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : _____		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N° : _____ rue : _____		
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : _____		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
_____	_____	_____
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.		
Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : <b>Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.</b> Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)		
"Le Monde" (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2963 USA - Tel. : 800-428-30-03		

# Le gouvernement veut renforcer la lutte contre les crues

Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie, devait annoncer, mardi 24 septembre, lors d'une visite dans le Gard, de nouvelles mesures de prévention. Malgré la pression de certains élus, le retour des grands barrages n'est pas à l'ordre du jour

**EN DÉPLACEMENT** dans le Gard, mardi 24 septembre, Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie, devait annoncer des mesures en matière de prévention des crues et de lutte contre les inondations. Douze jours après le déluge qui a dévasté une partie du département et fait 21 morts, le gouvernement souhaite ainsi renforcer le dispositif existant, alors que gronde localement la polémique sur son efficacité. Mais, au grand dam de certains élus, il n'entend pas revenir à la politique d'ouvrages massifs qui avait prévalu jusqu'aux années 1990. « Les grands barrages, c'est fini », affirme-t-on dans l'entourage de M<sup>me</sup> Bachelot.

A la domestication par le béton, le gouvernement préfère donc, comme son prédécesseur, la méthode douce. Le plan présenté s'inscrit dans la continuité de celui qu'avait ébauché, en 2001, le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), réuni après les inondations de la Somme.

Les moyens, accrus après chaque catastrophe, seront encore renforcés, dans l'émotion du dernier épi-

sode dramatique. Quelque 130 millions d'euros devraient être consacrés par l'Etat dans les quatre prochaines années à la prévention des inondations. Les collectivités territoriales seront appelées à cofinancer les projets, l'investissement total devant avoisiner, sur cette période, 400 millions d'euros.

Le ministère entend accélérer la mise en place de zones d'expansion des crues. La technique choisie consiste à ériger, en amont des zones habitables, des petites levées transversales de part et d'autre des cours d'eau à risque, afin de faire dévier une partie des excédents vers des zones agricoles. Le but est d'affaiblir et de faire perdre du temps aux eaux. Des techniques similaires sont déjà expérimentées sur le territoire, notamment sur l'Oudon, une rivière qui traverse le Maine-et-Loire, département de M<sup>me</sup> Bachelot. De telles réalisations ont, en outre, l'avantage d'être peu onéreuses : 76 000 euros pièce. Quinze bassins ont été choisis comme prioritaires pour ces aménagements.

Le gouvernement devrait aussi annoncer une réforme du service d'annonce des crues, jusque dans l'intitulé, qui deviendra service de prévision des crues. Ce maillon de la chaîne d'alerte, rattaché aux services de l'équipement, répercute les mises en garde de Météo France au préfet, qui met à son tour en branle les moyens de secours et avertit les maires. Ces derniers sont chargés de transmettre l'information aux habitants. Les services seront étoffés mais les 52 actuels seront ramenés à 35 afin d'accroître leur compétence territoriale.

Un centre national d'appui, basé à Toulouse, viendra doubler la garde, notamment lors des épisodes cévenols, ces pluies diluviennes qui frappent régulièrement le Midi et, récemment, le Gard. Le programme Aramis de modernisation des radars de Météo France sera également accéléré.

A ces mesures immédiates pourraient s'en ajouter d'autres, dans le cadre du projet de loi sur les risques, qui arrivera en discussion devant le Sénat début 2003. Le gouvernement envisage ainsi de conférer aux préfets le pouvoir de refuser l'arrachage de haies. Selon les hydrologues, la disparition de ces obstacles naturels, du fait du remembrement agricole, accélère le cheminement des eaux et donc les inondations. L'idée est chère à M<sup>me</sup> Bachelot, qui avait déposé une

proposition de loi sur ce sujet dans le passé. Afin d'aider à la mémoire des crues, défaillante en raison de la mobilité des populations, des repères de hauteur seraient aussi systématiquement cochés sur les édifices publics.

## « MICROCHIRURGIE »

Le gouvernement étudie également la possibilité d'inscrire dans la loi sur les risques le financement de travaux chez les particuliers, les subventions étant puisées dans le fond « catastrophes naturelles », créé par Michel Barnier au début des années 1990.

Ce dispositif, selon le ministère, s'inscrit dans une logique de « microchirurgie », de « réparation du territoire ». Mais des voix s'élèvent déjà pour contester cette

méthode douce, et prônent une thérapie de choc. Le maire UMP de Sommières, Alain Danilet, réclame la construction d'un quatrième barrage en amont de sa ville sinistrée. A Nîmes, des élus souhaitent que le dispositif de retenues, ébauché après la catastrophe de 1988, soit étoffé. Ils sont nombreux, un peu partout en France, à plaider pour une relance des grands

travaux d'aménagement. « La majorité des élus sont plutôt pour la relance de ces opérations », estime Eric Doligé, président de l'Association française des établissements publics territoriaux de bassin, organismes chargés de gérer les cours des grands fleuves. Le sénateur et président (UMP) du conseil général du Loiret dirige l'établissement de bassin de la Loire (ex-Epala), qui compte parmi ses membres M<sup>me</sup> Bachelot. M. Doligé s'était naguère opposé à Dominique Voynet lorsque la ministre de l'environnement du gouvernement Jospin avait refusé son soutien à la construction d'un barrage à Chambonchard. Il souhaite relancer ce projet, indispensable à ses yeux.

L'écu estime qu'une réelle politique de prévention des inondations passe nécessairement par des « ouvrages écrêteurs de crue », autrement dit digues et barrages. « On a perdu dix ans », juge-t-il. La solution hérisse les écologistes, qui accusent les collectivités territoriales, notamment les municipalités, de vouloir poursuivre ainsi l'urbanisation en zone inondable. Cette tentation est observée. Sur les 10 000 communes tenues depuis

1995 d'élaborer un plan de prévention des risques (PPR), 3 500 ont accompli la démarche. Les autres rechignent à délimiter des zones rouges non constructibles, comme le prévoient les textes. L'Institut français de l'environnement (IFEN) a constaté que la moitié des communes qui ont eu cinq arrêtés de catastrophe naturelle depuis vingt ans restaient réfractaires à ces PPR.

## Benoît Hopquin

■ **Quatre plaintes ont été déposées par des habitants d'Aramon (Gard) contre la mairie pour non-assistance à personne en danger, a annoncé, lundi 23 septembre, le procureur de la République de Nîmes.** Les victimes reprochent au maire de ne pas les avoir informées à temps. Ces plaintes s'ajoutent aux deux déjà déposées par des familles de victimes à Vers-Pont-du-Gard et Chusclan. Les maires de quatre communes, Montfrin, Comps, Aramon et Thézières, devaient également déposer plainte contre X..., mardi. Ils estiment qu'ils n'ont pas été correctement informés par les services de l'Etat.

# Quatre mois d'Assises des libertés locales en régions

LE MINISTRE délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, a annoncé, lundi 23 septembre, le calendrier des Assises régionales des libertés locales prévues par le gouvernement dans le cadre de la réforme de la décentralisation (*Le Monde* du 24 septembre). Après les Pays de la Loire le 18 octobre, elles auront lieu le 19 dans le Centre, le 25 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 25 et 26 en Corse. En novembre, elles se dérouleront le 4 en Bretagne, le 7 dans le Limousin, le 9 en Poitou-Charentes, le 16 en Aquitaine, le 18 en Midi-Pyrénées, le 22 en Picardie le 25 dans le Nord Pas-de-Calais et le 30 en Bourgogne. Dix Assises régionales auront lieu en décembre : le 2 en Champagne-Ardenne, le 5 en Lorraine, le 6 en Haute-Normandie, le 10 en Rhône-Alpes, le 12 en Franche-Comté, le 13 en Alsace, le 20 en Ile-de-France et le 21 en Languedoc-Roussillon. Les dernières auront lieu le 11 janvier 2003 à la Réunion, le 17 en Guadeloupe et Martinique et le 18 en Guyane. Un comité national de pilotage et des Assises nationales leurs succéderont pour faire une synthèse des propositions recueillies.

## Les limites des plans de prévention

Dans le Gard, 162 communes sur 353 disposent d'un plan de prévention des risques (PPR). A la suite des inondations des 8, 9 et 10 septembre, le préfet Jean-Pierre Hughes, a affirmé qu'il souhaite en instaurer très vite une centaine de plus. Parmi les communes qui n'ont pas de PPR, 58 ont bénéficié depuis 1995 de deux arrêtés de catastrophe naturelle pour des inondations ou des coulées de boue, 4 ont bénéficié de quatre arrêtés.

Pierre de Cabissole, le maire de l'une de ces communes, Saint-Quentin-la-Poterie, affirme n'avoir appris l'existence des PPR qu'à l'occasion de ces inondations. Bernard Millard de Montrion, le maire de Bouquet, une autre commune touchée, compte s'y mettre au plus vite « pour que les gens bénéficient d'une meilleure assurance ». Les franchises pour les habitants des communes dépourvues de PPR mais classées en catastrophe naturelle à plusieurs reprises, peuvent doubler, voire quadrupler. Les communes de Sommières, Quissac ou Sauve, qui bénéficient de PPR ont été malgré tout inondées. - (Corresp.)

## Le Commissariat au Plan cherche comment améliorer la gestion publique du risque

**DES PISTES** de réflexion plutôt qu'un catalogue de propositions concrètes : tel est l'esprit du rapport sur la « la décision publique face aux risques » que le Commissariat au Plan devait présenter mardi 24 septembre. « Qu'il s'agisse de risques environnementaux, technologiques ou sanitaires, souvent les procédures traditionnellement utilisées pour diagnostiquer, décider puis contrôler semblent mal adaptées à la situation », constate le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin, dans l'avant-propos. L'une des conséquences les plus néfastes de ce constat est la défiance de l'opinion publique. Parmi les pistes évoquées pour améliorer la situation, le rapport préconise une « instruction contradictoire de la décision qui permette d'entendre les experts de tous les horizons ».

Le rapport évoque une autre difficulté : celle de trouver des spécialistes quand surgit un nouveau risque. Le rapport préconise donc d'agir en amont et de lancer des travaux de recherche dès qu'est décelée l'émergence d'un danger méconnu.

### DES PROCÉDURES À INVENTER

« Une démarche structurée de vigilance s'impose », estime Michel Matheu, rapporteur du séminaire sur les risques qui a débouché sur le rapport. « Elle commence à se dessiner dans le domaine alimen-

taire avec trois piliers : réseau de veille et d'expertise, assurant la surveillance épidémiologique et l'analyse de nouveaux risques ; outils de traçabilité ; mise à disposition de sources d'information pour le public. »

La priorité des gouvernements doit être de retrouver la confiance de l'opinion, au travers de procédures à inventer ou à renforcer. Le rapport retient l'exemple de pays d'Europe du Nord qui ont multiplié les conférences de citoyens, débouchant sur des avis pris en compte par les pouvoirs publics. Cette démarche « présente l'inconvénient de créer une légitimité nouvelle, concurrente de la légitimité électorale des Parlements et des gouvernements », mais l'opinion a l'impression d'être entendue.

« Des formules plus classiques peuvent être développées en France », indique le document, en prenant le cas de la commission nationale du débat public (CNDP). Cette instance « a offert des tribunes aux experts et aux riverains pour des débats publics qui ont souvent été bien accueillis par les populations concernées ». Selon le rapport, « plus que le bon expert, aujourd'hui fatalement controversé, ce sera vraisemblablement la procédure digne de confiance qui fera la décision légitime ».

Dominique Gallois

... Réunica, dans tous les cas !

Aujourd'hui, Retraites Unies

- ANEP
- CRICA
- IRNIS
- CRICA PRÉVOYANCE

change de nom

www.reunica.com

Retraite • Prévoyance • Santé

RÊUNICA pour prévoir dans tous les cas

**L**A pendule murale qui affiche l'heure universelle (UTC), en avance de deux heures sur la nôtre, suffirait à révéler qu'on ne vit pas ici tout à fait dans le même monde.

Et sur la constellation d'écrans qui scintillent dans la vaste bulle, ce sont des morceaux de planète que l'on dissèque sans relâche. Bien qu'elle n'ait rien de très spectaculaire, la salle de prévisions de Météo France a ceci de magique qu'on y jongle en permanence avec l'espace et le temps.

Assis devant une quinzaine de stations de travail – cinq pour les prévisions générales, trois pour la marine, deux pour l'aéronautique, quatre pour l'international –, équipées chacune de quatre terminaux d'ordinateurs, les prévisionnistes sont concentrés, discrets. Jamais ils ne se laissent gagner par cette fébrilité qui caractérise généralement les PC opérationnels. En période de crise, une petite équipe s'installe dans la cellule du même nom, une salle banale où se prennent pourtant des décisions capitales.

Météopole, complexe high-tech douillettement niché dans un parc engazonné de 55 hectares, à la périphérie ouest de Toulouse, ne céda brièvement à l'émotion que le 21 septembre 2001, lorsque l'explosion de l'usine AZF sema la panique dans toute l'agglomération. Les météorologistes évacuèrent alors le site en urgence avant de regagner, dix minutes plus tard, leur poste, d'où ils traquèrent la course de nuages possiblement toxiques.

Météopole, qui, malgré son nom, ressemble moins à une ville qu'à un campus huppé, regroupe un millier des 3 700 agents depuis une décentralisation, réussie, opérée en deux temps : en 1982, l'École nationale de la météorologie et une partie de la recherche y furent délocalisées, puis, en 1991, la production les rejoignit.

Dans ce site stratégique, on ne circule que muni d'une carte magnétique codée, et seuls quelques hauts responsables disposent du sésame donnant accès au saint des saints : la salle du calculateur.

Pas âme qui vive dans ce bunker climatisé – la moindre hausse de température pourrait faire fondre des composants – où l'on entend palpiter le cerveau artificiel qui constitue l'arme absolue de la météo moderne : le super-calculateur Fujitsu VPP 5000. A l'intérieur de deux longues rangées d'armoires métalliques, ce « maître du temps » effectue en ronronnant ses 300 milliards d'opérations à la seconde (300 gigaflops). Son arrière-grand-père, le Cray 2, un meuble cylindrique transparent où s'entre-croisent des milliers de fils n'est déjà plus qu'une pièce de musée, exposé dans un couloir, non loin d'une réplique du satellite géostationnaire Météosat seconde génération, lancé le 28 août de Kourou, qui, à l'automne 2003, prendra le relais de Météosat 7.

« Le calculateur précédent ne réalisait que deux milliards d'opérations à la seconde, c'est dire l'évolution de la puissance de calcul, souligne Olivier Moch, directeur général adjoint de Météo France. *Courant 2003, nous quadruplons les capacités du VPP 5 000, et, vers 2008, nous prévoyons un deuxième quadruplement. Malgré cela, il restera en deçà de nos possibilités d'exploitation. Nous saurons comment utiliser une montée en puissance beaucoup plus forte.* »

Nourrie en continu par des observations provenant de toutes les parties du globe, la météorologie est une science exemplairement partagée : chaque pays injectant et prélevant, dans une boucle sans fin, la machine (paramétrée avec des équations relevant de la mécanique des fluides et autres thermodynamiques) digère et analyse quelque 250 000 données. Puis, procédant par interpolations d'un état initial – températures, pressions atmosphériques, temps d'humidité, force des vents, etc. –, elle livre une « simulation de l'évolution de l'atmosphère » dans un futur allant de quelques heures à plusieurs jours.

**C**E modèle de prévisions numérique, dont le calculateur accouche quatre fois par jour, à 0, 6, 12 et 18 heures UTC, est loin d'être utilisé à l'état brut. Et c'est là qu'interviennent les talents des experts de la prévision. En s'aidant des observations en temps réel que leur fournissent les images satellites, les dix-huit radars répartis dans l'Hexagone pour détecter les pluies, les sondages en altitude par ballon et tous les capteurs placés sur des avions, des bateaux ou des bouées, ces modernes augures vont corriger des dérives, recalculer certains curseurs, ajuster des données quantitatives, bref interpréter le modèle pour élaborer un « scénario » le plus proche possible de la réalité. Pour réaliser cette synthèse, les prévisionnistes peuvent superposer plusieurs écrans mêlant des impacts de foudre et l'évolution d'une dépression, zoomer sur certaines zones et communiquer par audioconférences avec les sept centres interrégionaux. Au bout du compte, c'est leur expérience qui fait la différence.

L'importance de ce pronostic a été décuplée en octobre 2001 avec la mise en œuvre de la procédure « vigilance météo ». Désormais, le chef prévisionniste a la responsabi-



NICOLAS TREAT  
Nuages au-dessus du Cantal.

# LES SENTINELLES

Depuis le Noël cataclysmique de 1999, Météo France est chargée d'alerter le grand public. Une révolution culturelle qui lui a permis d'anticiper les pluies diluviennes du Gard

# DE MÉTÉOPOLE

lité d'en tirer les enseignements en termes de dangerosité et de déclencher éventuellement une alerte vers le grand public. Plus que jamais, Météo France a pour mission première d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Une révolution culturelle.

Déjà éprouvée dans bien des domaines, principalement la marine et la navigation aérienne, la prévention des risques est entrée dans les esprits de tous les citoyens, sensibilisés par la multiplication des catastrophes de mieux en mieux médiatisées – qui se souvient que, en octobre 1990, 2 000 millimètres d'eau sont tombés sur les Pyrénées orientales, causant la mort de 352 personnes ? Depuis décembre 1999, chacun a compris qu'un avis de tempête ne concernait pas que les seuls navigateurs. Et, à la vieille devinette sur la pluie et le beau temps, s'est substituée une interrogation beaucoup plus grave : quel danger fera-t-il demain ? Les tempêtes exceptionnelles qui, les 25 et 27 décembre 1999, ravagèrent le nord puis le sud de la France, causant près de 100 victimes, ont marqué un tournant historique. D'autant qu'elles suivaient de peu les pluies diluviennes qui dévastèrent l'Aude les 12 et 13 novembre de la même année, sans parler du naufrage de l'Erika, le 12 décembre...

A la veille de ce Noël cataclysmique, les prévisionnistes avaient annoncé des vents de 140 km/heure – déjà capables de balayer un adulte. Ils furent dépassés par les éléments déchaînés, puisque, par endroits, la bourrasque atteignit 200 km/heure. Outre que la différence était énorme, le vent, contrairement à la pluie, exerce des ravages sans intermédiaires, et Météo France se retrouva directement dans le collimateur. On parla de « plantage », voire d'incompétence. A Météopole, on reconnaît une « sous-estimation » et surtout un « déficit d'explication et de communication », en soulignant que « tous les professionnels ont été alertés et [que] l'on n'a déploré aucun naufrage de bateau ou crash d'avion ».

Les dispositifs d'alerte n'en furent pas moins remis en question. Au terme d'une réflexion menée avec les ministères de l'environnement et de l'équipement, Météo France et la direction de la sécurité civile

ont conçu un système d'alarme lisible par tous qui, par-delà les autorités chargées de gérer les moyens de secours, informent directement le grand public.

« L'enjeu est de raccourcir une chaîne trop longue et de ne pas avoir de perte en ligne entre ce que l'on sait et ce que l'on fait savoir, résume M. Moch. Il vise aussi à développer en métropole une culture du risque qui existe dans les DOM-TOM, où l'on sait se prémunir contre les cyclones. » Au risque de bousculer les spécialistes et les décideurs, jaloux de leurs prérogatives, Météo France est ainsi chargée depuis un an de publier deux fois par jour une carte de vigilance où chaque département apparaît en vert, jaune, orange ou rouge, selon la situation météorologique prévue dans les 24 heures. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2001, le niveau 3 orange (phénomène dangereux, extrême vigilance) a été affiché à vingt-sept reprises, dont la première, le 6 octobre 2001, concernait la commune de... Sommières (Gard). Mais, avec les orages torrentiels du Gard, le premier rouge a été mis le lundi 9 septembre.

« Lorsque j'ai pris mon poste samedi 7, à 19 heures, ma collègue m'a signalé un épiso-

naux, j'ai pris la décision de passer à l'orange à partir de 15 heures, dimanche 8, pour cinq départements, dont le Gard. » Dès 6 heures du matin, l'alerte était diffusée sur Minitel, par Internet et fax à réception vérifiée vers les autorités, mais aussi vers les médias, qui pouvaient la relayer avec des « bulletins de suivi » réguliers.

M. Brunet avait fait le bon choix, vital. Ses successeurs virent se développer les phénomènes qu'ils redoutaient et élargirent la zone d'alerte à dix départements. La nuit suivante, Emmanuel Legrand, adjoint au directeur de la prévision, était de permanence lorsqu'à 1 h 37 la première alerte rouge fut déclenchée pour le Gard. « On n'est hélas pas capable de dire s'il va tomber 300 ou 600 millimètres d'eau à tel endroit, mais on sentait que ça devenait explosif », se souvient-il. L'animation satellite, que les prévisionnistes ne se lassent pas de revoir en accéléré, montre clairement, fût-ce à un béotien, l'intensité du système en V ou panache qui se refabriquait sur une centaine de kilomètres. Les cellules orageuses fusant comme de la fumée depuis une cheminée d'usine... Un cas d'école.

A la vieille devinette sur la pluie et le beau temps s'est substituée une interrogation beaucoup plus grave : quel danger fera-t-il demain ?

de cévenol menaçant de s'amplifier, raconte Hubert Brunet, 49 ans, l'un des neuf chefs prévisionnistes qui se relaient 24 heures sur 24. Tous les éléments nécessaires étaient réunis, mais j'ai souvent vu des données plus alarmantes. Les modèles numériques du soir et du milieu de la nuit ne faisaient pas apparaître de gros changements, mais une confirmation. En suivant cette prévision automatique, je serais resté au niveau jaune ("Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles, tenez-vous au courant"), mais, après avoir refait le point avec les centres interrégio-

Lors de la catastrophe de l'Aude, la « vigilance météo » était en période de test. Comme le souligne une publication de Météo France décortiquant cet « épisode », si elle avait été opérationnelle, l'Aude serait passée au rouge. « Nous sommes une entreprise de calcul et de télécoms, insiste Daniel Roux, directeur de la production, le faire savoir compte autant que le savoir-faire. »

Lancé au tournant des années 1990, les modèles numériques Arpège, dont le maillage global est de l'ordre de 20 kilomètres,

et Aladin, qui affine ce maillage jusqu'à 8 kilomètres pour l'Europe de l'Ouest, ont permis de repousser les limites de prévision. « De deux jours voilà quinze ans, on en est aujourd'hui à sept, et l'on dispose de quelques infos jusqu'à dix jours, explique M. Moch. On peut encore progresser, mais la limite sera de quinze jours, car, au-delà, certains phénomènes nous échappent : le fameux effet papillon dont le battement d'ailes à Bornéo pourrait provoquer une tornade aux antipodes. Pourtant l'atmosphère est horriblement compliquée, mais pas mystérieuse... »

**A**Toulouse, on se limite aux prévisions à soixante-douze heures, laissant la lecture de l'avenir plus lointain – quatre à sept jours – au Centre européen de prévisions à moyen terme de Reading (Royaume-Uni), qui dispose d'un modèle Arpège. Ce butoir temporel n'existe pas pour les 250 scientifiques du Centre national de recherche météorologique basé à Météopole qui travaillent sur la climatologie (le fameux réchauffement de la planète) et les prévisions saisonnières. « Pour prévoir un hiver rude ou un printemps humide, il faut s'intéresser à des phénomènes géophysiques plus lents dont le secret réside dans les océans, précise Daniel Cariolle, directeur de la recherche. Les variations de température océanique sont mesurées par satellite, et c'est ainsi qu'en 1998, pour la première fois, on a pu annoncer le phénomène Nino. » D'autres équipes s'efforcent de resserrer le maillage. Pour l'heure, soulignent les météopolitains, « l'eau nous concerne quand elle est en l'air. Au sol, ce n'est plus notre affaire, mais celle du service d'annonce des crues (qui relève, selon les régions, d'une cinquantaine de services mal coordonnés). Nous, c'est la pluie, pas les digues ». D'où l'intérêt évident du projet de centre hydro-météorologique, en gestation, qui pourrait s'implanter à Météopole et associerait des hydrologues et des météorologistes, susceptibles de concevoir, par exemple, des modèles de propagation des eaux.

# VUP et l'avenir du livre : faisons un rêve

par Pierre Cohen-Tanugi

**L**E sort qui sera finalement réservé au pôle édition de Vivendi dira si M. Messier a eu raison d'annoncer la fin de l'exception culturelle française. La nouvelle direction de Vivendi Universal a le devoir de parer au plus pressé et s'y est employée. Il ne lui incombait pas de garantir les destinées d'un tiers de l'édition française. Pas davantage ce rôle ne pouvait être dévolu aux banques qui la pressent de vendre en bloc pour écarter le spectre d'un désastre plus étendu. Les choix étaient restreints et contraints. Tant pis pour le livre.

Les divers consortiums d'investisseurs candidats à la reprise globale de l'édition ne font, eux, que leur métier. Certes, si l'un ou l'autre parvient à ses fins, il sera tentant de rejeter la faute sur ces financiers réputés sans âme, dont certains, circonstance aggravante, sont anglo-saxons. Mais on prendra, ce faisant, la conséquence pour la cause.

La récente candidature du groupe Lagardère au rachat du périmètre français de VUP, impensable il y a encore quelques semaines eu égard aux évidentes questions de concentration qu'elle soulève, est apparue dans le vide actuel comme quasiment concevable. Mais du point de vue de Vivendi elle ne répond pas au besoin d'une cession immédiate et globale, incluant Houghton Mifflin.

Sauf coup de théâtre, le cours des événements va se précipiter. Des initiatives de dernière minute sont annoncées ici et là. Des alliances inattendues se nouent. On suppose le caractère plus ou moins français des uns ou des autres. Le ministre de la culture fait état de sa vive inquiétude. A juste titre.

Mais de quoi exactement s'inquiéter ? Est-ce de la nationalité de l'acquéreur, qui du reste paraît en avoir plusieurs ? Peut-être. Mais la nationalité française de Vivendi a-t-elle préservé VUP du sort qui l'attend ?

Au surplus, malgré la présence de fonds américains parmi les prétendants, la probabilité d'un exil durable du groupe en mains américaines paraît faible. Depuis vingt ans ce

sont, au contraire, d'énormes pans de l'édition des Etats-Unis qui ont été cédés à des éditeurs européens.

Rien, à l'heure qu'il est, ne laisse prévoir un regain d'intérêt de l'Amérique pour une industrie jugée peu rentable. La vente de VUP à des fonds d'investissement pourrait, dans ces conditions, être suivie à un terme plus ou moins rapproché de multiples rétrocessions en France et en Europe, ou d'introductions en Bourse. Cette évolution paraît d'autant plus vraisemblable que la propriété des maisons peut certes être délocalisée, mais non la substance des activités d'édition, qui demeurent étroitement liées au pays où elle s'exerce.

Tout le secteur scolaire, notamment, est tributaire de systèmes

Bordas, 10/18, Robert Laffont et nombre d'autres éditeurs de livres et de titres de presse, faisant ainsi émerger un concurrent de poids face à l'opérateur historique, Hachette, et suscitant une modification rapide des équilibres du secteur.

CEP, sous les repeints successifs aux couleurs de Havas puis de Vivendi, constitue encore aujourd'hui l'essentiel du périmètre français de VUP. Christian Brégou, qui l'a bâti, a dû en quitter la direction lorsque son groupe a fini d'être absorbé par Havas, avant que cette dernière ne soit elle-même absorbée et reconstruite par Vivendi, qui s'approprie à son tour à en céder l'essentiel, non sans avoir retranché quelques actifs et procédé à une acquisition majeure aux Etats-Unis.

Il s'agirait de permettre que le reclassement de chacun des actifs de Vivendi Universal Publishing puisse s'opérer avec le recul et la neutralité nécessaires, selon un cahier des charges simple et strict

d'éducation conçus dans des cadres nationaux. Dès lors, est-ce la perspective d'un démantèlement du groupe VUP qui doit inquiéter, eu égard à la qualité, plus qu'à la nationalité, des acquéreurs présomus, et aux intentions qu'on leur prête à tort ou à raison ?

Ce souci témoignerait d'un étrange retournement. Jusqu'ici, c'est plutôt l'excessive concentration de l'édition française aux mains de deux grands groupes, Hachette et Vivendi, qui apparaissait comme une menace pour les maisons encore indépendantes. Menace d'autant plus vivement ressentie qu'elle résulte de bouleversements récents : c'est entre 1976 et 1997 que s'est constitué le groupe des Presses de la Cité (devenu CEP Communication), par la réunion de Larousse, Nathan,

Chemin faisant, d'absorptions en fusions, il aura fallu tenter d'intégrer entre elles nombre de maisons anciennes et prestigieuses, justement attachées à leur autonomie, imposer aux équipes éditoriales et aux services une longue suite de restructurations, user maint dirigeant de qualité à mettre en œuvre d'improbables synergies. Quelle valeur aura-t-on créée en échange de ces efforts ? VUP serait, dit-on, cédé pour une somme de l'ordre de 3 à 3,5 milliards d'euros. C'est peu, si on considère que le seul Houghton Mifflin vient d'être acquis par VUP pour 2,2 milliards d'euros. Certes le vendeur est en situation difficile, mais sa faiblesse trouve une compensation, au moins partielle, dans la concurrence de plusieurs acquéreurs.

Si ce prix est néanmoins confir-

mé, on pourra conclure que VUP, en tant que groupe, vaut moins que la somme des parties qui le constituent. Les candidats connus qui restent en lice pour le reprendre sont des financiers dont un talent est précisément de détecter et d'exploiter de telles anomalies. A l'inverse, parmi les professionnels du secteur qui en auraient les moyens, il ne s'est pas trouvé jusqu'ici de volontaire pour la reprise de tout le périmètre : s'obliger à acquiescer et à disséquer cet ensemble pour appréhender les maisons d'édition, où réside la véritable valeur, est un détour peut-être trop coûteux pour des acteurs dont ce n'est pas le métier.

Le prix de VUP pourrait ainsi être affecté d'une décote correspondant, pour une part, au coût économique d'une déconstruction du groupe. Le coût humain et intellectuel restera à la charge de ceux qui y travaillent. N'est-ce pas de ce coût humain et intellectuel qu'il faut être préoccupé, plus que de l'éventuelle disparition d'une superstructure dont on a du mal à mesurer la valeur qu'elle ajoute aux maisons qu'elle contrôle ?

Il y a plus grave encore. La mise à l'encan, en place publique, du meilleur de la lexicographie française (Larousse, Le Robert), d'une moitié de l'édition scolaire, de catalogues aussi prestigieux que ceux de Plon ou de Julliard, est d'abord une catastrophe dans l'ordre symbolique. Par-delà la question de « souveraineté » que pose le risque de voir, en particulier, des instruments essentiels de la diffusion du français dans le monde pris dans un cours d'événements impondérable, c'est une ligne invisible qui est en passe d'être franchie : celle au-delà de laquelle le livre en France restera chose vivante, mais aura cessé d'être chose sacrée.

Certains, avec de bons arguments, diront qu'il n'est que temps de prendre acte de cette désacralisation. D'autres penseront qu'une déflagration de cette ampleur invalide le postulat, admis par nos gouvernements successifs, que le livre n'est pas une marchandise ordinaire. Or c'est sur ce postulat que prend appui le dispo-

sitif d'exception qui encadre et protège les libraires et les éditeurs français. Ce débat, de toutes manières, n'aura plus qu'un intérêt rétrospectif lorsque les faits seront accomplis, demain, aujourd'hui peut-être.

Aussi se prend-on à rêver (car c'est un rêve) de quelque *deus ex machina* qui interromprait le cours des choses, de quelque geste régalién, exorbitant du droit commun, semblable pourtant, dans son principe, à celui que, régulièrement, l'Etat accomplit dans les salles de vente par le truchement de la Bibliothèque de France ou des Musées nationaux, sans avertissement préalable, une fois prononcée la dernière enchère.

Certes, il ne s'agirait pas en l'espèce de faire entrer durablement VUP dans les collections publiques. Mais de permettre que le reclassement de chacun des actifs du groupe vers le secteur privé, sans fausser plus qu'il n'est besoin le jeu du marché, puisse s'opérer avec le recul et la neutralité nécessaires, selon un cahier des charges simple et strict : à prix égal, préférence à des éditeurs ; à des ressortissants de l'Union européenne pour les maisons qui y sont situées ; à des projets présentant une cohérence tant en matière d'édition que de distribution ; à des offres suffisamment financées en fonds propres plutôt

que par des montages financiers aléatoires. Pour le reste : respect des règles en matière de concentration ; gestion des sociétés du périmètre sans secousses excessives dans l'intervalle ; protection, autant que faire se peut, des droits des personnels.

L'Etat, par l'un ou l'autre de ses bras financiers - la Caisse des

**PIERRE COHEN-TANUGI**, ancien directeur général de Gallimard, est président de la société de conseil Terentia.

dépôts, si elle y avait convenance, puisqu'elle a, dit-on, manifesté un intérêt pour le dossier -, dispose des moyens d'intervention et d'ingénierie qui permettraient de mener à bien une telle entreprise.

Dans ce scénario (chimérique) ferait-il, d'ailleurs, une si mauvaise affaire, au prix qu'on annonce ?

Quant au conseil d'administration de Vivendi Universal, appelé à se prononcer incessamment sur la cession de VUP, au nom de quoi refuserait-il qu'une institution publique se substitue, à prix et conditions égaux, et sans délai, à l'acquéreur dont il se disposerait à accepter l'offre à l'issue d'une négociation librement conduite ?

## Il n'y a pas que l'Irak par Amir Jahanchahi

**N**

OUS venons peut-être d'éviter une guerre aux contours incontrôlables et aux conséquences désastreuses. Mais il ne

faudra pas que notre intérêt pour l'Irak et cette région se limite au simple principe de l'inspection des sites irakiens ; car le problème reste entier, pour le peuple irakien et nombre de peuples de la région. Le problème ? La misère de masse et l'absence de démocratie qui, dans le monde musulman, génèrent Saddam Hussein ou ses pareils.

Hier, au XX<sup>e</sup> siècle, les dictateurs gouvernaient sans les peuples, contre les peuples, et dans l'indifférence du reste du monde. Mais, dans le monde ouvert du XXI<sup>e</sup> siècle, nous ne pouvons plus rester indifférents aux souffrances des autres, sous prétexte de leur éloignement géographique, culturel, ou encore religieux. Dans le nouvel âge où nous entrons, il est du devoir - moral et politique - des Etats qui détiennent la puissance économique et militaire, et en premier lieu les Etats-Unis d'Amérique, d'être attentifs aux signaux de détresse des peuples martyrisés par la tyrannie de leurs dirigeants, en les accompagnant par tous les moyens

Le monde doit comprendre que les conditions d'une paix durable dans cette région passent par l'instauration de la démocratie en Iran

Unis d'Amérique et de l'Europe, sous l'égide des Nations unies.

Mais ne nous trompons pas de combat : la venue des inspecteurs de l'ONU ne doit pas détourner l'attention du monde sur la seule dangerosité militaire de Saddam Hussein. Car il y a le peuple, ces millions d'Irakiens, qui ne cessent de souffrir et

**AMIR JAHANCHAHAI** est un homme d'affaires iranien.

de mourir depuis des décennies et qui, comme tous les peuples, aspirent à la paix. Il faut enfin en finir avec cette vision du monde et des relations internationales où l'on considérait ces peuples comme la propriété des dictateurs ou de simples jouets de l'Histoire. C'est ainsi seulement que nous éviterons une rupture dangereuse avec des nations humiliées et frustrées par tant d'années d'incompréhension.

Plus important : ne nous trompons pas de cible, car la chute du régime de Bagdad ne règlera pas le problème de fond de cette région musulmane, où le principal foyer de danger reste l'islamisme d'Etat. Son epicentre se trouve hélas en Iran, où l'appareil d'Etat est au service de la propagande d'une idéologie de destruction de masse, et où même les réformateurs présumés du régime iranien montrent, chaque jour un peu plus, leur incapacité à mettre en place les réformes souhaitées par le peuple pour infléchir le régime.

Or l'Iran s'impatiente. Le pays - sa jeunesse surtout - aspire à sortir de l'état islamiste. Un moment, cette espérance s'est posée par les urnes sur les réformateurs du régime de Téhéran. Mais les années ont passé, et l'espérance s'est ensablée... Le temps est donc venu de dire que si ces « réformateurs » ne réussissent pas à conduire les changements nécessaires, alors il sera de la responsabilité du peuple iranien d'imposer son désir de changement par des moyens radicaux pour enfin bâtir les fondations d'un Etat moderne ; mais aussi, et surtout, de participer, avec les élites et les dirigeants démocrates de cette région, à l'élaboration d'un grand projet communautaire. Celui qui aboutira, à terme, à une union de pays musulmans de la région allant du Pakistan au Maroc, et incluant l'Etat d'Israël comme partenaire à part entière et le futur Etat de Palestine. Une nécessité incontournable dans un monde où les frontières virtuelles ont de fait disparu. Le monde doit comprendre que les conditions d'une paix durable dans cette région passent par l'instauration de la démocratie en Iran et donc l'émergence d'un autre destin pour la région.

## Les autres Basques

Suite de la première page

Ou bien ils ont été expulsés. L'ETA, en particulier, avec son bataillon de services auxiliaires, s'est chargée de cette besogne, son travail de sape a créé l'insécurité pour beaucoup et le malaise pour tous ceux qui n'adoptaient pas volontairement le profil nationaliste.

Les personnes assassinées ne figurent pas sur le tableau, non plus que celles qui, harcelées, ressentent la peur comme une humiliation, déclarent forfait ou celles qui émigrent, dégoûtées de tout ce qui les entoure et lassés de faire semblant. La population décroît lentement et l'eau-forcée d'Arana devient chaque jour une copie plus fidèle. Encore un petit effort et, d'ici quelques années, avec un peu de chance, ce ne sera même plus la peine de faire un référendum pour vérifier que les Basques veulent du nationalisme et rien d'autre, car tous ceux qui auraient pu voter contre auront été rayés des listes. On s'épargnera ainsi des procédures assommantes tout en économisant les deniers publics.

Au début, les nationalistes parlaient des Basques comme Oussama Ben Laden des musulmans : ils sont tous dans mon camp et les autres sont des renégats. Ils provoquaient des sourires, quelque peu nerveux, dans l'assistance. Aujourd'hui, le sourire s'est évanoui et la nervosité a laissé place à la panique, la résignation complice, la corruption... ou au vide.

Dans ce contexte, l'irritation et l'alarme nationalistes face aux mesures légales pour neutraliser Batasuna sont compréhensibles. Ni le PNV ni EA (*Parti nationaliste basque, modéré, et Euskal alkartasuna, parti nationaliste, coalition du gouvernement autonome basque*) ne veulent que l'ETA continue d'assassiner des gens. A une certaine époque, cela pouvait avoir son charme mais aujourd'hui le coût social est trop lourd et de tels actes se révèlent contre-productifs. L'idéal serait que le

groupe terroriste s'en tienne à un discret stand-by permanent, histoire de mettre un peu d'ambiance, mais sans répandre le sang ni les visières d'enfants sur la chaussée, tandis que se poursuit le processus d'expulsion sans douleur des uns, d'assimilation des autres et la domestication progressive des radicaux, afin qu'ils s'incorporent peu à peu aux partis gouvernementaux, en cohorte véhémement de criminels assagis.

Or non seulement l'ETA continue de tuer et de compromettre, mais voici que des juges et des parlementaires forment un état pour interdire Batasuna. C'est très contrariant ! Cela ne va faire qu'empirer les choses, préviennent-ils. Pour qui ? Pour les nationalistes eux-mêmes, bien sûr. Leurs scores électoraux vont enganger le report d'une partie du vote radical mais il leur faudra

Ceux qui convoquent perpétuellement le souvenir de la guerre civile ont consenti à une guerre civile larvée contre les non-nationalistes

affronter l'indignation du parti désormais hors la loi - les querelles de petites cuillers pour séparer le tien du mien - voire les menaces directes de leurs très dangereux cousins plastiqueurs.

C'est surtout l'aura arrogante d'impunité de ceux qui prônaient ou justifiaient la violence qui se trouve fatalement brisée (les protestations, toutes rhétoriques, viennent juste ajouter un zeste de perversité). En bloquant leurs comptes et leurs combes, on s'attaque au clientélisme patriote qui a fait l'affaire de beaucoup de monde jusqu'à présent. Un sale coup démobilisateur, qui risque en outre de pousser les plus bornés à se retourner contre le mauvais adversaire. Tel est le calvaire du

PNV, qu'Arzalluz (président de ce parti) - qui n'est pas de la famille pour rien - a décrit comme un saint crucifié entre deux larrons, l'ETA et le PP (Parti populaire).

Le PNV, plus radical que le Christ, ne veut d'aucun d'eux dans son royaume indépendant, car ils gêneraient, chacun à sa manière, le projet qu'il a mis en œuvre. Ceux qui l'obligent à choisir entre Dimas et cause-toujours (le nom du second larron m'échappe) fomentent la « crispation », expression qui vise en Euskadi quiconque contredit en paroles ou en action le nationalisme en place.

Que les défenseurs de Batasuna manifestent avec des slogans contre le fascisme et « l'état d'exception » qui résulte de l'application de la loi est choquant, voire pathétique, pour de nombreux observateurs, mais, à mon sens, parfaitement logique. Des décennies durant, le discours idéologique en vigueur a vu

dans la moindre restriction au nationalisme, fût-ce la dénonciation ou la poursuite active des complicités et légifications du terrorisme, les relents d'un « espagnolisme rance » quand ce n'était pas tout bonnement du « franquisme pur et dur ». Ceux qui convoquent perpétuellement le souvenir de la guerre civile ont consenti à une guerre civile larvée contre les non-nationalistes. Le drapeau et les autres symboles fédérateurs de l'Etat démocratique ont été d'emblée disqualifiés par les éducateurs et les médias comme des impositions détestables. En réalité, l'Espagne démocratique n'a jamais eu une véritable occasion de se faire connaître au Pays basque. Que raconte-t-on aux jeunes ? Aux

enfants en bas âge d'un terroriste condamné pour de multiples assassinats - les proches compatissants - pour ne pas révéler la vérité cruelle qu'ils ne peuvent encore assimiler - ont dit : « Aitá (papa) est en prison parce qu'il a parlé en euskera devant un garde civil. » Et c'est reparti pour un tour...

« Basta Ya » appelle à une manifestation le 19 octobre à Saint-Sébastien contre l'imposition obligatoire du nationalisme comme seule solution démocratique face à la violence et pour la défense de la citoyenneté constitutionnelle et des mesures légales qui la garantissent. Cet appel s'adresse à tous les autres Basques, et en particulier à ceux qui sont partis : qu'ils reviennent pour un jour prouver qu'ils existent. Certains ont plié bagage à cause des menaces ou des attentats contre eux ou contre leurs proches, d'autres en raison d'un climat social irrespirable, de leur refus de payer des racketteurs, d'autres encore simplement parce qu'ils se sentaient chez eux comme Espagnols dans d'autres parties de l'Espagne et qu'ils ne voulaient pas renoncer à l'éventualité de possibilités économiques et vitales qui leur était offert. Ce serait un beau geste de solidarité qu'à cette occasion ils viennent soutenir le pluralisme foulé aux pieds sur leur sol natal.

Au début du siècle dernier, Georges Darien publia *La Belle France*, un pamphlet contre son pays dévasté par l'affaire Dreyfus. On peut y lire : « Si le nom français ne doit pas être à jamais rayé de l'histoire, il faut que la France des Nationalistes (...) trouve demain devant elle la France des Juifs, des Protestants, des Intellectuels et des Cosmopolites, c'est-à-dire la France de la Révolution. »

De la même façon, il faut que, face au Pays basque des nationalistes, s'affirme celui de ceux d'entre nous qui ne le sont pas, celui des dissidents, des ennemis conséquents de la terreur, celui des autonomistes non séparatistes, le Pays basque de la Constitution.

**Fernando Savater**

© 2002 « El País ».

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

## LES ÉCHOS

Michèle Lécluse

Le « trou » de la Sécurité sociale, c'est un peu comme celui de la couche d'ozone. Une ou deux fois par an, de graves experts alertent l'opinion... sans résultat. Tout laisse accroire aux assurés qu'ils disposent d'un droit de tirage illimité, aux médecins que les différents systèmes de régulation des soins sont injustes à leur égard, la preuve étant qu'ils ont régulièrement eu raison des réformes tentées. Les hôpitaux enfin ont d'autres soucis que d'accélérer des restructurations engagées à grand-peine et de faire la clarté sur leurs coûts pour qu'on puisse prétendre évaluer leurs performances. (...) L'acte d'accusation pourrait être prolongé, comme l'est celui des pollueurs. En fait, tout le monde est plus ou moins coupable, mais personne ne se sent responsable. Pas les gouvernements en tout cas, qui n'ont cessé de reculer les échéances et de brouiller les cartes.

## LE FIGARO

Pierre Rousselin

Ce sera donc Chirac-Schröder. A nouveau, dira-t-on. Mais, cette fois, le Français et l'Allemand sont condamnés à s'entendre. A quelques mois d'intervalle, ils se sont tous deux sortis d'élections difficiles. Ils vont maintenant se côtoyer pendant quatre ans. Quatre longues années sans rendez-vous électoral. Quatre longues années dont il est devenu banal de dire qu'elles vont redéfinir l'Europe. L'un et l'autre ont espéré, trop ouvertement, que les urnes les délivreraient d'un partenaire incommode. Maintenant que l'incertitude est levée, il leur faut abandonner les faux-fuyants et s'accorder. Ce ne sera pas facile. (...) Et pourtant, les deux hommes se ressemblent : le côté bateleur, le flair politique, le pragmatisme. Désormais réélus, ils peuvent se consacrer aux choses sérieuses. L'Europe en est une. Et pour cela, chacun sait qu'il a besoin de l'autre.

## Réflexions désabusées d'un critique d'opéra viennois

Féru de musique mais pas de politique, Marcel Prawy, Autrichien et juif, explique au magazine « Profil » que son pays a plus besoin d'un bon chef d'orchestre que d'un « Führer »

L'AUTRICHE n'a jamais eu besoin d'un « Führer », seulement d'un bon chef d'orchestre : ainsi pourrait-on résumer la philosophie d'une des personnalités les plus connues du grand public autrichien, Marcel Prawy, 90 ans. Depuis bientôt un demi-siècle, ce Léon Zitronne de l'art lyrique commente à la télévision les premières à l'Opéra de Vienne, et l'entretien qu'il a accordé au magazine *Profil* en dit long sur l'Autriche passée, présente ou même à venir.

Prawy y proclame sa fierté de « comprendre beaucoup de choses à l'opéra, rien à la politique », mais admet que celle-ci a souvent croisé le fil de sa longue existence. Né dans une famille juive anoblie pour services rendus à la monarchie des Habsbourg, il révèle que, chez lui, on votait pour le Parti chrétien-social fondé par Karl Lueger (dont les statuts interdisaient pourtant l'accès aux juifs) « parce qu'on savait que l'empereur [François-Joseph] n'avait guère de sympathie pour les socialistes. Curieusement, beaucoup de ces juifs établis depuis longtemps en Autriche votaient ainsi



pour des antisémites ». Ils en furent bien mal récompensés.

Prawy tremble encore au souvenir de sa jeunesse durant l'entre-deux-guerres, lorsque le pays, économiquement exsangue, assistait au naufrage des institutions démocratiques et à la montée inquiétante de la violence entre milices fascistes et socialistes, alors plus nombreuses que l'armée régulière. « Incendie du palais de justice, tentatives de putsch, assassinat du chance-

lier Dollfuss, insurrection de février 1934, tous les jours le sang coulait, c'était horrible. A l'université, on nous [les étudiants juifs] rouait de coups sur la rambarde de l'entrée, sous les yeux de la police qui n'intervenait pas, soi-disant par respect des libertés universitaires. Et encore, à l'époque c'étaient les pré-nazis, dont certains nous prévenaient gentiment de rester à la maison, parce que l'après-midi ça devait barder. »

## LE MEILLEUR DU MONDE

Une période si sombre que « nous choisissons la fuite dans le monde merveilleux de l'opéra. Le soir, c'est Richard Strauss qui dirigeait l'orchestre et, pour nous c'était le paradis ». En mars 1938, l'arrivée des troupes hitlériennes sonne à jamais le glas du « monde d'hier » si bien décrit par Stefan Zweig. Marcel Prawy émigre aux Etats-Unis, en tant que secrétaire du chanteur Jan Kiepura. Il ne reviendra dans sa patrie qu'après la guerre, sous l'uniforme américain, avec pour mission d'y importer la comédie musicale de Broadway et de prouver ainsi à ses compatriotes que les Américains ne

sont pas forcément « des cow-boys incultes ». Son amour de la musique le rend très indulgent. Que Jörg Haider ait un jour vanté la « politique de plein emploi du III<sup>e</sup> Reich » a certes « troublé » Marcel Prawy, mais « il faut prendre cela en compte, si l'on veut vivre dans un pays où l'Orchestre philharmonique de Vienne, le meilleur du monde, joue chaque soir à l'Opéra ». Comparés aux « figures patibulaires des chefs paramilitaires des années 30 », les politiciens autrichiens d'aujourd'hui lui apparaissent de toute façon « très gentils ». De passage en Belgique, il cherche à se renseigner sur le Vlaams Blok, le parti d'extrême droite xénophobe avec lequel Haider a noué des contacts, et apprend avec intérêt que ses militants chantent une version flamande du *Horst-Wessel Lied*, célèbre hymne nazi « composé par un excellent musicien, Peter Cornelius. A l'origine c'était une chanson d'amour, là où le texte politique dit "Hissez le drapeau ! Serrez les rangs !", on avait des paroles du style "Adieu, donne-moi ta main" ! ».

Ce qui n'empêche pas le mélomane impénitent d'être pris à son pro-

pre piège, par exemple lorsqu'il va demander à un haut fonctionnaire de la Kreditanstalt, alors la plus célèbre banque nationalisée autrichienne, de lui restituer les avoirs de sa grand-mère morte dans le camp d'extermination de Theresienstadt, et que celui-ci ramène constamment la conversation à l'opéra. « Aujourd'hui, j'aime l'Autriche comme on aime une jolie femme un peu bossue », soupire Prawy, qui confesse sa « vénération » pour le défunt chancelier Bruno Kreisky – un social-démocrate issu de la bourgeoisie juive – et ne résiste pas au plaisir de raconter cette anecdote : un chauffeur de taxi viennois, ravi de parler à un aussi illustre passager, se plaint devant lui qu'en Autriche tout soit « à nouveau entre les mains des juifs » et appelle de ses vœux « une main forte, qui fasse un bon nettoyage et jette dehors les juifs. Nous avons besoin d'un vrai chef, comme nous en avons déjà eu un : nous avons besoin d'un nouveau Kreisky ».

Joëlle Stolz

\* www.profil.at

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

## L'Allemagne vue par la presse européenne

Popularité de Joschka Fischer, influence des pacifistes, appel d'air pour la gauche européenne

POUR LES ÉTATS-UNIS, les législatives allemandes se résument à une petite phrase qui a fait grand bruit, rappelle le *New York Times* : « La ministre allemande de la justice a osé comparer la stratégie du président Bush sur l'Irak à celle d'Hitler. » Reste que c'est « la promesse de ne pas engager l'Allemagne

dans une guerre contre l'Irak qui a permis à Gerhard Schröder de rattraper son retard sur son opposant conservateur Stoiber », explique le *Washington Post*, qui se demande si « les Etats-Unis ne devraient pas essayer de comprendre pourquoi ce discours antiguerre de Schröder est aussi populaire dans un pays qui a

toujours privilégié ses relations avec les Etats-Unis ».

Le *Daily Telegraph*, qui avait parié sur la victoire d'Edmund Stoiber, s'arrête également sur « la puissance du vote anti-américain en Allemagne ». Selon le quotidien britannique, « Fischer et Schröder ont collé à la profonde opposition d'une grande partie de la population allemande à la politique irakienne des Etats-Unis, s'appuyant sur le large réservoir électoral des pacifistes et des anti-américains. »

De son côté, *La Libre Belgique* souhaite bon courage au gouvernement « Schröder II » et fait la liste des dossiers chauds : « La réforme du système des pensions, la lutte contre le chômage, la restructuration de l'armée, le déficit budgétaire. Or, ni M. Schröder ni M. Stoiber n'ont une carrure suffisante pour mener à bien ces restructurations. »

Heureusement, il y a Joschka Fischer, reprend *Le Temps*. Le quotidien suisse estime que le ministre des affaires étrangères « a su se rendre populaire par une politique extérieure d'engagement et de modération. Il a fait des Verts, par ses propres succès, une formation enthousiaste et engagée dans le quotidien de la vie politique allemande ». Même si un médecin écologiste berlinois, interrogé par *La Liberté* de Fribourg, craint que ce nouveau gouvernement ne « soit trop instable pour mener la politique énergétique dont l'Allemagne a besoin », les

Verts sont les grands vainqueurs du scrutin.

El País n'est pas en reste. Le quotidien espagnol note que « le résultat des élections stoppe l'hémorragie de la gauche européenne dans le pays le plus important de l'Union », avant de faire l'apologie de M. Fischer : il « n'a pas seulement obtenu un score historique pour son parti, il est devenu une des figures politiques allemandes et européennes les plus intéressantes du moment ». Avis que partage le portugais *Publico*, qui rappelle qu'il y a un an « on reprochait au leader des Verts son passé gauchiste ».

## « AD DABBOUR » (Liban)



Détruire, disent-ils. Israël a réagi aux attentats-suicides en attaquant le QG d'Arafat.

DESSIN DE STAVRO

vincent.truffly@lemonde.fr

## AU COURRIER DES LECTEURS

## Elle avait 97 ans

Mathilde Brille, née Marx, le 8 juin 1847, vivait au domicile de ses enfants à Blâmont (Meurthe-et-Moselle). Sa famille fut arrêtée le 13 août 1943, parce que juive, et internée au CSS (camp de séjour surveillé) d'Ecrouves, près de Toul (Meurthe-et-Moselle), avant son transfert à Drancy puis à Auschwitz. Mathilde Brille fut laissée seule à leur domicile, mais le 13 juillet 1944, âgée de quatre-vingt-dix-sept ans, elle fut à son tour arrêtée. Les Allemands la firent monter dans le car de ramassage.

Son médecin, le docteur Schaffer, essaya de les persuader de la relâcher. En vain. Mathilde Brille passa la première nuit au camp d'Ecrouves (matricule 3863) sur une chaise et dut se contenter par la suite d'une mauvaise paillasse et des pénibles conditions de vie du camp. Après la libération, des parents éloignés recherchèrent sa trace. La vieille dame, bien évidemment, n'avait pu retourner dans la maison pillée de ses enfants morts en déportation. Elle avait été placée à l'hospice de vieillards de Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle). C'est là qu'elle mourut toute seule,

ultime survivante de sa famille. Cette pauvre femme, presque centenaire, arrêtée et internée pour le seul fait n'être née juive, n'a bénéficié d'aucun pitié en raison de son grand âge ni d'aucune grâce médicale. La comparaison avec le cas de Maurice Papon s'impose.

Françoise Job

Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

## Sortir de l'engrenage

Américains, réveillez-vous, vite, avant que vos dirigeants belliqueux n'embrasent le monde et ne vous entraînent dans leur chute. Etes-vous sourds, êtes-vous aveugles, ignorez-vous que cet « axe du Mal » contre lequel le président Bush prétend lutter passe précisément par votre propre pays ? Etes-vous amnésiques ? Ignorez-vous que ce sont les Etats-Unis qui ont favorisé la montée de régimes antidémocratiques et sanguinaires, y compris celui des talibans, dans le monde entier ? Ne voyez-vous pas que la politique économique imposée par votre pays enfonce davantage les pays pauvres dans la misère et le désespoir ? Mais il est vrai que l'on n'est pas « terroriste » quand on est responsable de la mort de populations civiles par des moyens économiques, politiques ou militaires « propres ». (...) Etes-vous

les seuls à ne pas voir que votre « justicier » est souillé du sang des victimes des régimes criminels qu'il a aidés, et qu'il traîne derrière lui les corps décharnés des populations réduites à la famine ou à la dépendance alimentaire ? La politique étrangère américaine est haïssable, regardez-la en face, regardez ses conséquences. Tirez-en les conclusions, sortez de l'engrenage de la violence qui va vous ancrer encore davantage dans l'« axe du Mal » et vous entraînent, avec le monde entier, dans la tourmente.

Dominique Evers-Odier

Rome (Italie)

## Bouteille à la mer

Je fais partie d'un groupe d'Américains qui est contre les plans de guerre du président Bush. Je voudrais encourager les Français pour qu'ils ne permettent pas à leur gouvernement de se lier avec les projets de notre président. Nous croyons qu'en dépit de la cruauté de Saddam Hussein il y a des mesures pacifiques qui doivent être utilisées contre le dictateur irakien. Nous espérons que la France demandera le respect des décisions prises dans le cadre de l'ONU. Merci !

Tom Luce

Barre, Vermont (Etats-Unis)

# 11h00

## Yves Calvi

Un thème, deux invités, des auditeurs... Yves Calvi plante le décor de sa nouvelle émission de fin de matinée sur Europe 1. Au programme des sujets d'actualité bien sûr, mais aussi des thèmes abordant les problèmes de la vie quotidienne. Avec toujours et bien sûr, la magie du direct !

11h00  
12h00

Europe 1.fr  
lagardere active

# A écouter sur Europe 1

Le Monde  
ÉDITORIAL

## L'école et la sécurité

PERSONNE ne l'ignore : le président de la République s'est engagé à faire de la lutte contre l'insécurité la priorité de son deuxième mandat. Il l'a martelé durant toute sa campagne. Le gouvernement a pris le relais en faisant adopter dès le mois de juillet deux lois d'orientation sur la sécurité et sur la justice qui prévoient un renforcement significatif des moyens financiers et humains de la police, de la gendarmerie et de la justice. Quant au ministre de la jeunesse et de l'éducation nationale, Luc Ferry, il a immédiatement fait du rétablissement de « l'autorité » et de « la sécurité à l'école » l'une de ses priorités.

Il est donc pour le moins paradoxal que le budget de l'éducation nationale pour 2003 prévoit la suppression de quelque 5 600 postes de surveillants – soit environ 10 % des postes de « pions ». Et ce, au moment même où le dispositif des emplois-jeunes, mis en place par la gauche en 1997 et qui assurait la présence de 14 000 jeunes adultes non enseignants dans les établissements scolaires, est appelé à disparaître.

Certes, les contraintes budgétaires imposent des choix, au risque de déshabiller l'éducation nationale pour renforcer police, gendarmerie, justice ou armées. Certes encore, le gouvernement a jugé plus prudent de rogner sur le maillon faible des personnels de l'éducation plutôt que de s'attaquer aux enseignants eux-mêmes, au risque de déclencher une fronde. Luc Ferry, comme Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, ne manque

pas, en outre, de souligner que le statut des surveillants n'est plus satisfaisant et qu'il conviendrait peut-être de décentraliser auprès des collectivités locales la gestion de ces personnels. Ils ajouteront que le meilleur moyen de « pacifier » l'école est de sortir les élèves difficiles et perturbateurs des classes traditionnelles pour les placer dans des classes ou des ateliers relais, voire dans des centres d'éducation fermés. Il reste que les projets de décentralisation sont encore nébuleux et les structures relais embryonnaires.

En attendant, dès cette année pour les emplois-jeunes non remplacés, à la rentrée 2003 pour les « pions », les collèges et les lycées vont être privés de surveillants et d'aides-éducateurs. Or tout le monde souligne – qu'il s'agisse des chefs d'établissement, des enseignants ou des chercheurs – qu'ils jouent un rôle utile, irremplaçable même, dans la gestion quotidienne des établissements, omniprésents sur le front des « incivilités ». Jeunes, étudiants, souvent issus de l'immigration dans les quartiers « difficiles », partageant avec les élèves les mêmes codes et le même langage, ils assurent une présence adulte de proximité plus que d'autorité, de prévention et de dialogue plus que de sanction. En réduisant brutalement leur nombre sans proposer clairement de dispositif alternatif, le gouvernement confirme, s'il en était besoin, qu'en matière de sécurité, il privilégie la répression et néglige la prévention. C'est un choix dangereux, plus encore vis-à-vis des jeunes.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## Paroles de chef responsable

«... Notre ambition est de tenter de préparer pratiquement les voies et les moyens de l'« ère des responsables »... Les responsabilités des chefs de notre temps les dépassent par l'autorité ou par l'influence que ces chefs exercent pratiquement. L'effet de leur décision ou de leur comportement s'étend à des collectivités d'êtres humains bien au-delà des seules organisations dont ils ont la charge. C'est dire que leurs fonctions prennent leur importance et leur valeur avec la personnalité de l'homme qui les exerce... »

...On reste confondu de certaines ignorances ou de certaines insouciances de tel chef responsable, à propos de problèmes ou de jugements affectifs, sociaux, politiques ou philosophiques, qui pèsent parfois d'un poids très lourd sur son destin propre ou sur la vie des hommes, cependant qu'une connaissance analytique des choses le rassure sur son aptitude à comprendre et à agir...

...La vertu de certains hommes d'Etat – peu nombreux – fut de savoir se retirer un temps pour se reprendre et pour penser, et offrir en retour les fruits de méditations désintéressées sur l'autel de l'action publique... Il arrive qu'une action, parfaitement fondée et calculée dans le cadre fixe et limité de l'entreprise, soit éronnée dans ses conséquences, car elle s'insère dans une perspective étroite et spécialisée, non ouverte sur des horizons apparemment étrangers à l'affaire et qui, pourtant, donnent leur lumière aux

affaires du monde... (Le cartésianisme) construit des hommes tronçonnés à l'intérieur d'eux-mêmes : un cœur sans tête, une tête sans cœur et un cœur qui a ses raisons que la raison ignore... Comment s'étonner, dès lors, qu'il y ait rupture entre l'idéal et le réel, entre le cœur et l'intelligence, entre les conceptions idéologiques et morales et l'activité professionnelle, par exemple ?...

...Les chefs responsables souffrent, souvent à leur insu, d'un certain isolement hiérarchique. Le chef est son propre contrôleur dans le champ clos de sa conscience... Alors que l'intérêt général exigerait peut-être une gestion moins étroite, moins isolée, moins particulariste... Au fond de chaque être humain, il y a une recherche muette et désespérée de la confiance des autres... Aux qualités nécessaires mais courantes de l'intelligence, le chef responsable doit joindre les qualités du cœur : la sensibilité qui irrigue et fertilise les ressources de l'intelligence...

...Si l'on est à la fois lucide et sincère avec soi-même, il est préférable de poser d'abord les conditions qui permettent au facteur humain de prévaloir dans les résultats de l'entreprise... Le problème est d'aider les hommes de bonne volonté qui ont des responsabilités de chef à réaliser, parfois durement et au prix de sacrifices, l'intégration de leur personne et de leur entreprise, de leur pensée et de leur action, dans la texture concrète de la vie... La sincérité envers soi-même conduit à l'édification de soi par soi... qui tend, en

réveillant le subconscient et en secouant le vieil homme, à construire des êtres authentiques...

...Pour un chef, être discipliné c'est... trouver dans son caractère l'énergie d'assurer les risques que comporte l'exécution... L'action administrative, parce qu'elle est plus difficile à exercer, exalte les capacités individuelles... Une telle situation n'est cependant favorable qu'à l'élite... Avoir une vie intérieure et être capable d'en prodiguer les fruits aux autres, tels apparaissent les traits du chef qui réussit...

...Apprendre à l'homme public à gouverner ses prochains, et d'abord lui apprendre à se gouverner lui-même : c'est à huis clos que se livrent les batailles les plus décisives... Cette méthode nouvelle s'adresse d'abord à ceux-là qui échappent au péché d'orgueil, auquel les médiocres cèdent sans rémission...

...On ne fait pas de brouillon de sa vie. A chacun d'écrire son destin directement au propre, en ayant le courage de raturer les contresens ou parfois même les non-sens... Il nous appartient d'exiger, au moins des élites, une sorte de morale s'inscrivant en filigrane dans la texture des actes quotidiens ou des ambitions lointaines... Ainsi sera-t-il porté témoignage qu'elles refusent la contrefaçon du monde dont elles sont responsables, et qu'elles aspirent à l'authenticité des hommes. »

Maurice Papon, in *L'Ere des responsables*, Fayard, 1960.

## Croisade PAR RONALD SEARLE



## Vivendi face à l'exception culturelle

C'ÉTAIT pourtant écrit dans le dictionnaire, Le Petit Larousse, bien sûr. L'exception, c'est « ce qui est hors de la règle commune, qui paraît unique ». Quand Jean-Marie Messier avait claironné outre-Atlantique la mort de « l'exception culturelle française », il n'avait pas ouvert les dictionnaires de son groupe. Il commençait sa rapide descente aux enfers. On ne touche pas à la culture. On ne construit pas un groupe pour donner l'impression de passer avec langue et bagages aux Etats-Unis.

L'édition n'apparaissait guère dans cette polémique sur l'exception culturelle. Il est vrai que le premier éditeur français n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de Vivendi. Il parlait pourtant de plus en plus anglais et avait même réussi à se faire rebaptiser Vivendi Universal Publishing. Moins d'un an plus tard, l'exception culturelle est de retour. Toujours à propos de Vivendi Universal, même si M. Messier est parti. Dans la course au désendettement dans laquelle il est engagé, Jean-René Fourtou cède, dans la précipitation, sa branche édition. L'idée que des marques comme Larousse, Nathan, Bordsas, Le Robert deviennent des éléments de fonds d'investissements américains a profondément heurté le président de la République, le gouvernement et une partie de l'opinion publique.

Le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a fait part de sa crainte face à la « présence de dépenseurs ou de désosseurs d'entreprises ». L'Elysée suit le dossier de près. Les salariés manifestent. Le président du Syndi-

cat national de l'édition, Serge Eyrolles, se désole. Jack Ralite ou Jack Lang ont fait part de leur inquiétude. Le premier mobilise plusieurs écrivains et éditeurs, de François Bon à Edmond Charles-Roux, Florence Delay ou Alain Rey, l'âme de l'autre grand dictionnaire du groupe, Le Robert.

La lutte pour l'exception culturelle s'est confondue dans un premier temps avec le combat contre les fonds d'investissements américains. Au risque de brouiller les pistes. Le temps de la finance est évidemment à l'opposé de celui de l'édition, dans la mesure où les investisseurs doivent rentabiliser leur investissement dans un délai assez court, alors que l'éditeur travaille – en principe – sur le long terme. Mais est-ce une question de nationalité ?

Les éditeurs du monde entier ont été exclus du processus, au bénéfice des seuls fonds d'investissement. Il a fallu toute la pression du gouvernement pour que le groupe Lagardère soit autorisé à faire une offre. Jean-Luc Lagardère se pose en défenseur de la culture française « pour l'amour du livre » : « Le livre n'est pas européen : très différent d'un pays à l'autre, dont – mieux que tout autre média – il représente le cœur culturel. C'est le pluralisme des cultures des nations européennes qui – additionnées séparément – fait le rayonnement incomparable de l'Europe » (Le Monde du 18 septembre).

Il y a eu dans le débat une confusion entre le régime d'exception culturelle qui s'attache au livre et la défense du patrimoine national. Qu'est-ce que l'exception culturelle

pour le livre ? L'édition n'a pas été au cœur des batailles sur le GATT et l'AMI, qui concernaient presque exclusivement l'audiovisuel. Mais il est établi en France et dans plusieurs pays d'Europe que le livre n'est pas un produit comme les autres. C'est pour cela qu'il bénéficie d'un statut particulier. Le livre n'est pas pour autant enfermé dans une tour d'ivoire, hors des réalités économiques. C'est d'ailleurs un secteur beaucoup moins aidé en France que le cinéma ou la presse. Il bénéficie dans plusieurs pays européens d'un faible taux de TVA et surtout de l'instauration d'un régime de prix fixe. Le prix unique est destiné à éviter qu'une guerre des rabais sur quelques best-sellers aboutisse à la double asphyxie des livres qui se vendent lentement et des libraires indépendants face à la concurrence des grandes chaînes.

### PRESSION DE CONGLOMÉRATS

L'exception culturelle permet à certains livres plus fragiles de trouver de la place en librairie et un public. On voit ainsi de nombreux petits éditeurs occuper de bonnes places dans les listes des meilleures ventes, comme les éditions de Minuit, Autrement, Le Dilettante, Joëlle Losfeld, L'Aube ou Viviane Hamy. L'exception permet la diversité culturelle. Cela est dû notamment au maintien d'un réseau de librairies indépendantes qui se sont modernisées et résistent à la concurrence locale de la Fnac et des grandes surfaces.

Que Rizzoli ait repris Flammarion n'a pas mis en péril cette exception-là. D'autres acteurs profession-

nels étrangers viendront. Le danger vient de plus en plus de la pression de conglomérats, dont la tête n'a qu'un lointain rapport avec l'édition, qui demande une forte rentabilité, pas toujours compatible avec un travail de création. Vivendi Universal en est un exemple, qui largue VUP comme une bouée pour se sauver du naufrage. Peu soucieux de savoir que cette décision va entraîner une déstabilisation durable de tout un secteur. L'édition française vit d'un savant équilibre entre deux grands groupes dominants – dont l'un est en train de vaciller –, quatre éditeurs familiaux indépendants – Albin Michel, Gallimard, Flammarion, Le Seuil, confrontés à terme à des problèmes de succession, ce qui a conduit à la vente de Flammarion – et de nombreux petits éditeurs qui tirent leur épingle du jeu, sachant parfois bénéficier de la concurrence des plus grands éditeurs, pour la vente des droits des poches notamment.

Le passage de VUP sous le contrôle d'Hachette aboutirait à une concentration sans équivalent dans le monde, malgré les rétrocessions envisagées. Les garanties apportées par les fonds d'investissement n'empêcheront pas les incertitudes sur le futur et la déstabilisation des équipes commerciales et éditoriales qui, après bien des vicissitudes, redoutent la restructuration de trop. Il faudrait revenir au Petit Larousse, au sens juridique d'exception : « Tout moyen de défense qui tend soit à déclarer une procédure irrégulière, soit à en suspendre le cours. »

Alain Salles

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lollchon  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

### RECTIFICATIFS

TORONTO. Le film de Peter Mulan *The Magdalene Sisters* a obtenu, lors du 27<sup>e</sup> Festival du film de Toronto, le Prix de la découverte, attribué par les 750 journalistes présents pendant la manifestation, et non pas le Prix du public, comme nous l'avons écrit (*Le Monde* du 18 septembre). C'est le film néo-zélandais de Nicky Caro *Whale Rider* qui a obtenu le Prix du public.

ÖTZI. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 20 septembre, l'« homme des glaces » n'a pas été découvert sur un glacier des Dolomites, mais sur

le glacier de Similaun, à la frontière entre le Tyrol autrichien et le Tyrol italien, côté italien.

SOLAIRE. La tour solaire espagnole (*Le Monde* du 4 septembre) a servi de prototype au projet australien de tour géante fournissant une puissance maximale de 50 kilowatts (KW), et non de 50 mégawatts (MW).

STRATÉGIE. Nous avons improprement traduit, en « une » et en page « Document » du *Monde* du 24 septembre, le titre du texte présenté par l'administration Bush sur la sécurité des Etats-Unis. Il fallait lire « Stratégie de sécurité nationale des Etats-Unis d'Amérique ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschour  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

# ENTREPRISES

## AUTOMOBILE

La direction de Renault a annoncé le 11 septembre la suppression, à SANDOUILLE (Seine-Maritime), de 900 postes d'intérimaires sur les 1 700 que comprend l'usine. Cette décision s'explique par la nécessité,

selon elle, de s'adapter aux cycles d'activité. L'industrie automobile, qui faisait naguère l'objet de plans sociaux très médiatisés, a trouvé dans l'intérim, mais aussi dans la réduction du **TEMPS DE TRAVAIL**,

les « variables d'ajustement » nécessaires pour faire face aux **ALÉAS DU MARCHÉ**. Intérimaires et permanents du site concerné ont confié au *Monde* leurs désillusions. L'inquiétude prévaut aussi chez

**MATRA**, à Romorantin, ou dans la fonderie de Cléon, cédée à Fiat puis à un américain. Le groupe de Louis Schweitzer monte en puissance en Asie, où, après Nissan, le coréen **SAMSUNG** est son deuxième pilier.

## Comment Renault joue de l'intérim pour éviter les plans sociaux

Dans l'usine normande de Sandouville, qui produit les véhicules haut de gamme de la marque, le constructeur a décidé de supprimer 900 des 1 700 postes d'intérimaires. Face au ralentissement de l'activité, il utilise aussi toutes les possibilités de l'aménagement du temps de travail

**SANDOUILLE (Seine-Maritime)**

de notre envoyé spécial

Ils ont, sur le visage, la colère rentrée et la rancœur discrète. Sur l'immense parking de l'usine Renault de Sandouville, tout au bout de la zone industrielle portuaire du Havre, personne ne songe à s'attarder à l'ombre des torchères du complexe pétrochimique. La ronde d'une cinquantaine de cars de ramassage, des frontières de la Somme à celles du Calvados, sur un rayon de 50 à 80 km, n'attend pas.

Sur le coup de 13 h 08, le flux de l'équipe du soir est aussitôt remplacé par le reflux de l'équipe du matin, en poste depuis 5 h 25. Avec celles de nuit (21 h 50-5 h 25) et de jour (8 h-16 h 33), au total 6 300 salariés permanents et 1 700 travailleurs intérimaires se croisent invariablement, selon des horaires régis par la flexibilité des contraintes de production des trois véhicules haut de gamme de la marque : la Laguna, la Vel Satis et depuis peu la nouvelle Espace.

Qui et combien seront encore présents, à la mi-octobre, lorsque interviendra la nouvelle organisation du travail et des horaires ? Les regards se font fuyants tant que ne seront pas connus le détail et la liste des départs des quelque 900 intérimaires prévus dans le plan présenté par la direction lors de la réunion extraordinaire du comité d'établissement, le 11 septembre.

Cette annonce découle de la suppression de l'équipe de nuit, mise en place temporairement en

juillet 2001, pour 1 100 salariés, dont 500 personnels Renault. Avec une compensation partielle de la prime de nuit, de 230 à 300 euros, ces derniers seront bien sûr reclassés. Mais sur des postes occupés, le jour, par d'autres intérimaires. Chez les équipementiers (Faurecia, Plastic Omnium, Allibert...), installés sur le site pour alimenter les chaînes en « flux tendu », les répercussions ne sont pas encore évaluées, parmi les 600 salariés concernés. Mais elles devraient aussi se traduire par des fins de contrats.

En cette date anniversaire symbolique, le projet est tombé comme un couperet. Mais il n'a pas provoqué de séisme. « Les intérimaires ne bougent pas, car ils craignent d'être sur la liste et les salariés de Renault espèrent retrouver une bonne place le jour », constate Lionel Lepage (CGT). Les gens sont blasés. Depuis le temps, ils ont l'habitude des coups d'accordéon, des périodes de bourre avec beaucoup d'intérimaires suivis de coups d'arrêt. On sait bien qu'on ne peut plus produire pour stocker sur des parkings », relève un militant de FO occupé à distribuer des tracts, dans une indifférence polie, pour les élections des représentants salariés au conseil d'administration.

« Ce n'est pas un arrêt brutal, mais un accident de parcours », note Alain Gabillet, le directeur de l'usine. Il invoque les incertitudes économiques, le ralentissement du marché qui affecte essentiellement la Laguna (80 % de la production), les débuts difficiles de la Vel Satis (60 véhicules par jour au lieu de 200



DOBIER MAILLAC/REA

A Sandouville (Seine-Maritime), le 19 septembre, les nouvelles voitures Vel Satis passent au poste de contrôle d'aspect et finitions de l'atelier peinture. Dans la même usine sont dorénavant assemblées les Espace, auparavant construites par l'usine Matra de Romorantin (Loir-et-Cher).

prévus), et l'attente de la commercialisation de l'Espace. Il y a quelques années encore, les constructeurs recouraient massivement à des plans sociaux pour faire face aux aléas des marchés automobiles.

### « LOGIQUE BRUTALE »

« C'est vrai, nous appliquons la logique brutale de l'intérim et de la précarité. Mais cette souplesse nous permet de sauvegarder l'emploi permanent », assure M. Gabillet, en ajoutant qu'« un contingent de 1 700 intérimaires pour 6 300 salariés, c'est beaucoup trop et cela commençait à devenir ingérable ». Un grand nombre de ces contrats étaient, selon lui, arrivés à échéance

avec la fin de l'installation des nouveaux modèles, des programmes de formation et surtout du « coup de collier » pour la sortie de la nouvelle Espace, début septembre, juste avant le Mondial de l'automobile. Pour cela, la direction n'avait d'ailleurs pas hésité à recourir à des volontaires pour une semaine supplémentaire en août.

Outre des effets sur l'intérim, l'arrêt du travail de nuit provoque d'autres incompréhensions. Pour maintenir une production de 1 300 véhicules par jour, la direction imposera une heure de travail supplémentaire à la fin de l'équipe du soir. Une heure « capitalisée » au titre de l'annualisation des horai-

res. Les salariés, eux, comprennent mal cette logique. En septembre, les équipes du matin et du soir ont été mises à l'arrêt les vendredis, même si la semaine leur a été intégralement rémunérée. En octobre, la suppression des emplois va les obliger à travailler plus.

« En contrepartie de la pérennité du site et des investissements - cinq milliards de francs [760 millions d'euros] en trois ans -, un effort important sur la variabilité des horaires a été consenti, avec un plan d'embauches à la clé », souligne M. Gabillet, qui reconnaît que « la flexibilité s'est désormais banalisée » depuis la signature, en 1997, d'un accord antérieur à l'application de

la loi Aubry, non signé par la CGT et la CFDT.

A Sandouville, le programme d'embauches a été relancé - environ 1 200 depuis cinq ans - après des vagues de licenciements. Avec la promesse de recrutements supplémentaires en prévision des départs à la retraite, l'organisation industrielle utilise désormais toutes les ressources de l'aménagement du temps de travail. Le système prévoit un crédit de onze jours de congés supplémentaires, dont six à la disposition de l'entreprise pour faire face aux aléas de la conjoncture. « Au lieu de supprimer les emplois, la direction aurait pu ralentir les cadences pour améliorer la qualité et éviter de devoir stocker des milliers de véhicules en attente de retouche », rétorque Alain Richeux, délégué CGT.

La décision de Renault est d'autant plus mal ressentie que la situation de l'emploi au Havre et à Fécamp s'est détériorée. Sans doute, la direction a-t-elle promis de ne pas se désintéresser du sort des intérimaires en proposant un suivi auprès de l'ANPE ainsi que des reclassements éventuels chez les fournisseurs, sur les sites du groupe et, pour certains d'entre eux originaires du Nord, à Douai pour le démarrage de la nouvelle Mégane. Une hypothèse rejetée par Frédéric Jarry (CGT), qui espère encore des solutions locales : « Pour les jeunes, issus des quartiers difficiles, trouver un boulot représentait une bouffée d'oxygène... »

Michel Delberghe

## « Ils feraient mieux d'embaucher au lieu d'imposer des heures supplémentaires »

Intérimaires et permanents racontent leurs désillusions

ENTRE deux changements de postes, des salariés permanents, intérimaires et sous-traitants réagissent au plan de suppression des 900 intérimaires. A la demande de certains d'entre eux, des prénoms ont été changés.

► **Robert, 30 ans, intérimaire depuis le mois de mars à l'atelier de peinture, ancien salarié des ACH, les Chantiers navals du Havre** : « Supprimer 900 postes d'intérimaires pour faire travailler les autres salariés une heure de plus, c'est débile. Ils font des économies de bout de chandelle. Mais c'est plus facile de virer des intérimaires. Pendant l'été, on nous a fait revenir le 16 août, après le départ en vacances le 27 juillet. Difficile de refuser, sinon on n'est pas repris. On est vraiment à la disposition de l'entreprise. C'est vrai que quand on veut, on peut changer de travail. Mais il ne faut pas rêver. On nous propose d'aller à Douai pour un salaire de misère sans être assuré de toucher les primes de déplacement, et celles des samedis et dimanches. Le reclassement, c'est du baratin à destination des journalistes. Et puis dans le Nord, il y a suffisamment de chômeurs. On ne nous a pas attendus. »

► **Sébastien, 27 ans, intérimaire chez Renault-Sandouville depuis 1998** : « Ce matin, deux intérimaires ont été virés et aussitôt été remplacés par deux autres, en poste dans les ateliers d'à côté. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ils ont baissé les coefficients d'embauche à chaque renouvellement de contrat. Les gens râlent, mais ne bougent pas. Pour tant la boîte, sans intérim, elle ne tourne pas. Il y en a qui font ça depuis quinze ans. Ils sont mis au chômage un mois ou deux et sont repris sur d'autres contrats. Tout ça pour 6 500 francs net [991 euros]. Ils n'embauchent plus que des bacs et des BTS qui réussissent les tests. Et à Fécamp, où j'habite, il n'y a plus rien. Ca n'arrête pas de débaucher. »

► **André, 46 ans, soudeur chez Renault depuis dix-neuf ans** : « En 1975, les portes étaient gran-

des ouvertes. Maintenant, on ne peut plus dire : je pars et je vais travailler ailleurs. Avec un bac en spécialité de structure métallique, mon fils a démarré ici en intérim. Il est aujourd'hui chez Hispano-Suiza, toujours en intérim. Si un jeune veut travailler, il trouve toujours, mais des contrats précaires. Avec ou sans bac, les jeunes sont au même point. Comment encourager nos enfants à poursuivre des études ? »

► **Jean-Jacques, 53 ans, salarié permanent en équipe de nuit depuis 1976** : « Depuis vingt ans, les conditions ne se sont pas améliorées. C'est plus stressant. La pres-

qu'on gagne. J'y ai laissé ma vie sentimentale et familiale. Là, je touche 9 200 francs nets [1 402 euros] au lieu de 8 000 francs [1 216 euros] en équipe de jour. C'est vrai qu'on s'est fait avoir en beauté avec la RTT, même si tout n'est pas négatif. Mais il faut veiller au respect des accords, notamment sur les embauches. Je ne suis pas hostile à rediscuter les accords si la direction paie les heures supplémentaires.

► **José, 30 ans, ancien vendeur, après trois mois d'intérim embauché depuis deux ans chez Faurecia, fournisseur des sièges installé dans l'enceinte de l'usine** : « Ici, sur les 742 salariés, il y a 386 intéri-

### Coup d'arrêt à l'intérim en 2001

Alors que l'emploi salarié, en France, a continué de progresser à un rythme ralenti en 2001, le nombre de travailleurs intérimaires, de l'ordre de deux millions de personnes dont la moitié âgés de moins de 25 ans, a diminué pour la première fois depuis 1995, selon une étude du ministère de l'emploi et de la solidarité. La part de l'intérim est passée de 4,1 % en 2000 à 3,6 % en 2001. Principal secteur concerné : l'industrie, qui a mis fin aux contrats d'ouvriers non qualifiés essentiellement. Cette chute provient pour une grande part des réductions intervenues dans les grands groupes ou les sociétés cotées en Bourse dont le recours à l'intérim représente 7,6 % des emplois, soit l'équivalent de 300 000 postes à temps plein, contre 8 % en 2000.

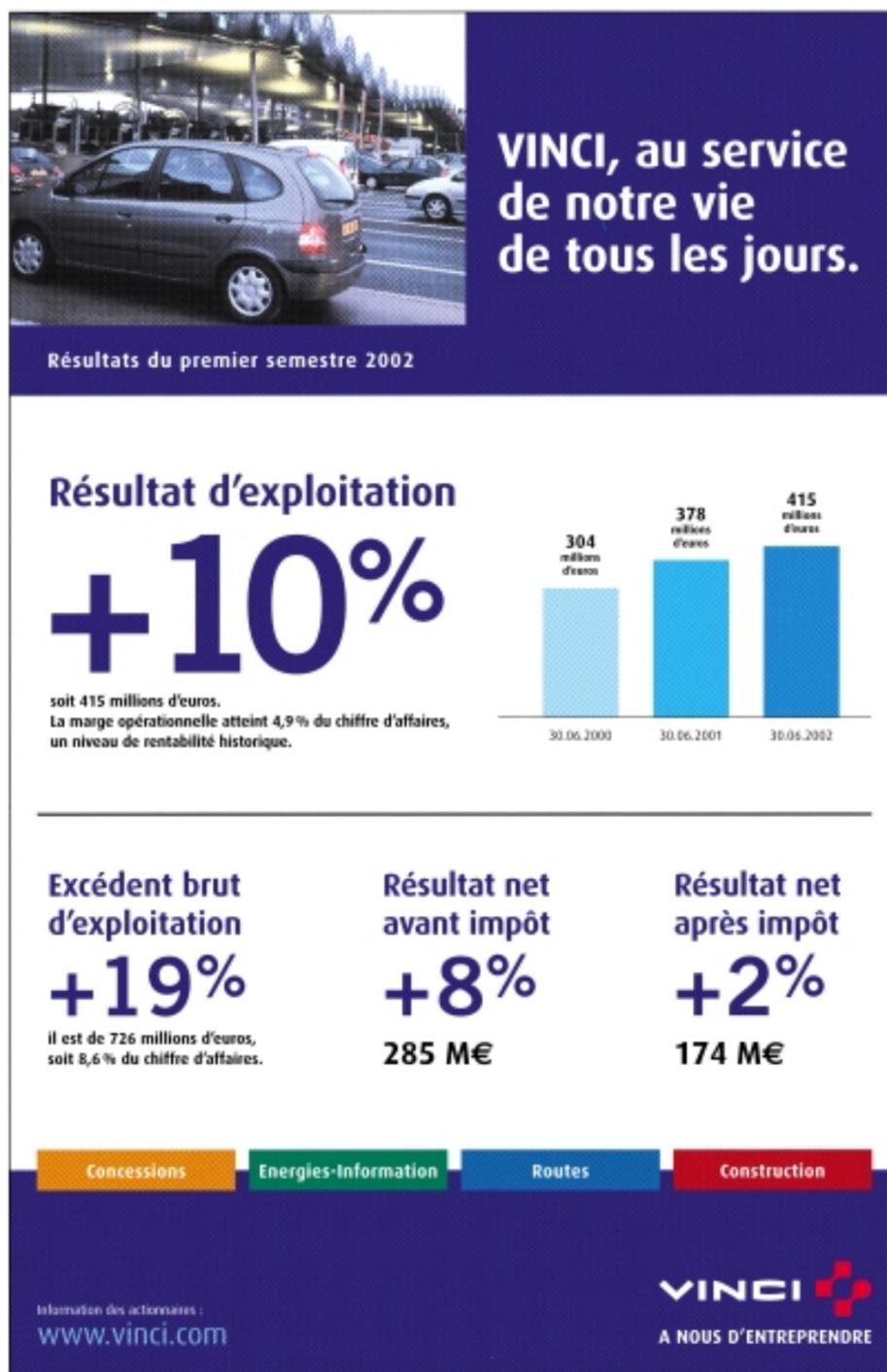
Conséquence des incertitudes économiques : « Le recours à l'intérim a servi de mode d'ajustement à l'offre et à la demande de travail », affirme l'étude. Le recul est aussi perceptible dans le bâtiment. Seul le tertiaire poursuit sa progression, mais, en proportion, reste plus faible, malgré l'augmentation du nombre de postes de cadres.

sion est plus forte, sans contrepartie. Avec la RTT [réduction du temps de travail], on travaille peut-être moins, mais la direction en a profité pour rogner sur la pause casse-croûte, et sur le temps de travail effectif. Elle fait ce qu'elle veut et nous prévient au dernier moment. Les gens sont prêts à venir travailler plus, à condition d'être payés en plus. Ce n'est pas le cas avec les samedis imposés par l'entreprise. L'ouvrier est prêt à se dévouer, à condition qu'il y trouve de la reconnaissance. »

► **Guy, 34 ans, embauché en 1997 après huit ans d'intérim, en équipe nocturne** : « Financièrement, il fallait faire la nuit, parce qu'on s'endette par rapport à ce

maires. Les gens sont inquiets puisque qu'il faudra bien reclasser ceux qui ne travailleront plus la nuit. Les salaires s'élèvent à 6 500 francs [991 euros] à 7 000 francs bruts [1 067 euros], avec en plus, la prime vacances et le 13<sup>e</sup> mois. Les directions se sont entendues pour que les salariés des fournisseurs ne puissent pas se faire embaucher chez Renault. Les intérimaires, ce sont surtout des jeunes qui travaillent la nuit pour gagner un peu plus d'argent. La direction ferait mieux d'embaucher plutôt que de nous obliger à travailler un sixième jour le samedi ou une heure de plus le soir. Il faut tenir la cadence. »

Propos recueillis par M. De.



## La fonderie de l'usine de Cléon va être vendue à un fonds américain

En 1999, cette unité avait été cédée à Teksid, filiale de Fiat. Les salariés s'inquiètent des intentions du nouvel actionnaire

ROUEN

de notre correspondant

Depuis 1999, les 400 salariés de la fonderie de l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), où sont fabriqués des moteurs et des boîtes de vitesses, n'ont officiellement plus le losange sur leurs vêtements de travail, la fonderie ayant été vendue à Teksid, filiale spécialisée de Fiat. Au mois d'août 2002, ils ont appris que le constructeur italien, en difficultés financières, allait les revendre au fonds de pension américain Questor Partners Bermuda, reprenneur de la division aluminium de Teksid.

La cession pourrait intervenir le samedi 28 septembre. Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise est convoquée la veille, juste avant un conseil d'administration. Cette unité faisait partie intégrante de l'usine Renault jusqu'en 1999. Lors de la prise de contrôle par Teksid, à 66,5 %, le constructeur français avait gardé une participation de 33,5 %, grâce à l'apport de ses propres établissements et à une dotation en capital.

La direction de Renault avait justifié cette vente par la nécessité de s'ouvrir à de nouvelles clientèles. Deux autres établissements, filiales de Renault, avaient été vendus à Teksid. « A l'époque, on nous assurait que ce serait l'opportunité de se développer avec de nouveaux clients. Nous devions avoir "pignon sur monde", nous racontait la direction », se souvient Cherif Laribi, secrétaire de la section syndicale CGT.

Quatre ans plus tard, le développement promis n'a pas eu lieu. Au sein de l'usine de Cléon, des difficultés sont apparues dès le début de 2002, avec une production ramenée à 50 % des capacités du site, qui sont de 20 000 tonnes par



ODIER MAILLAC/REA

L'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) est centrée sur la fabrication des moteurs. Son unité de fonderie a été cédée en 1999 à Teksid, filiale spécialisée du groupe Fiat et devrait être revendue à un fonds de pension américain, Questor Partners Bermuda.

an, une partie des commandes de Renault étant adressée à une usine polonaise de Teksid. « Renault ne tient pas ses engagements de volume. Les mois d'octobre et de novembre se présentent mal. On n'était pas un canard boiteux, mais on va le devenir, accuse la CGT. Questor est un financier. Pas un industriel. On peut craindre le pire. »

### SILENCE DE RENAULT

La direction de la fonderie de Cléon répète de son côté qu'il n'y a qu'un changement d'actionnaire, sans conséquence industrielle. Les intentions de Questor, transmises au comité d'entreprise, font état d'une progression de 20 000 tonnes par an à 30 000 tonnes en 2005. « Impossible, réplique Lionel Tubœuf, secrétaire CGT du comité d'entreprise, également membre du conseil d'administration. En revanche, on sait qu'une usine de Teksid en Alabama est au quart

de sa capacité. Même chose au Mexique. »

Le silence total de Renault sur ce sujet va conduire les syndicats à interroger son PDG, Louis Schweitzer, sur sa politique d'approvisionnement, lors du comité central d'entreprise du groupe Renault convoqué le mercredi 25 septembre. La « fuite des cadres » de la fonderie - nombre d'entre eux ont déjà réintégré Renault - accroît l'inquiétude. « Nous aussi, nous voulons réintégrer Renault, même si nous restons à la fonderie », exige Cherif Laribi. Il pressent le démantèlement complet de la production automobile : « Ici, on parle toujours du bâtiment J de Renault Cléon. Il n'y a pas de clôture et on a maintenu un seul syndicat, avec des sections par ateliers. S'il le faut on ira manifester au Mondial de l'Automobile. Avec d'autres fondeurs. »

Etienne Banzet

## A Romorantin, Matra Automobile se cherche un avenir après l'Espace

La production de la Renault Avantime se limite à 30 véhicules par jour

ORLÉANS

de notre correspondant régional

L'avenir de Matra Automobile à Romorantin (Loir-et-Cher) est observé avec inquiétude dans la région. Fin octobre, l'usine cessera de fabriquer l'Espace pour le compte de Renault. Et pour l'heure, l'Avantime, le nouveau coupé monospace de Renault, qui lui a succédé sur les chaînes de fabrication, n'atteint pas les résultats espérés.

Au plus fort du succès de l'Espace, 3 000 personnes étaient employées sur le site. Aujourd'hui les effectifs se montent à 1 400 salariés. Les syndicats, dans le cadre d'un plan social, viennent d'obtenir une hausse des indemnités pour les salariés quittant volontairement l'entreprise. Mais 400 suppressions de postes supplémentaires pourraient intervenir en décembre. « La direction de Matra Auto a décidé de faire un véritable carnage social. Si cela continue, on va vers une fermeture pure et simple de l'entreprise, affirme Pierre Bertoux, de la CGT. Pourtant Matra, c'est le quatrième constructeur français, c'est une maison historique. »

L'entreprise est confrontée là à une transition difficile. Le contrat passé avec Renault pour l'Espace touche à son terme. Environ 350 véhicules par jour étaient fabriqués à Romorantin. « Renault nous reprochait de ne pas en sortir plus », explique un syndicaliste. Renault possède à présent à Sandouville ses propres chaînes de fabrication. Mais la montée en puissance de la fabrication de l'Avantime, objet d'un nouveau contrat passé avec

Renault jusqu'en 2005, destinée à pallier le départ de l'Espace, ne s'est pas déroulée comme prévu. L'objectif était de produire 60 véhicules par jour. On en est loin, avec une sortie quotidienne de 30 voitures.

### « PLAN DE SAUVEGARDE »

La crise économique n'est pas faite pour stimuler la vente de ce véhicule haut de gamme au style résolument décalé. Renault a sorti parallèlement la Vel Satis, berline de haut de gamme elle aussi déroutante. Par ailleurs, la sortie de la version diesel de l'Avantime a tardé, ce qui a pu décourager des clients éventuels. La direction de Matra est néanmoins optimiste et prévoit une « montée en puissance progressive d'ici la fin de l'année » de l'Avantime, affirmant que « tous les efforts, commerciaux chez Renault et de fabrication chez Matra [seront mis en œuvre] dès que la commande sera là ». Enfin, pour combler le départ de l'Espace, Matra a aussi imaginé le lancement d'un petit véhicule de loisirs, le M 72, dont 90 exemplaires par jour seraient produits en 2004, selon la direction, mais celui-ci ne permettrait de sauver qu'une centaine d'emplois selon la CGT.

Un « plan de sauvegarde de l'emploi », visant à « limiter le nombre des licenciements », est en cours de négociation avec les syndicats. Ceux-ci ont obtenu une augmentation significative des indemnités pour les départs volontaires (notamment une indemnité complémentaire portée à 45 400 euros). Christophe Pessoa, du syndicat

autonome, majoritaire, est satisfait : « Dans le monde industriel, c'est pratiquement du jamais vu. A Moulinex, les salariés avaient dû se battre pour 90 000 francs ! Matra a choisi de mettre les moyens pour une question d'image. » Reste que, même si la direction maintient son objectif de sortir 60 Avantime par jour, elle reconnaît que, « dans l'hypothèse la moins favorable », 400 emplois pourraient être menacés dès décembre.

Le maire de Romorantin en appelle à Renault. « J'ai attiré l'attention de Louis Schweitzer : il ne faut pas qu'il y ait un Vilvorde français. Renault est le donneur d'ordres depuis vingt ans, il a une responsabilité historique. » Matra est la pièce maîtresse de l'emploi dans une région, la Sologne, affectée par des restructurations, notamment dans le domaine de l'armement. Pour M. Pessoa, « la fabrication de l'Avantime, pour Renault, c'est marginal. Que Renault en vende 10, 20 ou 100, cela ne change pas grand-chose pour lui. Mais pour Matra, c'est une question de survie ! »

« Certes la voilure est réduite, mais nous gardons un pôle industriel », souligne-t-on à la direction de l'usine. Matra Automobile, que le groupe Lagardère, en plein recentrage sur les médias, est en train de chercher à vendre, affirme sa volonté de « rester un constructeur automobile à part entière ». Un pari d'autant plus risqué qu'il repose, plus que jamais, sur la volonté d'un client unique, Renault.

Régis Guyotat

## Samsung, l'autre pilier asiatique de Renault

La filiale coréenne du constructeur va dégager ses premiers bénéfices

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Un président de multinationale qui porte lui-même ses valises ! Louis Schweitzer, bagage à la main à sa descente d'avion, figurait la semaine dernière à la « une » du quotidien coréen à grand tirage *JoongAng Ilbo*. La presse du pays, habituée à plus de protocole, a été séduite par l'attitude non conventionnelle du président de Renault.

Deux ans après son implantation en Corée, le constructeur automobile français est en passe de se faire adopter par un pays qui a la réputation d'une citadelle imprenable : seulement 1 % des voitures ne sont pas coréennes. Le cheval de Troie de Renault s'appelle Samsung Motors, dont il a pris le contrôle en 2000. Parti quasiment de zéro, le constructeur coréen représente aujourd'hui 8,7 % du marché local et réalisera cette année ses premiers bénéfices depuis sa création.

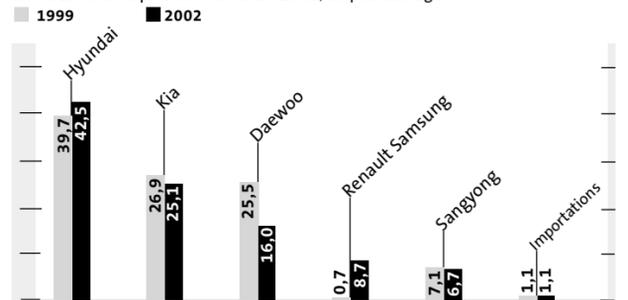
Pourtant, au départ, personne ne se bousculait pour reprendre la filiale automobile en difficulté du géant de l'électronique. Le président de Samsung avait décidé, en 1994, de se lancer dans l'automobile, au prix d'investissements démesurés. Le groupe coréen avait acheté à Nissan une usine clés en main ainsi que la licence de fabrication de la Maxima, berline haut de gamme du constructeur japonais. Mais, en 1997, le *chaebol* est rattrapé par la crise asiatique. Alors que l'usine est en phase de lancement, le marché automobile coréen s'effondre de 50 %. Acculé à la faillite, Samsung est contraint de vendre.

Entre-temps, Renault, qui a pris le contrôle de Nissan, est devenu un acquéreur idéal pour Samsung. Pour 274 millions de dollars, Renault s'offre un ticket d'entrée sur le marché coréen, alors même que la valeur des actifs de Samsung est évaluée à plusieurs milliards de dollars. Certes, Samsung ne dispose que d'un modèle, n'exporte rien et ne possède qu'une quarantaine de points de vente. Surtout, avec 6 500 voitures vendues en 1999, la marque reste loin derrière ses concurrents, Hyundai, Kia et Daewoo.

Profitant d'une image de marque haut de gamme en Corée, les quatorze expatriés envoyés par Renault parviennent à relancer Samsung, qui, avec deux ans d'avance, a atteint aujourd'hui ses objectifs de rentabilité.

### TÊTE DE PONT

Evolution des parts de marché en Corée du Sud des voitures particulières entre 1999 et le premier semestre 2002, en pourcentage



Source : Renault

« Nous avons été surpris par la rapidité du redressement », confie M. Schweitzer.

Il est vrai que les conditions sociales de l'usine de Busan, dans le sud du pays, ont aidé à rentabiliser l'investissement : le coût de la main-d'œuvre est deux fois moins élevé qu'en France, et les syndicats sont inexistantes. Par ailleurs, Renault a patiemment constitué un réseau de fournisseurs locaux.

### Le coût de la main-d'œuvre est deux fois moins élevé qu'en France

Aujourd'hui, 80 % des pièces d'une Samsung sont fabriquées sur place, et le coût de production est inférieur de 20 % à celui du Japon pour une voiture identique.

« Nous avons complètement transformé la logique de l'entreprise, souligne Jérôme Stoll, directeur général de Renault Samsung Motors (RSM). Autrefois, l'essentiel était de produire, sans se préoccuper de ce que cela coûtait. Notre travail a consisté à remettre la rentabilité au cœur des préoccupations. » Ainsi, l'avancement à l'ancienneté, qui reste encore la règle dans beaucoup d'entreprises coréennes, a été remplacé par un système basé sur le mérite et la performance.

Profitant d'une reprise vigoureuse de la croissance, RSM recueille aujourd'hui les fruits de sa stratégie. Grâce à un deuxième modèle

lancé en juillet, le constructeur devrait dépasser les 100 000 ventes cette année. « Cette réussite plus rapide que prévu nous amène aujourd'hui à accélérer le développement de RSM », a annoncé, mercredi 18 septembre, M. Schweitzer, lors d'une conférence de presse. Le président de Renault veut faire de Samsung son « point d'ancrage » vers l'Asie. Il s'est fixé pour objectif de vendre grâce à sa filiale 500 000 voitures par an à l'horizon 2005-2010. « La marque dispose d'un vrai potentiel qui n'était pas évident il y a deux ans, explique M. Schweitzer. Nous devrions à terme profiter d'une double évolution. D'abord, l'image de l'automobile coréenne change de façon positive, notamment aux Etats-Unis. Par ailleurs, la réputation de Samsung en électronique est en train d'exploser. »

M. Schweitzer ne s'interdit aucun pays d'exportation pour les Samsung, « à condition de ne pas cannibaliser » les ventes de Renault et de son partenaire Nissan. A terme, la Chine, la Russie, le Maghreb et l'Amérique du Sud pourraient être concernés. Le groupe a décidé d'injecter 100 millions d'euros par an d'ici à 2005, afin de lancer rapidement un troisième véhicule, puis un quatrième, construit à partir d'une base commune avec Nissan. Enfin, le constructeur français étudie la possibilité d'exporter ses propres modèles sur le marché coréen afin d'asseoir son image de marque dans le pays, alors que sa réputation reste confidentielle.

Stéphane Lauer

## 14<sup>e</sup> FORUM Le Monde LE MANS



RELIGION  
ET POLITIQUE,  
UNE LIAISON  
DANGEREUSE ?

VENDREDI 25,  
SAMEDI 26 et  
DIMANCHE 27  
OCTOBRE 2002

Le Monde



PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Jean BAUBÉROT - Sadek BELOUCIF - Esther BENBASSA - Alain DIECKHOFF - Jean-Marie DONEGANI  
Roger-Pol DROIT - Marcel GAUCHET - Bruno GIULIANI - Danièle HERVIEU-LÉGER - Nancy HONICKER - Jeffrey HOPES  
Denis LACORNE - Michaël LOWY - Michel MORINEAU - Henri PENA-RUIZ - Jean-Luc POUTHIER - Isabelle RICHER  
Olivier ROY - Danièle SALLENAVE - Paul THIBAUD - Odon VALLET - Gianni VATTIMO - Brigitte WACHÉ

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE  
Service CULTURE

Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



LES LIBRAIRIES  
DU MANS

## ENTREPRISES

## Le PDG de Vivendi Universal prend la présidence du conseil de surveillance de Vivendi Environnement

La séparation effective des deux groupes pourrait demander du temps. Aucune cession n'est possible avant janvier 2003 et l'état des marchés financiers conditionnera la suite

« JE SUIS CONTENT de vous revoir ». Souriant, bronzé, Jean-Marie Messier est arrivé, entouré de photographes, au conseil de Vivendi Environnement, lundi 23 septembre. Moins détendu, semble-t-il, avec les membres du conseil de surveillance, il a tout de suite présenté sa démission de la présidence du conseil de la société de services. « Tout s'est passé dans la plus grande civilité », a souligné Jean-René Fourtou, le PDG de Vivendi Universal, à sa sortie.

M. Fourtou a été nommé président du conseil de surveillance, en remplacement de M. Messier. Deux nouveaux administrateurs vont faire leur entrée à ses côtés : Jacques Espinasse, directeur financier de Vivendi Universal, et Jean Azéma, directeur général de l'assureur mutualiste Groupama, qui a apporté un très fort soutien à Vivendi Environnement pendant la crise de juin. M. Messier reste membre du conseil de surveillance. Dans un communiqué diffusé auprès des agences de presse à l'issue du conseil, celui-ci a déclaré souhaiter que Vivendi Environnement, détenu encore à 40,8 % par Vivendi Universal, retrouve le « chemin de l'indépendance ».

Même si rien n'est encore dit sur les relations futures entre Vivendi Universal et Vivendi Environnement, tout est su. Après avoir con-

taté l'impossibilité de reprendre la majorité, Vivendi Universal a décidé de se séparer à terme de sa filiale de services collectifs. La cession risque, cependant, d'être beaucoup plus lente que ne le prévoient les marchés. Lors de la vente partielle de sa participation dans Vivendi Environnement, en juin, Vivendi Universal s'était engagé à

### Les salariés du pôle édition se mobilisent

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT et USI de Vivendi Universal Publishing (VUP) ont appelé à une grève et à une manifestation devant le siège de Vivendi Universal, mercredi 25 septembre, alors qu'un conseil d'administration doit arrêter la stratégie du groupe. Le principe de la vente du pôle édition devrait être arrêté. Mais le reprenneur ne sera peut-être pas choisi. « Nous ne voulons pas de fonds d'investissement ni d'éditeur du type Lagardère. Nous exigeons la mise en place d'une concertation avec les salariés », soulignent les syndicats. Environ 700 personnes, appartenant aux filiales de VUP, avaient déjà manifesté jeudi 19 septembre à Paris en faveur de « l'emploi et la pérennité » des maisons d'édition et de distribution du groupe.

conserver le reste de ses titres pendant dix-huit mois. Cet accord est intouchable pendant six mois. Par la suite, Vivendi Universal peut espérer quelques aménagements. Mais les circonstances doivent s'y prêter. Si la Bourse, début 2003, reste aussi morose, Vivendi Universal n'a aucun intérêt à vendre ses titres, sous peine de les brader : la capitalisation boursière de sa filiale atteint à peine 7,5 milliards d'euros, soit moitié moins qu'au

début de l'année. Lundi, l'action a encore chuté de 6,7 % à 19,02 euros, à la suite de rumeurs sur une cession rapide.

Pour rassurer la Bourse, le groupe peut envisager des cessions de blocs d'actions, en dehors du marché, auprès d'investisseurs institutionnels. Des discussions exploratoires semblent avoir été engagées

Au cours du premier semestre, le groupe a enregistré un résultat net de 213 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 15 milliards. Très présent sur les appels d'offres, il a réussi à emporter de nombreux contrats à l'étranger dans l'eau, la propreté, les transports. Il vient de gagner un nouveau marché à Atlanta (Etats-Unis) et est sur le point de signer un contrat d'assainissement de trente ans à La Haye (Pays-Bas).

Cette expansion, toutefois, se fait sous très forte contrainte financière. Une fois payés les investissements de maintenance, le groupe dispose d'à peine 1,3 milliard d'euros d'autofinancement pour financer les lourdes charges liées à tout nouveau contrat.

Il ne peut recourir à un endettement supplémentaire. Le sien s'élève déjà à 13,8 milliards d'euros, plus de deux fois ses fonds propres (5,1 milliards). Pour alléger un peu le fardeau, Vivendi Environnement vend tout ce qu'il peut. Depuis le début de l'année, il a réalisé 1,54 milliard d'euros de cession. Le groupe cherche de nouveaux actifs à vendre. Mais il n'en reste guère : sa maison-mère a épuisé, ces dernières années, la quasi-totalité des capitaux accumulés depuis cinquante ans.

Martine Orange

## La faillite de Stéphane Kélian menace 550 emplois

**VALENCE (Drôme)**  
de notre correspondant

Le luxe coûte cher ! Trop cher sans doute pour Stéphane Kélian. Le fabricant de chaussures de luxe, installé à Bourg-de-Péage (Drôme), est en cessation de paiement. La société a été placée lundi 23 septembre en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois. Le temps, espère le tribunal de commerce, de trouver de nouveaux partenaires financiers pour remettre Kélian sur le bon chemin.

La crise qui touche toute l'industrie du luxe depuis les événements du 11 septembre 2001 a frappé Stéphane Kélian de plein fouet : les exportations, qui représentaient plus de la moitié de son chiffre d'affaires, sont en forte baisse. Alors même que le groupe avait engagé récemment d'importants investissements : extension des ateliers de fabrication dans la Drôme, rénovation des boutiques, en France et à l'étranger, ouverture de nouveaux points de vente à l'étranger, et création d'une filiale au Japon. Une dynamique qui n'a pas apporté les résultats escomptés : les deux derniers exercices léissaient plus de 3,5 millions d'euros de pertes pour un chiffre d'affaires de 46,3 millions d'euros.

Enfin, le groupe Suez Industrie Finances, princi-

pal actionnaire de Kélian, qui détient 28 % du capital, souhaite quitter la chaussure. L'endettement du chausseur décourageait les éventuels candidats. La direction estime que la mise en redressement judiciaire va permettre de trouver plus facilement de nouveaux partenaires industriels ou financiers.

### RIEN À VOIR AVEC LE MÉTIER

Mais à Bourg-de-Péage, le comité d'entreprise de Stéphane Kélian réclame la tête de Joël Lacourte, le PDG du groupe. « Nos difficultés actuelles sont toutes dues au non-savoir-faire de notre PDG », assure Catherine Palumbo, déléguée CFDT au comité d'entreprise. La syndicaliste estime que la majorité des cadres recrutés par l'actuel PDG n'a « rien à voir, ni de près ni de loin, avec le métier de la chaussure ». Raison pour laquelle le CE a demandé la démission de M. Lacourte. « J'étais fière de rentrer chez Kélian, il y a 20 ans » se souvient Angela, une « petite main » de la chaussure, maintenant ça ne fait plus rêver. »

Il n'y a guère plus de quarante ans que la fabrication de chaussures Kélian a été fondée à Romans. Gérard Kélian, son frère Georges et cinq autres compagnons fabriquaient des chaussures pour hommes dans un modeste atelier. Ils y inventent

la chaussure tressée : un modèle souple et élégant, adapté à la fin des années 70 pour la femme, et qui deviendra la spécialité de Kélian. L'arrivée du troisième frère, Stéphane, dans les années soixante-dix, apportera une dynamique et une notoriété. Son nom devint dans les années 1980 la référence de la chaussure de luxe. Depuis, la famille Kélian a peu à peu quitté la direction de l'entreprise. Et depuis cinq ans, Kélian, qui fabrique également la marque Mosquitos, développe son activité maroquinerie de luxe.

Les difficultés actuelles inquiètent les 550 salariés du groupe qui redoutent des réductions d'effectifs avec l'arrivée d'un reprenneur. Un nouveau partenaire financier pourrait délocaliser la fabrication pour réduire les coûts. « La délocalisation ne résout pas tous les problèmes », estime Joël Lacourte. Il a lui-même cherché des sous-traitants, jusqu'au bout du monde. Mais la chaussure tressée de Kélian exige des compétences qu'on ne trouve pas facilement. « On n'a jamais atteint le niveau de qualité de ce qui se fait à Romans, et qui est indispensable avec les prix que nous pratiquons » assure le PDG, rendant ainsi hommage aux salariés qui réclament son départ.

Gérard Méjean

## Les compagnies aériennes américaines multiplient les alliances

Le réseau dont fait partie Air France se hisserait à la première place

**ATLANTA**  
de notre envoyé spécial

Avec la crise qui frappe le transport aérien, les compagnies américaines, qui tirent 70 % de leurs revenus des liaisons domestiques, sont pratiquement toutes en faillite ou en quasi-faillite. Pour subsister, elles signent de nouveaux accords commerciaux, une étape qui devrait marquer le retour d'un grand mouvement de concentration dans le ciel américain.

En Europe, l'heure est également aux accords : Air France, troisième compagnie mondiale en terme de passagers transportés, et dont la privatisation devrait être votée dès cet automne par le Parlement, est depuis de nombreux mois en discussion avec KLM, quatrième compagnie européenne, qui pourrait entrer au sein de l'alliance SkyTeam, dont Air France et l'américain Delta sont les pivots.

### Quatre grandes alliances

Quatre réseaux détiennent plus de 60 % du marché mondial. Wings pourrait rejoindre Sky Team.

● **Star Alliance (23 % du marché mondial)** : Lufthansa, United Airlines, ainsi que Air Canada, Air New Zealand, All Nippon Airlines, Austrian Airlines Group (Austrian Airlines, Tyrolean Airways et Laud Air), British Midland, Mexicana Airlines, Scandinavian Airlines,

Aux Etats-Unis, les accords commerciaux entre les principales compagnies restent soumis à l'autorisation des autorités américaines, qui devraient donner leur réponse le 6 décembre. Ces alliances concernent d'une part Delta, Northwest et Continental, respectivement 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> transporteurs américains, et d'autre part United et US Airways, respectivement 2<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies américaines. Les deux accords prévoient notamment la mise en commun des programmes de fidélisation, des systèmes de réservation ainsi que des partages de code.

Depuis que ces annonces ont été faites, les PDG des compagnies rivales ne cessent de s'invectiver. David Siegel, le président de US Airways, a expliqué, mercredi 18 septembre, « que la stratégie d'alliance mise en place par Delta n'avait qu'un seul but : provoquer la

chute de US Airways », ajoutant même que ce regroupement n'était que « l'axe du Mal » et que Leo Mullin, PDG de Delta, était le diable. Dès le lendemain, s'exprimant lors d'un séminaire sur les alliances aériennes organisé à l'initiative de SkyTeam à Atlanta, sur les terres de Delta, Leo Mullin a répondu au patron de US Airways qu'« il regrette de ne pas avoir été traité de Mr Friendly [Monsieur Sympathique] par cet homme qu'il n'avait croisé qu'une fois, durant trente secondes ».

L'accord dénoncé par David Siegel est plus ambitieux que celui signé en juin entre United Airlines et US Airways. Il prévoit en effet une concertation avec les partenaires européens des trois transporteurs américains. Au premier rang de ceux-ci, se trouvent SkyTeam et ses membres. On peut imaginer que Northwest, Continental et KLM rejoindront prochainement l'alliance articulée autour d'Air France et de Delta, ce qui changerait la donne dans le jeu des partenariats mondiaux puisque l'intégration de ce trio au sein de SkyTeam placerait la dernière des grandes alliances au premier rang.

### RÉDUIRE LES COÛTS

Mais ce scénario reste soumis à plusieurs conditions. Pierre-Henri Gourgeon, directeur général d'Air France, l'a rappelé à Atlanta : « Ni les autorités, ni les pilotes, ni les membres de SkyTeam n'ont rendu leur

## Préavis de grève dans le métro parisien et le RER

LA CGT, première organisation syndicale de la RATP, a déposé un préavis de grève pour la journée du mercredi 25 septembre. Ce mouvement qui affectera le métro et le RER devrait débuter à 4 h 15, mercredi matin, pour se terminer jeudi 26 septembre à 6 heures. La CGT demande l'ouverture immédiate de négociations « sur l'amélioration de la protection sociale et de la politique de santé » et sur la « réponse aux exigences en matière de salaire ».

La direction de la RATP n'est pas encore en mesure de prévoir les perturbations. Ce mouvement coïncide avec l'arrivée prochaine à la tête de l'entreprise de Mme Anne-Marie Idrac, ancienne secrétaire d'Etat aux transports en remplacement de Jean-Paul Bailly, nommé président de La Poste. Les syndicats, dans leur ensemble, ont perçu cette nomination comme un choix « politique » et redoutent que le dialogue social instauré par le président sortant ne soit plus une priorité.

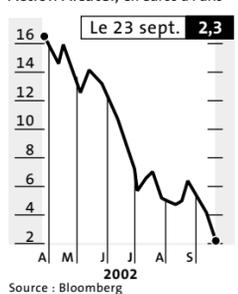
## L'action Alcatel poursuit sa chute

LE RÉPIT aura été de courte durée pour Alcatel. Le titre de l'équipementier français de télécommunications a plongé à nouveau lundi 23 septembre et a terminé la séance en recul de 14,81 % à 2,30 euros.

L'agence de notation Standard & Poor's a précisé, lundi, qu'elle pourrait abaisser de plus d'un cran la notation à long terme de l'équipementier car sa marge de manœuvre pourrait s'amenuiser si la dégradation du marché se poursuivait. Les questions se posent en particulier sur l'accès à une ligne de crédit de 2,07 milliards d'euros soumis au respect de certains ratios financiers. Très attaqué en Bourse, Alcatel bénéficie toutefois du soutien de la Caisse des dépôts et consignations. La CDC a franchi le 18 septembre le seuil de 5 % du capital et des droits de vote du groupe, à respectivement 5,03 % et 5,34 %, suite à des achats par ses fonds d'épargne. Alcatel, qui a annoncé une nouvelle vague de 9000 suppressions d'emplois, a tenu un comité de groupe européen, lundi.

### PLONGEON

Action Alcatel, en euros à Paris



Source : Bloomberg

## Le conseil d'administration de Gemplus ne veut plus de M. Lassus

LES LUTTES INTESTINES au sein du management du leader mondial de la carte à puce continuent : le conseil d'administration a décidé, lundi 23 septembre, de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 22 octobre pour révoquer deux de ses administrateurs, Marc Lassus, le fondateur et longtemps patron du groupe, et Ziad Takieddine, un administrateur indépendant. Il leur est principalement reproché leur « manque à leur devoir de loyauté et de confidentialité » vis-à-vis de la société.

Les deux hommes avaient exprimé publiquement leurs réserves après la nomination le 29 août au poste de directeur général d'Alex Mandl, propulsé par le fonds d'investissement américain TPG (actionnaire de Gemplus à 26 %) et ancien membre du conseil d'administration de In-Q-Tel, un fonds de capital-risque de la CIA. Depuis l'entrée dans le capital de Gemplus de TPG, en 1999, les salariés et certains cadres historiques du groupe n'ont cessé de le soupçonner de vouloir prendre le contrôle de la société pour en rapatrier les brevets aux Etats-Unis, alors que la technologie de la carte à puce est encore mal maîtrisée outre-Atlantique. Une rumeur démentie par Dominique Vignon, le président du conseil d'administration, qui rappelle que sur 12 membres du conseil, 3 seulement représentent TPG. L'entreprise, en grande difficulté financière, a perdu en Bourse 85 % depuis janvier.

### INDUSTRIE

■ **XEROX : le groupe américain** a annoncé, lundi 23 septembre, qu'un procureur fédéral du connecticut menait une enquête sur sa comptabilité. L'entreprise, qui avait artificiellement gonflé ses résultats sur plusieurs années déjà conclu, le 11 avril 2002, un accord à l'amiable avec la Commission américaine des opérations de bourse pour le paiement d'une amende record de 10 millions de dollars.

■ **GENSET : la société suisse Serono** a annoncé, lundi 23, la réouverture de son OPA amicale sur Genset, du 24 septembre au 31 octobre, après avoir obtenu, au terme de sa première offre, 85,91 % du capital de la société française de génomique.

### SERVICES

■ **IBM : la Commission européenne a annoncé**, lundi, son feu vert au rachat de la branche conseil du cabinet PricewaterhouseCoopers par le numéro mondial de l'informatique IBM. L'opération « n'aura pas d'influence déterminante sur la part du marché des services de technologies de l'information » a expliqué Bruxelles. La société fusionnée, qui emploiera environ 180 000 personnes, sera la plus grande société de services en technologie de l'information au monde.

■ **FUTUROSCOPE : le conseil général de la Vienne** a approuvé, lundi, la reprise de l'exploitation du parc du Futuroscope par une société d'économie mixte locale dans laquelle il sera majoritaire à 60 %. Cette société, au capital de 40 millions d'euros, reprendra en novembre l'exploitation cédée il y a deux ans au groupe privé Amaury.

### FINANCE

■ **MEDIOBANCA : le groupe français d'assurance mutualiste Groupama** a porté sa participation dans la banque italienne d'investissement Mediobanca de 2 à 4,9 %. Présentée comme une stratégie propre du groupe, cette initiative intervient néanmoins après les déclarations récentes de Vincent Bolloré au *Corriere Della Sera* selon lesquelles lui-même et certains de ses alliés étaient prêts à augmenter leur participation dans Mediobanca pour soutenir l'administrateur délégué Vincenzo Maranghi, critiqué par une partie des actionnaires.

■ **SALOMON SMITH BARNEY : la banque d'affaires de Citigroup** doit payer une amende de 5 millions de dollars à l'association américaine des courtiers en Bourse (NASD) pour avoir publié des notes d'analyses financières trompeuses sur Winstar Communications. Cette amende est la troisième plus forte dans l'histoire du NASD.

■ **SCH : la banque espagnole Santander Central Hispano** souhaiterait ramener sa participation dans Royal Bank of Scotland de 8 à 7 %, pour 500 millions d'euros, afin d'améliorer ses ratios, affirmait ce week-end le quotidien *El Mundo*. Par ailleurs, selon le journal *Cinco Dias*, la banque vendrait ses 30 % dans le groupe financier mexicain Bital.

■ **ABBEY NATIONAL : la banque britannique souhaiterait vendre** sa division de crédit à la consommation First National, pour se recentrer sur ses activités principales, selon le quotidien *The Times* de lundi. La vente pourrait rapporter 800 millions de livres (1,26 milliard d'euros).

François Bostnavaron

# La concentration de la presse française s'accélère

Face à la baisse des ventes et des recettes publicitaires, les journaux – quotidiens et magazines – subsistent en resserrant les coûts de gestion. Cette situation encourage les regroupements et favorise l'entrée d'industriels dans le capital de sociétés en difficulté

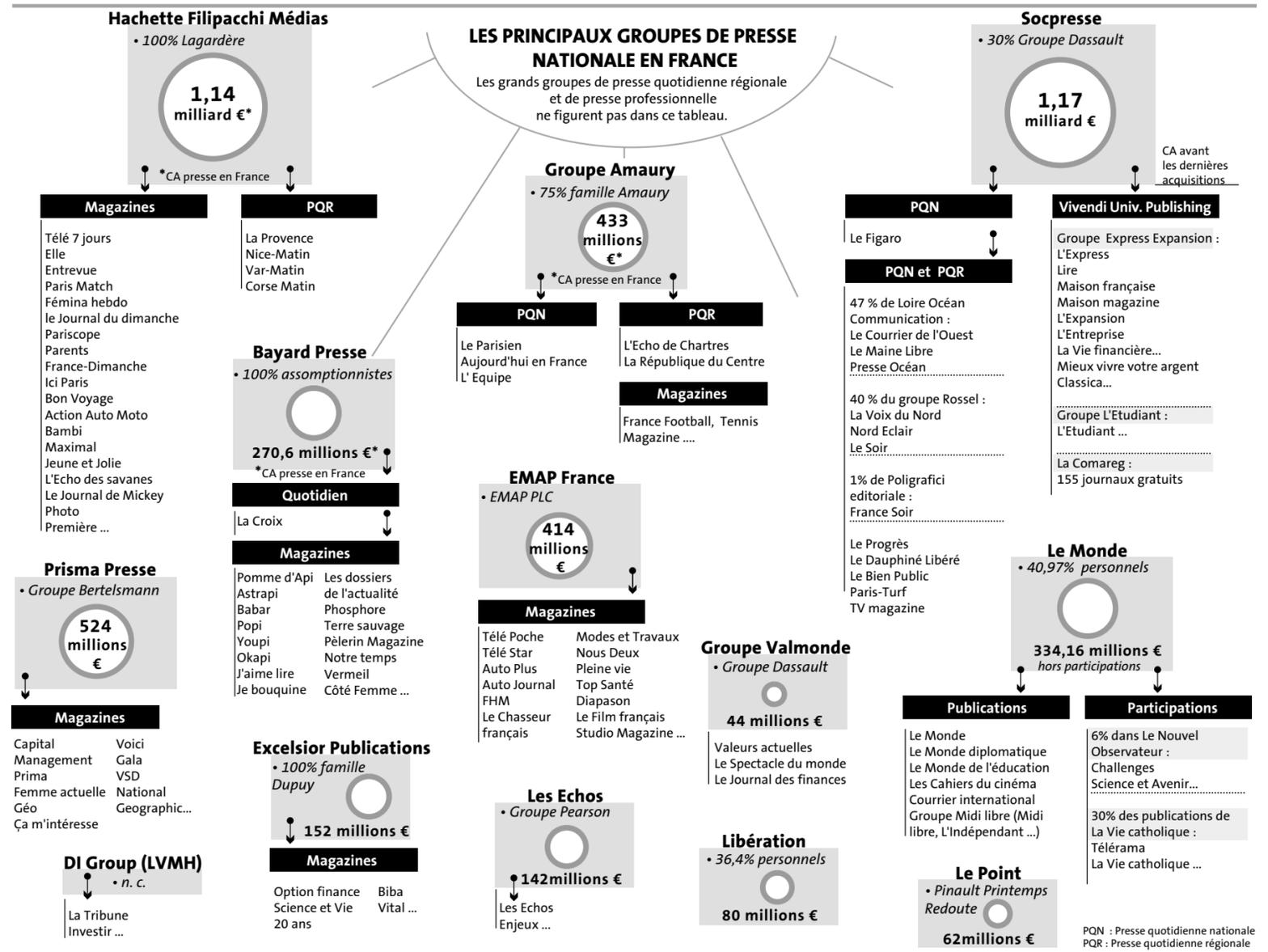
**CRISE** du marché publicitaire, baisse des ventes de journaux, internationalisation des entreprises – donc des annonceurs –, arrivée des gratuits... le contexte actuel de la presse française incite au regroupement des titres.

En mettant la main, fin août, sur le pôle presse grand public de Vivendi Universal, qui comprend notamment *L'Express*, *L'Expansion*, *L'Etudiant*, ainsi que le numéro deux français de la presse gratuite, la Comareg, la Socpresse, maison mère du *Figaro*, et le groupe Dassault, son actionnaire à hauteur de 30 %, contrôlent désormais environ 16 % du marché total de la publicité commerciale de la presse magazine française (en volume) et environ 20,8 % de celui de la presse quotidienne nationale, sans compter son poids dans les petites annonces. Le groupe totalise 13 % de la diffusion nationale.

Presque au même moment le groupe Le Monde concluait un accord en vue de son entrée à hauteur de 30 % dans les Publications de La Vie catholique (PVC), propriétaire notamment du magazine *Télérama*. Le Monde vient de nouer des liens capitalistiques avec *Le Nouvel Observateur*. « Après le redressement du Monde, la préoccupation a toujours été le développement, ce qui permet de mieux faire face aux inévitables retournements de conjoncture », explique Jean-Marie Colombani, président du directoire du groupe Le Monde. C'est ainsi que le quotidien a, au cours des dernières années, pris le contrôle du groupe Midi libre, basé à Montpellier, de *Courrier international*, des *Cahiers du cinéma*, et est entré dans le capital du quotidien suisse *Le Temps*.

Ces deux annonces quasi simultanées ont conduit nombre d'observateurs à mettre en avant la constitution de deux groupes de presse aux sensibilités différentes : l'un à droite, autour de la Socpresse et de l'avionneur Dassault, dont le patron, Serge Dassault, a été député RPR-UMP dans l'Essonne jusqu'en juin, l'autre à gauche autour du Monde. Ce que réfute M. Colombani : « On se positionne du côté de l'information », affirme-t-il. Il n'a pas été possible de joindre le président du directoire de la Socpresse, Yves de Chaisemartin.

La baisse des ventes de quotidiens pousse un peu plus les patrons de presse à regarder davantage du côté des magazines, secteur a priori plus dynamique que les quotidiens, en vue de diversifier les risques. Hachette Filipacchi Médias (HFM), numéro un mondial du magazine (20 % du marché de la presse magazine en diffusion en France et 30 % en publicité), continue de privilégier cette voie, et regarde tous les dossiers. Il a acquis, en 2001, 42 % de *Marie-Claire*. De leur côté, la filiale française du britannique Emap et Prisma (filiale de Grüner + Jahr, pôle presse magazine de l'allemand Bertelsmann) se



concentrent eux aussi sur la presse magazine. Ils pèsent en diffusion 17 et 18 % du marché français.

« Les périodes d'essoufflement et de recul du marché publicitaire sont des périodes de mise à l'épreuve, qui obligent les acteurs à revoir leur stratégie », résume Jean-Marie Charon, chercheur au CNRS, spécialisé dans les médias, qui dit « redouter l'excès de concentration » dans la presse française.

Les ventes s'essoufflent. La diffusion payée s'est infléchie dans le pays de 0,1 % en 2001 par rapport à 2000. « La population augmente et la diffusion stagne, les quotidiens n'arrivent pas à capter de nouveaux lecteurs », renchérit Jean-Clément Texier, chargé de la presse et de l'édition chez BNP Paribas Corporate Finance. Côté publicité, en nette contraction depuis 2001, « la reprise n'est toujours pas là », note Luciano

Bosio, directeur général adjoint de Carat Expert, centrale d'achat d'espaces. Les recettes de publicité en presse écrite ont marqué un recul en 2001, de 4,5 %, pour la première fois depuis 1994. La publicité commerciale baissant de 3,8 %, les petites annonces de 7 %. Au total, les recettes publicitaires ont représenté en 2001 43,6 % du chiffre d'affaires (10,62 milliards d'euros en 2001) du secteur. Sur les sept premiers mois de 2002, la tendance n'est pas bonne – avec un recul d'environ 5 % –, et masque de fortes disparités. « Trois secteurs souffrent beaucoup : l'informatique, l'économique et le scientifique », explique M. Bosio.

« La baisse des ventes et la crise publicitaire font que la seule façon de gérer le déclin est de jouer sur les coûts de gestion, en multipliant les synergies, au travers de régies puis-

santes et de plates-formes logistiques intégrées », préconise M. Texier. D'après lui, « pour rester un acteur de premier rang en Europe, les groupes de presse doivent dépasser le milliard d'euros de chiffre d'affaires, le minimum pour exister étant de 500 millions d'euros ».

## « UN DISCOURS CYNIQUE »

Cette situation fragilise considérablement les plus petits. C'est le cas notamment de *Libération*. « La concentration n'est pas une bonne nouvelle pour ce journal », estime M. Bosio. La direction du quotidien en a conscience, qui a commencé à chercher depuis quelques mois à se rapprocher d'un « partenaire industriel ». « Le journal n'est pas dans une situation de devoir faire un choix de manière urgente », assure toutefois Edouard Launet, porte-parole du conseil de surveillance de la

Société civile des personnels de *Libération*, principal actionnaire du quotidien. D'autres titres apparaissent encore plus affaiblis par la conjoncture actuelle. L'avenir de *France Soir* paraît incertain (*Le Monde* du 19 septembre). *L'Humanité* n'est pas dans une meilleure posture. Son déclin suit celui du Parti communiste.

Cette concentration – qui est « loin d'être achevée », selon M. Texier – n'est pas sans poser de nombreuses questions. « Les groupes de presse ont un discours cynique, de plus en plus économique. Ceux qui refusent de s'industrialiser se fragilisent », constate François Boissarie, secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ). Des inquiétudes naissent parmi les salariés quant à leur indépendance lorsqu'ils voient arriver des actionnaires industriels. « Je suis

défavorable à l'entrée de Dassault ou d'autres grands groupes industriels dans les groupes de presse », dit M. Charon. « Souvent, leur volonté n'est pas le développement et la modernisation de la presse, mais l'influence qu'ils y exercent. »

Certes, « il y a un caractère inéluctable à ces concentrations », souligne Remy Dessarts, directeur général du groupe allemand Axel Springer en France, mais il faut se demander s'il est nécessaire d'être aussi gros, le risque étant d'augmenter les coûts fixes. La concentration ne rend pas plus mobile et plus réactif, notamment pour lancer de nouveaux magazines ». Pour Arnaud de Puyfontaine, président d'Emap France, « le principal danger est la perte de lecteurs ».

Antoine Jacob et Pascale Santi

## Serge Dassault, un nouveau « papivore »

L'entrée du milliardaire dans la Socpresse lui a permis le rachat de « L'Express »

**LE RACHAT** du pôle presse grand public de Vivendi Universal (VU) par la Socpresse, la maison mère du *Figaro*, fin août, est un événement dans le paysage de la presse française. « On va revoir le groupe Hersant dans sa grande tradition de groupe conquérant », note un spécialiste des médias. Cette annonce fait peur aux concurrents, en raison de son poids en chiffre d'affaires (aux 1,17 milliards d'euros de chiffre d'affaires de la Socpresse s'ajoutent les 340 millions de la Comareg et les 230 millions du groupe Express Expansion), et de sa force de frappe publicitaire.

De nombreuses questions demeurent. Celle du financement agite tous les esprits. Fidèle à sa tradition, le groupe est resté très discret, précisant simplement que la transaction « a été réalisée par un montant global "cash" supérieur à 300 millions d'euros ». Cette opération a été possible grâce à l'augmentation de capital de 336 millions d'euros réalisée en février, souscrite par le groupe Dassault, qui a acquis à cette occasion 30 % du groupe, le

reste étant détenu par les héritiers de Robert Hersant – longtempé baptisé « papivore ». Serge Dassault – son digne successeur ? – est devenu à cette occasion président du conseil de surveillance du *Figaro* et membre du conseil de surveillance de la Socpresse.

### « TRÈS BONNES RELATIONS »

« Serge Dassault a réalisé son rêve, même s'il a eu l'habileté de ne pas apparaître en première ligne », confie un proche de l'opération, laissant la place à Yves de Chaisemartin, président du directoire de la Socpresse. Le groupe Dassault avait échoué à mettre la main sur *L'Express* en 1997, et sur le groupe du *Figaro* en 1999. Mais les relations avec M. de Chaisemartin et Denis Jeambar, président de l'Express Expansion, sont restées courtoises.

Les spéculations sont nombreuses concernant une éventuelle montée de l'avionneur dans le capital de la Socpresse. « Ce n'est pas à l'ordre du jour », se borne-t-on à indiquer au siège du groupe Dassault. Et d'insister : « Les relations sont très bon-

nes avec la famille Hersant et M. de Chaisemartin. »

Au-delà des premières garanties, viennent les questions concernant l'indépendance des rédactions. Les représentants du personnel du groupe Express-Expansion ont récemment exprimé « leur inquiétude sur la pérennité de l'indépendance des titres du groupe ». « Rien ne peut nous assurer que le groupe Dassault ne prendra pas à terme possession de la majorité du capital de la Socpresse », selon un communiqué des élus et des syndicats CFDT, CGT et SNJ du groupe.

Enfin, comment la Comareg (qui édite les journaux d'annonce gratuits *Bonjour*) va-t-elle s'intégrer dans le nouveau groupe et ses quotidiens régionaux ? Il est prévu qu'elle soit gérée par France-Antilles, détenu à 100 % par la famille Hersant, et présidé par Philippe Hersant. La Comareg détient aussi 50 %, aux côtés du *Parisien*, de l'hebdomadaire gratuit *A Nous Paris*, distribué dans le métro.

P. Sa

## Une histoire des journaux régionaux

La « chasse à la publicité » a incité la PQR à se regrouper



**DEPUIS** la naissance des affiches, premières publications réellement périodiques à voir le jour dans plusieurs villes à partir de 1757, jusqu'à la constitution de puissants groupes, l'histoire de la presse régionale française s'est écrite à l'ombre de celle des journaux dits « nationaux ». Marc Martin dresse un portrait complet et détaillé d'une presse qui a dû lutter contre la censure et le contrôle exercés depuis la capitale, avant de s'imposer comme un acteur déterminant de la vie dans les régions.

La presse provinciale connaît son avènement après 1789. L'accélération des événements impose une périodicité plus soutenue, consacrant l'arrivée des quotidiens en province. Ceux-ci, le regard tourné vers Paris, ne publient encore guère d'informations locales.

La presse régionale ne prend son essor qu'avec l'adoption de la loi de 1881, qui instaure la liberté de la presse. Les titres fleurissent : on en compte 250 en 1885. Le quotidien populaire à 1 sou, lancé à Paris par *Le Petit Journal*, s'implante avec succès en province. Des éditions locales apparaissent avec leurs lots d'information de proximité qui feront le succès de ce type de presse.

### CONTENU DÉPOLITISÉ

Les notables et la bourgeoisie contribuent à financer le développement de grands titres : *Le Petit Marseillais*, *La Dépêche de Toulouse* ou *L'Echo du Nord*. L'engouement pour les faits divers gonfle la diffusion, des suppléments illustrés sont lancés. Cet élan est brisé par la première guerre mondiale. Des centaines de périodiques locaux disparaissent. Les décennies qui suivent voient les grands quotidiens régionaux renforcer leur emprise, jouant sur les particularismes locaux.

Après l'occupation allemande, l'heure est à l'épuration et à la refondation de la presse. « Presque tous

les quotidiens de province d'aujourd'hui sont nés à ce moment », note Marc Martin. Ils devancent désormais nettement la presse parisienne en termes de tirage. Leur contenu se dépolitise, garant d'un flux continu de recettes publicitaires. C'est aussi la « chasse à la publicité » qui incite à la constitution de groupes réunissant les titres d'une région et, dans certains cas, à l'absorption des petits par les grands. Robert Hersant tisse sa toile en rachetant des journaux en difficulté, suscitant la méfiance des groupes en place.

Face à cette menace pour son indépendance, « la presse provinciale doit compter plus que jamais sur ses fonctions de média de proximité », note l'auteur. Depuis, d'autres défis ont exigé d'elle une capacité à se remettre en cause : l'arrivée des journaux gratuits, les conflits sociaux entre patrons et syndicat du Livre sur fond de bouleversements technologiques, l'irruption d'Internet et le tassement préoccupant de la diffusion.

A. J.

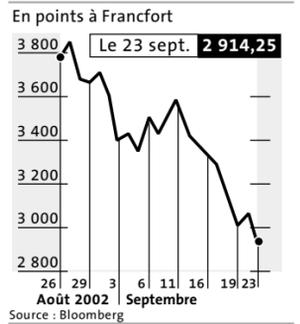
LA TENDANCE FINANCIÈRE

Francfort chute lourdement après les élections

LES BOURSES européennes ont fortement reculé, lundi 23 septembre, dans le sillage de Wall Street.

A Francfort, le Dax a chuté de 4,94 %, à 2 914,25 points. « Il est certain que le marché aurait réservé un accueil plus chaleureux au conservateur Edmund Stoiber [le chef de file de la droite lors des élections législatives allemandes de dimanche 22 septembre], en raison de son programme de réformes structurelles », a expliqué Gareth Evans, responsable de la stratégie sur les actions européennes chez ING Barings, à l'agence Reuters.

INDICE DAX



Source : Bloomberg

49,30 euros. L'action DaimlerChrysler a aussi reculé de 6,17 %, à 36,03 euros.

Certaines valeurs « vertes » ont cependant profité du succès du parti écologiste, membre de la coalition reconduite au pouvoir. L'action Umwelt Kontor Renewable Energy a ainsi gagné 6,67 %, à 3,20 euros, alors que le titre Plambeck Neue Energien a bondi de 15,87 %, à 9,64 euros. « Tout changement de la loi de sortie du nucléaire et de promotion des énergies renouvelables est à exclure au cours des quatre prochaines années », expliquait une note de Philip Bonhoeffer, analyste de la banque Merck Finck, citée par l'AFP. D'autre part, le titre du groupe de cosmétiques Beiersdorf a bondi de 43,6 %, à 97,50 euros, en raison de rumeurs de revente par l'assureur Allianz de sa participation à un groupe américain.

A Paris, le CAC 40 a perdu 3,34 %, à 2 914,25 points. Les plus fortes baisses ont touché les mêmes secteurs qu'à Francfort, avec un fort repli des titres Alcatel (-14,81 %, à 2,30 euros), ST Microelectronics (-6,95 %, à 14,05 euros), Cap Gemini (-7,84 %, à 19,29 euros). L'action Crédit lyonnais a perdu 7,64 %, à 35,64 euros, son président, Jean Peyrelevade ayant suggéré à l'Etat de vendre sa participation de 9,5 % en Bourse.

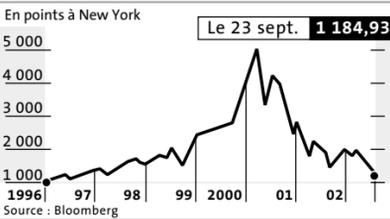
A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 1,68 %, mardi, à 9 321,64 points.

A. d. T.

Indices économiques et prévisions des entreprises alimentent la défiance

CHRONIQUE DES MARCHÉS

INDICE NASDAQ



Source : Bloomberg

LE NOUVEAU PLONGEON que les places boursières ont connu lundi 23 septembre a favorisé le transfert des capitaux vers les marchés obligataires et la décrie des rendements, revenus, aux Etats-Unis, au niveau de 1958.

L'INDICE NASDAQ À SON NIVEAU DE 1996

A New York, les opérateurs ont été déçus par la publication de l'indice précurseur d'activité calculé par l'institut privé Conference Board. Il est en baisse de 0,2 % au mois d'août, ce qui renforce la crainte d'une rechute de l'économie américaine. Une inquiétude que les entreprises nourrissent de leur pessimisme : Wal-Mart, numéro un mondial de la distribution, a prévu que ses ventes progresseraient, en septembre, dans le bas de la fourchette de 4 % à 6 % précédemment annoncée. Ces mauvaises nouvelles ont fait chuter l'indice Dow Jones de 1,43 %, à 7 812,15 points. Il se rapproche de son plancher du 23 juillet, qui était de 7 702,34 points.

L'indice Nasdaq a perdu 2,96 %, lundi, à 1 184,93 points, son plus bas niveau depuis septembre 1996. Un nouvel avertissement sur résultats, émis par le fabricant d'équipements de fibre optique pour les communications JDS Uniphase, a accentué le pessimisme des opérateurs sur le secteur de la haute technologie. JDS Uniphase a revu à la baisse, de 5 %, sa prévision de chiffre d'affaires. Les analystes de la banque américaine Lehman Brothers, ont, d'autre part, revu en baisse leur note sur l'éditeur de logiciels Microsoft, alors que les experts du bureau d'étude Soundview Technology le jugeaient cher dans un contexte de ralentissement du marché informatique. L'action a chuté de 4,7 %.

Récemment, de nombreuses sociétés ont baissé leurs prévisions de résultats, comme McDonald's, Electronic Data Systems (EDS),

Lucent, Honeywell, JP Morgan ou encore Intel. Selon la société d'analyse First Call, sur les 882 mises au point annoncées ces dernières semaines, 462 sociétés, soit 52 % du total, ont révisé à la baisse leurs prévisions de résultats, contre 210 (24 %) qui les ont relevées.

L'EUROPE AU PLUS BAS DEPUIS CINQ ANS

A la faveur de ce mouvement de panique, les places européennes ont terminé à leur plus bas niveau depuis plus de cinq ans. A Paris, l'indice CAC 40 est tombé lundi sous la barre des 2 800 points, perdant 3,34 %, à 2 914,25 points. L'indice parisien revient ainsi à son niveau de novembre 1997. A Londres, l'indice Footsie a perdu 3,13 %, à 3 739,40 points, un étiage jamais retrouvé depuis le mois d'août 1996. A Francfort, l'indice Dax a plongé de 4,94 %, à 2 914,25 points, au plus bas depuis janvier 1997. Le marché paraît redouter, également de nouvelles révisions en baisse des résultats des sociétés et se fie de moins en moins aux prévisions. « Il y a au moins une raison simple d'être baissier sur les actions européennes, c'est que les prévisions de

résultats des sociétés sont trop élevées », écrit depuis plusieurs mois et sans discontinuer Michael Hartnett, le responsable de la stratégie européenne de Merrill Lynch. Aujourd'hui, il rappelle que les analystes financiers européens anticipent encore une hausse de 17 % des bénéfices des 500 premières sociétés européennes en 2002, et de 23 % en 2003, selon le consensus IBES. Ce niveau est jugé irréalisable par M. Hartnett. Le courtier Schroder Salomon Smith Barney rappelait aussi, récemment, que « personne n'a confiance dans les prévisions de résultat ».

RETOUR EN 1958 POUR LES TAUX AMÉRICAINS

Le plongeon des actions internationales a favorisé le mouvement de reprise sur le marché obligataire, les investisseurs cherchant des placements moins risqués que les obligations d'Etats. L'achat massif d'emprunts du Trésor, valeurs refuges tant en Europe qu'aux Etats-Unis, a fait chuter les taux à long terme, ces derniers évoluant à l'inverse du prix des titres.

Aux Etats-Unis, ils ont atteint des niveaux record depuis quarante-quatre ans, tandis qu'en Europe, ils ont rejoint ceux d'octobre 2001. Aux Etats-Unis, le taux de rendement servi par les emprunts d'Etat à dix ans a terminé la séance de lundi à 3,69 %, contre 3,78 % vendredi. Il avait franchi le seuil des 4 % mardi 12 septembre. Le taux des titres à trente ans a, pour sa part, fini lundi, à 4,67 % contre 4,74 % vendredi. En Europe, le taux de l'OAT (obligation assimilable du Trésor français) à dix ans a atteint, lundi, 4,42 % contre 4,47 % vendredi. Les obligations d'Etat allemandes ont, elles, terminé lundi à 4,30 % contre 4,35 % vendredi.

Cécile Prudhomme et Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 24/9, 9h50

Tableau des bourses dans le monde montrant les indices, cours, variations, maxima/minima 2002 et PER pour divers pays.

Tableau des indices et cours pour divers pays (ROYAUME UNI, SUÈDE, EUROPE, AMÉRIQUES, etc.) avec variations et ratios.

Tableau des bourses dans le monde montrant les indices, cours, variations, maxima/minima 2002 et PER pour divers pays.

EUROPE Mardi 24 septembre 9h50

Tableau des indices et secteurs EURO STOXX (EURO STOXX 50, AUTOMOBILE, etc.)

Tableau des valeurs de l'Euro Stoxx pour ABN AMRO HOLDING, AEGON NV, AIR LIQUIDE, etc.

FRANCFORT

Tableau des valeurs et meilleures performances à Francfort (TOBU RAILWAY, EAST JAPAN RAILWAY, etc.)

TOKYO

Tableau des valeurs et meilleures performances à Tokyo (GENSET, EUROUNNEL, COFACE, etc.)

NEW YORK

Tableau des valeurs et meilleures performances à New York (PROCTER AND GAMBLE, SBC COMMUNICATIONS, etc.)

AFRIQUE

Tableau des valeurs et meilleures performances en Afrique (AFRIQUE DU SUD, COTE D'IVOIRE).

MARCHÉ DES CHANGES 24/9, 9h50

Tableau des changes pour NEW YORK (\$), TOKYO (¥), PARIS (€), LONDRES (£), ZURICH (FR. S.).

LONDRES

Tableau des valeurs et meilleures performances à Londres (BRITISH ENERGY, AGGREGATE IND, WH SMITH, etc.)

PARIS

Tableau des valeurs et meilleures performances à Paris (INFRAGAMES ENTERT, GENESYS, VALTECH, etc.)

TAUX

Tableau des taux d'intérêts et marchés à terme (TAUX D'INTÉRÊTS LE 24/9, MARCHÉS A TERME LE 24/9, 9h50).

TAUX COURANTS

Tableau des taux de base bancaire, des sociétés privées, d'intérêt légal et des crédits immobiliers.

OR

Tableau des cours et variations de l'or (OR FIN KILO BARRE).

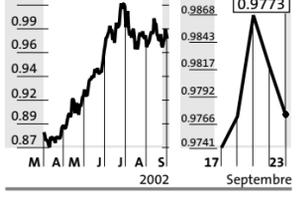
MÉTALUX

Tableau des cours et variations des métaux (ALUMINIUM COMPTANT, ALUMINIUM À 3 MOIS, etc.)

COURS DE L'EURO

Tableau des achats et ventes de l'euro pour différents pays (COURONNE DANOISE, COURONNE NORVÉGE, etc.)

EURO À 6 mois EURO À 5 jours



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 24 septembre 9h30

Table of French stock market values including ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE GPE NOM, AIR LIQUIDE, ALCATEL A, ALCATEL O, ALSTOM, ALTRAN TECHNO. #, ARBEL#, AREVA CIP, ASF, ASOF, ATOS ORIGIN, AVENTIS, AXA, BACOU DALLOZ, BAIL INVESTIS.CA, BEGHIN SAY, BIC, BNP PARIBAS, BOLLERE, BOLLERE INV, BONGRAN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS., BULL#, BURELLE (LY), BUSINESS OBJECTS, CANAL +, CAP GEMINI, CARBONE-LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICH.ADP, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUB.(L), CEDID (LY), CEREF, CFF.RECYCLING, CHARGEURS, CHRISTIAN DIOR, CJC - ACTIONS A, CIMENTS FRANCAIS, CLARINS., CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFACE SVN CA, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTREPR., CREDIT AGRICOLE, CRED.FON.FRANCE, CREDIT LYONNAIS, CS COM.ET SYSTEMES, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DEVR.N-P.CAL IJ #, DEVEAUX(LY)#, DIDOT-BOTTIN, DMC (DOLLFUS MI), DYNACOM, EIFFAGE, ELECT.MADAGASCAR, ENROR SVN SCA, ENTENAL(EX CDE), ERAMET, ESSOR INTL, ESSO, EULER ET HERMES, EURAZEO, EURO DISNEY SCA, EUROTUNNEL, FAURECIA

Table of French stock market values including F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, FONC.LYON.#, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL., GALERIES LAFAYETTE, GAUMONT #, GECINA, GENERALE DE SANTE, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVISION CA#, GROUPE GASCOGNE, GROUPE PARTOUCHE #, GUYENNE GASCOGNE, HAVAS, IMERYS, IMMEUBLES DE FCE, IMMOBANQUE NOM., INFOGRAMES ENTER., INGENICO, JC DECAUX, KAUFMAN ET BROAD, KLEPPIERRE, LAGARE, LAGARDERE, LEBON (CIE), LEGRAND ORD., LEGRAND ADP., LEGRIS INDUST., LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LOUURE #, LUMIA, LVHM MOET HEN., MARIONNAUD PARFUM., MATUSSIERE FOREST., MAUREL ET PROM., METALEURO, MICHELIN, MONTUPET SA, NATEXIS KO POP., NEOPOST, NEXANS, NORBERT DENTRES., NORD-EST., NRI GROUP, OBERTHUR CARD SYS., ORANGE, OXYG.EXT-ORIENT., PECHINEY ACT ORD A., PECHINEY B PRIV., PENAUILLIE POLY.#, PERNOD-RICARD., PIGEOT., PIGNAULT-PRINT.RED., PLASTIC OMN.(LY), PROVIMI, PSB INDUSTRIES LY, PUBLICIS GR. SA #, REMY COINTREAU, RENAULT., REXEL, RHODIA, ROUGIER #, ROYAL CANIN, RUE IMPERIALE (LY), SADE (NY), SAGEM SA., SAINT-GOBAIN., SALLEPAP (NY), SANOFI SYNTHLABO, SCHNEIDER ELECTRIC, SCOR SVN, S.E.B., SEITA

Table of international stock market values including SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, SILIC, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOMFY (EX DAMART), SOPHIA, SOPRA GROUP CA#, SPIR COMMUNIC. #, SR TELEPERFORMANCE., STERIA GROUPE #, SUCK.PITHIVIERS., SUEZ, TAITTINGER, TECHNIP-COFLEXIP., TFI., THALES., THOMSON MULTIMEDIA., TOTAL FINA ELF, TRANSCIEL #, UBI SOFT ENTERTAIN., UNIBAIL (CA), UNILOG, VALEO., VALLOUREC., VINCI., VIVARTE., VIVENDI ENVIRON., VIVENDI UNIVERSEL., WANADOO., WENDEL INVEST., WORMS & CIE NOM., ZODIAC

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market values in the Euro zone including ALTAIDS., AMADEUS PRIV. A., ARCELOR., B.A.S.F. #, BAYER #, DEUTSCHE BANK #, DEXIA., EADS(EX-AEROMAT.), EQUANT N.V., EURONEXT N.V., GEMPLUS INTL., NOKIA A., ROYAL DUTCH #, ROYAL PHILIPS 0.20., SIEMENS #, STMICROELECTRONICS., TELEFONICA #, UNILEVER NV #

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market values outside the Euro zone including ERICSSON #, GENERAL ELECT. #, HSBC HOLDINGS., I.B.M. #, KINGFISHER SICO., MERCK AND CO #, NESTLE SA NOM. #, PHILIP MORRIS #, SCHLUMBERGER #, SONY CORP. #

NOUVEAU MARCHÉ

23/9 : 10,97 millions d'euros échangés

Table of new market values including Meilleures performances (CRYO #, GENESYS B500, D INTERACTIVE #, GENSET, PERFECT TECHNOL., CYBERSEARCH, CALL CENTER ALL., CONSODATA, IXO, CEREP #, BCI NAVIGATION., PRISMAFLEX INTER.#, NICOX #, ADL PARTNER #) and Plus mauvais performances (BRIME TECHN.BON 02., PICOCIGIA #, HIMALAYA #, HUBWOOD.COM., REPONSE #, TITUS INTERACTIVE#, GENESYS #)

Table of new market values including R21 SANTE #, VALTECH #, GL TRADE #, COHERIS #, HIGHWAVE OPTICAL., EMME NV #, RECIF #, Plus forts volumes d'échange (AVENIR TELECOM #, BRIME TECHNO. #, CARRERE GROUP., CEREP #, DEVOTEAM #, FLOREANE MED.IMPL#, GAUDIOT #, GENESYS #, GENSET., GL TRADE #, HIGH CO.#, HIGHWAVE OPTICAL., ILOG #, IPSOS #, MEDIDEP #, NATUREX #, NICOX #, SOI TEC SILICON #, VALTECH #, WAVECOM #)

Advertisement for TDI, technologie injecteur - pompe, featuring a Volkswagen logo and text: 'technologie difficile à miter'.

SECOND MARCHÉ

23/9 : 20,73 millions d'euros échangés

Table of second market values including Meilleures performances (TEAMLOG #, ARTIS LY., JET MULTIMEDIA., SAIRP COMPOSITES #, SABATE-DIOSOS SA #, BOURGEOIS (LY), PASSAT., TEAM PARTNERS GRP#, COLETICA., SOLERI., CITEI., DAMARTEX., AUBAY., DU PAREIL AU MEME#, XRES INDUSTRIE., XRT SAH., GRAINES VOLTZ #, SOGECCLAIR., PETIT FORESTIER #, GROUPE CRIT., LVL MEDICAL GPE.) and Plus mauvais performances (AB GROUPE., ALTEN (SVN) #, BENETEAU #, BONDUELLE., DELACHAUX S.A., FININFO., FLEURY MICHON., GROUPE BOURBON., GROUPE CRIT., HERMES INTL., LECTRA (B) #, LV MEDICAL GPE., LG-METR-TV ACT.DIV., PIERRE VACANCES #, PINGUELY HAULOTTE., RALLYE., RODRIGUEZ GROUP #, STALLERGENES., TRIGANO., VIRBAC.)

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 24/9 à 9h

Table of SICAV and FCP values including AGIPI (AGIPI ACTIONS, AGIPI AMBITION), BNP PARIBAS (BNP ASSOC.PREMIERE, BNP EURIBOR ASSOC., BNP MONE C.TERME, BNP MONE EURIBOR, BNP MONE PLEASURE, BNP MONE TRESORE), CAISSE D'EPARGNE (ECU.EXPANSIONPLUS, ECU.1,2,3-FUTUR, ECU.ACT.EURO.P.C, ECU.ACT.FUT.D/PEA, ECU.CAPITAL.C, ECU.DYNAMIQUE + D, ECU.ENERGIE D, ECU.EXPANSION C), CREDIT AGRICOLE (ATOUT CROISSANCE, ATOUT EUROPE, ATOUT FCE ASIE, ATOUT FRANCE C, ATOUT FRANCE D, ATOUT FRANCE EUR., ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT MONDE, ATOUT SELECTION, CA AM ACT. FRA. C, CA AM ACT. FRA. D, CA AM ACTIONS ASIE, CA AM ACTIONS USA, CA AM CONVERT.EURO, CA AM INDICIA FRA., CA AM INDICIA FRO., CA AM OBLIG.INTER., CAPITOP EUROBUG C, CAPITOP EUROBUG D, CAPITOP MONDOBUG, LIV-PROMISE INV.D, NORD SUD DEVELOP.C, NORD SUD DEVELOP.D), CREDIT LYONNAIS (CA AM MASTER ACT., CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL., CA AM MASTER PEA, CAPITOP MONETAIRE C, CAPITOP MONETAIRE D, CAPITOP DYNAMIQUE C, CAPITOP DYNAMIQUE D, OPTALIS EQUILIBRE C, OPTALIS EQUILIBRE D, OPTALIS EXPANSION C, OPTALIS EXPANSION D, OPTALIS SERENITE C, OPTALIS SERENITE D, PACTE SOLIDAR.LOG., PACTE VERT TIERS-M), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (ACTILION DYNAMI.C, ACTILION DYNAMI.D, ACTILION EQUIL.C, ACTILION EQUIL.D, ACTILION PEA DYNAM, ACTILION PEA EQUI., ACTILION PRUDENCE, ACTILION PRUDENCE, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, LION TRESOR), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION)

Table of SICAV and FCP values including CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION)

Table of SICAV and FCP values including CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION)

LA POSTE

Table of La Poste values including Sicav Info Poste (ADDILYS D, AMPLITUDE AMERIQ.C, AMPLITUDE AMERIQ.D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE FRANCE C, AMPLITUDE FRANCE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIF.C, AMPLITUDE PACIF.D, ELANCIEL EURO PEA, ELANCIEL FR.D PEA, EM.EUROPESTE D PEA, ETHICIEL C, GEOBILYS C, GEOBILYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAMAFCE C, KALEIS DYNAMAFCE D, KALEIS DYNAMAFCE E, KALEIS DYNAMAFCE F, KALEIS DYNAMAFCE G, KALEIS DYNAMAFCE H, KALEIS DYNAMAFCE I, KALEIS DYNAMAFCE J, KALEIS DYNAMAFCE K, KALEIS DYNAMAFCE L, KALEIS DYNAMAFCE M, KALEIS DYNAMAFCE N, KALEIS DYNAMAFCE O, KALEIS DYNAMAFCE P, KALEIS DYNAMAFCE Q, KALEIS DYNAMAFCE R, KALEIS DYNAMAFCE S, KALEIS DYNAMAFCE T, KALEIS DYNAMAFCE U, KALEIS DYNAMAFCE V, KALEIS DYNAMAFCE W, KALEIS DYNAMAFCE X, KALEIS DYNAMAFCE Y, KALEIS DYNAMAFCE Z), LA POSTE (AMPLITUDE AMERIQ.C, AMPLITUDE AMERIQ.D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE FRANCE C, AMPLITUDE FRANCE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIF.C, AMPLITUDE PACIF.D, ELANCIEL EURO PEA, ELANCIEL FR.D PEA, EM.EUROPESTE D PEA, ETHICIEL C, GEOBILYS C, GEOBILYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAMAFCE C, KALEIS DYNAMAFCE D, KALEIS DYNAMAFCE E, KALEIS DYNAMAFCE F, KALEIS DYNAMAFCE G, KALEIS DYNAMAFCE H, KALEIS DYNAMAFCE I, KALEIS DYNAMAFCE J, KALEIS DYNAMAFCE K, KALEIS DYNAMAFCE L, KALEIS DYNAMAFCE M, KALEIS DYNAMAFCE N, KALEIS DYNAMAFCE O, KALEIS DYNAMAFCE P, KALEIS DYNAMAFCE Q, KALEIS DYNAMAFCE R, KALEIS DYNAMAFCE S, KALEIS DYNAMAFCE T, KALEIS DYNAMAFCE U, KALEIS DYNAMAFCE V, KALEIS DYNAMAFCE W, KALEIS DYNAMAFCE X, KALEIS DYNAMAFCE Y, KALEIS DYNAMAFCE Z)

Table of SICAV and FCP values including CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION), CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (EURO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, SUIVAFRANCE, TRILION)

# CARNET

## DISPARITIONS

■ **LE GÉNÉRAL LÉON CUFFAUT**, ancien de l'escadille Normandie-Niémén, est mort, mercredi 18 septembre, à l'âge de 91 ans. Né le 20 janvier 1911 à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), Léon Cuffaut, qui avait rejoint l'armée de l'air en 1934, sert entre 1943 et 1945, en Union soviétique et en Pologne, dans la célèbre escadille Normandie-Niémén qui rassemble des pilotes français et russes durant la seconde guerre mondiale. Dans les rangs de cette unité, il obtient, aux commandes de son avion Yak, treize victoires contre la Luftwaffe. Il quitte l'armée de l'air en 1962, avec le grade de général de brigade aérienne, et dirige, pendant quinze ans, l'Aéroclub de France. Titulaire de deux décorations de l'URSS et de la Silver Star américaine, le général Cuffaut était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand-croix de la Légion d'honneur.

■ **LE CARDINAL JOHN BAPTIST WU**, évêque de Hongkong, est mort lundi 23 septembre à Hongkong, à l'âge de 77 ans, des suites d'un cancer. Né Wu Chen-Chung en Chine, à Shuitsai (diocèse de Kaying), le 26 mars 1925, ordonné prêtre en 1952, il avait été nommé en 1975, par le pape Paul VI, évêque du diocèse de Hongkong (230 000 fidèles) et avait été créé cardinal par Jean Paul II en 1988. La disparition du cardinal Wu ramène à 115 le nombre de cardinaux électeurs du pape en cas de conclave.

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 21 septembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, faite à Aarhus le 25 juin 1998 ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du grand-duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise, signé à Luxembourg le 15 mars 2000.

● **Routes et autoroutes** : un arrêté modificatif relatif à la signalisation des routes et des autoroutes.

Au Journal officiel du dimanche 22 septembre sont publiées :

● **CSA** : plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant reconduction d'autorisations d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence pour les régions Auvergne et Limousin.

## NOMINATIONS

Jean-Michel Casa a été nommé ambassadeur en Jordanie et Chantal de Ghaisne de Bourmont, ambassadrice en Estonie, par décrets parus au J.O. du 12 septembre.

## DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi tendant à renforcer l'autonomie de la caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0139.asp>  
Publication d'une proposition de loi tendant à modifier la procédure d'expulsion des gens du voyage stationnant en dehors des aires d'accueil. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0175.asp>  
Publication d'une proposition de loi tendant à compléter les mentions figurant sur la carte nationale d'identité. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0179.asp>

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

**Claude et Jean-Luc BOHLER**  
**Nicole et Henri FERRETTI**,  
sont heureux de faire part de la naissance de

**Edgar**,

leur petit-fils,

le 28 août 2002, à Caen,

chez  
**Aurélié et Olivier FERRETTI**.

3, rue Gabriel-Dupont,  
14000 Caen.

### Décès

– Josette et Jean Gauthé,  
Annie Lagadec et Philippe Besombes,  
ses enfants,  
Jean-Michel et Marie-Thérèse Gauthé,  
Caroline Seroussi,  
Laurent Seroussi et Virginie Dinh,  
Julie Lagadec et Vincent Poli,  
ses petits-enfants,  
Jessica, Tiffany, Pierre, Laure, Lili,  
ses arrière-petits-enfants,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Raoul BELLENGER**,  
ancien déporté de Rawa-Ruska,

survenu le 21 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Une bénédiction aura lieu le jeudi 26 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, suivie de l'inhumation au cimetière de Belleville, Paris-20<sup>e</sup>.

– Mme Adnette Chabbert,  
née Duchemin de Vaubernier,  
son épouse,  
Pierre et Nathalie Buffet,  
Emmanuelle Chabbert,  
Sébastien Chabbert,  
Jules, Thomas et Louise Buffet,  
ses enfants et ses petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès soudain de

**Etienne CHABBERT**,

survenu le 19 septembre 2002, à Nîmes.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 21 septembre, en l'église de Tornac (Gard), suivie de l'inhumation au cimetière d'Anduze.

16, rue Borromée,  
75015 Paris.

– La direction générale de la Villa d'Epidaure  
Et l'ensemble de son personnel  
ont la tristesse de faire part du décès du

**docteur Bernard DUPÉRIER**,

survenu le samedi 14 septembre 2002.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>, le jeudi 26 septembre, à 9 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue des Croissants,  
92380 Garches.

– Lyon, Caluire, Londres.

M. et Mme Xavier Morand,  
M. Roland Durocher,  
M. et Mme Olivier Aucagne  
et leur fils, Antoine,  
Mlle Muriel Morand,  
Mme Arthur Breen,  
M. et Mme Paul de Savary  
et leurs enfants,  
M. et Mme Marc Breen  
et leurs enfants,  
M. et Mme Michael Breen  
et leurs enfants,  
M. Richard Breen,  
ont la douleur de faire part de la disparition de

**Mme Mabel DUROCHER**,  
née BREEN,

le samedi 21 septembre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 septembre, à 14 h 45, en l'église Saint-Nom-de-Jésus, Lyon-6<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière de Caluire.

Condolences sur registres.

La famille remercie le professeur Ducluzeau et son équipe de l'unité d'hospitalisation des urgences N1 (HEH), pour leur écoute et leur présence.

– Cécile et Claude Loubignac,  
Jean et Carolyn Jacquinet,  
Jacques-François et Marie-Cécile Jacquinet,  
Denis et Dany Jacquinet-Guilbaud,  
ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

**M. Pierre JACQUINOT**,  
membre de l'Institut,  
commandeur de la Légion d'honneur,  
grand-croix  
de l'ordre national du Mérite,  
ancien président  
de l'Académie des sciences,  
ancien directeur général du Centre national de la recherche scientifique.

Physicien passionné et enseignant enthousiaste, il a maintenant rejoint son épouse,

**Françoise**,

qu'il aimait tant.

La cérémonie religieuse se déroulera le jeudi 26 septembre 2002, à 11 heures, en l'église Saint-Martin d'Orsay (Essonne).

Elle sera suivie de l'inhumation, le vendredi 27 septembre 2002, à 15 heures, à Sampigny (Meuse).

– Les sociétés :  
Lecomte SA, à Grasse,  
Lecomte Italia, à S. Croce sull'Arno,  
France Cuirs SA, à Pont-Evêque (Isère),  
Cuirs et peaux du Midi, à Quissac,  
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de leur président et administrateur,

**André LECOMTE**,  
officier de la Légion d'honneur,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Grasse, le mercredi 18 septembre 2002.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 20 septembre, à La Doire, Séranon (Alpes-Maritimes), dans l'intimité familiale.

Lecomte SA,  
Boîte postale 38821,  
06131 Grasse Cedex.

– Le bureau,  
Les adhérents,  
Et les collaborateurs du  
Syndicat général des cuirs et peaux,  
Les présidents,  
Administrateurs,  
Le personnel du Conseil national du cuir,

Comité interprofessionnel de développement des industries du cuir (Cidic),  
Centre technique du cuir,  
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le mercredi 18 septembre 2002, de

**André LECOMTE**,  
officier de la Légion d'honneur,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,  
président du SGCP,  
administrateur du CNC, Cidic et CTC.

André Lecomte, par son rayonnement professionnel, ses engagements, ses grandes qualités humaines, a profondément marqué toute la filière cuirs et peaux.

Ils s'associent à la douleur de sa famille, de ses proches et de ses collaborateurs.

Si vous le désirez, pensez à faire un don à la Recherche médicale ou à la Ligue contre le cancer.

Syndicat général des cuirs et peaux,  
Bourse du commerce,  
2, rue de Viammes,  
75040 Paris Cedex 01.

– Jeannine Manant-Kalfon,  
sa mère,  
Matthieu,

son frère,  
Coralie,  
sa sœur,  
Sa famille et ses amis,  
ont la douleur de faire part du départ prématuré de

**Emmanuel MANANT**,

survenu le 18 septembre 2002, à Sceaux, dans sa vingt-huitième année.

*« ... Aimer la vie,  
plutôt que le sens de la vie ? »*

– *Certainement. L'aimer avant de raisonner, sans logique...*

– Hélène Mihelich-Snyders,  
son épouse,  
Martin et Thibaut,  
ses enfants,  
Walter et Esther Mihelich,  
ses parents,  
Georges et Annette Snyders,  
ses beaux-parents,  
Les familles Mihelich et Snyders,  
ont la douleur de faire part du décès de

**George MIHELICH**,  
ingénieur à l'Institut de protection  
et de sûreté nucléaire (IPSN),

tué par un chauffard à l'âge de quarante-quatre ans.

Mihelich,  
11, villa Maurice-Rollinat,  
75019 Paris.  
Mihelich,  
3880 Alonzo Gravel Jonquière,  
Québec - Canada G7X9P3.  
Snyders,  
22, avenue Laumièrre,  
75019 Paris.

– Jacques et Gretta Schor,  
Armand-Denis et Catherine Schor,  
ses neveux et ses nièces,  
Jonathan, Paul, Marc et Elise Schor,  
Judith, Benjamin et Sara-Lou Schor,  
ses petits-neveux et ses petites-nièces,  
Bianca, Johann et Céleste Schor,  
ses arrière-petits-neveux et ses arrière-petites-nièces,  
Parents et alliés,  
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Sosia SALIK**,  
née SCHOR,

le 21 septembre 2002, dans sa centième année, et rappellent le souvenir de

**Adolf SALIK**,

assassiné par la milice française, à Voiron (Isère), en 1943,

et de son second mari,

**Fred PACHMANN**,

rescapé des camps nazis, décédé en 1987.

– Montélimar.

Sa famille  
Et tous ses amis  
font part du retour vers la maison du Père de

**Henriette TOMMY-MARTIN**,

survenu le 23 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 25 septembre, à 11 h 15, en l'église Saint-James de Montélimar, suivie de l'incinération.

– Jacques et Gi,  
Patrice et Elke,  
Pierre et Anne-Marie,  
ses enfants,  
Stéphane, Yvonne, Sandra, Eduardo,  
Nils et Guillaume,  
ses petits-enfants,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Paul VEIT**,

administrateur et membre d'honneur du Bureau international d'audiophonologie, vice-président du Collège national d'audioprothèse, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, Mérite social international délivré par la Fédération mondiale des sourds, médaille des Evadés,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année, le 13 septembre 2002.

La messe des obsèques a été célébrée dans l'intimité le 18 septembre, en l'église Saint-François-de-Sales, Paris-17<sup>e</sup>, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

Il repose désormais auprès de son épouse,

**Madeleine VEIT**,  
née DETEMMERMAN  
(1909-1992).

Selon la volonté du défunt, un don peut être adressé à la Société centrale pour l'assistance et l'éducation des sourds-muets en France, 254, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

84110 Crestet,  
Hinter Aue 38, D 53123 Bonn,  
64530 Ger.

## Remerciements

– Vous qui avez si chaleureusement entouré et accompagné une dernière fois

**Frédéric COLLOMB**,

Mon épouse, Lysiane Collomb,  
Et tous les siens  
vous remercient avec une vive émotion de tous vos gestes d'amitié et tiennent à vous dire le réconfort qu'ils en ont reçu.

## Anniversaires

*« Simple en su complicación,  
Arduo en su llaneza. Uno. Y vario.  
Y múltiple. Sólo mundo. »*

**Félix C. COBO**.

In memoriam d'amour en ce dix-huitième anniversaire.

## Anniversaires de décès

**Marc**,

Aujourd'hui, vingt ans que tu as disparu dans les eaux de la rivière Georges, au Québec.  
Au travers de nos voyages, expéditions, tu es toujours présent.

– Il y a vingt ans,  
le 25 septembre 1982,

**Max WEINTRAUB**

quittait les siens.

Son souvenir ne nous quitte pas.

Emmanuel, Hadassa, Joëlle.

## Souvenir

– Automnes 1932 - 1982 - 2002...

**Glenn GOULD**,

*« Thus Angels Sang... »*

*« L'œuvre écrite était ;  
mais sous la poussée formidable  
de ses doigts pensants et parlants,  
elle existe soudain en moi,  
qui suis l'auditeur.  
Et personne, plus jamais, ne pourra me  
séparer d'elle. »*  
Jacques Drillon.

**Jean-Yves RADENAC**,

nous a quittés il y a dix ans.

Encore et toujours nos pensées vont vers lui et vers

**Juan**.

– Il y a dix ans déjà,

**Christine VATAN**,  
née JOLLIET,

faisait, tel un papillon, le grand saut vers l'infini.

Tous ceux qui l'ont connue se souviennent de sa vraie bonté et se rappellent sa... philosophie.

Nicolas et Jean-Louis.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30 Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

## Commémorations

– **Serge Klarsfeld** et l'association **Les Fils et Filles des déportés juifs de France**, 32, rue La Boétie, Paris-8<sup>e</sup>, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 37, qui a quitté le camp de Drancy, le 25 septembre 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec mille déportés, dont cent trente enfants de cinq mois à dix-huit ans.

Le mercredi 25 septembre 2002, devant le monument de Drancy, seront lus, à midi, les noms de tous les déportés du convoi n° 37. Quinze hommes survivants en 1945.

## Conférences

**Conférences de l'Etoile :**

**« Madagascar et nous ».**

Mercredi 2 octobre 2002, à 20 h 30 :  
**« Quel avenir pour Madagascar ? »**

avec D. Mauro, J.-C. Rabeherifara et A. Rabenoro.

Samedi 12 octobre, à 20 h 30 :

**« Musiques et chants malgaches »,**  
J. Vali et la Chorale Fiderana.

A l'église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17<sup>e</sup>. Participation aux frais : 8 et 5 euros.

## Cours

**Besoin d'aide en informatique ?**

**Appelez Aldisa  
au 01-56-79-10-70.**

Formations sur site à Paris ou à domicile.

Dépannage, maintenance.  
Installation, réseaux.

**COURS D'ARABE**

tous niveaux, jour, soir, samedi.  
Insc. AFAC : 01-42-72-20-88

– **Prospective de l'environnement, développement durable et stratégies des entreprises** : un cours de troisième cycle est créé cette année au sein de la chaire de prospective du CNAM.

Programme de l'année 2002-2003 : émergence et développement des enjeux pour les entreprises, la place des entreprises dans les problématiques environnementales, la prospective de l'environnement au sein des entreprises ; entreprises et développement durable, les dimensions des stratégies environnementales dans les entreprises.

Réunion d'information le jeudi 26 septembre, à 18 heures, au CNAM, 2, rue Conté, Paris-3<sup>e</sup> (salles 39, 2, 64, accès 39, 2<sup>e</sup> étage, salle 64).

Renseignements : 01-40-27-25-30,  
web : <http://www.cnam.fr/lips/>

## Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris : apprendre l'hébreu aujourd'hui ? C'est au Centre communautaire de Paris**, cinquante classes, dix niveaux, des débutants au perfectionnement, seize professeurs confirmés, des cours non-stop du dimanche au jeudi, une conseillère pédagogique pour vous aider. Le Centre communautaire : le plus important oulpán d'Europe. Inscriptions : 01-53-20-52-52. 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 26 septembre 2002, à 20 h 30 : **« Après Johannesburg »** : Télédocument par Tristan Mendès-France, auteur de *Docteur la mort* (éditions Favre). Réservations : 01-42-71-68-19.

**Manière de voir**

Le bimestriel édité par

LE MONDE  
diplomatique

## LA RUÉE VERS L'EAU

- Cet élément si fragile, par Jean-Loup Motchane.
- Fleuves profonds, frontières fluides, par Jacques Darras.
- Les circuits discrets de la pollution, par Mohamed Larbi Bouguerra.
- Un tribunal éthique en Amérique centrale, par Christian G. Caubet.
- Le Proche-Orient dans l'étau, par Jean-Paul Deléage.
- Un besoin vital devenu marchandise, par Riccardo Petrella.
- Ingérence de la Banque mondiale en Bolivie, par Franck Poupeau.
- Réglementation européenne, législation française, par Claude Truchot.
- Convoitises en Amérique du Nord, par Nathalie Lewis.
- Vers des parcs naturels hydrologiques, par Ghislain de Marsilly. Etc.

*Cartographie, bibliographie et sites Internet.*

**CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €**

DE LA SIMPLE RETOUCHE  
AU BEAU VETEMENT  
**LEGRAND**  
Tailleur s/mesure  
Depuis 1894  
**Nouvelle collection Homme et Dame**  
Très grand choix  
de tissus et de prix  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
**Tél : 01.47.42.70.61**

**CARNET DU MONDE**  
**TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne**  
**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC**  
**TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC**  
**NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
**FORFAIT 10 LIGNES**  
**120 € - 787,15 F TTC, ligne suppl. 12 € - 78,71 FTTC**  
**TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC**  
**La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC**  
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**  
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96  
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)  
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**Chaque vendredi avec**  
*Le Monde*  
DATÉ SAMEDI  
retrouvez  
**LE MONDE**  
**TELEVISION**

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Sauveur des clubs de football de Lille et de Nice, attentif à la cession prévisible du Paris-Saint-Germain, **LUC DAYAN** ne cache pas que son intérêt pour le spectacle sportif est aussi financier. Il n'hési-

te pas à affirmer qu'il s'agit d'**OPÉRATIONS CAPITALISTIQUES**. « Mon but est de faire de l'argent », a-t-il confié au Monde. A 44 ans, cet ancien médecin, Niçois d'origine, s'est fait une spécialité de la reprise

ou de l'**AIDE À LA REPRISE** des clubs sportifs en difficulté. Il a signé un contrat de marketing avec la **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL** (FFBB), qui lui a permis de négocier les droits de retransmission

télévisée de la discipline. A **ANTIBES**, où il a tenté de reprendre le club de basket-ball, un conflit l'a opposé au maire, Jean Leonetti (UMP), qui ne partageait pas ses vues, faisant finalement capoter le projet.

## Luc Dayan, ou comment « faire de l'argent » avec un club malade

**Omnisport** • Cet ancien médecin de 44 ans est un des principaux entrepreneurs français de spectacles sportifs. Il a relancé le football à Lille et à Nice, s'est approché du basket-ball à Limoges et à Antibes et a joué l'intermédiaire lors de négociations de droits de retransmission TV

**POUR UN FRANC** symbolique, Luc Dayan et son associé Francis Graille ont acheté, en décembre 1999, le Lille Olympique Sporting Club (LOSC), qui était alors en Division 2. Ils y ont injecté, depuis, 3,81 millions d'euros, principalement en compte courant et en augmentation de capital - un apport relativement peu important à l'échelle du football professionnel. Luc Dayan n'a pas (encore) l'intention de revendre le LOSC, mais quand on lui demande si cette acquisition doit être considérée comme une « opération capitaliste », il répond « oui » sans ciller. « Mon métier est celui d'entrepreneur de spectacle. Mon but est de faire de l'argent », explique-t-il. Luc Dayan a une « vision » économique du sport qu'il a mise en pra-

tenaires fidèles que l'on retrouvera ici et là dans ses projets.

Parmi eux : l'ancien chef du service des sports de Canal+ Charles Biétry, le producteur de cinéma Michel Seydoux, le patron de casinos Isidore Partouche ou encore l'opérateur de galeries commerciales Jean-Claude Perrin.

Pour mener ses activités, Luc Dayan a créé deux sociétés : Socle, dont le but est d'acquérir des clubs professionnels, et WND, une agence de marketing sportif. L'homme d'affaires passe de l'une à l'autre, usant d'un discours que ses amis comme ses détracteurs qualifient de « charmeur ».

### FRANC SYMBOLIQUE

Un peu comme Bernard Tapie quand il rachetait des entreprises en difficulté, sa méthode consiste à relancer des clubs qui vont mal avec le soutien d'argent privé ou public mais rarement le sien. Au printemps 2001, il faillit acquérir contre un franc symbolique le CSP Limoges, dont les dettes s'élevaient à 3,65 millions d'euros.

Plus récemment et pour une valeur également « symbolique », il déposa un plan de reprise d'un autre club de basket-ball, l'Olympique d'Antibes, dont le déficit est de 2,6 millions d'euros. On le vit également du côté de l'OGC Nice dans pas moins de trois projets de relance - le premier avec Charles



Luc Dayan, ici dans les tribunes du stade Grimonprez-Jooris, à Lille, s'est fait connaître du grand public en reprenant le club nordiste. Mais il avait signé son entrée dans le monde du football en participant activement au rapprochement entre Canal+ et le Paris-Saint-Germain.

Biétry ; le deuxième avec les anciens footballeurs brésiliens Rai et Leonardo ; le dernier, qui fut le bon, avec Jean-Claude Perrin - à une époque où l'italien Francesco Sensi souhaitait se séparer du club azuréen et de son passif (4,26 millions d'euros).

Le redressement du LOSC, qui a retrouvé la Division 1 cinq mois après son arrivée, reste la meilleure « référence » de Luc Dayan. A Lille même, toutefois, l'enthousiasme est largement retombé cette saison. Les supporters n'ont pas apprécié de voir le club déboursé

6,5 millions d'euros dans le recrutement de nouveaux joueurs alors que la participation à la Ligue des champions et les transferts de Pascal Cygan (à Arsenal) et de Bruno Cheyrou (à Liverpool) ont rapporté 23 millions d'euros.

Le libéralisme incarné par Luc Dayan se caractérise surtout par une dextérité sans pareille pour passer d'un genre à l'autre. En 1999, Bernard Lecomte, au nom de la mairie de Lille, le « missionne » ainsi pour trouver un reprenneur au LOSC. « Il a prétendu être en contact avec des investisseurs dont il a tu le nom, avant d'annoncer, à la veille de la fin de l'appel d'offres, que le candidat à la reprise n'est autre que lui-même », raconte un proche du dossier. « C'est Bernard Lecomte qui m'a demandé si j'étais intéressé. A l'époque, je ne faisais que du conseil », se défend Luc Dayan.

Intermédiaire un jour, investisseur le lendemain, le double PDG de Socle et WND pratique la confusion sans voir « ce qu'il y a de mal là-dedans ». Fin juillet, lorsqu'il s'en vient réclamer auprès de la Fédération française de basket-ball (FFBB) le maintien en Pro B de l'Olympique d'Antibes qu'il projette d'acquérir, des dents grincent. Luc Dayan détient en effet un contrat de marketing avec la FFBB. Comment cette dernière pourra-t-elle prendre sa décision

en toute indépendance ? Grâce à ce contrat, Luc Dayan est chargé de négocier les droits télévisés du basket-ball français. Son art du grand écart est parfaitement maîtrisé : nul, à la FFBB, n'a oublié la phrase qu'il lança lors d'un débat interne sur la renégociation des droits télévisés du championnat : « Si vous [la FFBB] refusez de traiter avec moi, alors vous me retrouverez dans le camp opposé », en l'occurrence aux côtés de Pathé Sports, la chaîne de Jérôme Seydoux, le frère de Michel.

### INTÉRESSÉ PAR LE PSG

L'aspect le plus étonnant de la « méthode Dayan » reste toutefois la fréquence avec laquelle il fait appel à Jean-Claude Perrin. La rumeur prête à cet industriel bressan de 55 ans de s'intéresser au sport dans le but d'ouvrir des galeries commerciales dans les villes où il finance un club - argument qu'il réfute vivement.

Dans le projet de reprise du CSP Limoges, Luc Dayan en avait fait un coactionnaire en puissance, mais le tribunal de commerce avait alors préféré un autre dossier. Jean-Claude Perrin est également apparu dans le tour de table de l'AS Cannes, par le truchement de Luc Dayan, qui avait été sollicité par le maire Bernard Brochand afin de remettre de l'ordre dans le club. Jean-Claude Perrin déboursa alors 230 000 euros.

Mais au bout d'un an il fut présenté par Luc Dayan à des investisseurs souhaitant racheter l'OGC Nice. Sans même avoir pris même le temps de voir un match au stade de la Bocca, Jean-Claude Perrin abandonna donc ses actions cannoises pour rentrer dans le capital de l'OGCN contre 1,52 million d'euros. Qui, de Perrin ou Dayan, a eu l'idée de ce « transfert » qui fit beaucoup jaser sur la Côte d'Azur ? Difficile de savoir. « C'est Dayan qui me l'a proposé. Il y a un discours très convaincant », affirme le premier. « C'est Perrin qui a voulu aller à Nice. Je l'ai aidé », prétend le second, conforté dans son initiative par l'excellent début de saison niçois.

Luc Dayan n'en restera pas là. Le projet de cession du Paris SG par Vivendi l'intéresse ». Il y a quatre mois, il a été contacté par de mystérieux « investisseurs », avec lesquels il dit toujours être en relation. « Mais je peux également travailler pour le compte de Vivendi, dit-il. Ce qui est sûr, c'est que je ne travaillerai pas des deux côtés, car il y aurait conflit d'intérêts. »

F. P.

Frédéric Potet

## A Antibes, sa tentative de reprise dans le basket-ball a fini au panier

### ANTIBES

de notre envoyé spécial

Ne parlez pas de Luc Dayan à Jean Leonetti, le député-maire (UMP) d'Antibes. Le récent échec de l'homme d'affaires parisien dans sa tentative d'acquisition de l'Olympique d'Antibes-Juan-les-Pins (OAJLP) est resté en travers de la gorge de l'élu des Alpes-Maritimes. Ce dernier en « veut » à Luc Dayan « de ne pas avoir respecté les engagements qu'il avait pris » cet été lorsque le club était menacé de disparaître corps et biens. Le maire d'Antibes l'a menacé d'un procès qui ne devrait, toutefois, jamais voir le jour.

Le feuilleton de l'Olympique d'Antibes traînait en longueur depuis plusieurs années, à mesure que son déficit se creusait : 2,6 millions d'euros selon le dernier audit. En juin, la Ligue nationale de basket-ball décide de rétrograder le club en Pro B puis en Nationale un mois plus tard, aucune garantie n'ayant été apportée par les deux principaux bailleurs de fonds : l'entrepreneur de galeries commerciales Jean-Claude Perrin, actionnaire majoritaire, et la municipalité. C'est à ce moment-là qu'arrive Luc Dayan.

Les relations qu'il entretient avec Jean-Claude Perrin lui garantissent d'acquérir ses parts contre une « valeur symbolique ». Le PDG de Socle s'engage à augmenter le capital à hauteur de 350 000 euros et à trouver 150 000 euros sous for-

me de sponsoring. En contrepartie, il demande à la municipalité de verser une subvention annuelle de 1,2 million d'euros pendant les deux prochaines saisons. Le 26 juillet, la chambre d'appel de la Fédération française de basket-ball (FFBB) valide le « plan Dayan ». Le club est maintenu en Pro B. Il est sauvé, croit-on.

### DÉMÉNAGEMENTS CONTESTÉS

Les choses ne vont pas tarder à se compliquer. Alors que Jean Leonetti est parti en vacances en Indonésie, Luc Dayan évoque dans la presse son projet à moyen terme : déménager le club à Cannes dans quatre ans, sur le modèle de l'Elan Béarnais quand celui-ci avait quitté Orthez pour s'installer à Pau. Il a de bonnes raisons d'aller à Cannes. Le maire Bernard Brochand, qui veut construire un palais des sports, est son « ami ». Quant au groupe de casinos et d'hôtels de luxe Partouche, associé dans Socle, il possède deux établissements à Cannes, dont le Palm Beach.

A Bali, Jean Leonetti manque de s'étouffer. « Ce projet de déménagement n'avait aucun sens, explique-t-il aujourd'hui. Antibes et Cannes ont la même taille [70 000 habitants]. Ce n'est pas comme Orthez et Pau. » Il dévoile son propre projet : démonter la salle de l'Espace Bunoz et la remonter à Sophia-Antipolis, la communauté d'agglomération dont il est le président. Au tour de Luc

Dayan de sauter au plafond : « Le maire voulait garder la maîtrise du club. Ce n'est pas ma philosophie. » Les deux hommes tentent de se reconcilier. En vain.

La menace d'une liquidation judiciaire se fait alors insistante. Le centre de formation n'a toujours pas rouvert ses portes. Les trois joueurs professionnels à ne pas avoir quitté le navire ne sont plus payés depuis trois mois.

Effondré devant ce « paysage de terre brûlée », le coach Serge Provillard décide cependant de « rallumer la lumière » : il convoque les cadets (15-17 ans) pour « faire le nombre » aux entraînements. « Il était important qu'on continue à entendre le bruit des ballons et des chaussures qui cristent sur le parquet », se souvient Stéphane Ostrowski qui, à 40 ans, passera ainsi plusieurs semaines à s'entraîner avec des joueurs dont il aurait pu être le père.

Le 13 septembre, le tribunal de commerce donne une dernière chance au club en le plaçant en redressement judiciaire. A l'initiative de Jean Leonetti, une dizaine d'entrepreneurs locaux ont réuni 300 000 euros. Le « plan Dayan » a été définitivement enterré. Quatre nouveaux joueurs vont être bientôt embauchés. Le temps presse. Le championnat reprend le 5 octobre.

tique à plusieurs reprises, ces derniers temps. De Limoges à Antibes, de Cannes à Nice, il s'est ainsi activé sur un « marché » bien particulier : celui des clubs mal en point sportivement et financièrement.

Cet ancien médecin de 44 ans n'est pas un inconnu dans le milieu du sport-business. En 1991, il participe au rapprochement entre Canal+ et le Paris Saint-Germain. Sept mois plus tard, il sert d'intermédiaire à l'entrée d'Audiofina dans le capital du Groupe Jean-Claude Darmon. Depuis, Luc Dayan s'est créé un réseau de par-

### DÉPÊCHES

■ **AVENTURE** : le Français Michel Fournier, qui espérait devenir le premier homme à franchir le mur du son en chute libre (Le Monde daté 8-9 septembre), a dû ajourner sa tentative. Pour atteindre, depuis la province du Saskatchewan au Canada, l'altitude de 40 000 m d'où il devait sauter pour battre quatre records du monde, le parachutiste n'a pu bénéficier de conditions satisfaisantes pour ne pas couler le ballon avec un vent inférieur à 2 m/s au sol et des jet-streams faibles en haute altitude. Ces derniers ayant recommencé à souffler à près de 500 km/h, le parachutiste devra attendre leur prochaine phase d'essoufflement, en mai 2003.

■ **BASKET BALL** : l'équipe de France féminine a été éliminée, lundi 23 septembre, en quarts de finale des championnats du monde par l'Australie, vice-championne olympique (78-52). Les demi-finales opposeront la Russie à la Corée du Sud et les Etats-Unis à l'Australie.

■ **FOOTBALL** : la Fédération internationale (FIFA) a désigné, lundi 23 septembre, la France pour organiser du 18 au 29 juin 2003 la Coupe des Confédérations. Victorieuse de la dernière édition, l'équipe de France retrouvera le Japon, le Cameroun, la Colombie, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Brésil et une autre nation à désigner. Les matches auront lieu à Lyon, à Saint Etienne, au Stade de France et au Parc des Princes.

■ **GOLF** : l'équipe féminine des Etats-Unis a remporté la 7<sup>e</sup> édition de la Solheim Cup, qui s'est achevée dimanche 22 septembre à Edina, dans l'Etat du Minnesota (Etats-Unis), sur un score de 15,5 points contre 12,5 à l'équipe européenne. C'est la cinquième victoire des Américaines dans cette Coupe disputée tous les deux ans depuis 1990, alternativement aux Etats-Unis et en Europe. Les Européennes l'avaient emporté en 1992 et en 2000, les deux fois à domicile. La prochaine édition de cette épreuve aura lieu dès 2003, en Suède, le calendrier mondial ayant été remanié à la suite des attentats du 11 septembre 2001.

■ **RUGBY** : le pilier géorgien Mamulka Magrakvelidze, mis à pied par Brive après son interpellation en possession de produits dopants le 23 août, a signé, lundi 23 septembre, un contrat d'une saison avec Montpellier (Pro D2). Il a été mis en examen le 21 septembre pour importation, cession et offre de produits dopants et placé sous contrôle judiciaire.

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**  
A L'Escargot Montorgueil  
MENU CARTE 30 € et Carte Terrasse - Fermé dimanche  
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

**PARIS 5<sup>e</sup>**  
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)  
**MAHARAJAH**  
72, bd Saint-Germain 5e  
21 € - 29 € - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €  
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince  
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**Vagenende** Maison classée, fondée en 1904  
**Cuisine traditionnelle et du marché**  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 7<sup>e</sup>**  
**LES MINISTÈRES**  
10 € Plateau  
**20 Huîtres**  
normandes de St-Vaast  
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

**PARIS 7<sup>e</sup>**  
**LE PETIT NIÇOIS**  
Bouillabaisse 25 €, Paella 21 €, Morue fraîche à l'ailloli 20 €, Formule déjeuner 16 €, Menu 28 €  
10, rue Amélie - 01.45.51.83.65. Ouvert tous les jours

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**LE MAURITIUS**  
3, rue Ernest Cresson. Rés. : 01.45.39.00.91  
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles  
**LE GRAND BAIE**  
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**AUMOULINVERT**  
Déjeuner ou dîner 30 €  
Kir, 1 bte de vin pour 2, café compris  
8 entrées au choix :  
Tête de veau tiède sauce gribiche, terrine de foie gras de canard, soupe du pêcheur.  
10 plats au choix :  
Pavé de saumon grillé, selle d'agneau, jambonnette de volaille.  
Fromage ou dessert  
Un très bon rapport qualité/prix.  
34 bis, rue des Plantes - 75014 Paris  
Tél. : 01.45.39.31.31 - M<sup>me</sup> Alésia  
T.L.J. - Salon de 20 à 80 personnes

Restaurant de Haute Mer  
**le bar à huîtres**  
Malin le menu "Homard" 38 €  
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron  
MONTPARNAISE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92  
http://www.lebarahuîtres.com

## En septembre, le vin devient vedette

Les foires aux vins se multiplient dans les grandes surfaces, mais cette offre massive suppose l'existence de consommateurs avisés

**LES FOIRES** aux vins se multiplient depuis le début des années 1980. Désormais, toutes les enseignes de la grande distribution cherchent à convaincre la clientèle que l'on y fait encore de bonnes affaires sur quelque 2 000 points de vente. Chacun a en mémoire les « erreurs d'étiquetage » des débuts qui ont permis à quelques chanceux d'acquérir des Lafite-Rothschild et des cos d'estournel au quart de leur valeur ; erreurs qui n'étaient peut-être pas involontaires, car il fallait lancer le mouvement et attiser les convoitises.

Il est peu probable que pareille aubaine se reproduise aujourd'hui, car la vedette de ces ventes massives est le bordeaux dans son rare et exceptionnel millésime 2000, récemment mis en bouteilles. On fait déjà les comptes chez Monoprix et Intermarché, où la vente est clôturée depuis le 21 septembre. Mais jusqu'au 28 septembre chez Carrefour, Casino et Lafayette Gourmet, au 30 septembre chez Auchan, et plus tard encore chez Nicolas et Magasins U (8 octobre), Champion et la Grande Epicerie de Paris (12 octobre) ou encore chez Leclerc, la vente bat son plein.

Chaque année, les services du contrôle de la concurrence et de la répression des fraudes effectuent des visites-surprises le premier jour de la vente. Principale infraction : l'absence des bouteilles annoncées par la publicité. Son dernier rapport, toutefois, montre une amélioration générale des conditions de l'offre : deux procès-verbaux de délit pour tromperie et usurpation d'appellation d'origine, deux autres pour publicité de nature à induire en erreur, six contraventions, vingt-quatre rappels de réglementation et quatorze demandes d'enquête pour 288 points de vente visités. Broutilles.

### UN FAIT DE SOCIÉTÉ

Cette offre massive suppose l'existence de consommateurs avisés, ou du moins fortement motivés, et s'adresse à une catégorie nouvelle, celle des amateurs de vin. Quel sens l'amateur de vin donne-t-il aujourd'hui à sa consommation : diététique, conviviale et communautaire, ou bien franchement spéculative et pécuniaire, ou encore utopique, en quête d'on ne sait quelle perfection jamais atteinte ? Un sens multiple assurément et, chez certains, une passion comparable à la manie du collectionneur pour faire face au désenchantement du monde. Seule pourrait le dire une patiente exploration de l'imaginaire contemporain, une quête sensorielle de l'univers de l'amateur, toutes origines et classes sociales confondues.

Quel amateur ? L'homme cultivé

ou le citadin des classes moyennes, le vendangeur rural, ou bien le gourmet aisé familier des grands crus classés ? Pour tous, le vin est bien plus qu'une « boisson hygiénique, bénéfique au travailleur de force », comme l'affirmait Pasteur. Ils visitent les vignobles, se rendent chez les vignerons et enrichissent leur connaissance par la dégustation, qui est le résultat personnel d'une culture du vin. Aujourd'hui, c'est un fait de société, quelques-uns y consacrent leurs loisirs. C'est à eux que s'adresse Lavinia, la nouvelle cave parisienne – la plus grande avec 1 500 m<sup>2</sup> sur trois niveaux – qui vient d'ouvrir ses portes à la Madeleine.

### LES CRITÈRES DE LA DÉGUSTATION

Ce sont aussi des lecteurs assidus des guides des vins, qui, sur le modèle des guides gastronomiques, établissent un classement annuel des meilleurs vins français. Le plus ancien est le Guide Hachette des vins, dont la dix-huitième édition présente « les 9 000 meilleurs vins de France » parmi plus de « 30 000 vins de toutes appellations » dégustés par « 900 experts au cours de commissions de dégustation à l'aveugle ». Une grosse cylindrée éditoriale justifiée par un tirage important, qui motive vignerons et dégustateurs. Les critères de la dégustation – des notes de 0 à 5 – sont communs, mais les seules comparaisons possibles se font au sein d'une même appellation. La méthode est simple et fiable ; elle traduit le goût moyen, collectif, des professionnels d'une région, mais peut réserver des surprises. En particulier, l'élimination des vins dont la note 0 (vin à défaut) ou 1 (petit vin et vin moyen) représente plus de 60 % de l'échantillon. Ce qui en dit long sur la qualité moyenne de la production française ; bouteilles que l'on risque cependant de trouver dans les foires aux vins !

Michel Bettane et Thierry Desseuve, les animateurs de la *Revue des vins de France*, procèdent différemment pour l'établissement de leur Classement des meilleurs vins de France, dont la huitième édition (2003) vient de paraître. Chaque année, dans les propriétés ou bien au cours de dégustations comparatives, les deux compères dégustent environ 60 000 vins différents et procèdent à un premier « écrémage » qui a abouti, cette année, à la sélection de 1 700 domaines. Leur production a été à nouveau dégustée, avec Antoine Gerbelle, collaborateur de la revue, mais cette fois-ci « à l'aveugle ».

Leur connaissance du vignoble, qu'ils arpentent à longueur d'année, et leur talent de dégustateur désignent cette équipe restreinte comme des spécialistes écoutés.



DESIGN DE SCIOZEAUX

Leur approche est plus critique, attentive aux évolutions, aux changements de propriétaires, d'œnologues, à la modernisation des installations. C'est un guide d'auteurs. Michel Bettane, ancien professeur agrégé de lettres classiques, y joue un rôle essentiel. Il est considéré comme le meilleur dégustateur français.

6 343 vins différents de 1 028 domaines ont été retenus pour cette édition, qui accorde sa consécration à quatre nouveaux crus : Château Léoville-Barton à Saint-Julien (Bordeaux), Clos de Tart (Bourgogne), Château Smith Haut-Lafitte à Pessac-Léognan (Bordeaux) et Domaine Georges Vernay à Condrieu (vallée du Rhône). Ce choix porte à 35 le nombre des domaines de qualité exceptionnelle sélectionnés par cet ouvrage. Les acheteurs des foires aux vins seront bien inspirés d'avoir en poche le Bettane et Desseuve, moins peut-être pour faire d'excellentes affaires que pour en éviter de mauvaises.

Jean-Claude Ribaut

« Lavinia, 3-5, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 01-42-97-20-20. Ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 20 heures, samedi de 9 heures à 20 heures. Restaurant de midi à 15 heures (cave : 6 500 vins de France et

du monde, proposés par des vendeurs-sommeliers).

- « Guide Hachette des Vins 2003. Hachette, 1 232 p., 26 €.
- « Classement des meilleurs vins de France 2003. Bettane & Desseuve. Editions RVF, 600 p., 23 €.
- « Autres guides : Guide des meilleurs vins à petits prix 2003.

Gerbelle & Maurange. Editions RVF, 318 p., 15 € (seconde édition du guide établie par deux collaborateurs de la *Revue des vins de France*). Guide Fleurus des vins 2003, Editions Fleurus, 1 213 p., 24,95 € (6<sup>e</sup> édition d'un guide réalisé avec le concours d'une cinquantaine de sommeliers).

## TOQUES EN POINTE

### Bistrotts

#### SIZIN

Chaque région de Turquie produit des spécialités différentes. Le repas débute par une salade composée de tomates, concombres, poivrons et oignons. Vient ensuite une soupe souvent épicée, un potage ou une soupe froide au yoghourt et à la menthe (yayla). L'aubergine offre des possibilités insoupçonnées : en purée, servie chaude (hünkâr begendi), frite et accompagnée de yaourt (patlican tava), en salade après avoir été grillée et pelée (patlican salata), à la viande (patlican kebab), farcie avec oignons et tomates (imam bayildi). Poisson ou agneau accompagnés de légumes frais forment le plat principal. Le kebab, brochette de viande grillée, est sur toutes les tables. Pâtisseries arrosées de miel, kadaif et baklava. Service attentif et discret. Vin « antik » de Turquie (15 €). A la carte, 15 à 25 €

« 47, rue Saint-Georges, 75009 Paris, tél. : 01-44-63-02-28. Fermé le dimanche.

#### GAYA

Ce n'est pas faire injure à cette délicieuse adresse que la qualifier de bistrot, tant la clientèle paraît y être à l'aise et le maître des lieux, Pascal Yar, prendre soin de ses hôtes. La rentrée se fait en douceur avec quelques bouquets vivants simplement poêlés au beurre demi-sel et un homard breton grillé, sauce américaine. C'est une superbe pièce de 500 grammes. La sauce mériterait l'indispensable pointe de cayenne. Tous les poissons sont sauvages, à l'exception du saumon label rouge écossais. Les huîtres seront de retour début octobre. Bon choix de vins blancs. A la carte, comptez 75 €.

« 44, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-45-44-73-73. Fermé dimanche et lundi.

J.-C. R.

## Du chasselas, oui, mais de Moissac

**SAMEDI 14 septembre**, le comité des fêtes de Moissac (Tarn-et-Garonne) organise son bal annuel des trieuses. L'après-midi, avant de s'adonner aux joies du rock ou de la java, une vingtaine de ces jeunes femmes s'étaient affrontées, ciseaux en main, pour ciser la grappe, activité où elles excellent.

C'est un art à part entière que cette torentique du fruit. Peut-être pas aussi délicat que celui des épépineuses de grosseilles de Bar-le-Duc (lesquelles travaillent à la plume d'oie) mais les trieuses-ciseleuses du chasselas de Moissac ont le privilège de travailler sur le premier fruit frais à avoir obtenu une appellation d'origine contrôlée (AOC). C'était il y a plus de trente ans.

Quant à savoir à quand remonte ce travail de sélection et de taille sur ce fameux raisin de table, un jeune historien, Jérôme Calauzène, a publié l'an dernier un ouvrage qui raconte par le menu les deux siècles d'histoire de ce « raisin d'or », depuis son implantation dans le terroir moissagais (*Le Chasselas de Moissac*, éditions du Laquet, 272 p., 28 €).

### LES GRAPPES SONT BOUDINÉES

L'ouvrage explique que ce « fleurage » de la grappe, action qui consiste à enlever un à un aux ciseaux les grains jugés de qualité insuffisante, donne à la fois toute sa valeur au chasselas de la région de Moissac, mais le met du même coup hors de portée de toutes les bourses. La concurrence, elle, n'élève pas ses raisins comme des perles de culture. Et pas besoin pour cela d'affronter les dizaines de milliers de tonnes que l'Italie nous envoie.

Régine Pax, du Syndicat de défense du chasselas de

Moissac, a beau stigmatiser la variété Italia que nous expédient nos voisins transalpins : « un raisin à la peau dure, et bien moins sucré que le nôtre », le danger immédiat ne vient pas d'Italie, mais du Quercy. A deux pas de Moissac, on produit en effet un chasselas beaucoup moins délicat que celui qui se pare de l'AOC.

Les grappes sont boudinées, les grains sont beaucoup trop serrés, et certains d'entre eux manquent de soleil, et donc de sucre. En ce mois de septembre où le raisin affiche les prix les plus bas de l'année, mieux vaut donc payer un peu plus cher et faire la différence entre ces deux chasselas, issus d'une même région et pourtant fort différents. Seules 6 000 tonnes de ce fruit ont été jugées dignes l'an dernier de porter le nom de chasselas de Moissac, c'est bien peu en regard des 190 000 tonnes de raisin de table croquées chez nous chaque année.

Le chiffre est toutefois colossal si on le compare avec l'extinction presque totale de la culture du raisin dans le berceau du chasselas en France : le village de Thomery, près de Fontainebleau. Il y a quelques années encore, une vente aux enchères était organisée avec le chasselas récolté dans le parc du château (on remettait même d'amusants diplômes aux acquéreurs...). Las, cette production est aujourd'hui si faible qu'on distribue gratuitement les quelques fruits de la vigne royale dans les hôpitaux de la ville. Ce qui est plutôt sympathique.

Guillaume Crouzet

« Chasselas de Moissac, 3,50 € environ le kilo.

# L'île à hélice, entre étude de style et science-fiction

Alstom et l'architecte Jean-Philippe Zoppini se sont associés pour imaginer une île flottante aux dimensions gigantesques. Le projet, très préliminaire, fera-t-il rêver les investisseurs ?

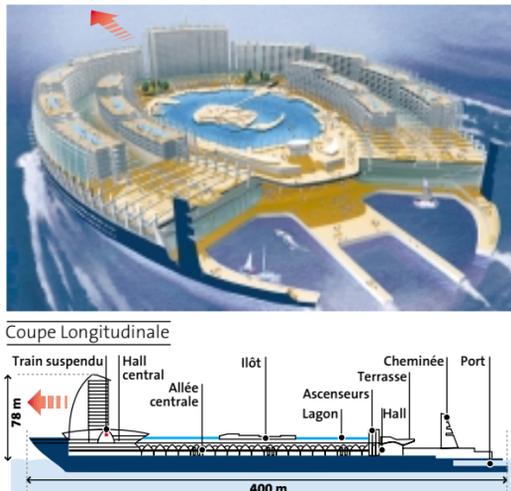
**IL EST PEU** de projets futuristes qui n'aient d'abord été imaginés par Jules Verne. L'île d'AZ, un projet associant Alstom et le cabinet de l'architecte parisien Jean-Philippe Zoppini, ne fait pas exception. L'île à hélice qui offrirait à des milliardaires un voyage extraordinaire dans le Pacifique, en est le lointain ancêtre. Le roman du conteur nantais publié en 1895 n'est du reste pas étranger à la vocation de Jean-Philippe Zoppini. « Depuis vingt ans, je travaille sur la mer », assure l'architecte qui a notamment répondu à des appels d'offre pour une île artificielle à Dubaï et plus récemment à une alternative à la digue géante de Monaco (*Le Monde* du 24 août), mais sans succès.

Aura-t-il plus de chance avec son île d'AZ, hybride de paquebot et d'île flottante aux dimensions titanesques, dont les premières esquisses ont été dévoilées par *Ouest-France* daté du 7-8 septembre ? De profil, elle ressemble à un énorme navire, long de 400 mètres et ceint de cabines sur une quinzaine d'étages, dont les plus élevés culminent à près de 80 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mais pour peu qu'on prenne de la hauteur, on découvre sa forme ovoïde – elle est large de 300 mètres – centrée sur un lagon d'un hectare autour duquel s'organisent deux rangées d'immeubles surmontés de piscines et desservis par rien moins qu'un train suspendu ! L'île a son propre port, capable d'accueillir des navires de plaisance et les deux ferries de 600 places chargés de la desservir.

## UNE VÉRITABLE VILLE

Car avec ses 4 000 cabines, il s'agit d'une véritable ville qui pourra compter jusqu'à 10 000 occupants. Mais avec douze hectares au sol, Jean-Philippe Zoppini estime que « la densité de population devrait être bonne ». Il y voit déjà des gymnases, un centre de thalassothérapie et de remise en forme,

## UNE VILLE FLOTTANTE EMPORTANT 10 000 HABITANTS



Longue de 400 mètres, large de 300 et emportant 10 000 personnes, l'île d'AZ est un projet futuriste imaginé par l'architecte Jean-Philippe Zoppini et Alstom. Ce bâtiment, qui n'existe encore que sur le papier, vise à révolutionner le monde de la croisière en faisant du moyen de transport sa propre destination.

Source : Zoppini

un bowling, des terrains de tennis et de basket, une piste de jogging et de vélo, des commerces, des restaurants et des cafés, des salles de jeux, un mini-golf, des cinémas et des salles d'exposition, de théâtre et de spectacle...

Contrastant avec cette frénésie d'activités, le pourtour de l'île est

son envers contemplatif : protégé par une surface transparente, un vaste « atrium » surplombe une promenade d'un kilomètre de long promettant une vue imprenable sur l'océan ou les sites visités par l'île. Les cabines, avec ou sans vue sur la mer, seront plus spacieuses que dans les paquebots actuels (24

à 30 m<sup>2</sup>). Pour l'heure, AZ n'est encore qu'un rêve de papier. « Il n'y a pas de commande », s'empresse de préciser Philippe Casse, responsable de la communication d'Alstom Marine aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire. Il compare la démarche de la société à celle des constructeurs automobiles qui présentent dans les salons des études de style permettant à la fois de tester de nouveaux concepts techniques et d'étudier la réaction des clients potentiels. « Nous souhaitons passer d'une période où nous étions en aval des demandes du client à une démarche où nous le faisons rêver », précise-t-il. L'exercice a aussi le mérite, en interne, de doper les démarches d'innovation.

Il est donc encore trop tôt pour dire s'il existe un marché pour une telle île, d'autant que son prix est difficile à évaluer. Prenant comme unité de compte le paquebot, Jean-

Philippe Zoppini avance que le prix final pourrait être de trois ou quatre paquebots. Club de vacances géant, territoire offshore, casino flottant, Disneyland nautique, appartements en time-sharing, toutes les options sont envisagées.

Il en va de même pour le volet technique. Pour Franck Lallart, responsable innovation, recherche et développement à Alstom Marine, l'étude de faisabilité déjà réalisée montre qu'il n'y a pas de véritable obstacle à la construction d'une telle structure, même si « le projet est tellement hors de l'épure habituelle qu'il est difficile d'évaluer tous les impacts ». Selon lui, c'est plus dans la logistique que se logent les difficultés. Faut-il privilégier un assemblage dans une zone à sec que l'on inonderait une fois la coque réalisée, comme le font certains spécialistes des plates-formes offshore ? Ou bien faut-il privilégier un montage à flot, comme ce fut le cas pour

un aéroport flottant construit au Japon ?

Les plans de Jean-Philippe Zoppini prévoient en tout cas une construction modulaire de la base, en sept caissons de 400 mètres, afin de permettre la réalisation en parallèle de différentes sections de l'île, qui seraient ensuite raboutées. Le gigantisme n'est cependant pas fait pour effrayer les chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire qui, du temps de leur splendeur, ont construit, rappelle Philippe Casse des pétroliers longs de 415 mètres et larges de 70 mètres.

Avec un tirant d'eau de 12 mètres, l'ensemble a été conçu pour résister à des vagues de 20 mètres de haut et une houle de 200 mètres. Il pourra se déplacer à une vitesse de 10 nœuds, afin d'être capable de se dérouter pour échapper à un ouragan. Il sera propulsé par des « pods », bulbes orientables très maniables qui contiennent à la fois l'hélice et le moteur électrique qui l'anime. Le paquebot *Millennium* en est déjà équipé. L'énergie pourrait être fournie par un moteur diesel ou une turbine à gaz, voire les deux, comme pour certains gros navires. Pour la maintenance en revanche, il faudra inventer des solutions originales, car la mise en cale sèche sera impossible. Surpasseur de la coque et peinture « extrêmement soignée » devraient permettre de tenir cinquante ans, assure Franck Lallart.

Après cette étude de faisabilité, dont Alstom ne sait chiffrer ni le coût ni le nombre d'ingénieurs qu'elle a pourtant mobilisés, la prochaine étape sera la réalisation d'une maquette. Celle-ci pourrait être présentée en mars 2003 au salon Sea Trade de Miami. Les premières réactions de professionnels permettront de juger si AZ a une chance de sortir un jour des cartons de Jean-Philippe Zoppini.

Hervé Morin

## Formule 1 et musique symphonique pour la présentation de la sonde européenne Mars Express

### TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Les mœurs changent. Même lorsqu'il s'agit d'exploration du système solaire. La NASA, la première, l'a bien compris. En manque d'image auprès des politiques et du public, l'agence spatiale américaine a usé de tous les artifices pour redorer son blason, ce qui l'a conduite parfois à surmédiatiser des photos ou des résultats qui ne méritaient pas pareil honneur. L'Europe qui, dans ce domaine, n'a pas le passé glorieux des Américains et des Russes – premier satellite de la Terre, premier homme dans l'espace, conquête de la Lune, exploration du système solaire – souffre elle aussi d'un déficit médiatique. Même la fusée européenne Ariane, qui a conquis le marché mondial des lanceurs de satellites, ne suffit pas à doper l'intérêt du public pour ces activités.

Consciente de cette situation, l'Agence spatiale européenne (ESA) a donc mobilisé ses troupes pour infléchir cette tendance. Et c'est par une cérémonie plutôt inhabituelle qu'elle a présenté, à Toulouse, dans les locaux de la société Intespace, où sont testés les satellites avant leur départ pour le cosmos, la sonde européenne Mars Express. Sur une musique de grand orchestre digne d'une revue de music-hall, une porte immense – celle d'une des chambres de tests des satellites d'Intespace – s'est ouverte sur... une maquette de carton-pâte grandeur nature de Mars Express survolant, ce qui est rassurant, la planète rouge dans un océan de lumière bleue électrique et, ce qui est plus surprenant, le dernier modèle de la firme automobile Ferrari et la F1 de la marque championne du monde des courses de F1 !

Le rapport entre les deux produits n'est pas a priori évident. Est-il technologique ? Peut-être, l'agence et la firme automobile travaillant toutes deux à la pointe de la recherche. Est-il d'ordre pictural ? Certes Mars se prénomme aussi la planète rouge et



Mars Express éclipsé par les charmes des bolides de la Scuderia.

le rouge est la couleur fétiche de la marque italienne. A tel point qu'un échantillon de ce « rosso corsa », gracieusement offert par Ferrari, a été intégré dans un petit cône de verre creux fixé en grande pompe, mercredi 18 septembre, au châssis de Mars Express. Coût de l'opération qui a réclamé quelques tests et quelques essais : 2 000 euros environ. A la charge de l'ESA.

### POLIS OU SINCÈRES ?

Résultats ? Un surcoût financier en forme de goutte d'eau pour le contribuable européen qui a déjà réglé les 150 millions d'euros de la mission Mars Express. Des retombées médiatiques fortes pour le constructeur italien qui, à l'origine, n'était pas demandeur de cette opération entièrement « conceptualisée » par l'ESA. Une déclaration vigoureuse du directeur des programmes scientifiques de l'ESA, David Southwood, et du directeur général de l'agence, Antonio Rodota, en faveur de la Scuderia aux innombrables succès et, après un rétablissement dialectique délicat, une autre déclaration à la gloire à venir – du moins l'espère-t-on – de la sonde martienne Mars Express associée dans une « union momenta-

née » au constructeur italien. Applaudissements nourris. Polis ou sincères ?

Sincères, espérons-le. Espérons aussi que l'Agence spatiale européenne aura vraiment avec cette opération toulousaine atteint les buts qu'elle s'était fixés : se donner l'image d'une agence qui gagne comme l'équipe Ferrari et faire passer auprès des tifosi de la marque – qui, dans le monde, « sont des dizaines de millions » – que le spatial c'est la haute technologie, c'est la compétition, c'est l'aventure individuelle et collective, c'est l'avenir et c'est aussi la gagne.

Ce message trouvera-t-il son public à l'heure où, en Europe, les disciplines scientifiques sont quelque peu boudées par les étudiants ? A voir. Sobre, TF1, le soir de la présentation de Mars Express à Toulouse, s'est limitée à une stricte présentation – fort bien venue d'ailleurs et sans show automobile – des objectifs scientifiques de la petite sonde interplanétaire européenne. Un résultat à méditer sur l'impact des grands-messes. Reste donc aux équipes de l'ESA et aux vingt-quatre industriels, réunis sous la bannière d'Astrium, qui ont construit la sonde martienne européenne à faire la

démonstration de leur savoir-faire en lançant sans coup férir depuis Baikonour (Kazakhstan), en mai ou juin 2003, les 1 200 kilos de Mars Express en direction de la planète rouge.

Six mois plus tard si tout va bien, en décembre 2003, la sonde se séparera en deux morceaux :

– un « orbiter » porteur de sept instruments qui se placera en orbite autour de Mars pour observer et sonder le sol de la planète. Sa mission : analyser la structure et la composition des couches géologiques martiennes et tenter de découvrir si de l'eau – élément nécessaire à la vie – y est encore présente.

– un petit « lander » de 70 kilos, Beagle 2, qui plongera à grande vitesse dans l'atmosphère très ténue de Mars et se posera en douceur sur le fond d'un large bassin sédimentaire, Isidis Planitia, après avoir été freiné par des parachutes et protégé des derniers chocs et rebonds au sol par une coquille de trois airbags. Sa tâche : analyser des échantillons de sol prélevés sur le site d'atterrissage, rechercher d'éventuelles traces de vie et étudier le climat de la planète rouge.

Si Mars Express, l'une des plus ambitieuses missions d'exploration planétaire programmée par l'ESA après la rencontre de la sonde Giotto avec la comète de Halley, réussit à se poser sur Mars et à transmettre quelques données, la sonde et ses pères européens connaîtront aussitôt la gloire sans qu'il soit besoin ce jour-là d'y associer Ferrari. Encore faudra-t-il que le « lander » Beagle-2, qui n'a toujours pas atteint son poids de forme, maigrisse un peu. Une cure que le groupe de rock britannique Blur et l'artiste Damien Hirst qui ont aidé à la sponsorship de la mission à la demande de Colin Pillingier, responsable scientifique de cette partie du véhicule, sont bien incapables de prescrire.

Jean-François Augereau

## Air Liquide fête ses cent ans

Une exposition présente cet invisible qui nous entoure au Palais de la découverte

**LE 25 MAI 1902**, après bien des revers techniques, le chimiste français Georges Claude met enfin au point son procédé destiné à liquéfier l'air afin de produire, par distillation, de l'oxygène de manière industrielle et économique. Quelques mois plus tard, la société Air Liquide voit le jour, qui, cent ans après, est devenue le leader mondial des gaz industriels et médicaux, avec un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards d'euros et un million de clients de par le monde.

Pour fêter son premier siècle d'existence, Air Liquide organise au Palais de la découverte une exposition sur cet impalpable élément, occasion de rappeler que l'entreprise, au travers de ses huit centres de recherche, a fondé sa réussite sur l'innovation. C'est néanmoins une gageure que de vouloir montrer cet invisible qui nous entoure. On entre ici par une sorte de porte des nuages. Les concepteurs de la scénographie, Gérard Cholot et Michel Fougère, confrontés au pari d'exposer ce qui ne se voit pas ont choisi le parti pris de la lumière et du symbole.

### UN ÉLÉMENT INDISPENSABLE

On marche donc sur des dalles lumineuses, on évolue entre des couleurs. Bleu pour l'oxygène (21 % de l'air), vert pour l'azote (78 %), rouge pour l'argon et les gaz rares (le 1 % restant) et, enfin, jaune pour l'hydrogène.

« Un puriste nous dirait que l'hydrogène ne devrait pas figurer dans une exposition intitulée L'Air dans tous ses états parce qu'il ne s'agit pas d'un gaz de l'air, commente Daniel Deloche, directeur du département aéronautique, spatial et technologies avancées d'Air Liquide. Mais on entend tellement parler de l'hydrogène – que ce soit dans les piles à combustible ou comme carburant de fusée – que nous avons fait une petite entorse à la

logique pour l'intégrer dans le discours. »

L'exposition fait naviguer le visiteur entre des contenants – le morceau géant d'un réservoir d'Ariane 5, l'équipement respiratoire de nageurs de combats –, des vecteurs – un brûleur à gaz –, des bornes d'information et des surprises. Qui pourrait dire, à brûle-pourpoint, combien pèse un mètre cube d'air au niveau de la mer ? Réponse surprenante : 1,3 kg. Qui sait que les gaz sont un élément indispensable et prépondérant dans la fabrication des microprocesseurs ? Qui sait que l'industrie électronique exige l'utilisation d'un azote ne contenant pas plus d'une impureté pour dix milliards de molécules, soit l'équivalent d'une goutte dans une piscine olympique ?

Pour finir de se familiariser avec cet élément mal connu qu'est l'air, le parcours s'achève par un arrêt au « comptoir des gaz », sorte de pailasse tout droit issue des classes de physique-chimie, où des manipulateurs procèdent, à intervalles réguliers, à des expériences didactiques : tôle tranchée par oxydation, présentation d'une pile à combustible, mini-tunnel de surgélation à azote liquide dans lequel des gouttes de jus d'orange, en un instant, se transforment en perles solides.

Pierre Barthélémy

★ Exposition L'Air dans tous ses états, jusqu'au 31 décembre au Palais de la découverte, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris. Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 heures, le dimanche et les jours fériés de 10 heures à 19 heures, fermé le lundi. Prix d'entrée : 5,60 € (tarif réduit : 3,65 €). Renseignements au 01-56-43-20-21, sur Minitel au 3615 DECOUVERTE ou sur le site Internet www.palais-decouverte.fr

## AUJOURD'HUI

## Encore très frais

**MERCREDI 25 SEPTEMBRE**Lever du soleil à Paris : 7 h 42  
Coucher du soleil à Paris : 19 h 41

Une perturbation venue du nord de l'Europe gagnera une partie du pays. Sur la moitié nord, le ciel sera très nuageux et quelques pluies faibles se produiront. Plus au sud, on profitera bien du soleil mais les températures resteront très fraîches pour la saison.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Au lever du jour, les nuages seront nombreux en Basse-Normandie. Au fil des heures, ces nuages gagneront la Bretagne et les pays de Loire. Les températures seront comprises entre 17 et 19 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel se couvrira dans la matinée et les nuages seront parfois accompagnés de pluie faible. Les températures seront basses, comprises entre 14 et 16 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Malgré quelques rayons de soleil, les passages nuageux seront fréquents. Quelques averses se déclencheront sur le Jura. L'après-midi, il pleuvra faiblement sur la Champagne, la Lorraine et le nord de la Bourgogne. Les températures ne dépasseront pas 11 à 14 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les bancs de brouillard présents au petit matin se dissiperont rapidement et la journée sera largement ensoleillée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 15 et 20 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur Rhône-Alpes, le ciel sera chargé le matin, des éclaircies se développeront l'après-midi. Sur le Limousin et l'Auvergne, le soleil sera bien présent. Les températures ne dépasseront pas 14 ou 15 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur les Alpes-Maritimes et la Corse, des averses orageuses se produiront. Sur les autres régions, le ciel sera bien dégagé. Le mistral soufflera fort, avec des rafales jusqu'à 90 km/h. Les températures atteindront 17 à 20 degrés.

**25 SEP. 2002 PRÉVISIONS**

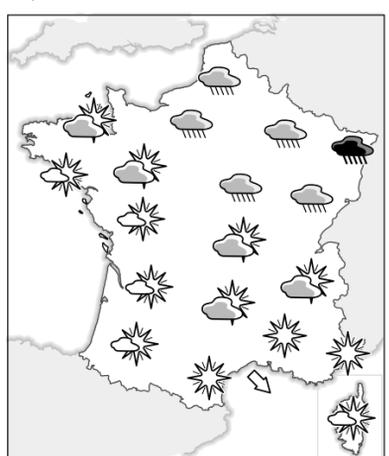
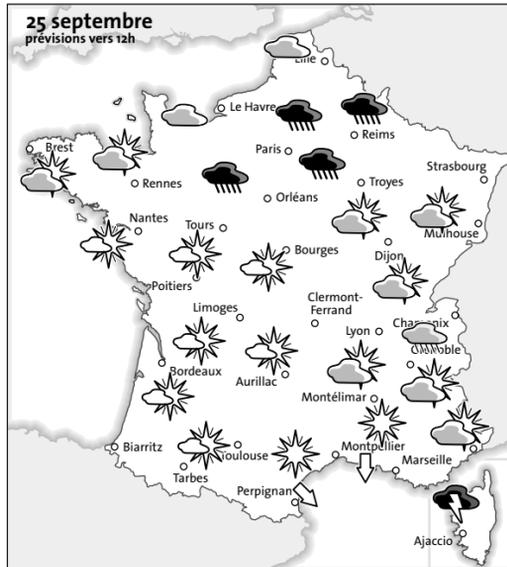
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	13/20 P	Milan	6/19 S
Biarritz	8/18 S	Moscou	10/19 S
Bordeaux	7/18 S	Munich	0/11 S
Bourges	3/14 S	Naples	3/8 P
Brest	8/18 N	Nantes	16/21 P
Caen	10/15 C	Oslo	4/11 C
Cherbourg	10/15 C	Palma de M.	13/21 P
Clermont-F.	2/13 S	Prague	5/7 P
Dijon	5/14 N	Rome	15/20 N
Grenoble	7/12 N	Séville	19/22 C
Lille	7/15 C	Sofia	12/23 S
Limoges	4/13 S	St-Petersb.	7/10 P
Lyon	6/13 N	Stockholm	1/11 N
Marseille	9/17 S	Ténérife	22/27 S
Nancy	3/12 P	Varsovie	3/14 C
Nantes	5/19 N	Venise	11/17 P
Nice	14/18 S	Vienne	9/13 C
Paris	4/15 P		
Pau	4/18 S		
Perpignan	11/20 S		
Rennes	6/17 N		
St-Etienne	4/12 N		
Strasbourg	4/13 C		
Toulouse	7/19 S		
Tours	4/16 N		

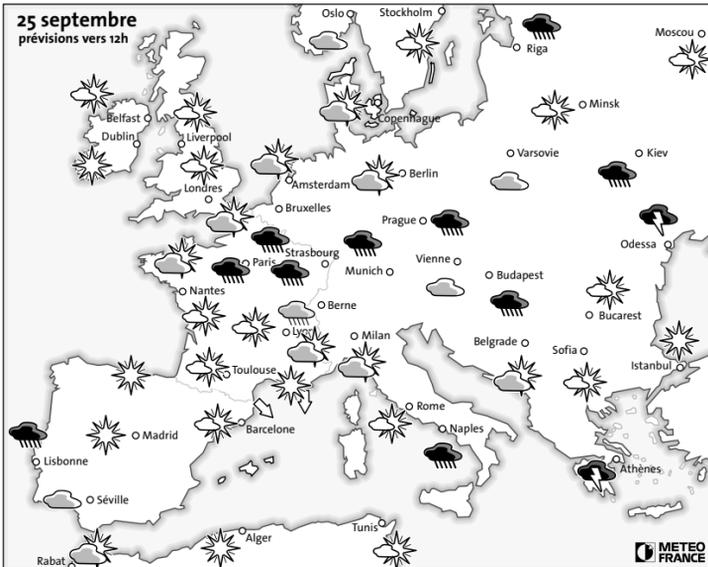
AMÉRIQUES			
Brasilia	13/27 S	New York	17/24 C
Buenos Aires	14/23 S	San Francisco	14/22 S
Caracas	27/32 P	Santiago Ch.	9/22 S
Chicago	7/21 S	Toronto	10/21 S
Lima	15/19 S	Washington DC	17/25 C
Los Angeles	17/24 S		
Mexico	10/21 S		
Montréal	10/20 S		
New York	17/24 C		
San Francisco	14/22 S		
Santiago Ch.	9/22 S		
Toronto	10/21 S		
Washington DC	17/25 C		

AFRIQUE			
Alger	18/27 S	Kinshasa	23/27 P
Dakar	27/29 S	Le Caire	21/33 S
Nairobi	13/25 S	Pretoria	17/31 S
Rabat	17/25 N	Tunis	20/25 N

ASIE-OCÉANIE			
Bangkok	26/28 P	New Delhi	23/33 S
Beyrouth	23/29 S	Pékin	15/29 S
Bombay	25/31 P	Séoul	15/25 C
Djakarta	25/33 S	Singapour	26/30 P
Dubaï	28/38 S	Sydney	17/25 S
Hanoi	23/33 S	Tokyo	15/24 S
Hongkong	23/24 P		
Jérusalem	14/28 S		
Kiev	5/9 P		
Lisbonne	19/21 P		
Liverpool	6/16 S		
Londres	10/17 S		
Luxembourg	6/10 P		



PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE

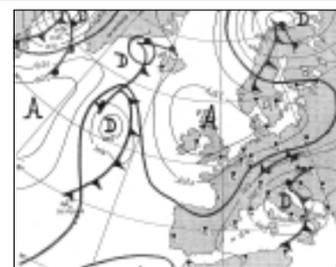


Vent de folie tous les mercredis sur airfrance.com

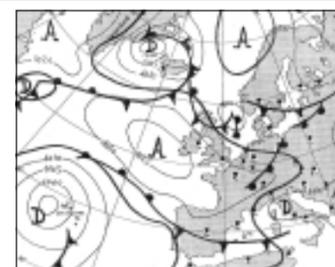
Les Coup de Cœur : chaque mercredi des vols à prix exceptionnels. AIR FRANCE

Valables en France métropolitaine.

**Judi 26 septembre :** Le ciel sera nuageux sur de nombreuses régions. Quelques averses se déclencheront sur un grand quart nord-est. Seules les régions méditerranéennes et le Sud-Ouest profiteront du soleil. Les températures seront fraîches.



SITUATION LE 24 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

## Grâce au mécénat de compétences, des salariés effectuent des missions solidaires



**PRATIQUE**  
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

« **LE MÊME MÉTIER, AUTREMENT** » : empruntée à Mathieu Pestel, consultant chez Eurogroup Consulting, cette formule résume la spécificité du mécénat de compétences. Comme à l'habitude, le salarié voit son temps et son savoir-faire rémunérés par l'entreprise qui l'emploie. Mais celle-ci met gracieusement les compétences de ses collaborateurs volontaires à la disposition d'un tiers. Il s'agit généralement d'une association, mais ce peut être une institution culturelle ou scientifique publique, une PME innovante, un chercheur indépendant. Quel que soit leur statut et leur champ d'intervention (social, environnemental, technologique, etc.), les bénéficiaires de ce mécénat actif sont ainsi épaulés en raison de l'intérêt que présente leur projet pour la collectivité.

« Aider ceux qui aident les autres et ne pourraient pas se payer nos services » : tel est, explique Mathieu Pestel, le sens de la démarche initiée depuis peu dans son groupe, qui compte environ 350 collaborateurs en France. Lancée par une poignée d'entre eux, désireux de marier engagement civique et possibilité d'exprimer leurs talents dans un environnement nouveau, l'idée a rencontré un écho très favorable parmi leurs collègues, comme au niveau de la direction.

Une première mission de trois mois, pour laquelle une centaine de consultants s'étaient portés

**Contacts**

- **Admical**, 16, rue Girardon, 75018 Paris ; tél. : 01-42-55-20-01. Site Internet : [www.admical.org](http://www.admical.org)
- **Association Développement et emploi**, 10, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris ; tél. : 01-43-46-28-28. Site : [www.developpementetemploi.com](http://www.developpementetemploi.com)
- **Fondation de France**,

volontaires, a été réalisée au printemps. Choisis en fonction de leurs compétences et de la disponibilité requises par le projet retenu, les trois élus (deux à mi-temps, le troisième à quart-temps) ont travaillé avec une association logeant des personnes très démunies, qui connaissait une crise de croissance. Une expérience jugée, de part et d'autre, très formatrice : acquisition de connaissances dans le domaine de l'immobilier social pour Ludovic Legendre, manager de l'opération, apprentissage de méthodes pour mieux sérier et servir ses priorités, du côté de Jean-Pierre Tourbin,

directeur de l'association, qui apprécie d'avoir pu se réorganiser « sans perdre son âme ».

Venue des pays anglo-saxons, cette forme innovante de mécénat se développe en France depuis une petite dizaine d'années, précise Jean-Marc Pautras, adjoint au délégué général de l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial). Elle répond aux importants besoins de professionnalisation des associations, et n'est pas dépourvue d'intérêt pour les entrepreneurs qui peuvent escompter des retombées positives.

Outre le gratifiant « supplément de sens » ainsi conféré à ses métiers, une entreprise qui œuvre au service de la collectivité bénéficie d'une aura citoyenne favorable à l'établissement de bonnes relations avec son environnement. « En touchant d'autres publics qui échappent à leurs sphères de connaissance et d'influence traditionnelles, les entreprises peuvent également identifier et développer

de nouveaux marchés », ajoute Gerse de Gaudemar, qui, au sein de l'association Développement et Emploi, promeut de tels partenariats.

### Cette forme innovante de soutien se développe en France depuis une petite dizaine d'années

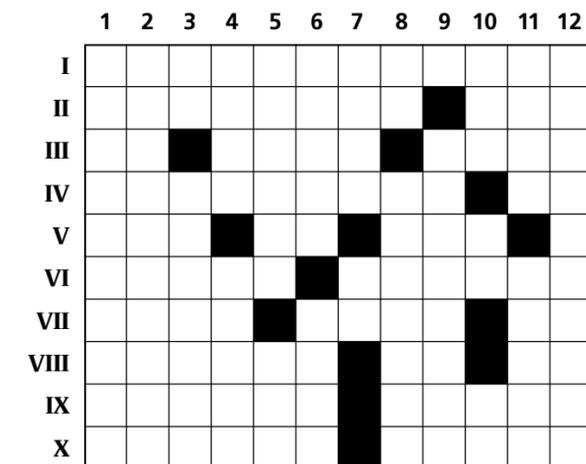
riats. Mais c'est surtout en interne, soulignent les observateurs, que l'intérêt est le plus net. Levier fort de motivation et d'épanouissement individuel et professionnel des salariés, cette stratégie de mobilisation collective autour de valeurs non économiques fidélise les personnels et favorise le recrutement de candidats « à hauts potentiels ».

C'est pourquoi nombre d'entreprises sont réticentes à médiatiser leurs initiatives en la matière, craignant de leur donner une allure marketing qui en dénaturerait l'esprit aux yeux des salariés, et d'échouer ainsi à les impliquer. Chez Ford France, par exemple, où les collaborateurs volontaires pour participer à une action de solidarité se voient allouer un crédit d'environ seize heures par an, on évite de donner toute publicité à l'affaire. Le cas échéant, on évite de diffuser l'information à l'intérieur de l'entreprise. Ainsi à la Caisse des dépôts et consignations, l'un des principaux mécènes en la matière, le nouvel accord-cadre, conclu fin juillet, s'efforce de limiter les vocations pour ce qui constitue une spécialité maison : la possibilité de partir deux ans, à temps complet, exercer ses compétences dans une association, tout en restant rémunéré par l'établissement.

Caroline Helfter

**MOTS CROISÉS**

PROBLÈME N° 02 - 228

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)**HORIZONTALEMENT**

I. Qui devrait faire progresser les ventes. - II. Ne fera rien progresser du tout. Grecque. - III. D'un auxiliaire. Réplique européenne. Espèce. - IV. Elle est jaune, ses poils sont laineux et elle ne vole pas. Gros paresseux. - V. Station fermée. Préposition. Plus solide quand il est brisé. - VI. Invités. Libérez-la pour vous libérer. - VII. Les murs leur don-

nent la parole. Relie la Belgique à la France. Personnel. - VIII. Corbeille d'argent. La valeur du silence. Démonstratif. - IX. Très léger. Organisation en tête. - X. Un grand de la mondialisation alimentaire. Les plus beaux sont protégés.

**VERTICALEMENT**

1. Le droit d'être le premier. - 2. Qui assure le minimum vital. -

3. Affirmation du Sud. Mises debout. - 4. Faire du neuf. Tordue et renversé. - 5. L'appétitif ou en salade. Coule à Strasbourg. - 6. Le nez dans le milieu. Plutôt salée. - 7. A creuser si elle est bonne. Mesure chez Mao. - 8. Points opposés. Celles du plus fort sont rarement les meilleures. - 9. Lâcherai tout. - 10. Bien arrivée. Romains. Doubles en tête. - 11. Gros fumeur. Impose. - 12. Bien développé en feuilles.

Philippe Dupuis

**SOLUTION DU N° 02 - 227****Horizontalement**

I. Restaurateur. - II. Epargne. Erre. - III. Galeries. Sic. - IV. Ruiné. Liteau. - V. Al. Tenues. GR. - VI. Tenir. Egalé. - VII. Tête. Osera. - VIII. Is. Moi. Ricin. - IX. Aérée. Ni. - X. Rosse. Bresle.

**Verticalement**

1. Regrattier. - 2. Epaulées. - 3. Sali. Nt. As. - 4. Trentièmes. - 5. Agréer. Ore. - 6. Uni. Oie. - 7. Réélues. Eb. - 8. Siège. - 9. Té. Tsarine. - 10. Erse. Lacis. - 11. Uriage. - 12. Récurrente.

**SCRABBLE®**

PROBLÈME N° 296

## Le suivisme des visnuites

Partie messine.

**1. Tirage : BEEIGLU**

a) Trouvez un mot de huit lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

**Tirage suivant : EINO LTZ**

b) Sans scrabblé, trouvez un mot qui rapporte 74 points.

c) Trouvez un huit-lettres et écrivez sur la grille (il est donné ci-dessous).

Solution de a) : bigleuse, 3 B, 76.

**Tirage suivant : EEFFIOSS**

d) En 3 endroits différents, placez trois huit-lettres différents.

Solution de c) : entoilez, 8 H, 104 (l'anagramme entôliez rapporte autant).

**Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

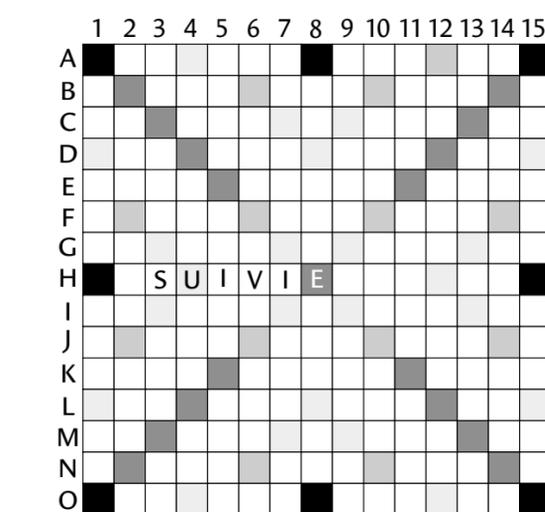
e) E E M R S T Y. Trouvez un sept-lettres. Ce tirage s'appuie sur les trois lettres de HAL. Trouvez les trois huit-lettres.

**Solutions dans Le Monde du 2 octobre.**

**Solutions du problème paru dans Le Monde du 18 septembre.**

a) NABOTES, 2 G, 86, en collante contre REBUSES et faisant ABLUTIONS.

b) SNOBATES, L 3, 72 - BAN-TOUES, 5 C, 70 - EBATTONS, 6 E, 68 ou l'anagramme SABOTENT - BAS-



TONNE, 9 C, 65, ou les anagrammes BATONNES et BETONNAS - BOTANISE, 7 C, 65, ou les anagrammes OBTENAI et ANTEBOIS, bague de bois - BARETONS, berrisons, F 1, 64 ou les anagrammes BARONETS et BORNATES - BESOGNAT, E 5, 94 - BATELONS, A 5, 83 ou les anagram-

mes NOTABLES et ETABLONS - EMBATONS, C 8, 72.

c) SOUVINS - SUIVISME - SUIVITE - VEINURES - VAURIENS - VINEUSE - UNITIVES et VISNUITE, adepte de Visnu, divinité hindouiste.

Michel Charlemagne

Le *Pianiste*, de Roman Polanski • En adaptant les mémoires de Wladyslaw Szpilman, qui échappa à l'écrasement du ghetto de Varsovie, le cinéaste évoque des épisodes de son enfance. Mais cette implication personnelle est masquée par le recours à des figures éprouvées du genre historique

# Une autobiographie en forme d'énigme

LA PREMIÈRE SÉQUENCE est sans doute la plus belle du film. A Varsovie, dans un studio de radio, un homme joue Chopin. Des déflagrations se rapprochent, soufflent les fenêtres, dévastent la cabine des preneurs de son. L'homme continue de jouer, refuse de suivre les techniciens qui s'enfuient. Jusqu'à ce que la vitre qui isole le studio se brise vers l'intérieur. Sous forme d'éclats de verre, la réalité coupe la musique et l'homme est précipité dans le monde.

*Le Pianiste* est tiré des mémoires du pianiste polonais Wladyslaw Szpilman, qui fut le seul de sa famille à survivre au génocide des juifs d'Europe par l'Allemagne nazie. La narration de cette histoire obéit aux principes du cinéma de spectacle le plus traditionnel : scénario essentiellement linéaire, recours aux acteurs professionnels, construction de décors, rassemblement de foules de figurants. Dans la première partie du *Pianiste*, qui se termine par la déportation de la famille Szpilman vers les camps d'extermination, ces instruments servent à l'énonciation d'un épisode historique : la concentration des juifs de la ville dans le ghetto de Varsovie, la montée de la barbarie, des tracasseries initiales au crime final.

Pendant cette première partie, une heure de cinéma – deux années d'histoire, de 1940 à 1942, qui mènent les juifs de Pologne au génocide –, Roman Polanski esquisse un corps de principes, cinématographiques et historiques, qui le guident dans cette périlleuse entreprise. Jamais le sort du musicien et des siens n'est présenté comme exceptionnel ; au contraire de Spielberg qui, dans *La Liste de Schindler*, jetait de mignonnes victimes dans les griffes d'atrocités criminelles pour

mieux révéler, Polanski met en scène avec minutie et lucidité l'emprise des bourreaux sur une communauté. Lorsqu'un groupe de soldats allemands massacre les occupants d'un appartement voisin de celui des Szpilman, le jeu des regards, la distance – la largeur d'une rue – maintenue entre la caméra et le crime commis disent clairement ce que cette phase-là de l'horreur avait à la fois de systématique et d'aléatoire.

Ce principe cinématographique se double d'une perspective historique : le ghetto de Varsovie, comme le montre Polanski, est un lieu sans Dieu, sans lieux ni objets de culte, sans religieux ni croyants (on entend un homme crier qu'il a perdu la foi). C'est aussi un lieu sans autre culture que la culture polonaise. A l'écran, les principaux personnages parlent anglais. Mais, au contraire d'*Amen*, de Costa Gavras, dans lequel l'anglais, modulé d'accents nationaux, était partagé par tous les personnages allemands, italiens, américains ou polonais, ici, seuls les personnages de nationalité polonaise, juifs ou non, le parlent.

Les Allemands, et, plus tard dans le film, les Russes, parlent leur propre langue. On en déduit que l'anglais est ici une représentation du polonais, sans que jamais soit évoquée l'existence de l'autre langue des juifs de Pologne, le yiddish. Enfin, à partir de l'internement des juifs dans le ghetto, les personnages polonais non juifs disparaissent du récit, laissant la place à la mise en scène d'un face-à-face entre l'appareil nazi et une communauté travaillée d'un côté par des résistants inefficaces et de l'autre par des collaborateurs issus de ses rangs.

Deux des films les plus célèbres et les plus accomplis de Polanski

racontent comment des individus qui croyaient occuper une place confortable dans leur groupe se voient brusquement assigner un statut qui change radicalement leur identité, remet en question leur appartenance et finalement les met en danger de mort. La jeune mère de *Rosemary's Baby* et le locataire du film du même titre plongent dans l'horreur sans jamais avoir de prise sur les forces qui les vouent à l'enfer.

#### DESCENTE AUX ENFERS

La première partie du *Pianiste* constitue une espèce de matrice de cette descente aux enfers. Ici, ce n'est pas un personnage mais toute une communauté qui se voit dépouillée de sa dignité, puis de son humanité et enfin de sa vie. Mais cette appartenance du film *Le Pianiste* à l'univers de Roman Polanski est la plupart du temps masquée par le décorum du cinéma à grand spectacle. A voir ce film-là, il est impossible d'imaginer que son réalisateur fut un inventeur de formes, un dynamiteur de conventions.

Adrien Brody, acteur principal du film

## « Pour Szpilman, Polanski voulait un gentleman »

Pour quelles raisons Roman Polanski vous a-t-il proposé le rôle de Wladyslaw Szpilman ?

Roman Polanski tenait à engager à l'origine un acteur inconnu. Il n'a jamais pu le trouver. Il s'est finalement tourné vers moi, même s'il ne voulait pas au départ d'un acteur américain, et voulait s'assurer de mon implication dans le personnage et de ma sensibilité. Il m'avait vu dans *Harrison's Flowers*, d'Elie Chouraqui. Il avait également découvert, par l'intermédiaire de son directeur de casting, *Liberty Heights*, de Barry Levinson. J'y interprétais un type bien, avec beaucoup de principes, et Polanski voyait précisément Szpilman comme quelqu'un qui se conduit comme un gentleman.

Comment vous êtes-vous préparé au rôle ?

J'ai commencé un régime où j'ai perdu une dizaine de kilos. J'ai appris à jouer du piano. Polanski tenait absolument à ce que je ne sois pas doublé pour ces scènes. Il a également voulu que je voie certains films, dont plusieurs documentaires dont je ne tiens pas à

A la moitié du film, l'Histoire cède la place à une histoire. Au moment où les siens montent dans les wagons à bestiaux, Szpilman est sauvé, arraché à la foule par un de ces policiers juifs qui assurent le bon ordre de l'évacuation des habitants du ghetto. Commence alors le récit de sa survie, de l'hiver 1942-1943 à l'arrivée des troupes russes. Le pianiste n'est pas un héros. Il quitte le ghetto à la veille de l'insurrection, qu'il contemple de la lucarne de la chambre où il se cache, et vit de la charité d'amis polonais jusqu'au soulèvement de Varsovie, quelques mois après l'écrasement des insurgés du ghetto. Il erre alors dans les ruines, mû par la seule nécessité de survivre au froid, à la faim et aux troupes allemandes, jusqu'à ce que, dans les derniers mois, un officier de la Wehrmacht lui offre sa protection.

En même temps que l'histoire de Szpilman devient un destin individuel, Polanski et son scénariste, le dramaturge britannique Ronald Harwood, sacrifient aux rituels du

genre historique : personnages emblématiques, tirades explicatives. C'est une Polonaise qui, en un petit discours bien senti, fait la leçon au pianiste qui se demande à quoi sert le sacrifice des insurgés du ghetto. La confrontation entre l'artiste et le soldat allemand renvoie aux clichés qui fleurissaient à l'écran, quinze ou vingt ans après la fin de la guerre, sur les trésors d'humanité qui pouvaient se dissimuler sous l'uniforme vert-de-gris. Les quelques scènes qui séparent la libération de l'épilogue montrent un citoyen polonais retournant au sein de la communauté nationale, jusqu'à recouvrer toute sa gloire d'artiste.

Là encore, le recours à des figures éprouvées masque une implication personnelle profonde : des épisodes entiers du *Pianiste* – la construction du mur du ghetto vue de la fenêtre de l'appartement, le milicien qui dit à Szpilman « ne cours pas » au moment où il échappe à la déportation – sont relatés terme à terme, dans l'autobiographie de Polanski

(parue en 1984), enfant juif du ghetto de Cracovie dont la mère n'est jamais revenue de la déportation. Seul le travail d'Adrien Brody qui, très sagement, très justement, limite son registre à la peur et à la rage de survivre, permet d'entrevoir, par éclairs, la vie d'un homme pendant la catastrophe, la profondeur de la plaie, et la souffrance inextinguible qu'elle représente pour un individu qui y a survécu.

Au bout de deux heures et demie d'un film digne dans son refus presque systématique de la manipulation des émotions, mais aussi rebutant par sa réticence obstinée à tomber les masques, l'énigme reste entière. Qui saura jamais pourquoi, de l'histoire qui lui est sans doute la plus proche, Polanski a tiré l'un de ses films les moins personnels ?

Thomas Sotinel

Film franco-britannique. Avec Adrien Brody, Thomas Kretschmann, Frank Finlay. (2 h 30.)



« Il fallait me mettre dans la peau d'un homme entouré de gens qui le haïssent, et qui perd tous ceux qu'il aime », raconte Adrien Brody, qui interprète le pianiste Wladyslaw Szpilman.

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

0 892 892 892, le numéro de téléphone pour trouver le film que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

ALLOCIANE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

un jour un Arabe, une femme ou un transsexuel.

**Vous aviez passé près de six mois sur le tournage de *La Ligne rouge*, de Terrence Malick, où vous deviez tenir le rôle principal. On vous aperçoit à peine dans le montage final. Que s'est-il passé ?**

J'avais le rôle de James Jones, l'auteur de *The Thin Red Line*, dont *La Ligne rouge* est l'adaptation. Nous avons tourné le film comme ça. Puis Malick a voulu faire un film différent au montage, et il ne m'en a jamais averti. J'ai appris beaucoup de choses à cette occasion, j'ai compris que rien ne serait jamais facile et que travailler dur ne vous garantissait pas forcément de bons résultats. J'étais jeune à l'époque et je n'étais pas préparé au succès que ce film aurait pu m'apporter. *La Ligne rouge* a fait de moi un homme, comme mon personnage dans le film. Et je suis rentré chez moi dans l'indifférence, comme un soldat.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Le ministre de la culture a tranché : l'institution créée par Henri Langlois déménagera dans l'ancien centre américain. Un audit financier a aussi été commandé, et une mission d'expertise sur le patrimoine doit proposer une réforme du statut

## La Cinémathèque française ira bien à Bercy

LES AMBIGUITÉS ne sauraient être levées de façon plus claire : dans une lettre confidentielle datée du 6 septembre, le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, s'est adressé à Jean-Charles Tacchella, président de la Cinémathèque française, pour lui dire sa « conviction que les travaux du 51, rue de Bercy doivent être poursuivis » et que la Cinémathèque française « doit s'y installer ». Ce déménagement s'accompagnera, selon le ministre, d'« un abandon [des salles] de Chaillot et des Grands Boulevards dès la fin des travaux ». La lettre se conclut par trois précisions : la réaffirmation de la poursuite des travaux dans l'ex-American Center ; la mise en place d'un audit chargé d'analyser – avant fin octobre – les finances, la gestion du personnel et les processus de décision de la Cinémathèque ; la mise en place d'une mission d'expertise sur la politique patrimoniale cinématographique, confiée à Serge Toubiana.

Pour convaincre les instances dirigeantes de la Cinémathèque du bien-fondé de ces choix, le ministre avait convié à déjeuner les vingt-six membres du conseil d'administration de cette institution, lundi 23 septembre, date anniversaire de Jean-Charles Tacchella, mais surtout veille du conseil d'administration de la Cinémathèque.

### ERREMENTS POLITIQUES

M. Aillagon, qui semblait pourtant, à son arrivée au ministère, peu favorable à un déménagement rue de Bercy, a changé d'avis au vu d'un constat financier assez alarmant. Après quinze années de tergiversations et d'errements politiques – de gauche comme de droite –, l'idée d'implanter la Cinémathèque française dans le Palais de Tokyo, avec la Bibliothèque du film (BiFi), un centre de consultation d'archives et le Musée du cinéma, a été abandonnée en 1998. Peu de temps après, l'Etat a acheté, pour 23,5 millions d'euros, l'American Center, construit par l'architecte Frank Gehry, en ayant pour ambition d'y emménager le futur Palais du cinéma. Si l'idée de revendre ce lieu a été évoquée, l'état d'avancement des travaux – la salle de théâtre a été détruite – est tel qu'il reviendrait trop cher d'abandonner aujourd'hui. Cette fois-ci, le ministre n'évoque plus ni la construction du Palais du cinéma ni celle de la Maison du cinéma chère à ses prédécesseurs, mais se borne à évoquer une « grande institution consacrée au cinéma », installée dans le



Février 1968 : manifestation contre le limogage d'Henri Langlois, rue d'Ulm à Paris (au centre, Claude Chabrol).

12<sup>e</sup> arrondissement de Paris et qui sera notamment dotée de quatre salles de projection. Pour lever les craintes des administrateurs, le ministre leur a promis que la Cinémathèque garderait son identité, même en allant à Bercy.

Jusqu'à présent, le président de la Cinémathèque a toujours affirmé haut et fort qu'il n'avait aucunement l'intention de quitter les salles actuelles (Chaillot et les Grands Boulevards) – dont la fréquentation, en hausse, a atteint

110 000 spectateurs en 2001 –, même si l'institution devait déménager. Ce qui risque de susciter un réel conflit avec les pouvoirs publics, qui refuseront de financer six salles au total. M. Tacchella n'est pas non plus en position de force pour négocier avec sa tutelle. Après l'éviction du directeur général Peter Scarlet, très critiqué en interne pour son absence de politique, l'ex-directeur de la Cinémathèque de la danse, Patrick Bensard, assure l'intérim. « Personne ne voudra confier un

### TROIS QUESTIONS À ... DOMINIQUE PAÏNI

**1 Vous qui avez dirigé la Cinémathèque pendant dix ans, comment expliquez-vous les difficultés de mise en œuvre d'un musée du cinéma ?**

En 1984, j'avais proposé à plusieurs reprises l'élaboration d'un nouveau musée pour prolonger celui d'Henri Langlois, qui ne couvrait que soixante ans d'histoire du cinéma. Ces projets n'ont pas abouti pour plusieurs raisons, entre autres inhérentes au cinéma. D'un point de vue économique, une bobine ne sera jamais une œuvre d'art. Un tableau peut être montré et donc suggérer une idée de transaction, alors qu'un film, pour exister, doit être projeté. Le matériau même du film induit une autre difficulté : comment exposer du temps ? Dans l'histoire du cinéma, un art centenaire, il n'existe pas non plus de périodisation comme dans l'histoire de l'art – primitivisme, classicisme, maniérisme, modernité. La moitié de l'histoire du cinéma s'est faite du temps du muet,

c'est la raison pour laquelle un musée du cinéma doit privilégier son parcours jusqu'aux années 1920.

**2 Faut-il montrer le cinéma comme un art, une industrie, un phénomène de société ?**

L'invention même du cinéma est un fantasme positiviste. Personne ne peut connaître la date d'invention du théâtre, de la musique ou de la peinture. Les critères de présentation du cinéma peuvent effectivement être multiples (outil, objet ethnographique, anthropologique, artistique, de société...). Le cinéma a d'autres caractéristiques : c'est un art dont tout le monde estime qu'il peut en parler. Il n'existe pas une notion d'autorité scientifique des conservateurs, comme en peinture, par exemple. Enfin et surtout, c'est un art marqué par une industrie vivante. Ce qui porte le cinéma, c'est ce qui est à venir. Le souci de la tutelle a surtout été de défendre ce qui arrivera à la profession du cinéma,

grand projet à l'équipe en place », prévoit un proche du dossier.

Le Centre national de la cinématographie (CNC) – qui assure 85 % du financement de la Cinémathèque – vient ainsi de diligenter un audit, confié au cabinet KPMG, pour tenter de pallier les carences de gestion et suggérer la mise en place d'instruments de prévision financière plus affinés. Le déficit 2001 de la Cinémathèque s'est élevé à 406 000 euros, pour un chiffre d'affaires total (dont les subventions d'Etat) de 5,549 millions d'euros. Ce trou financier s'est creusé en cours d'année, sans que personne ait alerté le CNC.

Dans ce contexte déjà très cadré, la mission de l'ancien directeur des Cahiers du cinéma, Serge Toubiana, sera, selon la lettre du ministre, de réfléchir à « la mise en cohérence de la mission de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation auprès du public des fonds patrimoniaux existants ». Ce qui inclut le service des archives du film et celui du dépôt légal, ou SAF (qui dépend du CNC), la Cinémathèque française et la BiFi, ainsi que treize institutions régionales, notamment à Toulouse, Nice, Grenoble, Saint-Etienne. Le ministre lui demande d'établir un constat pour chaque institution (relations avec les ayants droit et les déposants ; dimension internationale de la politique française, aide aux cinémathèques des pays émergents, contribution à l'établisse-

ment de normes internationales en matière de conservation, d'indexation, de restauration et de numérisation des collections...).

Il devra aussi et surtout s'attacher à dresser un état des lieux sur les questions juridiques des différentes institutions, ce qui revient à poser le problème récurrent, mais très complexe, du statut actuel de la Cinémathèque. « Dans le projet actuel, le 51, rue de Bercy doit abriter le service des archives du film, la BiFi et la Cinémathèque. On me demande d'analyser si ce projet tient encore et si sa forme juridique, un groupement d'intérêt public (GIP) – dans lequel chaque institution conserve son statut actuel –, impulsée par Catherine Tasca, est ou non la forme idéale », souligne M. Toubiana. « S'agit-il ou non d'une formation de compromis ? », se demande-t-il, en soulignant que M. Aillagon a évoqué publiquement l'idée d'une transformation en EPIC (établissement public industriel et commercial).

### CRISES À RÉPÉTITION

Pour M. Toubiana, « il est urgent de changer les statuts – très IV République – de la Cinémathèque. Tous les ans, cette association loi de 1901 est soumise au bon vouloir d'une assemblée générale souveraine. Il est absurde de considérer qu'il s'agit vraiment d'une association privée puisque son financement provient à plus de 80 % de l'Etat. Depuis des années, beaucoup de gens ont une angoisse viscérale, la peur que la Cinémathèque soit nationalisée », explique-t-il.

David Kessler, directeur général du CNC, affirme que « le 51, rue de Bercy peut constituer une vraie chance pour la Cinémathèque, devenir un lieu de référence pour une grande institution patrimoniale ». Il reste plus prudent sur le nouveau statut juridique qui pourra être proposé pour la Cinémathèque, en n'excluant pas l'hypothèse d'un statut rénové d'association. D'autres institutions culturelles, comme la BiFi, la Galerie nationale du Jeu de paume, le Festival de Cannes, Unifrance, le Palais de Tokyo se satisfont de leur statut associatif. Au moment où de nouvelles cinémathèques voient le jour à Lisbonne ou à Madrid et où se crée un nouveau Musée du cinéma à Turin, Paris doit tout faire pour éviter de perdre son aura internationale. Mais une nouvelle fois depuis 1984, un gouvernement promet à cette institution, habituée aux crises à répétition, un prochain déménagement et un changement de statut.

mais non pas vraiment de créer une politique patrimoniale du cinéma.

**3 Doit-on, à votre avis, réformer le statut de la Cinémathèque française ?**

Son statut ne correspond pas à son ambition, à sa stature. Cette association loi de 1901 est soumise chaque année à la météo incertaine d'une assemblée générale. C'est comme si le sort du Louvre était soumis, comme en démocratie directe, au bon vouloir des adhérents qui ont un laissez-passer. Ce statut nie toute représentativité compétente. Les membres de l'assemblée générale, qui élisent le conseil d'administration, ne vivent pas au quotidien les questions scientifiques ou culturelles du cinéma. Il serait plus sain d'avoir au conseil davantage de membres nommés au nom de leur compétence patrimoniale.

Propos recueillis par N. V.

Nicole Vulser

### NOUVEAUX FILMS

## Arbres

**140 000 KILOMÈTRES.** C'est la distance parcourue par Sophie Bru- neau et Marc-Antoine Roudil pour mettre dans leur herbier cinématographique cette magnifique et surprenante collection d'arbres du monde entier. Les séquences de ce film se feuillettent à la manière d'un album. L'image de ces imposants et spectaculaires végétaux est accompagnée d'un commentaire dit par Michel Bouquet. Baobab de Madagascar, séquoia de Californie, dattier d'Espagne, pin séculaire des White Mountains, autant de formes qui témoignent de l'incroyable diversité de la nature, de l'étrangeté occasionnelle de ses mœurs, autant que de la manière dont ces vivants mastodontes, auxquels ce film restitue leur vivante présence, accompagnent silencieusement le destin des hommes. *Arbres* est un film ambitieux et plaisant, qui souffre toutefois un peu, entre botanique, ethnologie, anthropomorphisme et poétisation du réel, d'avoir voulu faire feu de tout bois. A déconseiller dans tous les cas aux amateurs de l'écrivain Pétrus Borel, qui, à rebours de José Bové, se demandait voici déjà deux siècles : « Qui nous délivrera des arbres verts ? »

J. M. Film de Sophie Bru- neau et Marc-Antoine Roudil. (50 min.)

## Dog Days

**DOG DAYS** combine une série de sketches à propos d'habitants d'une banlieue résidentielle. Dérision, images crues et sinistres de sexualités malheureuses, laideur des personnes et de leur comportement, mesquinerie généralisée sont les jours selon lesquels le réalisateur a choisi de montrer cet échantillon de ses contemporains. Seidl pense du mal de la petite bourgeoisie autrichienne, il est possible qu'il ait pour cela de bonnes raisons. Mais la manière de la caricaturer aussi systématiquement inspire vite le doute sur les qualités de celui qui regarde ainsi le monde et sur sa légitimité à le juger. Il existe en Autriche, du théâtre à la littérature en passant par les arts plastiques, une vaste tradition d'expressionnisme radical et noir. La manière dont Seidl transpose cette tradition à l'écran montre que le cinéma fonctionne différemment : la morgue de la mise en scène, méprisante et manipulatrice, suscite les pires doutes sur un dispositif qui vise à inspirer au spectateur le désir d'éliminer ces êtres veules, stupides et avides. Est-ce bien de leur côté que se trouve le fascisme, ou plutôt dans ce mécanisme même de représentation ?

Jean-Michel Frodon Film autrichien d'Ulrich Seidl. Avec Maria Hofstätter, Victor Hennemann, Georg Friedrich, Christine Jirku. (2 heures.)

## Un nouveau statut peut mettre en péril le dépôt des films

CERTAINS DÉPOSANTS seront toujours réticents à confier des films à la Cinémathèque française si elle devient publique : David Kessler, directeur général du centre national de la cinématographie (CNC), résume ainsi toute la problématique d'une éventuelle modification du statut de la Cinémathèque française. En France, le dépôt légal obligatoire des films (sauf pour les films étrangers sortis en France à moins de six copies) doit être effectué pour tous les longs et courts métrages auprès du service des archives du film (SAF). Cette institution publique, qui dépend du CNC, compte près de 70 000 films, dont un quart sur support nitrate.

Par ailleurs, sans y être obligés, des producteurs ou des distributeurs peuvent aussi confier une copie de film à la Cinémathèque, qui a toujours un statut d'association loi de 1901, donc d'institution privée. Il s'agit alors de dépôts volontaires. En 2001, 2 641 films y ont été déposés (ce qui porte à près de 35 000 le nombre de titres de l'institution), une bonne partie venant des grands déposants traditionnels (Pathé, Alive, Warner Bros, UFD...) mais aussi, ce qui confirme une tendance amorcée l'année précédente, de jeunes producteurs et distributeurs français comme Euripide, Diaphana, Magouric,

Dacia Films, ou venant encore d'auteurs de films expérimentaux, comme Gérard Courant ou Ode Bitton. « Je ne sais pas si je continuerai à déposer mes films à la Cinémathèque si son statut change », indique au Monde le réalisateur Jean-Claude Biette. De nombreux metteurs en scène, producteurs, ayants droit, ou encore les studios américains, pourraient se poser la même question et considérer qu'il s'agirait d'un double emploi avec le SAF.

### LEADERS MONDIAUX

Selon Boris Todorovitch, directeur des actions patrimoniales du CNC, les missions fondamentales du SAF sont, à peu près comme celles de la Cinémathèque, la collecte et l'enrichissement des collections ; la restauration, la conservation et la valorisation du patrimoine cinématographique. Initié en 1991, le plan de restauration des films anciens a permis de sauvegarder des centaines de longs métrages. « Nous sommes leaders mondiaux dans ces domaines », explique Boris Todorovitch. Aujourd'hui, un million de bobines (du SAF, de la Cinémathèque et de laboratoires privés) sont conservées dans des locaux gigantesques à Bois-d'Arcy et au Fort de Saint-Cyr. « Les normes de conservation

évoluent », dit M. Todorovitch. Si les films nitrate – en pellicule inflammable – sont conservés à 12 degrés et dans des conditions d'hygrométrie draconiennes, les normes de conservation des films évoluent et deviennent plus strictes. Depuis peu, certains films acétate subissent parfois des dégradations chimiques et « le syndrome du vinaigre » risque de les détruire. L'acidité de chaque bobine est donc désormais testée et le film fait l'objet d'un traitement particulier si besoin.

C'est pour éviter de prendre tout risque sur la dégradation de leurs films que Danièle Huillet et Jean-Marie Straub déposent également un double de chaque copie de film aux services des archives en Allemagne où les normes de conservation sont encore différentes. Au SAF, « nous avons près de 100 % des longs métrages – assez peu de producteurs ne déposent pas –, ce qui n'est pas le cas pour les courts métrages », explique M. Todorovitch. Les ayants droit signent généralement une convention de dépôt de cinq ans pendant lesquels le CNC s'engage à conserver le film, éventuellement à le restaurer, mais à ne l'utiliser que dans le cadre d'un accord avec le déposant.

N. V.

DU 18 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

SALLE ROLAND TOPOR

# CONCOURS DE MISS KNIFE

D'OLIVIER PY

AVEC MISS KNIFE, JEAN-YVES RIVAUD (PIANO), MATTHIEU DALLE (CONTREBASSE)

Mairie de Paris

Le Monde

Télérama

Théâtre du Rond-Point 2bis, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris

01 44 95 98 21 / 10 - www.theatredurondpoint.fr

La mémoire dans la peau, de Doug Liman • Une adaptation du roman de Robert Ludlum qui prouve que le cinéma de divertissement n'est pas nécessairement abrutissant

## Distraction hollywoodienne dans les rues de Paris et de Zurich



D.R.

Matt Damon dans une histoire d'espionnage qui rend hommage à Paris..., même si une poursuite automobile met la place Vendôme à quelques tours de roue du front de Seine.

ON CROYAIT la fusion entre la Central Intelligence Agency et la Motion Pictures Association consommée. Les studios hollywoodiens se sont faits sergents recruteurs pour Langley. Rejoignez la CIA et sauvez le monde (moins Baltimore), dit Ben Affleck dans *La Somme de toutes les peurs*. On croyait aussi qu'il était obligatoire de laisser son cerveau au vestiaire avant de voir un film américain, à moins qu'il ne prétende concourir à l'Oscar. Mais *La Mémoire dans la peau* réfute ces deux préjugés d'un coup, c'est énorme, surtout pour un film qui n'a d'autre qualité que de distraire deux heures durant.

Il y est donc question de CIA. Au quartier général de Lan-

gley, un bureaucrate sans scrupule (Chris Cooper) s'efforce de retrouver un agent qui a échoué à assassiner un dirigeant africain gênant pour les Etats-Unis. Au large des côtes italiennes, un homme (Matt Damon) inconscient est recueilli par des pêcheurs. Amnésique, il fait preuve de talents singuliers pour le combat au corps à corps et les langues européennes. Sous sa peau, on trouve un numéro de compte bancaire suisse.

Une fois passé par Zurich, l'homme a un nom - Jason Bourne -, de l'argent et la CIA aux trousses. On aura reconnu la trame du roman de Robert Ludlum dont s'inspirent par la suite les créateurs de la bande dessinée *XIII*. Dans la petite rue de Zurich qui donne sur

l'échelle d'incendie de l'ambassade des Etats-Unis, Bourne rencontre Marie (Franka Potente), une jeune fille sans attaches qui accepte de le mener jusqu'à Paris pour la somme de 200 000 dollars.

### TOURISME À PARIS

Cet arrangement permet de respecter une belle tradition du film d'espionnage, de *Charade* à *Topaz*, le tourisme parisien. La capitale est filmée avec des égards attendrissants, bien qu'une poursuite automobile un peu chaotique mette la place Vendôme à quelques tours de roue du front de Seine. Ce souci du paysage, de l'environnement, n'est pas seulement pour faire joli. A Paris, il se passe quelque chose entre

Bourne et Marie, qui relève presque de l'étude de caractère, tellement plus convaincante quand elle se pare d'un vernis européen.

L'amnésique tente désespérément de sortir de son ancien avatar : il veut abandonner sa petite affaire d'assassinats en série, ce qui amène ses employeurs à le condamner à mort. Avec son visage d'acteur rompu aux techniques américaines couvre bientôt de multiples signes, tous lisibles, tous énoncés avec assez de retenue pour que le spectateur se sente intelligent.

En face, Franka Potente est plus naturelle. Peut-être parce qu'elle est elle-même une jeune actrice allemande plongée, après le succès américain de *Cours Lola, cours*, dans le bain hollywoodien, elle donne une interprétation très convaincante de l'horreur qui la saisit face à la révélation de l'emprise américaine sur le monde. On remarquera au passage qu'au cinéma, plus la CIA est nuisible, plus elle est compétente. Alors que, dans *La Somme de toutes les peurs*, le directeur de l'Agence ne pouvait être prévenu de l'imminence d'une attaque nucléaire sur les Etats-Unis faute d'une sonnerie de téléphone mobile assez puissante, ici, un obscur bureaucrate réussit à obtenir la biographie d'une citoyenne allemande en quelques minutes.

Il ne faut toutefois pas surcharger *La Mémoire dans la peau* d'interprétations politiques. Doug Liman, le réalisateur, se soucie surtout de clarté narrative, de cohérence cinématographique. Au montage stroboscopique qui sert aujourd'hui de substitut à la mise en scène de l'action, il préfère les figures éprouvées - le héros suspendu par le bout des doigts à une corniche au-dessus du vide, un duel à l'arme à feu dans de hautes herbes -, qu'il réussit avec grâce, jusqu'à faire croire que Hollywood, comme au temps des *Trois Jours du Condor*, est encore capable de retourner la CIA pour en faire un instrument de pure distraction.

T. S.

Film américain. Avec Matt Damon, Franka Potente, Chris Cooper, Julia Stiles. (1 h 58.)

Corto Maltese, la cour secrète des arcanes •

Un dessin animé de Pascal Morelli

## Du danger de remplir les blancs laissés par Hugo Pratt

LA DISTANCE est si grande qu'elle sépare l'œuvre d'Hugo Pratt du cinéma qu'il faut une foi ardente pour tenter de la franchir. Cette foi suffit à sauver *Corto Maltese, la cour secrète des arcanes*, le film d'animation de Pascal Morelli, de l'indignité. Elle ne lui évite pourtant pas l'échec. Adapté de *Corto Maltese en Sibérie*, le scénario méandre de Shanghai à Venise, via les steppes infinies de l'Extrême-Orient russe en voie, à ce moment de l'histoire, de soviétisation.

On verra donc une attaque de jonque en mer de Chine, une bataille de trains blindés, des seigneurs de la guerre de toutes dénominations - politiques, ethniques et religieuses. Et Corto Maltese, marin patriote dont le compagnon d'aventures à la loyauté incertaine porte le nom et le visage de Raspoutine.

Il n'y a pas de tromperie, ces éléments sont bien ceux qui constituent le récit imaginé par Hugo Pratt. Et pourtant quelque chose s'est perdu, et cette perte procède non pas d'une soustraction, mais d'une addition. L'auteur vénitien était un maître du blanc : blancs les décors, blancs souvent les bulles qui s'échappaient de la bouche des personnages pour ne livrer que des bribes énigmatiques, à rebours de ces interminables phylactères de la bande dessinée belge qui ne laissaient planer aucun mystère sur les tenants et aboutissants des faits et gestes des personnages. En ouvrant ces espaces à l'intérieur des cases, Pratt libérait son récit, permettait à un moyen d'expression souvent univoque d'accéder à l'ambivalence, avec, pour guide, Joseph Conrad - lui-même responsable d'innombrables échecs et contresens lorsqu'on a tenté de s'emparer de son œuvre pour la porter à l'écran.

### UN CORTO FIGURINE

L'animation n'était sans doute pas la meilleure arme pour relever le défi d'une adaptation de Corto à l'écran. Aussi spectaculaires, aussi sympathiques que les films aient été, les tentatives de longs métrages de dessin animé dramatique n'ont jamais réussi. On sent bien, en voyant *Corto Maltese*, que Pascal Morelli était animé du souci d'éviter les écueils qui ont fait chavirer ses prédécesseurs. Ce qui fait un film soucieux, parcouru de préoccupations.

T. S.

Film d'animation français. Avec les voix de Richard Berry, Marie Trintignant, Patrick Bouchitey. (1 h 32.)



Le scénario est adapté de « Corto Maltese en Sibérie ».

Berry, qui sied mal au charme apatride de Corto, ou bien séduit par le timbre de Marie Trintignant. Mais, à l'écran, les silhouettes ont les mouvements ondulatoires de ces créatures génériques qui peuplent les après-midi des enfants de la planète. Et ces êtres à deux dimensions sont furieusement bavards. Non qu'ils soient inintéressants : à condition de faire très attention, on apprendra beaucoup sur la période - les aventures de la Légion tchèque, les débuts de l'intervention américaine dans la région... Mais cette volonté documentaire n'arrive pas à masquer l'absence de l'invité principal, Corto Maltese, l'un des plus beaux personnages de fiction de ces dernières décennies, ici réduit à l'état de figurine.

### LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Blanche	1	279 825	496	↔	279 825
2	Les Sentiers de la perdition	2	170 887	418	↔ - 36 %	491 759
3	K-19 : le piège des profondeurs	1	143 801	442	↔	143 801
4	Etre et avoir	4	126 804	278	↔ + 6 %	641 929
5	Simone	1	109 495	211	↔	109 495
6	Plus jamais	1	96 895	354	↔	96 895
7	Photo Obsession	1	84 904	101	↔	84 904
8	L'Adversaire	4	80 592	439	↔ - 35 %	919 978
9	Men in Black 2	7	71 453	308	↔ - 33 %	4 551 248
10	Peter Pan, retour au pays...	6	69 594	445	↔ - 11 %	1 305 385

AP : Avant-première

\* Estimation

Dans un contexte très déprimé où aucun film ne tire son épingle du jeu, *Blanche* arrive sans gloire en tête du classement, avec un score faible qui doit tout à l'énorme combinaison de salles imposée par son distributeur Europa. Les autres nouveautés de la semaine commencent encore plus mal. *K-19 : le piège des profondeurs*, *Simone* et *Plus jamais* montrent que la présence d'une star comme Harrison Ford, Al Pacino ou Jennifer Lopez n'assure plus aujourd'hui un démarrage honorable. Ce sont des films bénéficiant d'une distribution plus ciblée et d'une exposition moins vaste, qui se démarquent au classement. *Photo Obsession*, avec un Robin Williams à contre-emploi, affiche la meilleure moyenne de spectateurs par écran. *Ten*, le nouveau film d'Abbas Kiarostami, arrive en seizième position du classement avec 25 000 spectateurs et une moyenne acceptable de 490 entrées par écran. *Etre et avoir* demeure finalement le seul succès du classement, consolidant sa position semaine après semaine. Sa fréquentation augmente de 6 %.

Source : Ecran Total

(1) Période du 18 au 22 septembre inclus

# Le Monde

le train de l'emploi  
Le Monde

**Bac + 2/3**

**Votre avenir professionnel est dans le Train de l'Emploi**

**Du 23 septembre au 4 octobre,**  
montez dans le Train de l'Emploi organisé par *Le Monde*.  
A bord, des entreprises vous proposent des milliers d'offres d'emploi.  
Jeune diplômé ou déjà riche de quelques années d'expérience, ne manquez pas cette correspondance dans dix villes de France.  
Inscrivez-vous dès maintenant.

Inscription obligatoire [www.emploi.lemonde.fr](http://www.emploi.lemonde.fr)

AIRBUS  
APSYS  
ARMEE DE L'AIR  
ARMEE DE TERRE  
ASTRIUM  
BOMBARDIER TRANSPORT  
BUREAU VERITAS  
CASINO CAFETERIA  
CASTORAMA  
CCF  
CIMPA  
CREDIT AGRICOLE  
CREDIT LYONNAIS  
DISTRIBUTION GROUPE CASINO FRANCE  
EADS  
EASYDIS  
EUROCOPTER  
FRANCE QUICK SA  
GENDARMERIE NATIONALE  
GROUPE BANQUES POPULAIRES  
LAUNCH VEHICLES  
LEROY MERLIN  
LYRECO  
MARINE NATIONALE  
MINISTÈRE DE LA DEFENSE  
SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES  
TNT EXPRESS FRANCE

Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la Société des Trains Exposition

## Plus jamais

PLUTÔT spécialisé dans le thriller, Michael Apted, transfuge britannique au royaume d'Hollywood depuis les années 1980, n'a non seulement jamais particulièrement relevé le genre, mais peut se vanter d'avoir signé, avec *Plus jamais*, l'un de ses avatars les plus ineptes. L'héroïne du film, nommée Slim et interprétée par la belle Jennifer Lopez, y a épousé un homme qui se révèle au bout de quelques années (dix minutes dans le film) une brute sadique et un criminel en puissance. La fuite de Slim du foyer conjugal, en compagnie de sa fillette et son mari aux trousses, est l'occasion pour le réalisateur de filer une trame narrative d'autant plus indigente (instrumentalisation des personnages secondaires, hasards scénarisés à la truelle, clichés en série...) qu'elle n'a d'autre but que d'aboutir à une apologie de l'autodéfense - Jennifer Lopez subissant inopinément un entraînement à la *Rambo* - qui confine au grotesque. Dossier de société sur un cas de femme battue, thriller, puis film de karaté, *Plus jamais* est une production trois fois ratée qui mérite amplement son titre français.

J. M. Film américain de Michael Apted. Avec Jennifer Lopez, Billy Campbell, Juliette Lewis. (1 h 55.) Film sorti en salles le 18 septembre.

■ *Wishcraft* ; *Ma femme... s'appelle Maurice* : la critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

## Festival Le Pas-de-Calais en faveur du documentaire



**TOURCOING** La vie est injuste, et les apparences décidément toujours aussi trompeuses. Prenez le Crav, par exemple. Qui a envie, a priori, de faire plus ample connaissance avec le Crav ? Peut-être est-ce un insecte nuisible, ou une espèce en voie de mutation ? Pas du tout. Il s'agit tout au plus d'un acronyme à coucher dehors, dont le référent – centre régional de ressources audiovisuelles – n'incite guère à la rêverie. Injustice, avons-nous dit. Car cet organisme, rattaché au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, joue depuis 1985 un rôle qui est loin d'être négligeable dans la promotion des œuvres audiovisuelles réalisées dans le cadre de cette région, et plus particulièrement du cinéma.

Ainsi, *La Vie de Jésus* (1997) et *L'Humanité* (1999), de Bruno Dumont, *La Vie rêvée des anges* (1998), d'Eric Zouca, ou *Cités de la Plaine* (2000), de Robert Kramer, pour ne citer que quelques

titres, ont-ils bénéficié du soutien de cet organisme. Lequel s'investit également dans le domaine du documentaire, comme en témoigne l'existence depuis quelques années d'un séminaire annuel au cours duquel les producteurs locaux peuvent rencontrer des responsables des chaînes de plusieurs pays européens et d'une bourse transfrontalière dévolue aux productions principalement françaises, belges et anglaises.

Avec la création, aujourd'hui, du festival de documentaires intitulé Au bonheur des docs, il s'agit essentiellement pour le Crav de prolonger cette action, cantonnée jusqu'à présent aux cercles professionnels, en l'ouvrant au grand public. Comme le souligne Christian Lamarche, directeur du Crav en même temps que concepteur et programmeur de cette manifestation, « Nous avons voulu, en créant cette nouvelle manifestation, confronter les professionnels à un public régional que nous avons l'ambition de découvrir. Il s'agit donc moins d'un festival compétitif que d'un lieu de rencontres et de débats à vocation tout à la fois régionale et européenne, tourné vers des valeurs très enracinées dans le Nord, telles que le militantisme et l'engagement social. »

De fait, trois des principaux thèmes choisis cette année, avec quelque quarante films présentés et plusieurs tables rondes consacrées à ces thèmes, remplissent ces conditions : « Le destin des immigrés », « La peine et le devenir » (sur le sort des détenus et le fonctionnement des pri-

sons) et « Parcours dans l'école ». On ne saurait trop recommander, dans la première catégorie, le film de Chantal Akerman *De l'autre côté*, qui a été présenté en mai dernier au Festival de Cannes et qui est projeté ici en avant-première. Consacré au sort des clandestins mexicains qui passent, au péril de leur vie, la frontière avec les Etats-Unis, ce film remarquable allie l'intelligence esthétique à l'acuité politique. D'autres films évoqueront le sort des femmes maghrébines en France (*Nadia, Naïma, Fatima, Djamilia et les autres* de Fadila Djardem et Anne Brillot), d'un médecin indien en Angleterre (*Safar* de Sandhya Suri), des communautés immigrées à Genève (*Pas les flics, pas les Noirs, pas les Blancs* d'Ursula Meier) ou des Français et des Algériens qui, quarante ans après la guerre d'Algérie, cultivent des jardins-ouvriers à Tourcoing (*Les Jardiniers de la rue des Martyrs*, par Leïla Habchi et Benoît Prin).

Organisée avec le concours de la très prolifique école du Fresnoy, cette manifestation n'a pas toutefois pour vocation de rester cantonnée aux productions strictement documentaires. L'ambition de Christian Lamarche est de l'ouvrir, au cours des prochaines éditions, à d'autres formes, si tant est que le vent lui soit favorable.

Jacques Mandelbaum

Au bonheur des docs, Le Fresnoy, 22, rue du Fresnoy, Tourcoing (Pas-de-Calais). Tél. : 03-20-28-38-00. Du 27 septembre au 3 octobre. Photo : *Les Jardiniers de la rue des Martyrs* © D.R.

## BORDEAUX Cinéma au féminin

Cette manifestation très complète propose plusieurs sections compétitives avec des longs métrages, des courts métrages, des documentaires et des courts métrages numériques. Parmi les films en compétition, on peut découvrir avant leur sortie en France *L'Idole*, de Samantha Lang, et *Un monde presque paisible*, de Michel Deville. Le festival rend également hommage à Marie-Christine Barrault, Véra Belmont et Claire Denis. Village du cinéma, allées de Tourny, Bordeaux (Gironde). Jusqu'au 29 septembre. Tél. : 05-56-17-00-33. www.cinmafeminin.com.

Francesco Rosi ; *Une journée particulière*, d'Ettore Scola ; *La Nuit de San Lorenzo*, de Paolo et Vittorio Taviani. La version longue, récemment restaurée, de *Bon, la Brute et le Truand*, de Sergio Leone, sera projetée en avant-première. Le festival présente également un panorama de films italiens inédits en France, dont *L'Ora di religione*, de Marco Bellochio ; *Un Viaggio chiamato amore*, de Michele Placido ; *I Cavalieri che fecero l'impresa*, de Pupi Avati, et *La Felicità non costa niente*, de Mimo Calopresti.

Bonlieu Scène nationale. 1, rue Jean-Jaurès, Anney (Haute-Savoie). Tél. : 04-50-33-44-11. Du 2 au 8 octobre. www.anneycinematien.com

## BIARRITZ Cinémas et cultures de l'Amérique latine

Le Festival présente une compétition de cinéma, un hommage au producteur brésilien Luiz Carlos Barreto et une rétrospective consacrée au cinéaste cubain Tomas Gutierrez Alea avec la projection inédite de son film d'école *Il Sogno di Giovanni Bassain*. Deux films restaurés seront également présentés, dont l'extraordinaire *Soy Cuba* (1964), de Mikhaïl Kalatozov, réalisateur de

*Quand passent les cigognes*. Tourné en espagnol, doublé en russe et sous-titré plus tard en anglais, le film fut interdit dans les cinémas américains avant d'être sorti de l'oubli par Francis Ford Coppola et Martin Scorsese, qui supervisèrent sa restauration. Le film est à ce jour inédit en France.

CITA. 1, square d'Ixelles, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Tél. : 05-59-22-37-10. Du 30 septembre au 6 octobre. www.lacitabiarriz.com.fr

## PARIS Hommage à Hélène Lapiower

Le Cinéma du Panthéon consacre une soirée en hommage à l'actrice et réalisatrice Hélène Lapiower, morte le jeudi 12 septembre (*Le Monde* du 16 septembre), quelques jours après son 47<sup>e</sup> anniversaire. Formée au Théâtre national de Strasbourg, Hélène Lapiower a mené une carrière ambitieuse, qui lui a fait côtoyer, au théâtre, Jean-Pierre Vincent, Bernard Sobel et Didier Bezace, et au cinéma Yolande Zauberman, Arnaud Desplechin ou Claire Denis. Actrice attachante, évocatrice de mystère, elle a aussi réalisé en 1999 un film singulier, *Petites conversations familiales*, dans lequel elle part à la recherche d'une identité (en l'occurrence juive) au coin de

laquelle toute la cruauté et toute la tendresse du monde semblent s'être donné rendez-vous. C'est ce film qui sera projeté, en présence de son producteur, François Margolin, et du cinéaste Arnaud Desplechin.

Cinéma du Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-46-01-21. Mardi 24 septembre, 20 h 30.

## PARIS Semaine des cultures étrangères

Vingt-huit centres et instituts culturels étrangers à Paris se sont associés pour organiser une semaine de découverte culturelle. Le cinéma occupe une bonne place dans ce programme extrêmement dense. On aura glané, au passage, une conférence sur le cinéma iranien, une projection d'un film du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, des courts métrages musicaux du Finlandais Aki Kaurismäki, quelques reprises du Turc Yilmaz Güney, un brunch du court métrage et bien d'autres friandises, dont la liste figure sur un programme qu'il est en l'occurrence indispensable de se procurer si l'on veut s'orienter dans ce parcours pléthorique.

Forum des instituts culturels étrangers à Paris. 5, rue de Constantine, Paris-7<sup>e</sup>. Du 30 septembre au 6 octobre. Tél. : 01-44-43-21-57. www.ficpe.info

Time's up !, de Cecilia Barriga • Un premier long métrage plaisant et inoubliable

## Puzzle psychanalytique dans un camion new-yorkais

**COPRODUCTION** hispano-chilienne signée Cecilia Barriga, *Time's up !* est un film « indépendant new-yorkais ». Un tournage en DV, un décor planté dans la capitale mondiale du cinéma revendiqué alternatif rattache l'œuvre à une généalogie devenue véritable marque de fabrique. Que le film ne soit pas américain, que ses dialogues soient partiellement écrits en espagnol ne nuit en rien à sa labellisation ; gages de bien-pensance politiquement correcte, ces caractéristiques tien-

que la cinéaste, vidéaste de formation, réussit avec virtuosité. L'intérieur du véhicule est sans cesse réaménagé, à l'image du puzzle que Rebecca, gagnée par la parole de ses patients, recompose à partir de sa propre mémoire. Filmée à partir d'angles multiples et improbables, cette pièce unique, entièrement tapissée de tissus acidulés, donne l'impression de se renouveler d'une scène à l'autre.

Des trouvailles réjouissantes ponctuent le film, comme la psy nunuche frappée de stupéfaction



L'intérieur du camion se renouvelle d'une scène à l'autre.

ment lieu au contraire de certificat d'authenticité.

Dans *Time's up !*, on constate avant tout que New York, ville palimpseste, n'a pas besoin d'être filmée pour servir de cadre, voire de personnage à un film. Symbole de l'anonymat et du déracinement, elle se dessine ici au fil de la parole des personnages, se devine à travers la vitre d'un camion. L'action prend place dans ce véhicule aménagé en cabinet de psychanalyse, qui ne s'arrête que pour laisser monter ou descendre les passagers. Omniprésente (comme la société iranienne dans la voiture cinéma de *Ten*, le dernier film d'Abbas Kiarostami), la ville n'en est pas moins reléguée hors champ.

## EXERCICE DE STYLE

Occasionnellement, on sort du camion pour plonger dans le passé refoulé de Rebecca Kaplan, psychanalyste et personnage principal du film, ou pour rejoindre les réunions informelles de l'intelligentsia étriquée des psys new-yorkais. Très rares, ces incartades renforcent paradoxalement la sensation d'enfermement présente tout au long du film. Jamais monotone, la mise en scène relève de l'exercice de style pour caméra DV, exercice

quand elle apprend que Rebecca n'est pas retournée dans son Argentine natale depuis une quinzaine d'années : « Quand je pense que ma vie perdrait tout son sens si je ne pouvais pas passer tous mes Noëls en famille à Duluth (Minnesota) ! », lâche-t-elle en substance.

Malheureusement, l'équilibre entre les personnalités vignettes, à la limite de la caricature, qui se relaient sur le divan et celle, très ambiguë, de Rebecca (interprétée avec une sobriété exemplaire par une Leonor Benedetto à la hauteur du nom hitchcockien de son personnage), entre le patchwork épique des névroses individuelles et la trame plutôt pesante de ce film analytique, n'est jamais atteint. Le scénario pêche par manque de rythme et, accessoirement, par un happy end sans saveur qui renforce l'impression de confusion générale. La charge humoristique des dialogues s'en trouve diminuée, mais pas anéantie, et ce premier long métrage conserve malgré tout un caractère de galop d'essai frais et plaisant.

Isabelle Régnier

Film hispano-chilien. Avec Leonor Benedetto, Alicia Scherson, Santiago Douglas, Susan Levin

## Sélection DVD par Samuel Blumenfeld

## Cure

L'absence de bonus – mis à part une introduction de Thierry Jousse – dans ce film admirable, le thriller le plus original des années 1990 avec *Seven* de David Fincher, soulève des questions qui vont bien au-delà de celle des suppléments comme argument de vente marketing. Le principe du film, qui consiste à présenter une série de meurtres crapuleux commis par des citoyens au-dessus de tout soupçon, agissant sous l'emprise d'une pulsion inexplicable, offre un argument aussi puissant que *La Septième Victime* de Mark Robson, le sommet du thriller occulte. Il y a toute une dimension dos-toievskienne dans le film de Kiyoshi Kurosawa – l'identification de plus en plus flagrante entre le flic qui mène l'enquête et le tueur – et langienne (le tueur use de la télépathie comme le Dr Mabuse) qui aurait mérité d'être plus largement explicitée et débattue par un appareil éditorial plus fourni. L'édition DVD tend à montrer que les films, et surtout les plus grands, ne se suffisent plus à eux-mêmes, comme bien souvent les classiques de la littérature, et qu'il leur faut un écran éditorial à leur mesure.

1 DVD, version originale sous-titrée. MK2 découvertes. (1 h 46.)

## Claire Dolan

Passé relativement inaperçu au Festival de Cannes en 1998 puis lors de sa sortie la même année, *Claire Dolan* est l'un des rares films indépendants américains de cette décennie qui se soit véritablement éloigné des formules hollywoodiennes pour

développer une esthétique originale. Claire Dolan est une call-girl enchaînée à son travail pour rembourser une mystérieuse dette contractée auprès du non moins mystérieux et violent Roland Cain. L'interprétation magistrale de Katrin Cartlidge et la mise en scène inventive de Lodge Kerrigan, qui fait coïncider l'enfermement mental de son personnage avec une architecture tout aussi étouffante composée de cubes en verre et de parallélépipèdes, ressortent de manière encore plus forte avec l'édition en DVD, comme si le film bénéficiait de l'exposition sur un écran plus petit.

1 DVD, version originale sous-titrée. MK2 découvertes. (1 h 21.)

## The Barber

L'appareil critique qui entoure l'un des meilleurs films des frères Coen, hommage appuyé au film noir et à la science-fiction paranoïaque des années 1950, est impressionnant. Outre les commentaires des deux auteurs et du comédien Billy Bob Thornton, a été inséré un entretien avec le chef opérateur Roger Deakins. Mais, plus étonnant, on a droit à la version en couleur du film. Celle-ci n'est pas indispensable, mais fort utile. *The Barber* avait d'abord été tourné en couleurs puis transféré en noir et blanc. Cette version constitue un excellent document de travail sur le projet esthétique des frères Coen, qui décrivait précisément un personnage décalé par rapport à son époque, et sur le sens de l'utilisation du noir et blanc dans un film aujourd'hui.

3 DVD, version française ou originale sous-titrée. Wild Side. (1 h 41.)

CONCERTS EXCEPTIONNELS DE KRAFTWERK ET DE RYOJI IKEDA, NUITS ELECTRO AVEC L.F.O., FRANCOIS K., DERRICK CARTER... INSTALLATIONS DE GRANULAR SYNTHESIS, TOHMI GRÖNLUND... CINÉMA, SPECTACLES, ŒUVRES MULTIMÉDIAS, JEUX VIDÉO...

Villette Numérique

24-29 SEPTEMBRE 2002

PORTE DE LA VILLETTE - PORTE DE PANTIN  
www.villette-numerique.com TEL: 01.40.03.75.75

Victor HUGO, sa vie, son œuvre et la musique romantique

THEATRE MOGADOR

28 Septembre 20H30 29 Septembre 15H00

“La Légende d'un Siècle”

Un spectacle de Alain DUAULT

Victor HUGO ..... Jacques ROEHRICH  
Direction Musicale ..... Cyril DIEDERICH  
Orchestre Symphonique Rhin-Mulhouse

RÉSERVATIONS : 0825 000 821\* / www.orchestredeparis.com  
Théâtre Mogador. FNAC...

(\*Taux de location 2,60 €)

# Alain Gerber, le diseur de jazz

L'écrivain et critique publie simultanément un roman et un disque dans lequel il dit ses textes, accompagné par des musiciens

**DE BELFORT**, son lieu de naissance, à La Nouvelle-Orléans, le berceau du jazz, il n'y a qu'un pas pour Alain Gerber. Un pas de géant, que l'écrivain a franchi pour son nouveau roman, *Louie* (éditions Fayard). Louie, c'est Louis Armstrong, qu'Alain Gerber tient pour l'un des rares authentiques génies du jazz, l'un de ceux « qui ont poussé des portes après lesquelles il n'était pas possible de revenir en arrière. Après Armstrong, après Charlie Parker, l'univers possède une dimension qu'il n'avait pas auparavant ».

Après les avoir célébrés dans son émission quotidienne sur France Musiques, Alain Gerber avait consacré des essais à Lester Young, Clifford Brown et Bill Evans, mêlant biographie, analyse historique, itinéraire musical et personnel. Dans le cas d'Armstrong, « pour éviter d'en faire un pensum, j'ai choisi d'en faire un roman », explique-t-il. Un roman où il se glisse dans la peau d'Armstrong. Le cœur du sujet est tout autant La Nouvelle-Orléans, ses effluves de chèvrefeuille, son riz aux haricots rouges, les honky tonks où l'on boit « un genre d'alcool qui aurait mis le feu aux fesses des automobiles », sans oublier le vaudou.

Somptueuse plume, Alain Gerber est aussi l'une des voix les plus prenantes du jazz. Les auditeurs de ses émissions, « Black and Blue » sur France Culture, et « Le jazz est un roman » sur France Musiques, le savent. Les autres le découvriront avec son disque, *Le jazz est un roman*. Le producteur Jean-Jacques Pussiau, fondateur du label Owl et « ami de trente ans » de Gerber, lui a proposé de dire douze de ses textes consacrés à des musiciens, tous disparus (Miles Davis, Armstrong, Charlie Parker, Billie Holiday et Lester Young, Nat King Cole, Chet Baker, Django Reinhardt, Stan Getz, Bobby Jaspar), sauf un, Charlie Haden, avant d'inviter douze jazzmen à ajouter une partie instrumentale. Martial Solal, Michel Portal, Daniel Humair, Jean-Louis Chautemps, Georges Paczynski, Jean-Paul Celea, Kenny Werner ou David Liebman font écho aux mots de Gerber. Certains (Paolo Fresu, Riccardo Del Fra, Eric Watson) s'y sont préparés à l'avance. D'autres, comme Lee Konitz, sont arrivés, leur instrument sous le bras, pour se laisser aller à l'inspiration du moment. Et l'on se prend à entendre la voix de Gerber d'une autre manière. A l'antenne, le sens du propos est à l'avant-plan. Entrelacée avec le discours d'un instrumentiste, la mélodie vocale se fait plus insistante.

Quand il parle, Alain Gerber va jusqu'au bout de son inspiration. Entendez par là au moins autant l'acte respiratoire que la production intellectuelle. De la même manière qu'il avoue : « Je ne m'arrête d'écrire que lorsque je

## BIOGRAPHIE

► **1943**  
Naissance à Belfort.

► **1964**  
Collabore à *Jazz Magazine*.

► **1975**  
« *La Couleur orange* » (Robert Laffont).

► **1989**  
Prix Interallié pour « *Le Verger du diable* » (Grasset).

► **2002**  
Sort le livre « *Louie* » (Fayard) et le disque « *Le Jazz est un roman* » (Owl).

n'ai plus aucune goutte », il vous débite ses phrases jusqu'aux lisières de l'asphyxie, avant de reprendre une goulée d'air.

## « TENIR LA PULSATION »

Le disque prolonge le travail accompli par la radio : « *La radio m'a amené à passer par le gueuloir ce que j'écrivais.* » La diction de Gerber est proche de sa façon d'écrire. Pour ses premiers romans, il pouvait « passer la nuit sur une phrase » prise, reprise, démantibulée, reconstruite, abandonnée, restructurée. « *A présent, pour la première fois, j'écris de la façon dont les jazzmen improvisent. Je ne me relis plus. L'essentiel est de tenir la pulsation.* »

Le mot est lâché. Il est l'une des vérités du jazz. Et ne comptez pas sur Alain Gerber, tombé en amour avec la batterie, pour l'oublier. A Belfort, les nouveautés discographiques arrivaient au compte-gouttes au début des années 1960. « *J'imaginai la musique contenue dans les 33 tours à partir des chroniques de disques paraissant dans Jazz Magazine.* » Un jour, à la fin de l'année 1963, son sang ne fait qu'un tour à la lecture d'un article s'en prenant à Daniel Humair. A l'époque, le batteur suisse installé en France n'est pas encore un musicien consacré. Gerber adresse une missive en forme de plaidoyer. « *Rédacteur en chef du mensuel, Jean-Louis Ginibre m'a proposé*

d'écrire dans *Jazz Magazine*. » Son premier article paraît en 1964. Aux côtés de Lucien Malson, Philippe Carles, Jean-Louis Comolli, Francis Marmande, Michel-Claude Jalard, Jean-Robert Masson ou Jacques Réda, il a participé à l'âge d'or de la revue, prenant fait et cause pour des musiciens de l'époque qui étaient parfois violemment décriés : Bill Evans ou Paul Desmond ont trouvé en Gerber le plus éloquent des défenseurs.

Parallèlement, Alain Gerber a fait des études de philosophie. Du moins le croyait-il. Il se découvre titulaire d'un doctorat de psychologie – discipline à laquelle il affirme ne rien connaître – en raison des titres universitaires de son directeur de thèse. Tant pis.

Mai 68. Pas de barricades pour Alain Gerber, enseignant à l'époque à Ouagadougou, dans ce qu'on appelle encore la Haute-Volta. Pressé de rentrer en France, il est engagé au Centre national de pédagogie de Beaumont (Oise) par l'entremise de Lucien Malson, qui lui ouvrira aussi par la suite les portes de l'émission « Black and Blue ».

Au milieu des années 1970, Gerber se lance en littérature. « *C'est Réda qui m'a donné le goût de l'écriture* », a-t-il confié au mensuel *Jazzman*. Derrière ses grandes lunettes, les yeux d'Alain Gerber jubilent. Sa vie a beau être devenue un modèle d'organisation et

d'horaires immuables, dans le périmètre qui va de l'église d'Auteuil à la Maison de la radio, le bonhomme continue de bouillir. Auteur prolifique (*Louie* est son 21<sup>e</sup> roman, sans oublier 5 recueils de nouvelles, 10 essais, 4 livres pour enfants et plusieurs prix littéraires), il a toujours au moins deux ouvrages d'avance. De manière récurrente, ses livres racontent des histoires d'enfants qui se refusent à des adieux définitifs à leur enfance. Baroques, tendres, ils basculent parfois dans un irrésistible burlesque.

Critique à la notoriété transatlantique, Gerber possède, comme les musiciens qui le fascinent, cette impressionnante assise technique qui lui permet de canaliser une imagination profuse. Il nous révèle les vérités secrètes du jazz, dissimulées sous notre nez, et suscite en nous le sentiment de voir énoncé ce que nous n'aurions pas su exprimer. Alain Gerber peut bien tordre le cou aux légendes souvent forgées par les musiciens eux-mêmes, la réalité du jazz est bien plus belle sous sa plume. Cette année, il boucle doublement la boucle. Avec *Louie*, il joint les parallèles de l'écriture de fiction et de l'écriture du jazz ; avec *Le jazz est un roman*, il donne à entendre la musique de ses mots sur la musique.

Paul Benkimoun



RAFAEL TRAPIET/ALÉPH

## LES GENS DU MONDE

■ **Mel Gibson** prépare un film sur les douze dernières heures de la vie du Christ entièrement interprété en latin et en araméen. Pour accroître ses chances de succès au box-office, l'acteur et cinéaste australien ne prévoit pas pour le moment d'ajouter des sous-titres. *Passion*, qui devrait être le troisième film de Mel Gibson, aura une plus grande authenticité grâce à l'emploi des deux langues mortes au dire de l'auteur de *Braveheart*. Fervent catholique, Mel Gibson sera producteur et réalisateur, mais ne jouera pas. Le rôle du Christ sera tenu par **James Caviezel** et des discussions sont en cours avec **Monica Bellucci** pour celui de Marie-Madeleine. Le tournage aura lieu aux studios Cinecitta, près de Rome, et dans les habitations troglodytiques de Matera, dans le sud de l'Italie.

■ Selon le *Hollywood Reporter*, **Nicole Kidman**, compatriote de Mel Gibson, est actuellement en négociations avec la firme Columbia pour tenir la baguette de Samantha Stephens, héroïne de *Ma sorcière bien-aimée*. La revue américaine rappelle que l'adaptation cinématographique de ce feuilleton à succès des années 1960 est un serpent de mer à Hollywood puisque l'idée remonte déjà au milieu des années 1990. Pour le moment, il n'y aurait toujours ni scénario ni réalisateur. **Mike Myers** semble bien placé pour incarner Jean-Pierre, le mari de la sorcière.

■ **Courtney Love**, veuve de Kurt Cobain, a annoncé dans l'émission radiophonique de l'animateur Howard Stern qu'elle abandonnait ses poursuites contre les deux anciens membres du groupe Nirvana dont son mari était le leader. Elle a en effet trouvé un accord avec **Dave Grohl** et **Krist Novoselic** sur l'exploitation des enregistrements, du nom et de l'image de Nirvana. Courtney Love a confirmé qu'une compilation du groupe serait publiée à Noël et qu'elle contiendrait une chanson inédite. La chanteuse a par ailleurs affirmé avoir trouvé un arrangement contre « une grosse somme d'argent » avec le groupe Universal, avec lequel elle était également un procès, ce qui lui permettra de publier un nouvel album avant la fin de l'année. « *Ce serait stupide d'entrer en compétition avec Kurt* », a-t-elle toutefois ajouté.

■ En 1973, sur la scène londonienne de l'Hammersmith Odeon, **David Bowie** « suicidait » son personnage le plus célèbre, le rockstar androgyne et décadente Ziggy Stardust, à l'issue d'un concert qui avait traumatisé les fans du chanteur britannique. Trente ans après, Bowie revient sur les lieux du meurtre, puisqu'il se produira le 2 octobre au Carling Apollo, le nouveau nom de la salle à Londres. Bowie n'a pas précisé s'il envisageait à cette occasion de ressusciter Ziggy Stardust.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

## Huis clos ferroviaire

**IL FAUDRA** bien parler un jour du dernier retour en date de Bernard Tapie à la télévision, phénomène aussi affligeant que récurrent. La chose s'appelle « A tort ou à raison » et a lieu une semaine sur deux le lundi soir sur TF1. Cette fois, le bonimenteur argumentait avec un individu qui affirmait être Jésus-Christ. Lequel était le plus crédible ? Mais il y avait aussi, lundi soir sur Arte, *La Bête humaine* de Jean Renoir, avec Jean Gabin, Simone Simon et Fernand Ledoux, et franchement il n'y avait pas photo. Il est probablement disparu à tout jamais le temps où l'adaptation au cinéma d'une œuvre littéraire commençait respectueusement par un portrait et une citation de l'auteur.

On voit Emile Zola, sa barbiche et son lorgnon, tandis que défille cette phrase : « *A certaines heures, il la sentait bien, cette fêlure héréditaire. Et il en venait à penser qu'il payait pour les autres, les pères, les grands-pères qui avaient bu.* » Le respect est aussi ailleurs. Jean Renoir raconte que, pour les besoins du film, tourné en 1938, Gabin avait étudié le métier de mécanicien et Ledoux observé pendant des heures les allées et venues d'un sous-chef de gare. Tout se passe entre la gare Saint-

Lazare et celle du Havre. On ne sort pas d'un univers de rails, d'aiguillages, de locomotives, de guérites et de tunnels. C'est le trio classique, le mari, la femme et l'amant. Mais le mari est un assassin, et la femme pousse l'amant à tuer, lui aussi. Simone Simon minaude derrière sa voilette : « *Ne me regardez pas comme ça, vous allez vous user les yeux.* » Gabin est bouleversant en conducteur de locomotive en proie à de brusques pulsions meurtrières. Lorsque sa maîtresse lui raconte les circonstances du crime auquel elle a assisté et lui confie : « *J'ai plus vécu dans cette minute-là que dans toute ma vie passée* », il chavire, tant cela fait écho à ses propres démons.

On croyait encore à la lutte des classes, en 1938. Les bourgeois ne parlent pas la même langue et ne s'habillent pas de la même façon que les prolétaires. Il y a l'accent parigot incroyablement de Julien Carette lorsqu'il prononce ce jugement débasé : « *En amour, ce qu'il y a de meilleur, c'est quand on ne se connaît pas bien et qu'on fait encore des manières.* » Carette et Gabin semblent avoir atteint un état second dans les dernières minutes du film. On n'est pas près d'oublier ce huis clos ferroviaire.

## TÉLÉVISION

### Le ciné décrypté

Trois magazines en trois ans : apparemment, France 5 peine à trouver le programme satisfaisant pour évoquer l'actualité du septième art. Après « Absolument cinéma » (2000-2001) et « Après la sortie » (2001-2002), voici « Cinébus », à l'antenne depuis le 11 septembre. Présentée par Ariel Wizman (Canal+, France-Inter, Radio Nova...), cette émission, programmée le mercredi, jour des sorties en salles, vise un public large, jeune de préférence. Conçu par Anne Andreu, impliquée déjà dans les deux précédents magazines cinéma de la chaîne, « Cinébus » veut « donner des repères artistiques et historiques » en privilégiant « les films qui possèdent un attrait particulier pour les jeunes téléspectateurs ».

Installé dans le salon d'un ancien car faisant office de loge et circulant dans les rues de Paris, Ariel Wizman dialogue avec un invité – comédien, réalisateur, critique – et lance les différentes rubriques (portrait, making-of, festivals, métiers du cinéma, etc.). Mené d'un ton plaisant par le facétieux Wizman, ce magazine n'affiche aucune préférence cinématographique (c'est un peu dommage), laissant le téléspectateur seul juge. Après Lou Doillon, invitée du premier numéro, l'animateur reçoit ce mercredi Chevalier et Laspalès pour *Ma femme s'appelle... Maurice*, de Jean-Marie Poiré. – S. Ke.

« Cinébus », mercredi 25 septembre, 14 h 40, France 5 (redif. à 22 h 30).

## MERCREDI 25 SEPTEMBRE

► **Comment ça va la santé publique ?**

20 h 45, Arte  
Aujourd'hui dans « Les Mercredis de l'Histoire », *Comment ça va les risques ?*, dernier volet de l'enquête de Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi sur les politiques de santé publique en Europe.  
► **Andrei Roublev**  
21 h 00, CineCinema Auteur  
Au XV<sup>e</sup> siècle, la vie d'un moine

peintre d'icônes. Le très beau film d'Andrei Tarkovski (1966) précède *Une journée d'Andrei Arsenévitch*, évocation du cinéaste russe réalisée par Chris Marker.  
► **Kurt Mazur, politicien malgré lui**  
21 h 45, Arte  
Né en Silésie en 1927, le nouveau directeur musical de l'Orchestre national de France a d'abord dirigé le Gewandhaus de Leipzig (RDA), puis le New York Philharmonic. Le portrait réalisé

par Tilman Jens tente de faire la lumière sur sa personnalité. Il est suivi de l'ouverture des *Maîtres chanteurs de Nuremberg*, de Wagner, par le New York Philharmonic.

► **Culture et dépendances**  
23 h 25, France 3  
Franz-Olivier Giesbert posera la question « *Faut-il être antiaméricain ?* » à Dominique de Villepin (*Le Cri de la gargouille*, Albin Michel), Jean-François Revel (*L'Obsession antiaméricaine, son fonctionnement, ses causes, ses conséquences*, Plon), Jean Ziegler (*Les Nouveaux Maîtres du monde*, Fayard) et Emmanuel Todd (*Fin de parti, Essai sur la décomposition du système américain*, Gallimard).

du 19 septembre  
au 23 octobre 2002

Petit Théâtre

ET PUIS, QUAND LE JOUR S'EST LEVÉ, JE ME SUIS ENDORMIE

Serge Valletti - Michel Didym

Théâtre National de la Colline 01 44 62 52 52  
15, rue Malte-Brun 75020 Paris www.colline.fr



PIERRE GEORGES

## Demain, j'ai aurochs !

**LE SOIR**, en rentrant à la grotte, l'homo sapiens lit *Le Monde* ou zappe. A moins qu'il ne zappe *Le Monde* et ne lise le programme télé. C'est selon. C'est dans *Elle*.

Donc cet hebdomadaire se penche, depuis quelque temps, sur un sujet à peu près vieux comme la guerre des sexes et qui consiste pour les lectrices à résoudre l'insondable mystère : « Pourquoi les hommes sont-ils différents de nous ? » Ayant arraché non pas un exemplaire d'*Elle* à sa femme des cavernes – pas touche Cro-Magnon ! –, mais une photocopie d'une page, un camarade à nous l'a déposée négligemment sur notre bureau pour voir si des fois....

Question n° 6 de cette enquête-fleuve : « Pourquoi ont-ils besoin de zapper sans fin ou de lire le journal en rentrant le soir ? » Pourquoi diable ? Explication : « Vous avez remarqué que, quand un homme arrive vers 19 heures, loin d'exiger de nous aider à préparer le dîner, il dit "avoir besoin d'une petite demi-heure pour décompresser" ». On l'avait remarqué en effet et même mis en pratique assez régulièrement.

Alors, explication fournie aux lectrices d'*Elle* : « On aurait tort de pester, il s'agit d'un réel besoin physiologique » Merci docteur ! « Là aussi, ça remonte à loin. Lorsqu'ils regagnaient leur grotte, après la chasse, les hommes s'isolaient autour du feu et entraient en demi-trans en regardant les flammes. »

D'où cet atavisme profond et ce parallèle admirable : « Aujourd'hui, c'est pareil : zapper avec sa télécommande, lire le journal, c'est un efficace moyen de recharger les batteries avant la dépense physique du lendemain. »

Effectivement. On n'aurait su

mieux dire ni signifier cet impérieux et indolent et délicieux besoin de recharger les batteries, avec passage éventuel à la pompe. D'autant, explique *Elle* à elles, que cette pratique ancestrale a des effets miraculeux sur la diffusion des journaux, du vespéral *Monde* notamment. Lisons et savourons : « Voilà sans doute pourquoi *Le Monde* continue à bien marcher malgré la récession publicitaire ; c'est un journal du soir, non pas destiné à informer les cadres et enseignants, comme le pensent ses rédacteurs, mais plutôt à détendre les chefs de meute de retour de la chasse à l'aurochs. »

Formidable. Celle-là, amis chasseurs d'aurochs, vous la faites empailler, encadrer, enluminer de quelques dessins au charbon de bois ! Meute, meute, meute ? *Monde*, *Monde*, *Monde* ! L'alibi parfait. « Cro-Magnon, sagouin de sexiste, tu pourrais mettre la table, faire le dîner, coucher les enfants, t'agiter un peu quoi ! » Et Cro-Magnon, sur sa chaise longue en pur bambou de bobo tressé, de répondre : « Je peux pas. C'est scientifiquement prouvé. Faut que je décompresser. Que je recharge les batteries. Que je lise *Le Monde* souverain pour le stress du chasseur. Eh quoi, bon sang, demain j'ai aurochs ! »

Demain il y a aurochs en effet. Toujours aurochs. Une chasse sans fin. Comme une chasse à la ministre-femme. A ce propos, il paraîtrait que les moqueurs du temps, assistés de quelques Chiennes de garde un peu égérées (page 10) auraient pris Roselyne Bachelot pour tête de Turque, en des termes odieusement sexistes. Réplique, en coup de corne, dans *Libération*, de l'aurochs pourchassée : « Etre agressée par des cons est pour moi une délectation ».

## « Petit Diable » et Gigi, des as du business tsigane en Roumanie

**BUZESCU (Roumanie)**  
de notre envoyé spécial

En ce début d'automne, Grinea (« Grenier à blé ») se sent seul au monde. Sa femme, qu'il avait surnommée « Petite Pintade » depuis leur mariage, s'en est allée, la soixantaine à peine. A Buzescu, village situé à une centaine de kilomètres à l'ouest de Bucarest, cet événement a pris les proportions d'un deuil national. Car le décès de celle qui fut la femme du chef de la communauté tsigane met beaucoup de monde en émoi.

A côté de la Mercedes flambant neuve qui sert de corbillard sont garées une légion de voitures : des BMW, des Audi, d'autres Mercedes et plusieurs marques de tout-terrain. Immatriculées en Roumanie et en Europe, leur présence souligne l'importance du couple Grinea. A l'entrée de la maison, une fanfare s'époumone devant une immense table envahie de bouteilles de champagne. Les voitures qui passent par Buzescu ralentissent à l'entrée du village : les toits en métal reflètent le coucher du soleil et les colonnes de style grec se marient au style traditionnel roumain.

Des dizaines de villas gigantesques, toutes plus kitschs les unes que les autres, bordent la route poussiéreuse. A l'intérieur, des salons, richement meublés et fraîchement peints, s'étendent sur une centaine de mètres carrés. Les pieds s'enfoncent doucement dans des tapis de laine épais d'au moins 2 centimètres. Au plafond, d'énormes candélabres ajoutent à la féerie. Les cuisines, où un chariot à cheval pourrait tourner sans encombre, sont équipées de tout ce qu'il y a de mieux dans les catalogues occidentaux. Et le comble, ce sont les immenses salles de bains recouvertes de marbre, dotées de jacuzzis, décorées de palmiers artificiels et de plantes exotiques.

Sur les 5 000 habitants de Buzescu, un millier sont des Tsiganes. Mais seulement un quart d'entre eux ont pu construire ces châteaux qui ont fait la renommée du village. Les autres vivent dans la misère. La Roumanie



Mercedes, BMW, et luxueux « châteaux » tsiganes le long des rues de Buzescu.

compte officiellement 540 000 Tsiganes, mais leurs leaders estiment qu'ils sont près de 2 millions : une poignée de seigneurs riches et une majorité de parias.

Comment la poignée de Tsiganes de Buzescu s'est-elle à ce point enrichie ? Si « Petit Diable », « Marin le milliardaire », « Johny », « Lili l'Espagnol » et « Dan le grand fin » se montrent très discrets sur leur business, les enfants sont plus bavards. Gigi, 13 ans, est d'ores et déjà un grand initié. « Nous, c'est les métaux en tout genre qui nous intéressent, dit-il. Fer, aluminium, nickel, cuivre, argent et or... On a chacun nos réseaux de distribution et on fait l'intermédiaire. Sur les 400 kg de métaux que je peux engouffrer dans le coffre d'une Dacia (l'ex-Renault 12 fabriquée en Roumanie), je peux gagner 3 000 euros. Pour éviter les contrôles de police, je m'arrange avec un taxi et mets la marchandise dans son coffre. Je roule derrière lui et on communique par porta-

ble. Si les poulets m'arrêtent, ils ne trouveront que dalle dans ma bagnole. »

Il y a longtemps que Gigi ne s'intéresse plus à l'école. « J'y vais de temps en temps parce que je veux décrocher mon diplôme pour obtenir un permis de conduire quand je serai majeur, affirme-t-il. Pour l'instant, on peut toujours s'en acheter, mais si la Roumanie entre dans l'UE, ça sera plus dur. Il faut prévoir, quoi ! A propos, chef, ta bagnole a l'air bien, tu la vend combien ? Sérieux, je paie cash, moi ! »

Le sens des affaires est précoce à Buzescu. Le vol, les petits arrangements, la négociation, les dollars, c'est l'univers de Gigi. Un as de la débrouillardise. « A quoi bon les arrêter si le parquet les libère

une heure après ? déclare un policier. Leur pouvoir d'achat leur permet d'acheter tout le monde. » Avec un salaire moyen de 100 euros, une bonne partie des fonctionnaires roumains ont fait du bakchich leur pain quotidien. « Nos Tsiganes ont les moyens, admet Viorel Traistaru, le maire de Buzescu. Le dernier morceau de terrain qu'ils ont acheté pour construire un château, seulement 600 mètres carrés, a été payé 45 000 euros. Comment résister ? »

Les Tsiganes de Buzescu ne posent pas que des problèmes matériels. « Dans leur tradition, on marie les enfants tout petits, précise le prêtre, Marinica Damalan. Le dernier mariage concernait une fillette de 10 ans et un garçon de 9 ans. J'ai célébré ce mariage pour ne pas les laisser vivre dans le péché. » Elena Lazar, la directrice de l'école, confirme. Le leader de la communauté, le vieux « Grenier à blé », est fier de cette augmentation de la natalité. Aujourd'hui, dans son costume prince-de-galles – sa cravate en or pesant plusieurs kilos, sa canne également en or et un serpent d'or autour du bras –, il enterre sa moitié, la « Pintade ». Demain, on fera les comptes entre les familles d'enfants qui rêvent de son château.

Mirel Bran

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## La popularité du nouveau chef de l'Etat libanais

« QU'IL EST BEAU ! » Cette constatation est la réaction à peu près générale de ceux qui voient M. Camille Chamoun pour la première fois. Racé, séduisant, élégant, le nouveau chef de l'Etat libanais a l'allure d'un jeune premier d'Hollywood. Sa femme, ravissante, forme avec lui un couple des plus sympathiques. L'unanimité réalisée pour l'élection présidentielle est un fait nouveau dans l'histoire du Liban. Chacun y

mit du sien. Les partisans de l'ancien régime et l'ex-président El Khoury lui-même, lorsqu'ils virent la partie perdue, s'abstinrent de toute action désespérée et fratricide. La Chambre, en procédant à un vote unanime, montrait la volonté du pays de mettre fin aux luttes des factions si nuisibles dans le passé. Le nouveau chef de l'Etat jouit d'une popularité folle dans toutes les couches de la société, sans distinction de com-

munités. M. Chamoun, qui occupa des postes où il aurait pu s'enrichir, est demeuré pauvre. Cette circonstance contribue à augmenter sa popularité : la « révolution » de ces jours derniers ne fut-elle pas dirigée contre un clan qui profita de son passage au pouvoir pour amasser une fortune prodigieuse ?

Edouard Sablier  
(25 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ « Le gaullisme en mutation ». Tel est le titre du nouveau dossier réservé aux souscripteurs de notre édition abonnés (5 € par mois). Analyses, entretiens, chronologie, bibliographie, ainsi qu'une sélection d'articles du *Monde*.

■ **Idaho**. Un entretien avec le groupe de rock américain formé de Jeff Martin et John Berry à l'occasion de leur nouvel album (en concert au Café de la danse, le 28 septembre).

CONTACTS

## ► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris  
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;  
télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

## ► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 14  
Changement d'adresse et suspension :  
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

## ► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies :  
<http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :  
<http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier :  
<http://immo.lemonde.fr>  
► TÉLÉMATIQUE  
3615 lemonde  
► DOCUMENTATION  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>  
► COLLECTION  
Le Monde sur CD-ROM :  
01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms :  
03-88-71-42-30  
► LE MONDE 2  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 24 septembre 2002 : 548 190 exemplaires. 1-3  
Nos abonnés de France métropolitaine et Belgique trouveront avec ce numéro un supplément « Styles Automobile » et un encart publicitaire « Thaïlande ».

En lisant Lucrèce, on trouve des pages entières sur ce qu'il appelle des simulacres, qui sont tout simplement des représentations que l'on se fait dans la tête. Si l'on se place dans une dimension poétique, on peut appeler cela du cinéma, cela fait partie de la même quête. Il est facile de démontrer que le cinéma a plus à voir avec le jeu vidéo qu'avec le théâtre. Ce sont des couleurs, des lumières, des images, des sons, du mouvement... Avec une différence liée au sentiment, peut-être à l'illusion, de pouvoir agir directe-



Cahiers du cinéma ■ hors-série SPÉCIAL JEUX VIDÉO ■ 6 €.

S T Y L E S

Le Monde

# AUTOMOBILE

mondial 2002



LE MÉLANGE DES GENRES



ROVER 75

LE LUXE N'EST PAS UNE QUESTION D'ARGENT



Modèle présenté avec options.

## Melting-pot



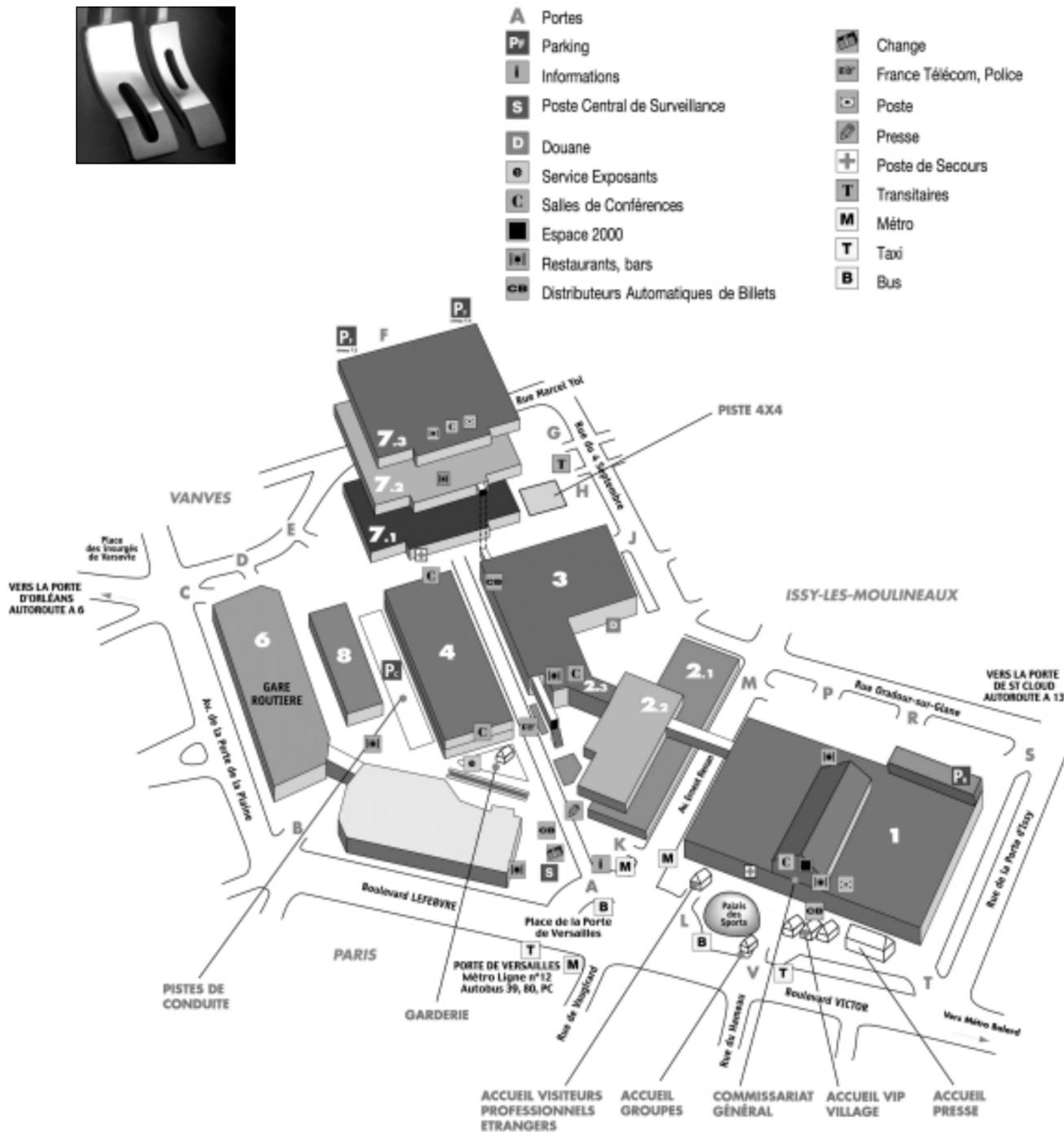
Le panorama que nous offre le Mondial de l'automobile ressemble à un melting-pot.

La voiture, semblable aux espèces vivantes, se soumet aux lois de Darwin : pour survivre, il faut évoluer, se croiser. Tout cela passe moins par la technologie que par le mélange des genres. La Renault Mégane, modèle familial de grande diffusion, se donne des allures de coupé, et la dernière génération de l'Espace se rapproche d'une berline. La revigorante Citroën Pluriel est à la fois un cabriolet, un coupé et un pick-up, alors que Porsche lance un 4 x 4. Ce brassage, autrefois sacrilège, est une aubaine pour les designers, qui élargissent leurs sources d'inspiration – à l'intérieur comme à l'extérieur de la voiture –, mais c'est aussi un moyen efficace de soutenir les ventes, moroses à cause de la conjoncture économique. L'automobile, qui ne craint pas les paradoxes, n'en a jamais autant cumulé. Logiquement montrée du doigt pour sa contribution à l'effet de serre, à l'engorgement des villes, particulièrement en France, à la mortalité, la voiture polluée pourtant de moins en moins, et, ces dernières années, peu de biens de consommation ont consenti autant d'efforts dans le domaine de la sécurité. Ce qui explique aussi que les modèles à succès ne soient ni les plus petits ni les moins bien motorisés de leur catégorie. L'engouement pour l'auto, que confirme tous les deux ans le Salon de Paris – record à battre : 1,4 million de visiteurs –, et l'explosion de l'offre confirment que les constructeurs, capables d'entretenir une fascination un peu trouble pour la sportivité agressive mais aussi de devancer les normes antipollution et de sécurité, sont en phase avec les contradictions de la société.

Jean-Michel Normand

# LE MONDIAL DE PARIS

## Toute l'automobile du 28 septembre au 13 octobre 2002 à la porte de Versailles



## Pratique

Le Mondial de l'automobile se tiendra à Paris-Expo, porte de Versailles, du samedi 28 septembre au dimanche 13 octobre. Les journées professionnelles auront lieu les 26 et 27 septembre.

### ● OUVERTURE

Le Mondial sera ouvert au public tous les jours de 10 heures à 22 h (de 10 h à 20 h pour le hall 7/1).

### ● TARIF

Le prix d'entrée est de 9 € mais un tarif réduit de 6 € est appliqué à partir de 18 h. Gratuit pour les moins de 7 ans.

### ● BILLETTERIE

Fnac, Carrefour, Réseau France-Billet. Billets combinés « Métro + Salon » dans toutes les stations.

### ● RENSEIGNEMENTS

[www.mondial-automobile.com](http://www.mondial-automobile.com)

### ● EXPOSITIONS ET ACTIVITÉS

Les voitures particulières, les équipements pour l'automobile, les voiturettes sans permis, le tuning, la compétition automobile, l'architecture urbaine, la télématique, les voitures d'occasion, l'automobile et la Principauté de Monaco, initiation à la conduite en 4 x 4, les voitures du rallye de Monte-Carlo.

### ● SERVICES

Garderie d'enfants, vestiaire, banque, agence de voyages, restaurants.

### ● TRANSPORTS

Compte tenu des difficultés de circulation autour de la porte de Versailles et du petit nombre des places de parking, il est vivement recommandé de se rendre au Mondial de l'automobile en transports en commun. Métro : Porte-de-Versailles (ligne 12) ou Place-Balard (ligne 8). Bus : lignes 39, 80 ou PC.



# VIVE LE MÉLANGE DES GENRES

## Le design élargit ses sources d'inspiration

Les quelque cinquante nouveautés qui se dévoileront à l'occasion du Mondial de l'automobile 2002 ont d'abord une chose en commun : leur différence.

**L**es voitures des années 1970 étaient carrées, celles des années 1980 préféraient les formes un peu molles du style « bio » et celles des années 1990 adoptaient volontiers l'allure ovoïde des monospaces. Les années 2000 sont déjà bien entamées. Mais, plutôt qu'un courant dominant, c'est un vrai tourbillon qui se dessine devant nos yeux. Il n'y a pas si longtemps, le choix se limitait à quelques grandes catégories (la berline, le coupé, le break, le 4x4, voire le monospace) au sein desquelles il fallait trouver son bonheur, mais l'automobile s'est mise à l'heure de la société complexe. Ce qui frappe, dans la diversité croissante du paysage, c'est l'éclatement des catégories traditionnelles et le recours presque systématique au mélange des genres qui contribue à élargir les sources d'inspiration du designer. Celui-ci ne doit plus seulement être

un cabriolet et un pick-up. Le Cayenne de Porsche prétend concilier hypersportivité et aptitudes en tout-terrain, le Volvo XC 90 fusionne 4x4 et monospace, l'Opel Meriva mélange monospace et break.

### Un véritable design d'intérieur s'ébauche

L'automobiliste moyen n'existe plus. Pour les designers, c'est une aubaine. Dorénavant, même les modèles de grande diffusion doivent se singulariser. La Renault Mégane prend le contre-pied de la Peugeot 307 (un parfait dosage entre berline et monospace) en se

la sécurité. Débarassés de la dictature de l'aérodynamisme, les choix stylistiques se sont libérés. Traditionnellement prudents, même les constructeurs japonais se lâchent, à l'image de Nissan. Jadis timoré, l'allié de Renault n'entrave plus la créativité de ses artistes. Il suffit de contempler la nouvelle Micra et ses allures de petite grenouille.

On peut déceler d'autres courants transversaux. Le plus palpable est l'extension continue des surfaces vitrées, qui peuvent coloniser la quasi-intégralité du toit pour faire baigner l'habitacle dans la lumière, comme c'est le cas du nouveau Espace Renault. Pour sa part, la fastueuse Maybach dispose d'un toit dont on peut faire varier la transparence grâce au jeu des cristaux liquides. De même, le succès des grands constructeurs allemands



autant inspirer les constructeurs. Le nouveau roadster BMW Z4 abandonne l'allure « sixties » du Z3 pour adopter des formes plus sculptées, un peu compliquées mais exprimant plus fortement la puissance de l'engin. Même impression en découvrant le nouveau coupé GT de Bentley, qui affiche lui aussi un parti pris tout sauf passéiste. Ce penchant pour des choix tranchés continue de faire la part belle à la thématique de la sportivité qui n'épargne aucune catégorie. L'Espace de Renault, jadis si zen, se dote d'une face avant presque agressive et la Mégane soigne également le dynamisme de son profil. Sans oublier les nouveaux 4x4,



**POUR SA QUATRIÈME GÉNÉRATION,** l'Espace s'affine comme une berline et propose un toit panoramique en deux parties, dont l'une peut s'ouvrir.

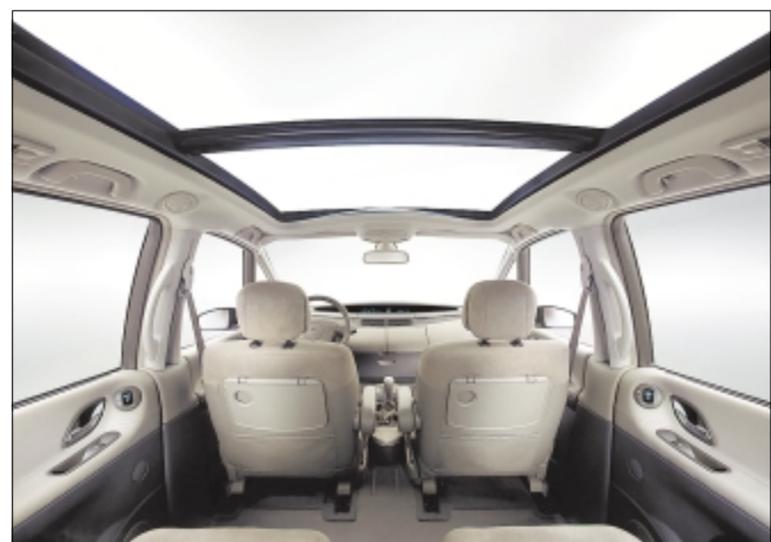
A gauche, la future Bentley GT se présente comme « un vrai coupé 2+2, capable de transporter deux adultes et deux enfants sur de très longues distances ».



mais un peu alchimiste ; on lui demande de dessiner des voitures hautes, bien assises sur leurs roues, mettant en valeur la générosité de leur habitacle tout en conservant des lignes fluides et en respectant la sacro-sainte « identité de marque ». La nouvelle Citroën Pluriel est tout à la fois un coupé,

donnant des airs de coupé et ne craint pas de surprendre avec ses contrastes entre lignes brisées et formes bombées. Ces attentes multiples engendrent souvent une inflation des dimensions, une augmentation du poids et une extension de la zone frontale qui s'explique aussi par les contraintes liées à

(Audi, en particulier) dans le domaine de la « qualité perçue » a convaincu la plupart des marques de soigner certains détails qui, désormais, n'en sont plus ; la découpe de la tôle doit être nette et l'accostage des panneaux de carrosserie impeccable. Quant à la mode rétro, elle ne paraît plus



**MUSCLÉ,** presque massif et offrant des volumes plus sculptés, le nouveau roadster BMW Z4 marque peut-être la fin du design rétro.

beaucoup moins rondouillards que leurs prédécesseurs.

Conçues « de l'intérieur vers l'extérieur », selon la formule en vogue, les voitures modernes imposent des contraintes nouvelles (position de conduite haute, habitabilité maximale, luminosité) dont doit impérativement tenir compte le design extérieur. Une autre tendance de fond est l'émergence d'un véritable design intérieur de l'automobile. Celui-ci se doit désormais de multiplier les aménagements très sophistiqués, parfois inspirés de l'univers de la maison. Les plastiques durs cèdent la place à des matières plus douces et plus nobles alors que les sièges

individuels remplacent la banquette arrière. A bien y regarder, cette façon renouvelée d'aborder l'intérieur des voitures trahit aussi l'apparition de nouveaux rapports de forces dans le partage du territoire. Longtemps relégués, les passagers de l'arrière revendiquent – et obtiennent – de l'espace, de la modularité mais aussi une communication plus facile avec les occupants des places avant. Au même titre que leur carrosserie, l'habitacle des nouveaux modèles doit lui aussi toucher la sensibilité du consommateur. Désormais, on habite sa voiture.

Jean-Michel Normand



**A BORD DE LA MAYBACH,** les occupants peuvent régler la luminosité intérieure en agissant sur le toit panoramique de la voiture, recouvert de cristaux liquides.

## Le styliste cigale et le motoriste fourmi

**L**es constructeurs connaissent leur métier. A priori, l'époque leur est défavorable : démographie languissante, taux d'équipement élevés, voitures de plus en plus durables, le marché n'a plus aucune raison de croître dans les pays industrialisés, qui représentent 90 % du parc automobile mondial. Alors, pour maintenir leurs ventes, ils ont actionné un nouveau levier : raccourcir le cycle de vie d'une voiture, en sortant à jet continu des nouveaux modèles qui démodent les anciens. L'automobile est passée d'un marché de conquête de nouveaux clients à un marché de renouvellement avant l'heure. Ce n'est plus le besoin des consommateurs qui soutient la demande, c'est leur envie.

Certes, l'époque est révolue où la valeur d'un modèle se mesurait à la longueur de son capot et au nombre des chevaux. Aujourd'hui, le vrai luxe automobile est



devenu l'espace intérieur, la richesse de l'équipement et la hauteur sous plafond. Mais cette évolution, hâtivement célébrée comme le triomphe de la conduite apaisée, n'est pas forcément vertueuse. Le sentiment de supériorité au volant a juste changé de sens. Il ne s'exprime plus sur un plan horizontal, par des dépassements, mais à la verticale, par une position de conduite élevée qui permet de dominer le reste de la population automobile. Et la course au suréquipement (carte électronique à la place de la clé, clima-

tisation séparée gauche/droite, etc.) mène à ce paradoxe idiot : aujourd'hui, nos voitures sont mieux équipées que nos maisons ou appartements.

Il faut pourtant marteler cette évidence : pour polluer moins, une voiture doit consommer moins. Donc être légère et aérodynamique. Toujours plus haute, toujours plus lourde car mieux équipée, l'automobile chemine à rebours d'une mutation à laquelle elle est promise.

Greffe sur l'ensemble une transmission à quatre roues motrices, vous obtenez un « 4x4 routier », genre en vogue qui cumule tous les désagréments en matière d'émissions nocives : haut, lourd et goulu. Volvo, constructeur réputé soucieux de l'environnement, a ainsi fait une entorse à ses principes avec le XC 90, son dernier-né : 1,90 m au garrot, 2 170 kg. Mais puisque le client le veut ainsi...

Par bonheur, les ingénieurs motoristes réalisent des proues-

ses. Grâce à eux, nous ne nous apercevons pas que nos voitures prennent du poids et de l'altitude puisque, dans le même temps, les moteurs gagnent en puissance tout en consommant moins, en polluant moins. Il nous paraît normal de parcourir 30 000 km entre deux révisions.

Il ne nous étonne pas davantage qu'un diesel moderne accélère comme une bête à concours ou qu'un moteur essence dépasse les 200 000 km, quand cet exploit était jadis réservé aux diesels agricoles. Ni que les moteurs soient plus légers, plus compacts. Nous sommes des ingrats. Bercés par le chant des stylistes, nous trouvons de l'audace au galbe d'une aile, de la subtilité dans une boîte à gants. Et nous oublions ce que l'automobile doit à ses motoristes : l'essentiel des progrès qu'elle a accomplis ces deux dernières décennies.

Pierre Delaprade

C'est un peu injuste mais c'est ainsi ; nul autre modèle que la Mégane n'aura autant symbolisé le passage à vide qu'a connu Renault ces dernières années. Lancée en 1995, cette voiture s'inscrivait dans le sillon tracé par la R19 dont la qualité de fabrication se situait un ton au-dessus de ses devancières. La première Mégane se pliait aux références qui, au

La première Mégane s'est vite fanée. Elle a rapidement renvoyé l'image d'une berline gentiment « pépère », aux lignes un peu molles et guère expressives. Un juste milieu trop convenu face à la Ford Focus ou à la Peugeot 307, deux voitures appartenant à une catégorie réputée conservatrice mais dont l'originalité s'est dans les deux cas révélée commercialement efficace. Aussi, un débat plutôt animé a opposé au sein de Renault les partisans et les opposants d'une nouvelle appellation.

**LA PARTIE ARRIÈRE** semi-circulaire, de la Mégane reprend le nouveau design Renault sans l'affadir.

Avec la nouvelle Mégane et l'Espace, la première marque française reprend l'initiative.



# RENAULT SE RÉVEILLE

La Mégane est devenue ambitieuse

milieu des années 1990, dictaient ce que devait être une voiture moyenne : des caractéristiques moyennes, justement. Pas de virage stylistique marqué (on n'effarouche pas une clientèle largement constituée d'habités de la maison) ni de choix architecturaux audacieux (les acheteurs viennent d'horizons très divers) ou d'options techniques trop nouvelles, pour ne pas faire de l'ombre aux versions plus bourgeoises.

Enfin, l'ampleur des investissements nécessaires pour imposer rapidement la notoriété d'une nouvelle signature a fait pencher la balance en faveur de la continuité mais, hormis le nom et les moteurs, la Mégane n'a plus grand-chose à voir avec le modèle fondateur. La rupture la plus nette est imposée par le style, une coupe tronquée et surmontée d'un hayon à la vitre semi-circulaire. La version trois-portes découpe la

vitre arrière en forme d'arche, contrastant fortement avec la ligne de toit presque horizontale. Sur ce véhicule plus ramassé, plus bas et moins provocant que les hauts de la marque, les manières du nouveau design Renault se marient assez harmonieusement. Si la partie arrière et le profil surprennent, la face avant de la Mégane s'inspire de la Laguna, un mélange de sportivité, de sérieux mais aussi de rassurante respectabilité.

A l'intérieur, les occupants, installés assez bas mais bénéficiant d'une excellente hauteur sous pavillon grâce au dessin de la partie arrière, se sentent à l'aise. Toutefois, le style Renault impose certains sacrifices. Il a fallu rogner sur le volume du coffre, en recul de 18 litres par rapport au précédent modèle, et le dessin des jolis feux réduit sensiblement son ouverture. De plus, la vision de trois quarts arrière n'est pas ce qui se

fait de mieux, en particulier sur la version trois portes. A contrario, un effort notable a été consenti dans le domaine de la qualité de fabrication, et les matériaux utilisés – comme le grain de la planche de bord à la texture légèrement mousseuse – marquent un réel progrès.

Le constructeur compte aussi décrocher les cinq étoiles aux crash-tests de l'organisme européen Euro-NCAP, autrement dit

la note maximale. Parmi les équipements de série, plusieurs nouveautés méritent l'attention, comme la carte d'accès magnétique permettant de se passer de clé, et un nouveau système de retenue pour les passagers avant sur la version trois portes. Un toit presque entièrement vitré ouvrable à l'avant peut être installé. En revanche, rien d'inédit n'est prévu sous le capot si ce n'est une boîte six vitesses sur certains modèles.

De son architecture moins originale que la Peugeot 307, la nouvelle Mégane conçue sur une toute nouvelle plate-forme partagée avec Nissan entend tirer parti en soignant son comportement routier que le constructeur annonce plus affûté. Instrument de reconquête, la Mégane n'est pas seulement chargée de relancer la marque dans la catégorie des berlines moyennes. Il lui incombe également d'installer définitivement le nouveau design Renault dans le paysage automobile. Elle s'attelle à cette tâche avec un certain tact.

Jean-Michel Normand

## Fiche technique

- **Dimensions (L x l x h) :** 4,21 x 1,78 x 1,46 m.
- **Poids :** 1 165 à 1 270 kg.
- **Motorisation :** 1,4 l, 1,6 l et 2 l (essence), 1,5 l et 1,9 l diesel.
- **Consommation moyenne :** 5,4 à 8 litres aux 100 kilomètres.
- **Emissions CO<sup>2</sup> :** 120 à 191 g/km
- **Coffre :** 330 litres.
- **Équipement de série :** ordinateur de bord, volant réglable, six airbags.
- **Tarifs :** 14 000 € à 22 950 €.

## Renouvelé L'Espace, quatrième génération

Sous couvert de continuité, la quatrième génération de l'Espace s'impose un renouvellement en profondeur. Il s'agit d'en faire un modèle plus nettement rattaché à l'univers du haut de gamme (le prix s'en ressentira) et au comportement routier plus dynamique. Agréable, vaste et lumineux, l'habitacle souffrait

à été renforcée afin de réduire l'écart de température entre l'avant et l'arrière.

La grande nouveauté, c'est que l'Espace ne cherche plus tant à se démarquer des berlines. Au contraire, il déploie beaucoup d'efforts pour leur ressembler. La position de conduite s'est améliorée ; on est installé les jambes bien en avant et les sièges sont plus enveloppants. Bâti sur la même plate-forme que la Laguna et la VelSatis (dont il partage le train avant mais s'offre un train arrière inédit), l'Espace abandonne son enveloppe de matériaux composites pour se convertir entièrement à la tôle. Il réagit avec davantage de vivacité sur la route et embar-



**PLUS SPACIEUX**, plus lumineux mais aussi plus agressif, l'Espace donne du tonus au concept de monospace.

jusqu'à alors de sa qualité de fabrication très moyenne et de ses revêtements intérieurs guère valorisants. Cette fois, les harmonies sont mieux élaborées et les textiles plus recherchés. Au velours ont été préférés des textiles « chaînés-tramés, à l'aspect plus net et au toucher agréable ». La nouvelle Renault se targue aussi de proposer en option « le plus grand toit ouvrant de la production automobile » (2,16 mètres carrés). Les sièges sont tous installés sur de longues glissières, ce qui permet d'envisager une infinité de configurations à l'intérieur de la voiture, où chaque passager dispose de son propre espace de rangement et d'une ceinture de sécurité intégrée dans le siège. Point crucial pour un véhicule de ce volume, la climatisation

que les meilleurs moteurs disponibles au catalogue du Losange (dont un V6 essence de 245 ch et un V6 diesel de 180 ch).

Désormais produit par Renault dans son usine de Sandouville – et non plus par Matra –, le nouvel Espace est plus long et plus lourd. Troisième proposition du Losange dans le segment du haut de gamme après VelSatis et Avantspace, il abandonne les lignes équilibrées de son prédécesseur pour une carrosserie anguleuse, des phares triangulaires, une face avant un peu grimaçante et un énorme hayon arrière. La mise en scène est un peu laborieuse mais elle permet à l'Espace d'élargir son registre.

J.-M. N.



## Le 28 septembre, KIA est Porte de Versailles.

(Le Mondial de l'Automobile a choisi d'y être aussi)

Du 28 septembre au 13 octobre 2002 - Hall 3



# LE COUTEAU SUISSSE DE CITROËN

Dérivée de la récente C3, cette voiture-caméléon évoque la Méhari d'autrefois.

## La Pluriel porte bien son nom

**L**ancer un modèle transformable, capable d'offrir cinq configurations en une seule voiture, il fallait oser. Avec la C3 Pluriel, Citroën invente un nouveau genre, celui de l'automobile caméléon. Le principe de la voiture multiforme et pluri-usage a toujours été le rêve des constructeurs. Mais Renault et son Zoom ou Mercedes et son VRC ne sont pas allés au-delà du projet, au mieux du prototype de salon. Cette fois, une voiture de série franchit le

réussi, mais c'est sa capacité à se métamorphoser qui va recueillir tous les suffrages. L'auto peut se modular à volonté et passer par cinq configurations : berline, berline panoramique, cabriolet, spider quatre places et spider pick-up. Pour passer d'un état à l'autre, les manœuvres ont l'avantage de la simplicité. Le grand toit panoramique (à huit positions d'ouverture) s'ouvre totalement et la berline devient panoramique. On l'escamote dans le fond du coffre en quelques secondes et elle devient cabriolet. On retire facilement les deux arches du toit (chacune ne

pants, même en configuration de berline fermée.

Mais cette aptitude au strip-tease n'est pas la seule qualité de la Pluriel que l'on peut aussi apprécier sous des détails plus discrets. Certains sont de simples effets de style, comme le traitement aluminium des feux arrière ou les clignotants intégrés sous la forme de « gouttes de lumière ». D'autres ont été intelligemment pensés pour faciliter l'agrément au quotidien. C'est le cas par exemple de la lunette arrière, qui s'ouvre indépendamment du reste du coffre, ou du toit souple composé d'un « multicouche » asso-



devrait compléter la gamme fin 2003. Fabriquée en Espagne dans l'usine de Villaverde près de Madrid, elle sortira des chaînes à un rythme de 315 véhicules par jour, soit 75 000 exemplaires par an.

Manifestement inspirée de l'univers des loisirs, la Pluriel rappellera aux plus nostalgiques la Méhari, sor-

le seul marché français – pourraient bien s'avérer trop modestes et les délais d'attente s'allonger tant le capital de charme de la Pluriel est évident.

Cette volonté marquée passe aussi par la réhabilitation du hall Citroën du 42, avenue des Champs-Élysées, dont les plans ont été confiés à la jeune architecte Manuelle Gautrand, et qui ouvrira en 2004. Une façade transparente de 25 mètres de haut, dévoilant une structure en spirale de sept plateaux tournants.

*Dominique Hoffmann*

### Fiche technique

- **Dimensions (L x l x h) :** 3,93 x 1,70 x 1,55.
- **Poids :** 1 120 kg.
- **Moteurs :** 1,4 l ou 1,6 l essence.
- **Consommation moyenne :** 5,7 à 9,3 litres environ aux 100 km.
- **Emissions CO<sup>2</sup> :** environ 160 g/km.
- **Équipements de série :** aide au freinage d'urgence, quatre airbags, direction assistée électrique à assistance variable.
- **Prix :** environ 15 000 €.

## Kia Sorento



La petite marque coréenne qui monte franchit un pas important avec le Sorento, un 4 x 4 mâtiné de break. Conçue pour l'Europe, cette voiture de loisirs est élégante (quitte à imiter le style Mercedes) et silencieuse. En plus, son comportement en tout-terrain est d'un honnête niveau et une motorisation Diesel est disponible, un quatre-cylindres de 2,5 litres pour 140 ch. La tenue de route soulève pas de critique majeure et l'habitacle, quoiqu'un peu « toc », apparaît de meilleure facture qu'autrefois. Pour une coréenne à presque 30 000 €, on n'en attendait pas moins.

## Volvo XC 90



Le constructeur suédois a fini par succomber aux sirènes de la mode américaine des gros 4 x 4 de luxe. Le vaste XC 90 est très soigné, plutôt bien motorisé (y compris en diesel) et il n'est pas loin d'offrir l'habitabilité d'un monospace. Il peut accueillir sept personnes réparties sur trois rangées de sièges individuels repliables et la contenance de son coffre n'en souffre pas trop. Étonnamment agile sur la route, il rechigne un peu à quitter l'asphalte mais, malgré ses proportions imposantes, aucune sensation de lourdeur ne se dessine à son volant.



pas et réalise quasiment la quadrature du cercle. La Pluriel, directement dérivée du « démonstrateur » (curieux terme utilisé par la marque pour parler d'un concept-car) présenté à Francfort en 1999, sera commercialisée début 2003.

La Pluriel, dont la conception évoque irrésistiblement celle d'un couteau suisse, est étonnante à plus d'un titre. Son design tout en rondeur tranche avec la tendance générale à afficher un parti pris de sportivité. Son habitacle est plutôt

**SELON SON HUMEUR**, la Pluriel peut être utilisée comme un coupé, une berline découvrable, un cabriolet ou un pick-up.

pèse que 11,5 kg, mais il faudra les ranger au fond du garage) et elle devient spider. Enfin, on ouvre le volet arrière du coffre et elle devient spider pick-up. L'absence de pied milieu, c'est-à-dire de montant central entre les places avant et arrière, offre en permanence une vision panoramique à tous les occu-

ciant résistance et isolation phonique. Les ingénieurs de Citroën ont d'ailleurs beaucoup travaillé sur le confort sonore à bord de Pluriel : un déflecteur aéro-acoustique mobile évite les phénomènes vibratoires de battements d'air affectant tous les véhicules à toit ouvrant. Lors de son lancement, la Pluriel sera proposée en deux motorisations qui équivalent déjà la C3 : 1,4 litre (75 ch) avec boîte manuelle et 1,6 l de 110 ch équipée de série de la boîte séquentielle SensoDrive. Un diesel

de 2 CV délurée à coque plastique née en 1968. Mais cette petite voiture représente bien plus que cela. Elle confirme que Citroën a enfin retrouvé son capital d'innovation et entend désormais rajeunir sa clientèle, ce qui n'avait pas forcément été le cas avec des petits modèles comme la Saxo. Les citroënistes purs et durs, découvrant la Pluriel, seront sans doute agités par tant d'audace. Les capacités de production et les objectifs de la marque – 16 000 exemplaires en 2003 pour

**MONDIAL DE L'AUTOMOBILE. LE CENTRE D'ESSAIS PEUGEOT S'INSTALLE A L'HIPPODROME DE SAINT-CLOUD.**



www.mondialauto.peugeot.fr

### MONDIAL DE L'AUTOMOBILE. CENTRE D'ESSAIS PEUGEOT.

Du 28 septembre au 13 octobre 2002, venez essayer tous les modèles\* de la gamme Peugeot sur un parcours de 15 km. Rendez-vous à l'hippodrome de Saint-Cloud, rue de Buzenval de 10 h à 20 h (sauf le 4 octobre pour cause de course hippique). \* Hors 204 RC.



PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.



Les lancements de modèles de grand luxe se multiplient

# LA FOLIE DES GRANDEURS

La grande nouveauté vient d'Allemagne avec l'apparition de Maybach, une marque recréée par Mercedes.

**R**arement Salon automobile n'aura exposé autant d'automobiles de très haut de gamme. Certains y voient la stratégie mûrement réfléchie de constructeurs réceptifs aux attentes du cortège de nouveaux (très) riches que la mondialisation a fait éclore dans les pays émergents comme en Europe ou aux États-Unis. D'autres se demandent s'il ne s'agit pas d'une fuite en avant provoquée par l'ambition démesurée de quelques constructeurs allemands. En tout état de cause, cette surenchère du luxe met la barre très haut.

Depuis un petit moment, certains tarifs impudiques du grand catalogue de l'automobile ne concernaient plus que quelques rares italiennes et anglaises à la diffusion confidentielle. La donne pourrait bien changer en profondeur dès cet automne avec l'arrivée de la Maybach. L'événement est d'importance. Au-delà de la commercialisation de cette limousine de luxe, il s'agit de la renaissance d'une marque. Wilhelm Maybach et son fils Karl construisirent entre 1919 et 1941 près de 1 800 automobiles de grand prestige dont la DS 8 Zepelin de 1931, hommage à leur métier d'origine, la construction de moteurs pour dirigeables. Mise en sommeil pendant soixante ans, la marque était restée dans le giron de Mercedes-Benz mais, à la fin des années 1990, il fut décidé de redonner vie à Maybach pour damer le pion aux grandes dames anglaises, Rolls-Royce et Bentley.

La première apparition de la Maybach, en mars 2002, fut volontairement entourée de mystère, histoire sans doute de faire monter la pression parmi les Cré-

sus en visite au Salon de Genève. L'auto y était exposée derrière des vitres fumées. Début juillet, ses courbes avantageuses furent enfin dévoilées lors d'un grand show à New York. Ce « teasing » savamment orchestré semble avoir porté ses fruits, puisque, sur les 18 commandes françaises, seules 10 pourront être honorées en octobre. Ces premiers clients (industriels, aristocrates, ambassadeurs, grands hôtels) feront partie du cercle très fermé des 300 propriétaires dans le monde, capables de déboursier 310 000 ou 375 000 euros, selon la version choisie (la « 57 » et ses 5,73 m ou la « 62 » et ses 6,17 m). Ces prix s'entendent tout compris, sans qu'il soit nécessaire de prévoir un supplément pour les équipements optionnels. Mercedes devrait en prendre de la graine.

Le style de la Maybach, auquel a largement participé Olivier Boulay, aujourd'hui à la tête du design Mitsubishi, est une réussite. La fluidité est étonnante pour

**Pour rouler en Enzo, il conviendra d'avoir déjà possédé deux autres Ferrari mais également signer un chèque de 700 000 euros**

une voiture de ce gabarit, même si l'identité Mercedes reste sous-jacente. A l'intérieur, c'est bien sûr le grand luxe. Les sièges arrière sont inclinables comme ceux des premières classes en avion et l'on remarque la présence d'un lecteur DVD, de deux téléphones, d'un minibar réfrigéré, d'un toit en verre panoramique à luminosité réglable. Le V12 biturbo de 550 chevaux permet d'abattre le 0 à 100 km/h en 5,4 secondes.

La concurrence est aux aguets. Le groupe Volkswagen avec le coupé Bentley GT W12 de 500 chevaux ainsi que BMW et sa Rolls motorisée par le V12 de la Série 7 arriveront au printemps 2003. Les trois groupes alle-

mands (avec DaimlerChrysler) détiendront ainsi le monopole mondial des limousines de très grand luxe. Volkswagen persistera encore fin 2003 avec la Bugatti 16-4 Veyron, aux allures de gros crapaud. Un batracien puissant, avec 1 001 chevaux pour son moteur comptant 16 cylindres...

Les impatients peuvent d'ores et déjà se rabattre sur la Ferrari Enzo, mue par un V12 de 660 ch. Disponible dès octobre, cet hommage est un rappel prestigieux au Commandatore Enzo Ferrari qui a su comprendre l'extraordinaire force que représentait l'image de la compétition sur la production de voitures de série. Comme les GTO, F40 et F50 avant elle, la Ferrari Enzo se positionne telle une sportive extrême à usage routier, mais avec une



LA FERRARI ENZO est un hommage au fondateur de la firme au Cheval cabré.

technologie et des sensations – presque – identiques à celles d'une Formule 1. Précision : pour rouler en Enzo, il conviendra d'avoir déjà possédé deux autres Ferrari mais également signer un chèque de 700 000 euros. Série plus que limitée, cette fabuleuse automobile ne sera produite qu'à

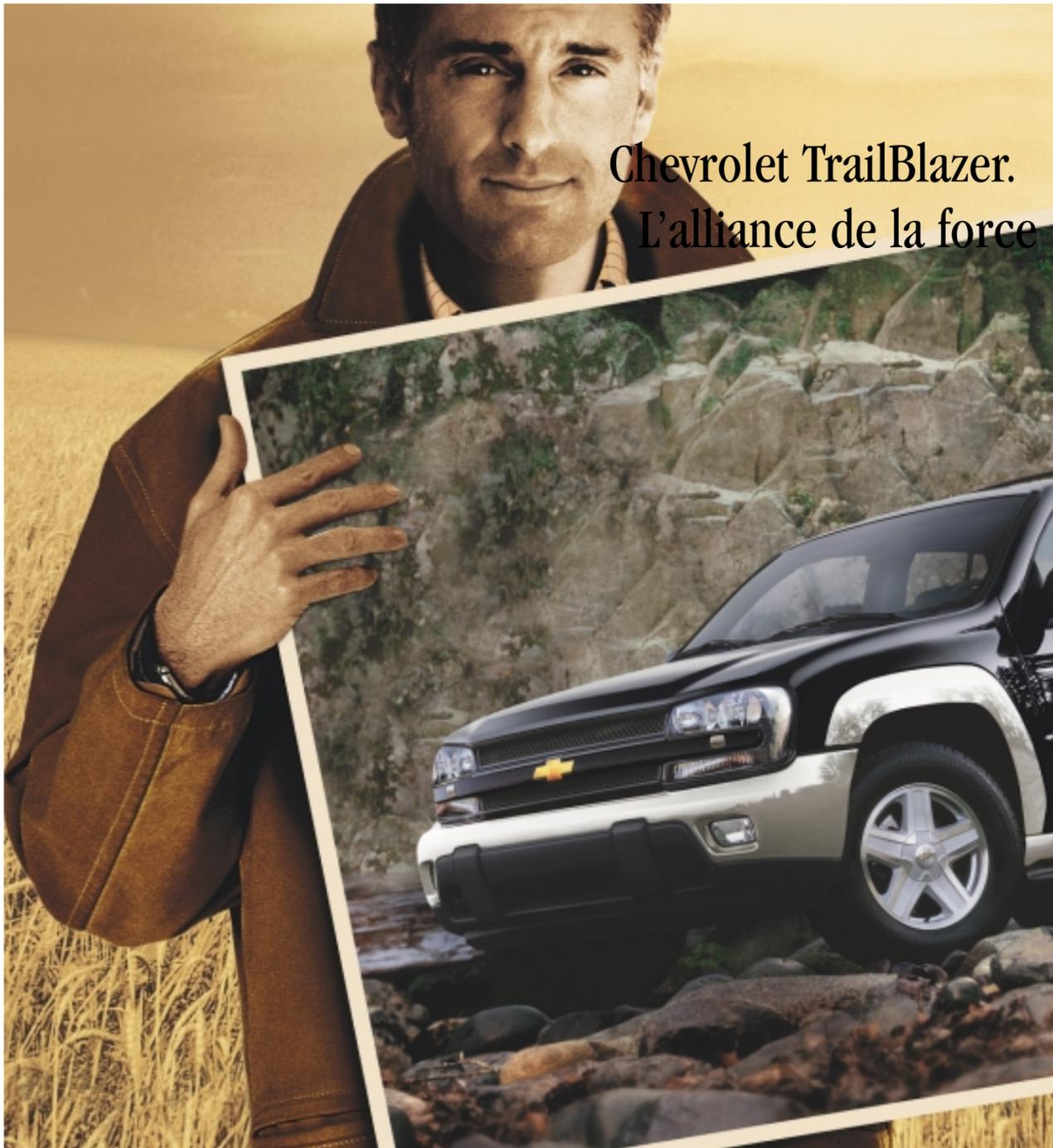
349 exemplaires pour l'ensemble de la planète. Au-delà de ces machines à fantômes, les grands groupes automobiles veulent afficher leur savoir-faire dans le domaine symbolique du luxe, en suivant un vieil adage : en période de ralentissement économique, le très haut de gamme se porte

toujours mieux que les modèles plus accessibles. Sans oublier que, par les temps qui courent, une auto d'exception présente aussi l'intérêt de se déprécier moins vite que certains investissements, boursiers notamment.

*Dominique Hoffmann*



**HÉRITIÈRE DE LA ZEPPELIN** de 1931, la nouvelle Maybach porte le luxe automobile à un niveau rarement atteint avec ses vastes fauteuils et son toit à cristaux liquides dont on peut modifier la luminosité.



**Chevrolet TrailBlazer.**  
L'alliance de la force

B&P Paris



## La 307 CC dévoilée

Ce coupé-cabriolet rappelle un peu les américaines d'antan.



**PARE-BRISÈ TRÈS INCLINÉ** et poupe massive, la 307 CC poursuit la tradition Peugeot.

# PEUGEOT, EN VEDETTE AMÉRICAINNE

Voitures à diffusion relativement restreinte mais emblèmes traditionnels de la marque, les coupés et cabriolets Peugeot ont le vent en poupe. Le succès de la petite 206 CC, dont le toit en tôle rétractable se replie dans le coffre, ne se dément pas, et la 406 Coupé dessinée par Pininfarina n'a pas pris une ride depuis six ans. Fort de cette image avantageuse,

la marque au lion décline sa 307 en « coupé-cabriolet » sous la forme d'un concept-car dévoilé au Mondial de l'automobile. Cette 307 CC sort des cartons à dessins de l'équipe de Gérard Welter, responsable du design Peugeot, et s'éloigne ostensiblement des traits latins et racés d'une 406 Coupé pour se rapprocher d'un style plus américanisé, parfois un peu lourd et pesant, surtout pour la partie arrière avec une « chute de reins » très marquée et une malle de coffre imposante.

Si l'empattement n'a pas bougé par rapport à la berline, la longueur totale de ce coupé-cabriolet atteint 4,32 m, soit 12 cm de plus qui bénéficient au porte-à-faux arrière. L'équilibre général de ce « convertible » au toit « en dur » repliable électriquement s'en trouve modifié avec un déplacement de l'habitacle vers l'avant. Une impression visuelle qui va à l'encontre des canons stylistiques des coupés ou des cabriolets européens, où l'impression de puissance et l'élégance classique sont suggé-

rées par un long museau qui repousse le cockpit vers l'arrière, suivi d'un petit coffre peu saillant. On rétorquera que ce grand coupé-cabriolet n'est pas un « roadster » aux lignes agressives mais plutôt une belle bourgeoise discrète au luxe suggéré mais non ostentatoire, avec deux places point trop exigües à l'arrière. Il faut reconnaître qu'il n'était pas aisé de décliner un coupé-cabriolet racé à partir d'une « compacte » telle que la Peugeot 307, dont le toit est si haut et le pare-brise si imposant. La ruse a con-

sisté à incliner encore plus les montants de la baie avant et à les prolonger vers l'arrière, au risque d'obtenir un pavillon de toit assez aplati. En outre, il fallait aussi intégrer le système de toit rétractable. Le style a dû s'incliner devant la technique.

Promis à un grand succès au détriment de la capote en toile, le toit en tôle repliable impose quelques inconvénients. Il faut accepter de condamner pratiquement le coffre qui accueillera les panneaux du toit dès que l'on voudra profiter d'un rayon de soleil, sans oublier que la cinématique très sophistiquée du système d'ouverture est parfois capricieuse. Les déboires rencontrés par un certain nombre de propriétaires de 206 CC, en délicatesse avec l'étanchéité de leur toit, ont incité Peugeot à confier la fabrication et l'assemblage de celui de cette nouvelle 307 CC au même sous-traitant allemand que son concurrent Mercedes.

Si l'on n'adhère pas spontanément à cette partie arrière au style torturé et dont la fonction se résume, pour l'essentiel, à accueillir le toit replié, on pourra se consoler en découvrant l'intérieur de ce coupé-cabriolet qui reprend le design sobre et épuré de la berline, en y

### L'ensemble rappelle les intérieurs luxueux et parfois surchargés des américaines d'après-guerre

ajoutant des touches plus sportives : décoration métallisée de la façade de la console centrale et des ouïes d'aération, cerclage chromé des compteurs, pédalier ajouré en aluminium et pommeau de levier de vitesse surmonté d'une boule métallisée. L'habillage de la sellerie et des contre-portes fait la part belle au cuir deux-tons, comme le volant. L'ensemble rappelle les intérieurs luxueux et parfois surchargés des américaines d'après-guerre. Un habitacle d'une belle facture mais qui n'apporte rien de très nouveau.

Sans anticiper sur les véritables essais routiers, parions que, comme la berline dont elle est issue, la 307 CC sera agréable à conduire. A condition que les moteurs soient à la hauteur des prestations sportives que l'on attend de ce genre de véhicule. Ce ne sera pas le cas des motorisations actuelles de la 307, assez fades et sans caractère. On évoque une future 307 CC diesel – alors que le cabriolet est le dernier bastion à résister au tout-gazole –, et Peugeot annonce l'arrivée sous le capot d'un nouveau 2 litres de 180 ch dès le lancement de ce modèle, l'été prochain.

Jean-Christophe Lefèvre

### Fiche technique

- **Dimensions (L x l x h) :** 4,32 x 1,73 x 1,44 m
- **Moteur :** 4 cylindres, 1 997 cm<sup>3</sup> (180 ch).
- **Commercialisation :** été 2003
- **Prix :** 24 500 € (estimation)

## Jaguar XJ



Après avoir ajouté deux modèles supplémentaires à sa gamme (la S-Type et la X-Type), Jaguar renouvelle la XJ. Esthétiquement, la nouvelle limousine anglaise ne s'éloigne guère de sa devancière, hormis son pare-brise légèrement moins incliné et un capot à peine raccourci. En revanche, elle progresse sur le plan de l'habitabilité grâce à son empattement rallongé. Elle peut disposer d'un V 8 suralimenté de 4,2 litres (406 ch). Construite en aluminium, la nouvelle XJ devrait également offrir un excellent rapport poids-puissance. Elle sera commercialisée au printemps 2003.

## Seat Cordoba



Au sein de la famille Volkswagen, la marque espagnole Seat se donne pour mission de séduire les jeunes d'Europe du Sud. Atouts : son style macho et sa réputation de mettre au point des voitures au très bon comportement routier. La nouvelle Cordoba ne devrait pas faire exception. Son châssis a gagné en agilité et ses moteurs ne manquent pas d'arguments.

## Mazda 2



Elaborée sur la même base que la nouvelle Ford Fiesta, la Mazda 2 est la première voiture de la marque fabriquée en Europe. C'est aussi une des conditions de la relance de Mazda, constructeur japonais. Le style est devenu plus affirmé et les choix architecturaux plus tranchés. La Mazda 2 est ronde, ce qui lui permet, disent ses concepteurs, de transporter confortablement cinq personnes. Un choix de quatre moteurs, dont un diesel, est proposé.

## Fiat Stilo SW



Sur son stand, Fiat tentera d'oublier ses soucis financiers avec la Station Wagon (SW), version break de la Stilo, une berline moyenne apparue tout récemment. Elle s'allonge de 25 centimètres pour mettre à l'aise ses passagers et offrir un coffre dont la capacité a été portée à 510 litres en configuration cinq places. Les sièges se rabattent et coulissent indépendamment les uns des autres, et la lunette du hayon peut s'ouvrir. Ce break trapu et généreux sera commercialisé début 2003.

# LES CONCEPT-CARS SONT DE FAUX INGÉNUS

L'idée de réaliser des concept-cars pour animer les stands des salons automobiles n'est pas nouvelle. On estime que l'origine en revient à la Buick Y-Job de 1939. Ces modèles hors normes ont longtemps été baptisés *dream cars* (« voitures de rêve ») parce qu'ils n'étaient guère plus qu'un délire de stylistes. Au fil des décennies, l'intérêt de ces véhicules « imaginaires » a sensiblement évolué, tout comme le message qu'ils véhiculent. Ils représentent désormais un véritable outil de communication et n'ont plus, de ce fait, pour seule fonction de surprendre le visiteur des salons.

Les constructeurs destinent souvent ces études à la préparation psychologique du public en prévision d'un changement de style. Sans toujours y parvenir. Malgré les concept-cars Initiale (1995) puis Vel Satis (1998) qui annonçaient progressivement la berline éponyme, Renault n'est visiblement pas encore parvenu à habituer le public à ses formes audacieuses dans le domaine du haut de gamme.

L'autre mission majeure du concept-car est de signaler son arrivée prochaine sur un segment du marché nouveau. Dodge aux Etats-Unis avec sa Viper (1989) et Mercedes avec la Vision A de 1993 (devenue Classe A fin 1997) ont été parmi les premiers à lan-

cer le mouvement. Le prototype de Salon est aussi une sorte d'exutoire pour les designers. Ces étu-

### Les modèles sont de plus en plus aboutis et souvent capables de rouler

des ne sont donc jamais complètement gratuites. Elles intègrent souvent des éléments nouveaux qui seront, un jour, repris en série : un montant de pare-brise courbé (prévu sur la future Peugeot 207, en 2005), ou de nou-

veaux phares. Elles permettent aussi à un constructeur de témoigner de l'état de ses recherches sur des technologies d'avant-garde, sur les énergies nouvelles ou des liaisons au sol innovantes. Chez les carrossiers indépendants, la réalisation d'un concept-car prend encore une orientation différente.

Pour les célèbres maisons italiennes que sont Bertone, Pininfarina ou Ital Design, ce type de réalisation permet non seulement d'alimenter les fantasmes automobiles du public, mais aussi de rappeler aux grands constructeurs leur existence. De plus en plus de groupes disposent en effet de leur propre bureau de style et délaissent les interven-

## Les prototypes cachent toujours quelque chose

Objets de création autant qu'instruments de communication, les concept-cars deviennent de plus en plus réalistes. Ils permettent aux designers de laisser libre cours à leur inspiration mais permettent aussi de préparer le public à de futures évolutions de style.

tions extérieures. Ainsi les Peugeot, qui ont longtemps été signées Pininfarina, sont désormais exclusivement dessinées sous la direction de Gérard Welter, le patron du design de la marque au lion. Chez ces « petits » carrossiers, qui produisent souvent des modèles pour d'autres constructeurs mais disposent rarement d'une gamme qui leur est propre, le concept-car fait donc plutôt office de « démonstrateur ».

Devenus indispensables et désormais répandus, les concept-cars sont de plus en plus aboutis et souvent capa-

bles de rouler – alors qu'ils n'avaient auparavant souvent été que de simples maquettes à l'échelle 1. Plus onéreuse que jamais, leur réalisation mobilise une équipe complète d'hommes et de femmes sur une période allant de six à dix-huit mois. Pour toutes ces raisons, un concept-car ne peut se contenter de faire le beau sur un stand.

Frédéric Guihal  
(Action Auto Moto)

## Renault Ellipse

Entre 1995 et 2001, Renault a axé une partie de sa communication sur le haut de gamme avec des concept-cars parfois surprenants, souvent attrayants : Initiale (1995), coupé Vel Satis (1998), Talisman (2001) et même le 4 x 4 Koleos (2000). Ces véhicules ont permis au Losange d'annoncer un renouveau complet de ses modèles de luxe. Aujourd'hui que les Vel Satis, Espace IV et Avantage (elle-même annoncée dès 1999) sont sortis, la communication des concept-cars peut changer d'orientation. Il s'agit désormais de préparer la venue de trois petits modèles : le remplacement de la Clio à l'horizon 2004, celui de la Twingo un peu après et, surtout, un mini-monospace d'à peine 4 mètres de long et dont l'étude Ellipse dévoilée ici donne de sérieuses indications. Cette petite cinq portes est en outre équipée d'un 1.2 dCi turbo diesel à rampe commune seconde génération qui doit, à terme, équiper les trois futures petites Renault.



## Peugeot Sésame

Il faut bien regarder ce concept-car baptisé Sésame. Dans à peine deux ans, la remplaçante de la 106, en toute logique baptisée 107, lui ressemblera étrangement.

Elle reposera sur une plate-forme raccourcie de la récente Citroën C3 et permettra à Peugeot de répondre (après plus de dix ans !) à la Renault Twingo. Pour se distinguer de sa rivale, cette mini berline pas si courte (3,70 m contre 3,43 m pour la Twingo) disposera comme ce concept-car de deux grandes portes coulissantes. Au Mondial de Paris, Peugeot expose, aux côtés de sa Sésame, deux autres études de style aux fonctions bien différentes : une 307 coupé-cabriolet qui sera vendue dans un an, et qui permet au constructeur de faire patienter sa clientèle. Et une petite voiture de pompiers fonctionnant avec une pile à combustible, pour rappeler que les Japonais ne sont pas les seuls à travailler sur cette technique d'avant-garde.



## Citroën C-Airdream

Alors que, chez Renault, les concept-cars répondent à une thématique bien précise sur une période assez longue, les études de style Citroën se suivent sans se ressembler. Ainsi la C-Airdream, coupé de moyenne gamme, succède-t-elle au C-Crosser, sorte de gros break/pick-up « récréatif », et à la C3 Pluriel, petite berline découvrable dévoilée au Mondial dans sa forme définitive de série. Le coupé C-Airdream annonce plusieurs événements chez Citroën. D'abord, la venue d'un coupé relativement compact qui sera basé sur la C4, remplaçante de la Xsara en 2004. Mais aussi de nouvelles technologies permises par l'évolution de l'électronique : le volant à moyeu fixe et les commandes sans liaisons mécaniques, comme sur le C-Crosser. La suppression de la colonne de direction, remplacée par des capteurs, permettra ainsi aux constructeurs d'améliorer encore leurs résultats lors des crash-tests.



## GM Hy-Wire

Badgé du nom générique du groupe General Motors, ce prototype arbore une ligne plutôt sage, dans le nouveau style Cadillac, mais une technologie embarquée d'avant-garde. Le châssis, séparé de la coque, s'apparente à un « skate-board » qui intègre un moteur électrique entraînant les roues avant, alimenté par une pile à combustible placée à l'arrière. La GM

Hy-Wire témoigne des recherches du géant américain sur les nouvelles énergies. Il n'est d'ailleurs pas le seul : dès 2003, Toyota et Honda commercialiseront (à quelques unités seulement) des voitures fonctionnant à l'hydrogène. En outre, et comme la Citroën C-Airdream, la Hy-Wire dispose de commandes gérées par électronique (freinage, direction...). Pour des raisons d'homologation, une direction doit encore disposer d'une liaison mécanique entre le volant et les roues. Mais dès que ces nouvelles techniques seront au point, avant 2010, la législation devrait évoluer en conséquence.



## Opel Eco-Speedster

Basé sur l'Opel Speedster, sportive idéale et légère, l'Eco-Speedster bénéficie d'une carrosserie très profilée (Cx : 0,20), reste du genre poids plume (660 kg) et reçoit un moteur Diesel. Il s'agit d'un 4 cylindres de 1,3 litre seulement, mais qui développe la coquette puissance de 112 ch. Ce qui permet à l'Eco-Speedster d'annoncer une consommation moyenne de 2,5 l/100 km ainsi qu'une vitesse de pointe de 250 km/h. Opel fait ainsi un clin d'œil au prototype GT qui, en 1972, avait frôlé les 200 km/h grâce à un 2,1 litres turbo diesel de 95 ch.

Le constructeur communique en même temps sur ses modèles actuels en rappelant que jamais la gamme Opel n'avait compté autant de modèles diesel. Il évoque enfin le futur proche, car ce 1,3 litre, dont le développement a été initié par Fiat (propriété à 20 % de GM, maison mère d'Opel...), doit sortir à partir de 2003, sous l'appellation 1.3 JTD chez le constructeur italien et 1.3 CDTi sous la marque allemande.



## Nissan Micra C + C



Après avoir fait ses débuts fracassants sur le marché japonais, la nouvelle Micra débarque en Europe. Pour marquer l'événement, Nissan lui adjoint d'emblée une étude de style. Celle-ci reprend le principe du coupé-cabriolet, concept qui réussit tant à la Peugeot 206 CC. Pour le moment, le constructeur refuse d'annoncer la commercialisation future de cette alléchante variante. On ne peut pourtant s'empêcher de penser qu'elle enrichira la gamme Nissan d'ici deux ans. En outre, son partenaire Renault élabore, suivant le même principe du toit rigide escamotable, une Mégane CC pour l'automne 2003. La Micra prètera sa plate-forme aux trois prochaines petites Renault (Twingo, Clio et mini-monospace) ; il serait logique qu'en retour la Mégane l'aide à se doter d'un toit repliable en partageant, par exemple, une partie du mécanisme.

# CAYENNE, LA SURPRISE DE PORSCHE

## Ce luxueux 4 x 4 est un pari audacieux

Firme bénéficiaire réputée pour ses voitures de sport, Porsche tente de diversifier sa production avec un sport-utility d'un genre nouveau.



**U**n 4 x 4 Porsche, en voilà une drôle d'idée. Le Cayenne, puisque tel est son nom, représente une authenticité curieuse du Mondial de l'automobile. Pas seulement à cause de son cahier des charges – un vrai tout-terrain doté d'un comportement routier hypersportif, qualités a priori contradictoires – mais aussi parce qu'il émane d'une marque qui réussit parfaitement dans sa spécialité, celle des voitures de sport très typées.

Pourquoi donc cette petite firme indépendante, capable de produire chaque année 55 000 voitures dans des conditions de rentabilité qui en font le constructeur le plus profitable du monde, éprouve-t-elle le besoin de s'aventurer sur des territoires aussi éloignés de sa vocation initiale ? « Le segment des sportives de haut de gamme équivalent à 600 000 voitures par an et nous en représentons 9 % mais, dans les années qui viennent, cette catégorie va rester stable ; pour rester indépendants, nous devons continuer à croître mais ne pourrons le

faire qu'en diversifiant notre production », répond Detlev von Platen, directeur général de Porsche France.

Pour élargir sa sphère d'influence, Porsche – qui maîtrise depuis longtemps la technologie des quatre roues motrices avec ses 911 Carrera à transmission intégrale et se souvient avoir remporté il y a fort longtemps le rallye Paris-Dakar – a jeté son dévolu sur un véhicule haut et large d'épaules, semblable aux gros et luxueux tout-terrain baptisés SUV (sport-utility vehicle) apparus outre-Atlantique. En quatre ans, les ventes mondiales des gros 4 x 4 de luxe (dits SUV aux Etats-Unis) ont doublé. Pour s'adapter à cette nouvelle donne, Porsche n'a pas renié sa vocation élitiste (le Cayenne coûtera au moins 63 050 €) mais s'est résolu

à bousculer quelques sacro-saints principes techniques et non des moindres. A bord du Cayenne, pas de moteur en position centrale arrière ni de flat-six (six cylindres à plat) mais un V 8 de 4,5 litres certes fabriqué maison mais logé entre les roues avant.

Par ailleurs, le 4 x 4 Porsche, fabriqué dans une usine toute neuve à Leipzig, partage la même structure que le 4 x 4 Volkswagen baptisé Touareg et dévoilé lui aussi porte de Versailles. L'histoire de la collaboration entre les deux marques n'ayant pas toujours accouché de voitures inoubliables – la petite 914 ou la 924 des années 1970, par exemple –, on pourrait nourrir quelque inquiétude sur les fruits de ce cousinage. Chez Porsche on insiste sur le fait qu'il ne s'agira pas d'un modèle commun mais de deux autos bien distinctes, même si leur dessin présente d'évidents signes de parenté. Hormis, sans doute un « petit » V6, les moteurs seront différents, comme l'essentiel des

liaisons au sol et l'habitacle. D'ailleurs, le Touareg, au style plus sage que celui de son proche parent, n'est pas fabriqué à Leipzig mais à Dresde. Malgré ces gages d'indépendance, les puristes redoutent que les entorses répétées à l'orthodoxie ne cachent de véritables renoncements, même si le démarreur est toujours situé à gauche du volant, comme le veut la tradition Porsche. Il est vrai que l'on évoque avec insistance l'arrivée d'un diesel sous le capot du Cayenne...

A ses fidèles anxieux, la firme certifie que le comportement de son 4 x 4 sera « exceptionnel ». La lecture de la fiche technique du Cayenne laisse rêveur avec son V8 disponible en deux versions (340 ch ou 450 ch avec un double turbocompresseur) et la transmission intégrale permanente doublée d'un système de contrôle de la stabilité ultraperfectionné.

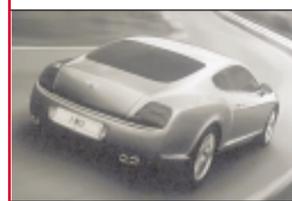
Porsche jure avoir conçu un 4 x 4 haut de près de 2 mètres et pesant largement plus de 2 ton-

**LE CAYENNE** revendique la sportivité d'une 911 et les capacités de franchissement des meilleurs tout-terrain, deux performances a priori antagonistes.

nes mais apte à être conduit à grande vitesse, aussi bondissant qu'une 911 et tout aussi efficace en tout-terrain qu'un Range Rover. Une bête de course doublée d'un escaladeur hors pair. Il faudra vérifier sur pièces, c'est-à-dire sur la route mais aussi à l'assaut de terrains accidentés. Porte de Versailles, il faudra aussi vérifier si cette voiture, que les premières photos désignent comme majestueuse mais à la silhouette assez ingrate, s'accorde avec les subtilités du design de la marque Porsche qui, avec le Cayenne, ne possède guère le droit à l'erreur.

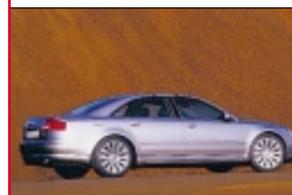
Jean-Michel Normand

## Bentley GT



Le coupé GT de Bentley sonne comme l'ouverture d'une ère nouvelle pour la marque de Crewe, désormais passée dans le giron du groupe Volkswagen. Son design s'est élégamment modernisé et son capot dissimule non sans peine un W12 fourni par la maison de Wolfsburg, poussé par deux turbocompresseurs et qui frise les 500 ch. La Bentley GT, dont le tarif devrait se situer aux alentours des 150 000 €, se définit « comme un authentique coupé 2 + 2, capable de transporter confortablement deux adultes et deux enfants sur de très longues distances ».

## Audi A8



La nouvelle A8 reprend les grands atouts du modèle fondateur, en particulier son châssis en aluminium. Elle y ajoute une dose de sportivité avec sa ligne affinée et son design d'une parfaite netteté, jusque dans ses moindres détails. Dotée d'une suspension pneumatique, bardée d'équipements électroniques et de motorisations volcaniques (dont un V8 de 4,2 litres développant 335 ch), la plus huppée des Audi revendique haut et fort le slogan – pas très poétique, mais O combien explicite – de la firme : « Le progrès par la technique ».

### Fiche technique

- **Dimensions (L x l x h) :** 4,78 x 1,92 x 1,69 m.
- **Poids :** 2 245 kg à 2 355 kg.
- **Moteur :** V8, 4,5 litres (340 ou 450 ch).
- **Tarif :** à partir de 63 050 €.

### Fonctionnalité

#### Etanchéité

#### Lisibilité

#### Précision

Le boîtier en acier assure une parfaite étanchéité jusqu'à 100 m.



La lisibilité est optimisée par le contraste entre les aiguilles et le cadran.



Le mouvement automatique est à la pointe de la précision mécanique.



Geneva White

# Bell & Ross

Conçues pour que chaque fonction soit optimisée et que l'essentiel ne cède jamais la place au superflu, les montres Bell & Ross sont d'abord authentiques. Chaque détail a son sens, sa fonction. Pilotes, plongeurs, navigateurs, astronautes ont choisi la fonctionnalité, la lisibilité et la résistance des montres Bell & Ross. Voler à très haute altitude, plonger dans les grandes profondeurs, supporter des températures extrêmes, résister à de fortes accélérations, exige les meilleurs instruments de mesure du temps.

Renseignements et catalogue : France : Téléphone : 01 55 35 36 00 - e-mail : information@bellross.com - www.bellross.com

# LES ORIGINALES DU MONDIAL

Piquantes, voire non conformistes, plusieurs nouveautés jouent résolument la carte de la différenciation.

## Du roadster Smart au Hummer 2

**D**ans un Salon de l'automobile, il y a les incontournables grandes nouveautés, celles que l'on se doit de jauger en priorité. Et puis il y a ces autres modèles qui accrochent l'œil et créent l'événement. Des autos déroutantes, des outsiders qui jouent à fond la carte de l'originalité. Sur un marché où se différencier est devenu un axe cardinal, les voitures non conformistes sont les bienvenues et le Mondial de l'automobile va permettre d'en découvrir quelques-unes. Hors normes ou délibérément décalés, ces modèles peuvent aussi viser une production de masse comme la Nissan Micra ou l'Opel Meriva. D'autres, comme la déroutante Lancia Thesis, s'adressent aux acheteurs de modèles de luxe, pourtant réputés conservateurs

dans bien des domaines. L'automobile ayant tourné la page de la voiture passe-partout, les constructeurs – y compris les généralistes – ont redécouvert l'intérêt de glisser un peu de piment dans leur gamme pour rajeunir leur image. Même les marques réputées frileuses en matière de style, comme Nissan, se laissent tenter.

Pour d'autres, tel Lancia, une certaine forme d'excentricité représente l'ultime moyen de reconquérir un prestige envolé. L'originalité à tout prix, qu'il s'agisse du design ou de l'architecture, n'est pas une formule magique. Elle ne permet pas de transformer une bonne voiture en un modèle exceptionnel.

Certes, mais aujourd'hui le succès commercial ne peut plus s'imaginer sans une certaine dose de hardiesse dans le style et une réelle originalité dans la conception.

J.-M. N.



Smart Roadster

Avec son Roadster, Smart (groupe DaimlerChrysler) effectue un premier pas vers la constitution d'une vraie gamme. Alors que le City Coupé ne se destine, pour l'essentiel, qu'aux déplacements urbains, le Roadster a été conçu pour la conduite, voire le pilotage. Courte (3,42 mètres), légère (environ 800 kg) et vigoureuse (le trois-cylindres de 800 cm<sup>3</sup> installé en position arrière affiche une puissance de 80 ch), la nouvelle Smart ne peut toujours accueillir que deux personnes mais elle devrait décoiffer. D'une lenteur désespérante sur le City Coupé, la transmission à commande séquentielle devrait devenir plus rapide à bord du roadster dont les six rapports de boîte ont été raccourcis afin d'offrir davantage de sensations. Bas et effilé, ce roadster des champs – qui ne ressemble que d'assez loin à la Smart des villes – reçoit sur la version coupé un hard-top qui ressemble à une bulle de verre et que l'on peut ranger dans le coffre arrière. La version cabriolet, quant à elle, dispose d'une capote repliable. Dans moins de deux ans, sera lancée une Smart quatre-places qui utilisera une plate-forme Mitsubishi, autre marque du groupe DaimlerChrysler.

### Nissan Micra

Vieille de dix ans, on avait fini par oublier la gentille Micra qui fut la première japonaise sacrée « voiture européenne de l'année ». Sa remplaçante va se charger de nous rappeler que l'alter ego de Renault est aussi un spécialiste des petits modèles. Elle verse dans le fantasque, avec ses lignes en arc, ses rondeurs, ses phares placés très haut ou sa lunette arrière globuleuse. Il s'agit de séduire le citadin branché et, plus généralement, les femmes, qui constituent une large part de la clientèle de l'ancienne Micra. Réalisée sur une plate-forme inédite conçue avec Renault (qui en fera bénéficier les futures Clio et Twingo), la Micra, fabriquée en Angleterre dans l'usine de Sunderland, est plus large mais plus courte de cinq centimètres que sa devancière. Pourtant, son volume habitable devrait progresser et elle bénéficie également d'une banquette arrière coulissante. D'après ses concepteurs, le rayon de braquage inférieur à neuf mètres est le meilleur de la catégorie et la dotation de série a été soignée. La Micra, qui remporte déjà un franc succès au Japon (où elle s'appelle March), devrait représenter la majeure partie des ventes européennes de Nissan. Disponible à partir du mois de mars, ce modèle sera ultérieurement équipé du petit moteur Diesel 1,5 l dCi de la Clio.



### Lancia Thesis

Pauvre Lancia ! La grande marque italienne semble la plus mal en point des firmes italiennes. C'est dire que l'heure est grave pour cette signature qui, à force de se fourvoyer, a fini par ne plus intéresser grand monde. Hormis, bien sûr, de l'autre côté des Alpes. Grande bourgeoise de presque cinq mètres de longueur, la Thesis est un acte de foi, un modèle flamboyant, voire baroque, dont le propos est d'« interpréter l'art de vivre italien ». Un brin provocante, élégante quoique son style paraisse un tantinet « pompier », cette berline profilée offre au regard de larges courbes et une calandre striée digne d'une limousine des années 30, loin des très rationnels canons de la beauté de la voiture de luxe édictés par les constructeurs allemands. A l'intérieur, a été aménagé un salon un peu vieillot mais de qualité, car un gros effort a été consenti par Lancia sur le plan de la finition et de la qualité des matériaux. L'équipement est généreux et l'efficacité des suspensions a été notablement améliorée. Alors que la plupart des constructeurs paraissent en avoir terminé avec les inspirations ouvertement rétro, l'auguste Thesis en rajoute un peu trop côté nostalgie. Les experts ne lui prédisent guère qu'un succès d'estime. On espère qu'ils se trompent.



### Ford StreetKa

Ford est un constructeur qui a souvent de bonnes idées, mais un peu tard. La StreetKa illustre ce travers. Il aura fallu attendre six ans pour que la marque américaine consente à faire vraiment évoluer la sympathique mais vieillissante petite Ka, dont les ventes ont beaucoup baissé. Sa version cabriolet prend les traits d'un très joli roadster – une stricte deux places, par conséquent – dont on se dit qu'il aurait pu s'insérer bien plus tôt dans le catalogue Ford.

Habilement modernisé, il prend le nom de StreetKa et sortira dès l'an prochain des lignes de montage de l'usine Pininfarina, non loin de Turin. Reconnaissable à ses deux arceaux de sécurité argentés, cette auto « très mode » va donner un petit coup de jeune à la vénérable maison Ford en Europe.

Elle est dotée d'un 1,6 litre de 100 ch qui devrait en faire une voiture beaucoup plus remuante que la Ka, dont la prochaine génération apparaîtra en 2004.



### Opel Meriva

Un Zafira rapetissé, plus abordable mais presque aussi habitable. Voilà comment se présente le Meriva, monospace court (4,04 mètres) aux allures de break surélevé lancé par Opel avec des ambitions élevées puisque l'objectif est d'atteindre un rythme annuel de production de 220 000 unités. L'empattement démesuré du Meriva et ses deux rangées de sièges (contre trois, sur le Zafira) libèrent de l'espace pour cinq passagers et leurs bagages mais ce monospace compact se fait surtout remarquer par l'ingéniosité de ses aménagements intérieurs. Le système FlexSpace s'articule autour du siège central arrière, plus étroit et capable de se replier dans le plancher.

Il peut ainsi libérer de l'espace pour les deux autres sièges qui coulissent sur vingt centimètres en longueur et peuvent aussi s'ajuster latéralement, ce qui permet à leurs occupants de s'installer tout à leur aise sans empiéter sur le volume utile du coffre dont la capacité atteint, dans sa configuration classique, 380 litres. Le Meriva sera commercialisé à compter du printemps 2003. Reste à savoir s'il ne risque pas de faire de l'ombre à la carrière du Zafira.



### Hummer 2

Le Hummer est la quintessence du 4 x 4 en taille XXL. D'origine militaire, ce tout-terrain pachydermique, dont le design se résume à une succession d'angles droits, a construit sa légende pendant la guerre du Golfe et sa version civile (c'est un bien grand mot) a été adoptée par la jet-set soucieuse de parader à bord d'un engin célébrant la puissance et le savoir-faire américains. Rarissime sur nos routes, il bénéficie malgré tout d'une notoriété croissante. Moins colossal mais toujours hors de prix, le Hummer 2 est une version moins extrême et plus policée de l'héritier officiel de la Jeep. General Motors, propriétaire de la marque, a légèrement amaigri le mastodonte et l'a rendu moins inconfortable. Tout cela pour faire vibrer la corde patriotique des riches amateurs d'exotisme automobile, tendance militaro-excentrique.

## Principière exposition porte de Versailles

La collection privée du prince Rainier en vedette.

**L**a principauté de Monaco a toujours voué un culte à la compétition automobile. On connaît certes la partie la plus visible de cette passion – le Grand Prix de formule 1 et le Rallye de Monte-Carlo – mais on ignore souvent que le prince régnant sur ce petit rocher dispose d'une fort jolie collection personnelle de voitures.

Cette édition 2002 du Mondial de Paris permettra au public d'en découvrir une petite partie dans le carré réservé aux modèles historiques (hall 8). Les visiteurs y découvriront une rétrospective

fort complète du Rallye de Monte-Carlo depuis sa création en 1911, avec d'illustres modèles sortis des musées des constructeurs ou de collections privées, comme la Nevasport ABM3 de 1935 ou la R5 Turbo de 1981.

De même, un beau plateau de modèles victorieux du Grand Prix de Monaco sera visible avec, notamment, la Bugatti 35, qui remporta la première édition, en 1929, mais aussi la MacLaren-Mercedes de David Coulthard, vainqueur de l'édition 2000.

Plus de cinquante grandes sportives seront donc présentées au public, disposées en arc de cercle autour de la troisième partie de cette exposition monégasque : vingt-trois pièces de la collection privée de Son Altesse Sérénissime le prince Rainier de Monaco. L'éventail est large et des engins

modestes y côtoient des modèles de prestige : « Voiturette populaire » De Dion Bouton (1903), Morris Minor (1952), Fiat 600 découvrable (1959), Rolls Silver Ghost (1921), Hispano Suiza Berline de voyage (1928) ou Facel Vega HK II (1963).

Toutes ont bien sûr une histoire particulière, comme le taxi londonien Austin (1952), avec lequel la princesse Grace faisait ses courses, ou la Chrysler Imperial 1956, dans laquelle son futur époux vint la chercher à l'aéroport, juste avant leur mariage. Chaque modèle présenté possède son petit supplément d'âme princier, même lorsqu'il ne s'agit que d'une modeste Floride offerte en 1959 par la Régie Renault à Grace de Monaco.

Dominique Hoffmann

### SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB



meubles  
Decor Actuel  
80, rue Claude-Bernard  
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69